LEILA

TROISIEME PARTIE (1)

IV

CISEAUX

II

Après le pénible entretien qu'elle avait eu avec Donna Fedele, lia s'était réfugiée dans sa chambre. Elle n'était pas contente lle-même. A l'irritation de naguère se mêlait peu à peu un timent de malaise et d'énervement. Il lui déplaisait de rester place, de se remuer, de lire, de faire de la musique. Tout à ure encore, elle s'était complu à se regarder en esprit comme un miroir où elle se voyait repoussant l'amour par orgueil, même que, par orgueil, elle avait repoussé la richesse. Mais, à ent, un doute cruel la mordait. « S'il n'y avait pas eu de com-t? Si M. Alberti était réellement venu par hasard à la Mon-ina? » De toute façon, elle voulut le mépriser, parce qu'il ne était pas expliqué directement avec elle. Dans son for intérieur, le traita d'imbécile ; et ensuite, réfléchissant à cette muette lte, il lui sembla qu'elle avait ainsi souffleté et chassé la ion même dont elle avait honte.

L'idée lui vint d'aller à Lago pour se distraire, pour apprendre qu'on y disait de la fuite de Dom Aurelio. Et elle pensa :

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 1er mars 1911.

« Comment l'autre va-t-il justifier son séjour, maintenant que Dom Aurelio est parti? » Mais, à cette pensée, un douloureux frisson lui courut dans les veines : la passion chassée revenait comme revient le flot. Avant d'être arrivée à la grille, elle s'avisa qu'elle rencontrerait peut-être M. Alberti, changea de dessein, s'engagea dans le sentier qui mène à la châtaigneraie, s'assit sur le premier banc qui s'offrit, essaya de ne plus penser à rien, d'endormir ses cruelles angoisses en écoutant le murmure de la brise, en considérant les inquiétudes de l'herbe fleurie. Bientôt, en effet, la pensée fit silence et le rêve lui succéda. *Il* la surprenait, la nuit, dans le parc de Velo, à la clarté incertaine de la lune, sous une pluie odorante de fleurs d'acacia; *il* lui passait le bras autour de la ceinture, l'attirait sur sa poitrine, lui imprimait ses lèvres sur les lèvres; et le parc, la lune, le vent, la pluie de fleurs, tout cessait d'exister...

La cloche du déjeuner la rappela à l'ennuyeuse réalité. Déjà M. Marcello était à table, et son visage ne promettait rien de bon. Ce fut à peine s'il salua Lelia. Alors elle s'enferma à son tour dans un silence obstiné. Ce fut M. Marcello qui le premier s'adoucit. Il lui fit observer amicalement qu'elle n'avait presque rien mangé. Elle ne fut pas moins agacée de cette mansuétude qu'elle ne l'avait été tout à l'heure de la mine revêche, et, aussitôt après le café, elle sortit silencieusement, un peu par dépit, un peu aussi pour cacher des larmes qui allaient jaillir, des larmes dont elle n'aurait pas su dire si elles venaient de la colère, ou de l'angoisse d'un conflit intérieur, ou d'une amère pitié pour elle-même : car, en fait, elles brûlaient de tous ces feux.

M. Marcello se leva quelques instans après elle, et, le dos courbé, les bras en anse et les mains appuyées sur les hanches, il s'en alla au salon, espérant l'y retrouver. Mais elle n'y était pas. Alors il s'assit tristement devant le piano et se mit à jouer. Lelia, qui était dans la galerie, reconnut le thème de Pergolèse sur lequel le vieillard s'était abandonné à ses rêveries, dans la nuit qui avait suivi l'étourdissement. Cette fois encore, les mains, frémissantes d'inspiration, touchaient le piano d'une façon inimitable, faisaient passer dans les notes toutes les amertumes secrètes du musicien. La plainte du poète d'autrefois, la plainte de l'artiste d'autrefois devint pour elle la plainte propre de ce vieillard solitaire, qui avait tout perdu en ce monde et

qui se heurtait de toutes parts à la glace de volontés en antagonisme avec la sienne. Elle lui pardonna ses froncemens de sourcils, et, à pas de loup, descendit au salon, vint s'asseoir sans bruit à côté du piano, dans un endroit où M. Marcello pouvait la voir.

Il la vit, en effet, et il cessa de jouer. Elle aurait voulu le prier de continuer ; mais les mots s'arrêtaient malgré elle sur ses lèvres, scellées par un sceau d'orgueil. Ils sentaient l'un et l'autre que, si l'un avait commencé de parler, l'autre aussi eût parlé volontiers ; mais ils se taisaient, ne trouvant pas les paroles qu'il aurait fallu. Enfin M. Marcello se leva et, en soupirant, il dit avec une douceur triste :

— Adieu, ma chérie.

Puis il s'achemina vers son cabinet.

Lelia, absorbée dans l'agitation confuse de ses propres sentimens, n'avait pas répondu tout de suite à cet adieu d'une douceur imprévue. Elle reprit conscience d'elle-même, eut un sursaut, suivit lentement le vieillard jusqu'à la porte, murmura :

— Père !

Et, lorsqu'il se retourna, surpris, elle lui présenta son front pour un baiser. Il donna ce baiser légèrement, avec une expression de bonheur, lui prit la main, lui dit :

— Viens, ma chérie.

Et il l'emmena dans son cabinet. Elle crut qu'il avait interprété son acte comme un commencement de condescendance à ses propres désirs, eut une seconde d'hésitation, sentit son cœur battre. Quand il fut dans le cabinet, il en ferma la porte derrière elle, posa les deux mains sur la tête de la jeune fille et dit, avec des larmes dans les yeux :

— Tu as pensé à Andrea ?

Sur le moment, elle ne saisit pas le véritable sens de cette question, et, à tout hasard, elle répondit :

— Oui, père.

Mais elle tremblait d'avoir donné lieu à une équivoque, tremblait aussi d'avoir entendu le vieillard prononcer le nom d'Andrea.

— Sois bénie, ma chérie ! reprit-il.

Elle frissonna. Pourquoi la bénissait-il ? En réalité, si le vieillard l'avait bénie, ce n'était pas en conséquence d'une équivoque ; c'était seulement pour la remercier de l'affection qu'elle

lui avait témoignée tout à l'heure. Puis, par un élan de cette tendresse impulsive qui, dans ses condescendances, lui faisait parfois dépasser le but, il prit les deux mains de Lelia et il lui dit en souriant :

— J'ai vu Donna Fedele, après votre conversation. Je dois te dire, en conscience, que j'ai bien songé à cette chose-là, lorsque la personne en question est venue ici. Je ne voulais pas te sacrifier à mon égoïsme. Il me semblait qu'Andrea lui-même aurait été content. Mais, d'ailleurs, si ce n'est pas un sacrifice pour toi de rester dans l'état où tu es, eh bien! j'en suis heureux.

Lelia se tut, affecta de ne pas comprendre. En face de ce silence, M. Marcello regretta d'être allé si loin; mais il n'y avait pas moyen de retirer ce qui était dit.

— Va donc prendre un peu l'air, conclut-il. Va voir ce qui s'est passé à Lago, depuis le départ de Dom Aurelio.

Elle aurait préféré ne pas sortir ; elle aurait voulu s'enfermer dans sa chambre pour y analyser, en un creuset idéal, les dernières paroles du vieillard. Mais elle eut peur de le faire, et elle partit pour Lago. En traversant le jardin, elle s'efforçait de penser à la fuite du prêtre, à ce que devaient dire et faire les habitans du village. Mais les arbres près desquels elle passait, les sapins qui se dressaient devant l'écurie, les bouleaux qui gardaient la grille semblaient lui chuchoter, dans leur silence rigide : « Ce n'est pas cela qui te tient au cœur; c'est une autre chose, que nous savons, mais que nous ne disons pas. » Arrivée sur la colline, au milieu des grands châtaigniers, elle ralentit sa marche. Et alors ce furent les grands châtaigniers qui murmurèrent : « Pauvre fille ! Tu disais *non* à son amour, quand les autres disaient *oui;* et, maintenant que M. Marcello dit *non*, comme toi, c'est toi, hélas! qui ne sais plus le dire, qui n'as plus la force de le dire. Tu voudrais dire *oui;* mais jamais plus personne ne te le demandera. »

A quelques pas de l'endroit où la traverse de Sant'Ubaldo rencontre la route carrossable qui descend à Velo, elle croisa deux paysannes et un cultivateur qui cheminaient en causant paisiblement.

— Tous, disait l'homme, ils ont tort : le curé, qui s'est sauvé comme un larron, l'archiprêtre qui a fait chasser le curé parce que celui-ci s'est montré charitable, les femmes qui refusent

de mettre les pieds dans la maison du bon Dieu depuis que le jeune curé n'y est plus...

— C'est tout à fait ça! répondit une des paysannes, approuvant.

Au passage, cette paysanne salua Lelia, qui la retint pour lui demander ce qui était advenu.

Ce qui était advenu? Le curé de Lago s'était enfui. Les femmes du pays, furieuses contre l'archiprêtre et contre l'évêque, s'étaient réunies, quelques hommes aussi présens, et elles avaient juré de ne plus entrer à l'église, ni pour la messe du dimanche, ni pour les baptêmes, ni pour les mariages, tant que Dom Aurelio ne serait pas revenu. Sur quoi, un monsieur, un beau jeune homme, les avait haranguées fort bien, en bon chrétien, mais sans rien obtenir d'elles. Les femmes avaient même écrit quelque chose, avec du charbon, sur les vantaux du portail. Puis elles s'étaient dispersées, mais en disant qu'elles se réuniraient de nouveau le soir. Quant au jeune monsieur, il était parti.

Les trois passans se remirent en route, et Lelia continua son chemin. Sur le parvis de l'église, il n'y avait personne. La jeune fille s'approcha de la porte et lut :

Fermé jusqu'au retour de Dom Aurelio.

Tout à coup, elle entendit un bruit de pas derrière elle. C'était M. Alberti, en compagnie de Luzia, laquelle portait un seau d'eau et une éponge.

Lorsque la jeune fille aperçut Massimo, celui-ci s'était déjà composé un maintien d'indifférence sereine et polie. Il avait fait tout son possible pour apaiser les mutins; il avait tâché de disculper l'archiprêtre, de disculper l'évêque, certainement trompés par les faux rapports de personnes malveillantes; il avait répété sur tous les tons aux habitans que, en complotant de ne plus aller à l'église, non seulement ils causeraient à Dom Aurelio un chagrin mortel, mais ils lui nuiraient aussi auprès de ses supérieurs, car les supérieurs penseraient : « Quelle espèce de religion leur enseignait donc ce curé-là? » Puis il leur avait parlé du Saint-Sacrement, auquel était dû plus d'amour et plus de respect qu'à un prêtre quelconque. Il n'avait pas réussi à les persuader; mais pourtant il était satisfait, dans sa conscience, de s'être élevé au-dessus des aigreurs et des rancunes, comme

s'y serait élevé Dom Aurelio, et cette noble satisfaction lui rendait la sérénité facile, même vis-à-vis de Lelia. Il se sentait supérieur à elle et à ses jugemens injurieux; il se sentait plus ferme dans la résolution de considérer cette période d'amour comme une période de faiblesse, dans la résolution d'étouffer un amour qui ne s'accordait pas avec sa dignité, dans la résolution de se réserver pour une autre femme qui aurait avec lui plus d'affinités d'esprit et de cœur.

— Bonjour, mademoiselle, lui dit-il avec un sourire. Je n'ai pas obtenu par la parole ce que je voulais; je vais tâcher de mieux réussir avec une éponge.

Et il se mit à laver gaillardement l'inscription. Lelia, très pâle, feignit de ne savoir rien encore et lui demanda qui avait écrit cela. Il posa l'éponge dans le seau et raconta le fait, tranquillement. Quand le récit fut terminé, Massimo dit à Lelia, toujours sur le même ton d'indifférence :

— Vous continuez votre promenade, ou vous redescendez?

Elle le regarda, surprise; et il lut dans ce regard l'appréhension qu'elle avait de l'entendre lui offrir sa compagnie.

— Quant à moi, reprit-il, je suis obligé de rester encore un peu.

En ce moment, les nuées qui chargeaient la bleuâtre Priaforà firent entendre un coup de tonnerre. Il n'y avait pas à craindre de pluie prochaine : au bas de la montagne, le soleil resplendissait sur les maisons et sur les prairies; les crêtes dorées du Summano flamboyaient dans l'azur. Mais ce coup de tonnerre n'en vint pas moins fort à propos pour tirer la jeune fille d'embarras.

— Je redescends, dit-elle.

—Alors, mademoiselle, ajouta Massimo, je vous prie de vouloir bien avertir M. Marcello que je partirai ce soir, par le train de six heures. J'ai une commission à faire ici pour Dom Aurelio. Dès que je serai libre, j'irai prendre congé à la Montanina.

Et il la salua. Lelia répondit à ce salut par une brève inclination de la tête, et elle s'en alla par le raccourci qui part de l'église. Elle était si troublée que, sans trop savoir pourquoi, elle aurait pleuré de rage et de chagrin.

A Lago, elle trouva Teresina, qui venait au-devant d'elle par ordre du maître, et qui lui apportait la clef du parc de Velo, où elle pourrait, s'il lui plaisait, cueillir des fleurs pour la table. Mais la jeune fille préféra retourner directement à la

maison. D'abord elle ne souffla mot du départ d'Alberti, qu'elle était chargée d'annoncer. Ce fut la femme de chambre qui y fit une prudente allusion, insinuant que, puisque Dom Aurelio n'était plus là, M. Massimo abrégerait sans doute son séjour. Sur ce, Lelia dit que M. Alberti partirait dans la soirée. A cette nouvelle, Teresina poussa une exclamation de soulagement.

— Comme j'en suis contente! déclara-t-elle.

Cette exclamation parut étrange à Lelia, parce que, d'habitude, la femme de chambre parlait d'Alberti avec un enthousiasme lyrique. Mais la jeune fille ne demanda pas d'explication, et Teresina attendit vainement d'être interrogée. Enfin, comme Mademoiselle ne semblait pas disposée à rompre le silence, l'autre se décida à prendre la parole. Elle dit qu'elle en avait entendu de belles, dans la matinée, sur le compte de ce M. Alberti. Tandis qu'elle descendait à la gare, en compagnie de la cuisinière, celle-ci lui avait rapporté certains propos tenus par la servante de Mme Bettina Pagan, belle-sœur de l'archiprêtre. Ah! on le connaissait bien, M. Alberti, à la maison canoniale. On savait que, quoiqu'il allât à l'église, il était pire, en matière de religion, que Carnesecca lui-même. Et on savait aussi qu'il menait une vie dissolue; qu'à Milan, il avait des liaisons avec des femmes mariées.

— Vraiment? fit Lelia, indifférente.

La femme de chambre s'étonna un peu de ce laconisme, s'excusa d'avoir parlé de choses qui ne la regardaient pas. Pour toute réponse, Lelia haussa les épaules; et Teresina n'ouvrit plus la bouche.

Revenue à la Montanina, la jeune fille s'accouda sur le pont de la Riderella et se pencha pour regarder l'eau. Elle avait le cœur torturé à la fois par une douleur âcre et par un âcre plaisir qui s'y agitaient en même temps, qui disaient en même temps : « Donc, il était indigne! Donc, il était indigne! » En vain les rosiers, à droite et à gauche, allongeaient vers elle les grappes écarlates de leurs roses; en vain la brise, embaumée de l'odeur des foins, balançait mollement ces grappes, comme pour l'avertir de prêter l'oreille à l'avertissement des fleurs voluptueuses : « Il y a encore de l'amour! Il y a encore de la vie! » elle ne voyait rien, n'écoutait rien, se raidissait dans sa souffrance. Non, non! Pour elle, il n'y avait plus d'amour, il n'y avait plus de vie!

M. Marcello apprit le prochain départ de Massimo avec une apparente satisfaction. Lelia se figura qu'il serait encore plus satisfait, s'il savait ce que savaient les prêtres de Velo, et il lui sembla qu'en redisant cela, elle en deviendrait elle-même plus certaine. Au moment de parler, une voix de protestation s'éleva dans le fond de son âme; mais elle parla tout de même. Tandis qu'elle parlait, elle comprit qu'elle faisait mal, très mal, et qu'elle aurait dû s'interrompre; mais elle ne s'interrompit pas. Elle dit tout, la face empourprée. M. Marcello écoutait, fronçant les sourcils. Ensuite il remarqua que les prêtres de Velo auraient beaucoup mieux fait de ne pas divulguer des bruits semblables; que, pour son propre compte, il n'en croyait rien; qu'au surplus, les prêtres eux-mêmes ne pouvaient avoir aucune certitude; mais que, d'ailleurs, étant donné la situation actuelle, il était inutile de s'occuper de cette affaire.

Sortie du cabinet, Lelia se souvint du mot de Donna Fedele: « Ne t'a-t-on pas rapporté quelque chose? » Et de nouveau la voix profonde chuchota dans son cœur : « Donna Fedele connaît l'accusation, et elle n'y croit pas. »

Massimo rentra à la Montanina vers quatre heures et demie. Après avoir préparé ses valises, il descendit au salon, n'y trouva personne, alla dans le cabinet de M. Marcello.

— Ainsi vous partez? lui dit le vieillard, avec un embarras dont Massimo ne saisit pas entièrement la cause.

— Oui, répondit le jeune homme. Mon devoir est d'assister Dom Aurelio, dans les pénibles circonstances où il se trouve, et de lui apporter le réconfort de mon amitié.

Puis il adressa à son hôte les remerciemens d'usage, l'assura de sa profonde gratitude, et non pour la seule hospitalité. Après quoi, il demeura silencieux, vaincu qu'il était par l'émotion.

M. Marcello, ému aussi, aurait bien juré que les prêtres de Velo s'étaient trompés ou qu'ils avaient menti. Il aurait voulu dire à Massimo : « Revenez vite ! » Mais il se contint. Au lieu de lui faire l'invitation, il le pria d'écrire, de donner souvent de ses nouvelles, d'en donner aussi de Dom Aurelio. Lorsque le jeune homme se leva pour partir, le vieillard se leva aussi, l'accompagna jusque sur le perron, commanda de porter les valises à la gare, embrassa deux fois l'ami d'Andrea en disant :

— Une fois pour *lui* et une fois pour moi !

— Soyez sûr que j'en suis digne, murmura le jeune homme.

— Je n'en doute pas! s'écria le vieillard avec une énergie qui fit tressaillir Massimo, tant elle semblait pleine de significations cachées.

— Voulez-vous dire adieu à Lelia? demanda ensuite M. Marcello.

— Oui, si c'est possible, répondit Massimo en s'inclinant légèrement.

On alla chercher Lelia; mais elle était sortie, et elle avait emporté la clef de la chapelle.

— Vous pourrez l'y voir en passant, dit M. Marcello.

Quand Massimo fut seul, il se demanda s'il devait entrer dans la chapelle ou passer outre; car, apparemment, Mlle Lelia n'avait aucun désir de le voir. Devant le portail il s'arrêta, incertain. Elle, de son côté, avait reconnu le pas du jeune homme, et, entendant qu'il s'arrêtait, elle avait deviné son incertitude. Elle se leva de son prie-Dieu, se demanda à son tour si elle devait sortir ou non. L'un et l'autre, ils eurent en même temps cette même pensée : « Le mieux est de faire ce que ferait un indifférent. » Et ils se rencontrèrent sur le seuil.

— Vous partez? dit-elle, sans lui tendre sa main. Bon voyage. Au revoir.

— Il sera difficile que nous nous revoyions, répondit Massimo avec un sourire. Mais je n'oublierai pas les jours que j'ai passés chez vous.

— Chez moi? Non, interrompit Lelia.

— Et je vous souhaite, poursuivit Massimo, sans tenir compte de l'interruption, tout le bonheur possible, pour de longues années. Je vous le souhaite de tout cœur, mademoiselle.

— Merci.

Le jeune homme la salua, franchit la grille, prit à pas rapides le chemin de la gare. Il était content de lui-même, content d'avoir montré plus d'aisance et plus d'orgueil qu'elle, de lui avoir parlé comme si, en effet, il ne devait jamais la revoir et que cela lui fût parfaitement indifférent.

La jeune fille s'en alla par le sentier qui longe la Riderella, et, mortellement lasse, elle se laissa choir sur un banc rustique, à l'ombre des noyers.

III

Il fut très dur pour Lelia, deux heures après, de descendre de sa chambre dans la salle à manger. Elle sentait qu'elle ne pourrait prendre aucune nourriture, prévoyait les questions de M. Marcello, qui observait tout, qui s'inquiétait de tout, qui voulait tout savoir, spécialement lorsqu'il se trouvait dans des dispositions affectueuses. Donc, si elle n'était pas descendue, c'était lui qui serait monté, lui qui, Dieu sait par quelles demandes, aurait scruté l'âme douloureuse. Le plus prudent était encore de descendre.

Pour se dispenser de manger, elle prétexta un violent mal de tête; et M. Marcello, par une série de questions, lui fit dire une série de mensonges. Elle était humiliée de mentir et agacée par les questions. Finalement M. Marcello se tut, s'absorba dans ses tristes pensées. Puis, quand Giovanni, après avoir servi le dîner, les eut laissés seuls, il demanda à Lelia si elle avait vu M. Alberti, qui désirait lui dire adieu. Elle répondit oui, d'un air à demi apathique, à demi grognon, et elle se leva, sollicita la permission de remonter dans sa chambre.

— Va, ma chérie, lui dit M. Marcello.

Mais, au moment où elle allait sortir, il la rappela.

— Écoute, reprit-il. Je te bénis, dès maintenant et de toute manière, soit que tu te maries, soit que tu préfères vivre seule. Mais, si tu vis seule, j'espère que tu ne m'accuseras pas d'égoïsme, parce que j'avais pensé...

Et il sourit de son rire touchant, plein de tristesse et de tendresse.

— Merci, père, murmura-t-elle.

Puis, songeant toujours à l'équivoque possible, elle ne put s'empêcher d'ajouter :

— Je ne sais si je mérite votre bénédiction.

Ces froides paroles déplurent au pauvre vieillard. Elle sentit qu'elle lui avait fait mal, elle en eut du regret, mais elle ne put se repentir d'avoir prononcé des paroles qui tendaient à lui épargner de dangereuses illusions. Elle se glissa hors du salon, sans rien dire, et elle ferma doucement la porte derrière elle.

M. Marcello ne bougea pas. Il y avait longtemps que la

maison ne lui avait paru si triste, si vide. Il rapprocha de lui deux vases qui, placés sur la table, contenaient des pieds de cyclamens non fleuris : un caprice de Lelia, qu'il désapprouvait. Il en considéra avec une pitié affectueuse les feuilles d'un vert sombre, marbrées de vert clair, le bouton à la tige aérienne, cette petite vie innocente qui, arrachée du nid de mousse où elle avait pris naissance, au pied d'un châtaignier, puis transportée dans cette habitation qui répugnait à sa nature, allait pourtant donner une fleur à ses bourreaux. M. Marcello avait beaucoup aimé et cultivé les fleurs, et, lorsqu'il essuyait leurs feuilles poudreuses ou qu'il les désaltérait avec l'eau de la Riderella, tiédie au soleil, il avait cru sentir qu'elles l'aimaient aussi. La petite plante martyrisée, qui le récréait maintenant de son beau feuillage vert sombre, était plus affectueuse pour lui que Lelia, qui tenait close une si grande partie de son âme, qui défendait avec un soin si jaloux sa propre indépendance morale. Il aurait volontiers baisé cette mignonne vie, s'il n'avait pas eu honte de son attendrissement comme d'un sentimentalisme ridicule.

Un sourd grondement de tonnerre, venu de la Priaforà qui avait été menaçante toute la journée, coupa court à ces rêveries. Le vieillard crut se souvenir que la grande croisée du salon était ouverte. Pour ne pas déranger Giovanni, qui soupait, il alla lui-même fermer la croisée. La nuit tombait rapidement. Un éclair flamboya, et le tonnerre fit de nouveau trembler les vitres. M. Marcello s'approcha de la fenêtre, pour contempler les ténèbres que déchiraient les lueurs de la foudre. Les énormes crêtes rocheuses du Barco s'illuminaient une seconde, livides, tragiques, et disparaissaient. Les peupliers s'illuminaient et disparaissaient, le long de la Riderella, droits dans l'air immobile, telle la grand'garde d'un corps de réserve qui attendrait, sans mouvement et sans bruit, l'approche de la bataille engagée sur le front. Soudain la pluie crépita, les éclairs s'éteignirent, on ne vit plus rien. Alors M. Marcello se fit apporter sa lampe florentine, mit ses lunettes, commença la lecture du journal. Contrairement à son habitude, il s'en fatigua tout de suite. Il n'avait pas non plus envie de jouer du piano. D'ailleurs il n'éprouvait aucun malaise. Le clapotage de la pluie s'était changé en un bruissement monotone et triste. Le vieillard avait le cœur lourd. Il pensa à Dom Aurelio, qu'il ne reverrait plus.

Des paroles amères lui montèrent aux lèvres contre les prêtres de Velo et contractèrent silencieusement tous les muscles de son visage.

Enfin il prit sa lampe pour s'en aller au lit. A la vue de la Bible et de l'*Imitation*, qu'il gardait toujours sur sa table, il s'effraya d'avoir cédé aux impulsions de sa nature fougueuse, d'avoir manqué de charité, lui qui reprochait aux autres un pareil manquement. Il s'en confessa à Dieu avec une vive contrition, saisit la petite Bible, la serra à deux mains, sans l'ouvrir, comme le naufragé s'accroche à un cordage, jusqu'au moment où il sentit la paix affluer dans son cœur. Après avoir remis la Bible sur la table, il forma le projet d'aller se confesser, le lendemain, à l'archiprêtre lui-même. Tranquillisé par cette intention, il enregistra, ainsi qu'il faisait chaque soir, les dépenses de la journée. Comme c'était le dernier jour du mois et qu'il avait oublié de payer le salaire des domestiques, il fit pour chacun d'eux, avec soin, le compte des sommes dues, divisa l'argent en autant de parts, bien rangées sur son bureau. Il disposa aussi en petits tas la monnaie des secours mensuels qu'il distribuait à certains pauvres.

Le plaintif murmure de la pluie lui rappela les vases de cristal où languissaient les cyclamens. Il alla chercher dans une armoire les deux petits pots de terre d'où ces plantes avaient été enlevées, cruellement, à ce qu'il lui semblait, pour être mises dans le cristal; il les replaça dans les pots, satisfait de cette action charitable, et il leur dit à haute voix, comme si elles avaient entendu pleuvoir et qu'elles souffrissent d'être privées de l'eau vitale, qu'il allait les reporter dehors. En effet, il les reporta dehors, sans se soucier de la pluie, les déposa l'une à côté de l'autre, derrière la villa, sur le bord de la pente herbeuse. Quand il se redressa, il fut pris d'étourdissement. Il n'y fit pas attention. Maintes fois déjà, même au temps de sa jeunesse, il lui était arrivé de se sentir étourdi, lorsqu'il se relevait, après avoir ameubli la terre autour de ses chères plantes.

Quand l'étourdissement fut passé, il regagna sa chambre, se mit à genoux, récita les prières du soir. Puis il se déshabilla, monta sur son lit, entra ses jambes sous les couvertures. Alors l'étourdissement le reprit. Il appuya sa tête au chevet. Et, soudain, ce fut comme un coup de foudre qui aurait couru de sa nuque à ses pieds. Il voulut crier, mais il ne cria pas. Il sentit

ses bras se glacer, comprit que c'était la mort, remua inutilement les lèvres pour dire : « *In manus tuas, Domine!* »

Tout était fini. Il n'y avait plus de vivant, dans la chambre, que la lampe florentine, dont la flamme indifférente éclairait un visage de marbre jaunâtre, gravement incliné contre le chevet, sous une forêt de cheveux d'un gris fauve, et la montre d'or dont le petit cœur indifférent continuait à battre sur la table de nuit.

V

ICI POINTE L'OMBRE DU SIEUR MOMI

I

A dix heures, Donna Fedele arriva en voiture. Elle avait appris vers neuf heures la triste nouvelle, par un billet désolé de Lelia. La jeune fille vint au-devant de la visiteuse dans la véranda. Elles s'embrassèrent, sans prononcer un mot. Lelia avait les yeux baignés de larmes; Donna Fedele avait la face terreuse, mais ne pleurait pas. Elles entrèrent au salon. Teresina, qui y entrait au même instant, éclata en sanglots, se couvrit le visage avec son mouchoir. Dès qu'elle put se dominer, elle présenta un télégramme à sa maîtresse.

Pendant que Lelia lisait ce télégramme, Donna Fedele interrogea Teresina. On ne s'était aperçu de rien, hier, ni dans l'après-midi, ni le soir? Non, on ne s'était aperçu de rien. A vrai dire, monsieur n'avait pas été de bonne humeur; mais cela s'expliquait par le chagrin que lui avaient causé la fuite de Dom Aurelio et le départ de M. Alberti.

Et comment avait-on découvert la catastrophe ? Ce fut Lelia qui fit la réponse. A sept heures, Giovanni était allé porter le café à M. Marcello, et il n'avait plus trouvé qu'un cadavre. M. Marcello était assis dans son lit, le buste hors des couvertures, la tête appuyée contre le chevet. La mort, au dire du médecin, avait dû être subite : car le corps était dans l'attitude

du repos, le visage tranquille, et rien ne dénotait aucun effort pour descendre du lit ou pour tirer la sonnette. La lampe brûlait encore.

Teresina ajouta d'autres détails. Giovanni, qui couchait au rez-de-chaussée, avait entendu le maître aller et venir, ouvrir la porte, sortir de la maison. Et le lendemain matin, de bonne heure, en faisant la salle à manger, Giovanni n'y avait plus trouvé les cyclamens; mais il les avait aperçus dehors, sans que personne sût qui les avait portés là. Sûrement, c'était M. Marcello, qui avait voulu les faire jouir de la pluie.

— Tu auras besoin qu'on t'aide, dit à Lelia Donna Fedele, après un moment de lutte contre sa propre émotion.

Pour toute réponse, celle-ci lui présenta le télégramme par lequel l'homme d'affaires de M. Marcello annonçait qu'il arriverait le jour même de Vicence, avec un notaire.

Donna Fedele demanda encore s'il y avait des parens à prévenir. Alors Teresina dit que M. Marcello avait des cousins au troisième ou au quatrième degré; mais son maître lui avait répété plusieurs fois que, lorsqu'il mourrait, il était inutile de les déranger à cette occasion.

Giovanni vint annoncer que l'archiprêtre et le chapelain demandaient si Mademoiselle pouvait les recevoir. Lelia, mécontente, interrogea des yeux Donna Fedele, qui lui conseilla de les faire entrer.

— Pendant ce temps-là, si tu permets,... fit-elle.

Lelia, comprenant, répondit à voix basse :

— Je vous en prie.

Donna Fedele se dirigea religieusement vers la chambre de la Mort. En traversant le cabinet, son admirable force de caractère fut sur le point de faiblir. Là, quelques heures auparavant, elle s'était encore entretenue avec lui. Elle revoyait ce visage ridé, qui toutefois conservait une expression de jeunesse, ces yeux qu'animaient si vivement les impulsions d'une âme chaleureuse; elle réentendait cette voix sincère. Et il lui semblait qu'elle n'était sortie de là que depuis quelques minutes. Le fauteuil à bras était placé de biais près du bureau; sur le bureau, devant le fauteuil, il y avait un registre ouvert.

La porte de la chambre à coucher était entre-bâillée. Donna Fedele la poussa doucement, avec révérence, et elle entra. Sur le lit, entre deux cierges qui brûlaient, elle vit son vieil ami, vêtu

de noir, tenant le crucifix entre ses mains de cire. La femme du concierge, assise en face du lit, près de la fenêtre, se leva. L'arrivante lui proposa doucement, à voix basse, de sortir une demi-heure, et lui dit que, jusqu'à son retour, ce serait elle qui veillerait.

Quand cette femme fut sortie, Donna Fedele s'approcha du lit, et, debout, contempla la face blême du défunt, du seul homme que, dans sa jeunesse, elle eût réellement aimé. Elle la contempla avec une tristesse tendre et sereine. Il avait terminé le soir douloureux de sa longue journée, il était réuni à son cher fils. Ensuite elle ferma les yeux, le revit jeune, repensa au secret amour qu'elle avait eu pour lui, à cet amour si délicieux, même dans ses coupables et amères inquiétudes. Ah ! si alors il avait voulu, elle lui aurait tout sacrifié avec joie. Et c'était lui qui avait compris le péril, c'était lui qui avait préservé d'une si funeste erreur l'amoureuse affolée par la passion !

Elle se pencha pour baiser les mains de cire, s'agenouilla, pria, fit au mort la promesse d'être maternelle pour la femme que son fils avait ardemment aimée. Et, puisque, à la veille de mourir, il avait souhaité cette union qui lui semblait bonne pour la jeune fille, bonne aussi pour sa propre maison, elle lui promit tacitement que cette union se ferait.

Elle se releva, consolée. Elle entendait distinctement le tic tac de la montre, sur la table de nuit. C'était comme s'il survivait quelque chose de lui, comme s'il pouvait encore avoir entendu. Il y avait des fleurs semées sur le drap. Elle pensa que toute autre aurait pris une de ces fleurs en souvenir. Mais elle, sans savoir ce qui la retenait, n'osa pas en prendre. Et elle baisa de nouveau les mains de cire, baisa le crucifix, comme pour sceller sa promesse.

II

En sortant de la chambre de la Mort, elle fut très surprise de trouver Lelia dans le cabinet. Celle-ci était frémissante, courroucée contre l'archiprêtre et surtout contre le chapelain, tellement exaspérée qu'elle ne voulut point parler d'eux près de la dépouille mortelle et qu'elle emmena Donna Fedele au salon.

L'archiprêtre et le chapelain avaient grandement déploré, au point de vue religieux, la fin subite de M. Marcello ; et, comme

Lelia leur rappelait la vie irréprochable et charitable du défunt, sa grande pitié, les sacremens qu'il avait reçus peu de jours avant la catastrophe, l'archiprêtre n'avait répondu que par de froids « Espérons, » et le chapelain n'avait rien dit du tout. Ensuite l'archiprêtre, supposant évidemment qu'il parlait à l'héritière, s'était permis de faire allusion aux besoins de son église; et le chapelain, avec un air de componction, avait demandé si ce jeune homme était encore à la Montanina.

— J'ai répondu oui, de rage, ajouta-t-elle, et aussi parce que ce sont des indiscrets qui fourrent leur nez partout. Ils savaient parfaitement que M. Alberti n'est plus ici : car l'archiprêtre est devenu tout rouge et le chapelain est devenu tout jaune.

Et elle exprima le regret de n'avoir pas fait tout de suite ce qu'elle se proposait de faire tout à l'heure : s'enfermer dans la chambre de M. Marcello et n'en plus sortir que pour sortir aussi de la Montanina. Son devoir l'obligeait à demeurer près de M. Marcello jusqu'à la dernière minute ; mais, quand il ne serait plus là, il n'y aurait plus de place pour elle dans la maison. Donna Fedele essaya d'amener sa jeune amie à d'autres idées; mais, comme Lelia s'irritait, elle jugea prudent de ne pas insister davantage, et elle prit congé en annonçant qu'elle reviendrait dans l'après-midi. Lelia, sans dire si cette seconde visite lui serait agréable ou non, la quitta après un baiser silencieux et se dirigea vers la chambre mortuaire.

Donna Fedele ne voulait pas s'en aller avant d'avoir parlé à Teresina; mais elle était à bout de force, et elle n'eut pas le courage d'aller la chercher. Elle se laissa tomber sur un fauteuil du salon, en attendant que quelqu'un y entrât. Bientôt elle entendit Giovanni et la cuisinière qui s'entretenaient dans la salle à manger. Giovanni passa la tête à la porte du salon, pour s'assurer que l'on pouvait causer sans crainte; et alors Donna Fedele lui demanda de faire venir la femme de chambre.

Teresina venue, Donna Fedele lui dit que Lelia s'était enfermée dans la chambre mortuaire et que la jeune fille parlait de s'en aller aussitôt après les funérailles.

— J'espère qu'en ce cas votre maîtresse me demanderait l'hospitalité, au moins pour quelque temps, ajouta-t-elle. Mais d'ailleurs j'ignore quels sont les projets qu'elle a réellement dans la tête.

La femme de chambre parut bien tranquille. S'en aller? Et pourquoi s'en aller? L'héritière, c'était Mademoiselle. Monsieur l'avait fait entendre très clairement à Teresina.

Donna Fedele exprima un doute. Si Lelia n'acceptait pas la succession?...

Teresina resta bouche béante. « Ne pas accepter la succession? Mais pourquoi? Mademoiselle accepterait, ne fût-ce que pour venir en aide à son père. » Et elle raconta comment Lelia envoyait souvent de l'argent à M. de Camin. Au surplus, si Mademoiselle refusait l'héritage, comment ferait-elle pour vivre?

— Ma chère, dit Donna Fedele, quand l'orgueil s'en mêle...

La femme de chambre ne pouvait comprendre un orgueil de cette sorte, et Donna Fedele renonça à le lui expliquer. Elle pria donc Teresina d'avertir le cocher qu'elle s'en retournait au cottage. Teresina la supplia de rester jusqu'à l'arrivée du notaire et de l'homme d'affaires, pour savoir quelque chose du testament. Donna Fedele répondit qu'elle ne se souciait pas de paraître une intruse et qu'elle reviendrait, si on la rappelait.

On ne la rappela point. Mais, dans la soirée, elle reçut de l'homme d'affaires le billet suivant:

« Madame,

« Sur le désir que m'en a exprimé la femme de chambre Teresina Scotz, j'ai l'honneur de vous faire savoir que, ce matin, je me suis rendu avec le notaire, Mᵉ Camilli, docteur en droit, à la justice de paix de Schio, où a été ouvert le testament olographe de feu M. Marcello, testament régulièrement déposé en l'étude du susdit notaire. J'ai aussi l'honneur de vous faire savoir que Mˡˡᵉ Lelia Camin est légataire universelle et que la femme de chambre Teresina Scotz a une pension viagère de mille huit cents francs, tous frais payés. Je vous fais savoir en outre, toujours à la prière de ladite femme Scotz, qu'il est arrivé ici, à mon adresse, un télégramme de Padoue, signé Girolamo de Camin, par lequel l'expéditeur présente ses condoléances, déclare être le père de Mˡˡᵉ Lelia, mineure, et annonce qu'il partira aujourd'hui même et qu'il compte arriver ce soir à la Montanina. La demoiselle héritière reconnaît qu'elle est fille de

M. Girolamo de Camin, et qu'elle n'a que vingt ans et quelques mois. Mais, d'autre part, il est à ma connaissance que le regretté M. Marcello la croyait plus âgée.

« J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Velo d'Astico (Vicenza), 1er juillet.

« *Rag*. Matteo Carozzi. »

VI

VERS LES HAUTEURS ET VERS LES PROFONDEURS

I

Massimo avait appris à Milan, par un télégramme de Donna Fedele, la nouvelle du décès de M. Marcello. Cette nouvelle l'avait consterné ; il ne se savait pas si tendrement attaché à ce vieillard. La première idée qui lui vint fut de retourner à la Montanina pour l'enterrement; mais la crainte de revoir Lelia en larmes et de se montrer lâche vis-à-vis d'elle fit qu'il se contenta d'écrire à la jeune fille ce billet de condoléances :

« Mademoiselle,

« Vous pleurez, j'imagine, un homme qui a été bon pour vous comme un père. Moi aussi, je le pleure, plus peut-être que vous : car je lui dois un bienfait supérieur à tout autre, un inappréciable bienfait d'affection et d'estime. Bénie soit, comme la mémoire du fils, la mémoire du père.

« Votre respectueux serviteur,

« Massimo Alberti. »

Puis il adressa à Donna Fedele une dépêche, pour l'avertir qu'il ne pouvait assister aux obsèques, mais que, quelques jours plus tard, il viendrait faire une pieuse visite à la tombe.

Le 4 juillet, à midi et demi, Donna Fedele alla au-devant

de lui, à la gare de Seghe, dans l'habituel cabriolet tiré par le bidet babituel. En attendant l'arrivée du train, elle lia conversation avec un vieux berger, qui sentait le suint, et dont la cabaretière du village s'était éloignée avec une grimace de répugnance. Lorsque la machine siffla, du côté venant de San Giorgio, elle sortit de la salle d'attente sur le quai, aperçut Massimo qui, à la portière du dernier wagon, la cherchait des yeux, s'avança vers lui, souriante. Ni l'un ni l'autre, au premier moment, ne tâcha d'exprimer par des paroles l'émotion commune que leur donnait le deuil récent. Au sortir de la gare, elle lui demanda quand il avait l'intention de repartir. Il répondit qu'il repartirait par le premier train et retournerait directement à Milan. Ils avaient donc deux heures pour la visite funèbre.

Dans le cabriolet qui devait les mener en quelques minutes au cimetière, elle lui parla de la catastrophe, lui en raconta les particularités ; mais elle ne prononça pas le nom de Lelia, parce que le cocher aurait pu entendre.

Au cimetière, le gardien leur indiqua une place noire, où la terre était fraîchement remuée ; puis il se retira. Donna Fedele, qui avait apporté deux roses, en donna une à Massimo. Ils s'agenouillèrent dans l'herbe, posèrent les roses sur la terre, sans les effeuiller, et prièrent silencieusement.

Quand ils furent sortis du cimetière, elle lui dit qu'elle avait à l'entretenir de choses délicates, que la présence du cocher les gênerait, et que, au lieu de remonter en voiture, il serait préférable d'aller à pied, par le sentier ombreux qui descend à gauche de l'Astico.

— C'est de Lelia que je dois vous parler, dit-elle, après qu'ils eurent franchi le petit pont de bois qui met Seghe en communication avec le hameau de Schiri.

Il pensa : « Pourquoi dit-elle qu'elle *doit* me parler ? S'acquitte-t-elle d'une mission ? » Et il se tut, sur la défensive.

— Il faut, reprit Donna Fedele, que je vous demande un conseil, moins pour Lelia que pour moi-même, à propos de choses qui la concernent.

— Me demander un conseil, à moi ? fit Massimo.

— Oui, vous demander un conseil. Vous savez que maintenant Lelia est au cottage ?

Et elle regarda sa montre, vit qu'ils avaient encore une

heure et quart, proposa au jeune homme de s'asseoir avec elle sur un petit mur, dans l'ombre mobile et ajourée des charmes qui balançaient leurs frondaisons sur le courant moiré de soleil, en face des masures noires qui, de l'autre côté de l'eau, se dressaient dans la verdure.

Elle parla d'abord au jeune homme du testament, de l'erreur où avait été M. Marcello touchant l'âge de Lelia, et de l'intervention de M. de Camin qui, averti on ne savait comment, était venu aussitôt rejoindre sa fille mineure. Lelia avait eu une crise terrible. Elle avait refusé de voir son père, s'était adressée à Donna Fedele pour que celle-ci la prît chez elle. Et, en effet, Donna Fedele l'avait reçue au cottage. La jeune fille n'avait pas assisté aux obsèques, n'en aurait pas eu la force. Donna Fedele avait vu le père à l'enterrement.

— Quel homme est-ce? demanda Massimo.

Elle eut une exclamation de dégoût.

— Oh! un homme dont l'aspect écœure! Figurez-vous une tête de cire comme celles qu'on voit chez les perruquiers, mais vieille, mal peinte et sale. Il parle comme un imbécile, d'une voix pâteuse. On dirait qu'il est paralysé par la timidité. Au moins s'est-il montré très timide devant moi. Il répond toujours « oui » à tout, paraît incapable de dire « non. » Si l'on ne savait pas que c'est un vieux renard, on le prendrait pour un crétin. Après l'enterrement, il est venu me rendre visite et il a demandé s'il pouvait voir Lelia, du ton d'un laquais plutôt que d'un père. Mais elle a refusé obstinément de le recevoir, et il est parti en marmottant: « La pauvrette! la pauvrette! » Il n'a pas son pareil. Ce matin, il m'a envoyé un billet pour m'annoncer qu'il partait avec l'homme d'affaires, qu'il serait absent trois ou quatre jours, et que, à son retour, il espérait trouver Lelia à la Montanina. Mais Lelia...

Après avoir prononcé les deux derniers mots, d'une voix plus basse, Donna Fedele s'interrompit, tandis que la pointe de son ombrelle traçait dans le sable des hiéroglyphes. Elle attendait du jeune homme une question, qui ne vint pas.

— Lelia m'inquiète beaucoup, reprit-elle, toujours à voix basse; et, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, je désirerais un conseil. Si Dom Aurelio était ici...

Massimo saisit l'occasion pour parler de Dom Aurelio, de sa situation présente, de ses espérances. En toute autre circon-

stance, Donna Fedele l'aurait écouté avec l'intérêt le plus vif. Mais, en ce moment-là, elle ne l'écouta qu'à regret, parce qu'elle le voyait peu disposé à parler de Lelia.

— Vous devriez demander ce conseil à Dom Aurelio, de ma part, continua-t-elle.

Massimo répondit froidement que, si elle le souhaitait, il se chargerait volontiers de la commission.

— Mais il faudrait que vous pussiez voir Lelia.

Le jeune homme tressaillit. Comment cela aurait-il été possible, puisque le train partait dans une demi-heure?

— Restez, murmura Donna Fedele.

— Oh! non.

Cette réponse catégorique, articulée avec une émotion violente, sonna comme une protestation, presque comme un reproche. Donna Fedele n'en poursuivit pas moins, avec une tranquillité imperturbable :

— Cela lui ferait plaisir.

Mais Massimo était aussi intrépide qu'elle à ne pas entendre ce qu'il ne voulait pas entendre, à ne pas comprendre ce qu'il ne voulait pas comprendre.

— Pardonnez-moi de vous quitter; sinon je manquerais le train, reprit-il, faisant la sourde oreille. Je n'ai plus que vingt minutes.

— Eh bien! manquez-le! Vous le manqueriez volontiers, si vous saviez la confession que Lelia m'a faite ce matin.

— Quelle confession?

— Restez, et vous le saurez.

Massimo pâlit, dans l'angoisse de la tentation; mais il résista.

— C'est impossible! Et, veuillez m'excuser de vous dire cela, c'est une chose que vous ne devriez pas me demander. Ce serait trop lâche, après une telle insulte. Adieu!

— Partez donc, répliqua Donna Fedele, sans se lever. Mais vous n'êtes qu'un enfant.

— Un enfant? Pourquoi?

— Oui, un enfant! Vous ne connaissez pas encore l'amour. Vous ne savez pas que, quand on aime, on aime! Il n'y a plus alors ni lâcheté ni insulte. Quand on aime, on aime, c'est moi qui vous le dis!

Le train siffla dans la gare d'Arsiero. Massimo partit en cou-

rant. Donna Fedele, qui savait que toujours, pour les manœuvres, le train sifflait plusieurs minutes avant de démarrer, se leva péniblement, se dirigea vers la gare, y rejoignit Massimo sur le quai, lui dit avec douceur :

— Ne partez pas. Elle vous aime. Elle m'en a presque fait l'aveu.

« Elle vous aime. » Ces mots le traversèrent comme une flèche de glace et de flamme. Il ne put faire un mouvement ni parler. Donna Fedele crut qu'il resterait. Mais, soudain, il s'écarta d'elle et sauta dans un wagon, sans savoir ce qu'il faisait. Elle s'approcha du wagon, eut encore le temps de lui dire quelques mots, de lui demander s'il passerait le mois de juillet à Milan, et à quelle adresse elle devrait lui écrire. Il répondit qu'il serait obligé de quitter Milan tout de suite, qu'il se rendrait sur le lac de Lugano, pour s'y acquitter d'une mission pieuse et chère. Au même instant, la machine siffla. Donna Fedele se pencha vers la portière, lui chuchota de nouveau :

— Elle vous aime!

Et le train se mit en marche. Massimo, pris de vertige, ferma les yeux. Mais, les yeux clos, il vit mentalement Lelia qui lui offrait ses lèvres ; et, pour ne plus la voir, il se hâta de rouvrir les yeux, de regarder la verdure fuyante. Puis il referma les yeux, pour la voir encore. Et ce qu'il vit, cette fois, ce fut l'ovale blond de la tête qui s'inclinait sur la poitrine, comme pour dissimuler le visage, ce furent les deux petites mains blanches qui se levaient lentement, se posaient lentement sur ses propres épaules. Alors il rouvrit les yeux, et il lui sembla que les mains se retiraient; mais, au lieu de revoir la verdure, il continua de voir l'ovale blond. Lorsque le train entra dans le tunnel de Mea, il crut sentir que les deux bras se nouaient autour de son cou, que le doux visage s'approchait de son visage, que les lèvres le couvraient de baisers et de larmes, en lui répétant : « Je t'aime! je t'aime! je t'aime! »

Hors du tunnel, il revint à lui, se mit à la portière, rafraîchit son front dans le vent de la course. Ensuite il réfléchit. Donna Fedele lui avait dit d'abord : « Lelia m'en a *presque* fait l'aveu. » Par conséquent, c'était Donna Fedele qui voulait arranger les choses. Et lui, il n'était qu'un sot!

Il dut attendre deux heures à Vicence. Comme il n'y connaissait personne, il entra au café de la station, prit le *Corriere*

della Sera, lut la feuille jusqu'aux annonces; et, parmi les annonces, il trouva celle que voici :

« Un concours sera ouvert pendant toute la durée du mois d'août pour une place de médecin-chirurgien communal du canton de Valsolda. Traitement : 3500 francs. Adresser les demandes et les pièces justificatives au maire de Drano, province de Côme. »

Une demi-heure plus tard, lorsqu'on cria : « Les voyageurs pour Vérone, Brescia, Mantoue, en voiture! » il tenait encore à la main le numéro du journal; et, lorsqu'il se fut installé dans le coin d'un compartiment, il s'absorba en de longues méditations.

II

Par le fait, Lelia n'avait pas dit à Donna Fedele qu'elle aimait Massimo. Elle lui avait seulement offert de quitter le cottage, si sa présence, étant donné que M. Alberti était fort irrité contre elle, devait être un obstacle à la visite désirée par Donna Fedele. Mais la voix, l'accent, la physionomie, avaient dit plus que les paroles. Si le jeune homme avait cédé, s'il était resté, peut-être que...

Malheureusement, le jeune homme était parti, et, dans le cœur de Donna Fedele, les espérances baissaient, tandis que les inquiétudes montaient. Elle avait le pressentiment d'un malheur. Ce n'était pas que la jeune fille lui eût tenu des propos alarmans. Mais, autrefois, celle-ci avait souvent répété à Teresina que, si elle se voyait dans l'obligation de vivre avec son père, elle se tuerait; et, comme Teresina, sincèrement religieuse, lui reprochait ce langage, elle avait répondu qu'elle ne pourrait vivre avec son père sans le haïr mortellement, c'est-à-dire sans perdre le sens moral; de sorte que, si elle se tuait, ce serait, non par mépris de la loi divine, mais au contraire pour obéir à cette loi qui, sans permettre le suicide en général, avait certainement le pouvoir de le commander. La pauvre Teresina, très effrayée, crut la jeune fille folle; mais Donna Fedele en jugea autrement. Elle estima qu'à vrai dire cette fille était étrange, mais qu'elle était surtout victime d'une fausse idée de la religion, fausse idée qui résultait en partie de l'ignorance, en partie d'anomalies innées de l'intelligence, en partie d'une instruction

mauvaise et de détestables exemples. Elle espérait que les discours tenus à la femme de chambre n'avaient rien de sérieux; mais pourtant elle s'inquiétait des longs et sombres silences où la jeune fille s'enfermait trop volontiers.

Lorsque Donna Fedele rentra au cottage, elle apprit du concierge que Lelia était sortie en annonçant qu'elle allait à la Montanina chercher quelque chose et qu'elle reviendrait à six heures.

En effet, à six heures, elle revint en compagnie de Teresina, salua rapidement Donna Fedele, ne l'interrogea ni sur M. Alberti, ni sur la visite faite au cimetière, et alla s'enfermer dans sa chambre. Alors Teresina prit à part Donna Fedele, lui dit que, si elle était venue au cottage, c'était, non seulement pour accompagner sa jeune maîtresse, mais aussi pour avoir un entretien avec l'amie de Lelia.

— Je ne m'attendais pas, expliqua la femme de chambre, à voir Mademoiselle. J'étais au lavoir, derrière la cuisine. En passant, elle me fait un aimable salut, me dit qu'elle vient chercher les photographies de feu M. Andrea. Il n'y avait alors personne à la maison : M. de Camin était parti dès le matin avec le fermier; la cuisinière était aux provisions, et le domestique jouissait de son heure de liberté. Je lui offre d'aller avec elle; mais elle refuse. Puis, comme elle tardait beaucoup à revenir, je vais voir. Je la trouve en train de descendre l'escalier. Aussitôt qu'elle m'aperçoit, elle rougit, fait un geste d'impatience, me dit qu'elle va dans la chambre de ce pauvre M. Marcello, où je croyais qu'elle était allée tout d'abord. Elle y demeure quelques minutes, en sort avec les photographies, se jette sur un fauteuil du salon, sans rien dire. Ne sachant que faire, je me dispose à m'en aller; mais elle me rappelle pour me dire : « Savez-vous si M. Alberti a eu la permission d'emporter la photographie qui était dans sa chambre? » Me voilà stupéfaite. « Non, » dis-je. A cette réponse, elle fronce le sourcil, et je l'entends qui marmotte : « Quelle honte! quelle honte! » Je me hâte d'ajouter : « Excusez-moi, mademoiselle. La photographie est ici. C'est moi qui l'ai rangée dans le tiroir du bureau. J'avais oublié de vous en avertir. » Et je cours prendre la photographie, que je lui apporte. Puis, — que voulez-vous? j'ai su bien des choses! — je me permets de lui dire un mot en faveur de M. Alberti. Mais elle se met en rage. « Que viens-tu

me chanter là? Ne te rappelles-tu pas ce que tu m'as dit l'autre jour de ton M. Alberti? »

Ensuite Teresina, confuse et navrée, rapporta encore à Donna Fedele les propos qu'elle-même avait tenus sur les prétendues amours milanaises du jeune homme, et lui fit part aussi de ses dernières découvertes. Le jour des obsèques, la belle-sœur de l'archiprêtre, parlant d'Alberti avec Angela, la couturière, lui avait conté que ce jeune homme, ami du curé de Lago et de M. Marcello, était un être diabolique, un ennemi mortel de l'Église; que le mérite de l'avoir fait déguerpir revenait à Dom Tita; que le chapelain avait reçu d'un ecclésiastique milanais, en relations avec une dame qui s'intéressait beaucoup à Mlle Lelia, une lettre où l'ecclésiastique disait que la dame était en grand souci à cause de la présence de ce jeune homme pervers, soupçonné d'avoir commerce avec une femme mariée; que Dom Tita avait trouvé le moyen de faire connaître à la Montanina ce commerce criminel; qu'alors le jeune homme, qui était venu avec l'intention de faire un riche mariage, se voyant découvert et confondu, avait pris le train; qu'enfin l'archiprêtre avait en vue, pour Mademoiselle, un comte de Vicence, qui paraissait fait tout exprès pour elle, mais que cela, c'était un secret.

— A mon tour, j'ai tout redit à Mademoiselle, continua Teresina, parce que j'avais compris que l'on avait ourdi un complot contre M. Alberti; et, comme il me semblait que j'y avais moi-même eu part, j'en éprouvais du remords.

— Et après? demanda Donna Fedele, palpitante.

— Je vais vous dire, fit Teresina en soupirant. D'abord, je la vois qui s'assombrit, s'assombrit; mais, pour ce qui est de parler, elle ne souffle mot. Puis, tout à coup, elle me presse de questions, me fait répéter cent fois ce que m'a dit Angela. Finalement elle se lève, monte l'escalier quatre à quatre, tourne à gauche, entre dans sa chambre. J'attends quelques minutes, je monte aussi, j'avance jusqu'à sa porte, je lui demande : « Mademoiselle a-t-elle besoin de quelque chose? » Mais je l'entends qui ferme la porte à clef, d'un mouvement rageur, sans répondre. J'attends encore un peu, et, à travers la porte, je perçois comme un cri, comme un hurlement étouffé, où s'entremêlent des exclamations qui ne sont ni des gémissemens ni des pleurs ni des rires. J'avais déjà entendu Mademoiselle crier ainsi, après avoir reçu certaines lettres de son

père. D'ailleurs elle ne tarde pas à s'apaiser; et moi, pour qu'en sortant de sa chambre elle ne me retrouve pas là, je descends et je vais l'attendre au salon.

« Quelques instans après, je la vois descendre aussi. Elle était blanche comme la blanche mort, mais calme. Elle me dit qu'elle s'en va. Je lui demande la permission de l'accompagner au cottage, et nous partons ensemble. Un peu avant d'arriver au pont du Posina, voyez ce hasard! j'aperçois l'archiprêtre qui arrive de notre côté. Lorsqu'il est à deux pas de nous, il sourit, dit : « Votre serviteur! » et envoie un de ses grands coups de chapeau. Ah! Jésus Maria! si vous aviez vu Mademoiselle! Elle se raidit comme un militaire qui salue avec l'épée; mais elle ne salue pas, elle! Elle toise l'archiprêtre avec des yeux froids comme glace, et elle passe. Nous n'avons plus échangé une seule parole jusqu'au cottage.

Donna Fedele, sans faire aucun commentaire sur ces incidens, remercia Teresina de l'intérêt qu'elle portait à sa jeune maîtresse; puis elle s'informa de M. de Camin.

— Mon Dieu! s'écria Teresina, dès qu'elle entendit prononcer ce nom. Moi qui allais oublier!

La femme de chambre avait un poids sur le cœur à cause de ce vilain homme. Au moment de partir avec le fermier, celui-ci l'avait prise à part et avec un petit ricanement moitié stupide et moitié malicieux, lui avait demandé où étaient les bijoux de la défunte M[me] Trento. Elle avait répondu qu'elle l'ignorait. Figurez-vous un peu! Dans ces mains-là! Mais elle savait très bien, au contraire, qu'il y avait beaucoup de bagues et de bracelets, un fil de perles et de saphirs, une fleur de diamans. Comme M. Marcello n'avait pas de coffre-fort, il gardait ces bijoux dans un tiroir secret du bureau de sa chambre à coucher.

— Et devinez-vous pourquoi il m'a demandé cela? poursuivit Teresina. Je jurerais bien qu'il a déjà mis la main dessus. Pendant un jour entier, il n'a fait qu'examiner des papiers dans le cabinet, et il a dû y trouver quelque note, quelque indication. Le fait est que, cette nuit, je l'ai entendu entrer dans la chambre du pauvre Monsieur, et il n'en est ressorti que longtemps après. Oui, oui, je jurerais bien que, maintenant, les bijoux de la défunte sont en voyage. Et il me les demande, à moi! Vous comprenez bien l'idée que j'ai eue. Cet homme est capable d'inventer les pires accusations...

Donna Fedele rassura de son mieux la femme de chambre. Quand Teresina fut partie, elle alla s'accouder à la fenêtre et elle se mit à réfléchir. Ses réflexions la confirmèrent dans une pensée qui déjà lui était venue la veille : il fallait obtenir du père de Lelia la permission d'emmener la jeune fille en Piémont, et soustraire celle-ci, au moins pour quelque temps, à l'angoissante appréhension de vivre près de cet homme. Par ce moyen, Lelia aurait le temps de respirer un peu. Et, plus tard, il pouvait survenir tant de choses !

III

Le soir, quand Lelia descendit pour le dîner, qui était servi sous la véranda, elle avait l'air si calme que Donna Fedele ne craignit pas de lui raconter la visite de Massimo et de lui faire part des nouvelles relatives à Dom Aurelio. A propos de Dom Aurelio, Donna Fedele s'ouvrit sur ses propres besoins spirituels, dit combien lui manquait la parole sage et douce de ce prêtre.

— Car je suis mauvaise, tu sais, ajouta-t-elle. Il faudrait que je fusse plus douce, plus charitable envers les ecclésiastiques qui ne lui ressemblent pas.

Lelia laissa tomber ce sujet de conservation ; mais elle parla du petit cimetière, annonça qu'elle projetait d'y aller le lendemain matin avec Donna Fedele, et qu'elles y porteraient des roses, une quantité de roses. Donna Fedele en prit occasion de dire qu'elle n'était pas contente des roses de son jardin. Presque tous les rosiers y étaient défleuris. Ce n'était plus le cottage des Roses, c'était le cottage des Épines. Elle se proposait d'y planter une forêt de rosiers, de telle sorte que l'habitation s'élèverait au milieu d'une immense corbeille de roses, serait tapissée de roses jusqu'à la toiture.

— Nous partirons un de ces jours pour Milan, conclut-elle. Nous irons chez tous les horticulteurs et nous les dévaliserons. Veux-tu ?

Lelia parut contente de ce projet de voyage, dit que son père lui accorderait sûrement la permission. Donna Fedele s'étonna de cette grande douceur.

— J'aurais besoin aussi, continua-t-elle, d'aller en Piémont pour mes affaires. Veux-tu que nous demandions à ton père de

t'y laisser venir avec moi pendant trois ou quatre semaines?

Lelia consentit tout de suite. Puis, quand la servante, après avoir fini son service, se fut retirée, elle se mit à jouer machinalement avec une petite cuiller, et, souriant d'un sourire livide :

— Maintenant que tout est fini, demanda-t-elle, puis-je savoir si, réellement, on n'avait pas combiné d'avance la venue de ce Monsieur à la Montanina?

— Maintenant que tout est fini, riposta Donna Fedele sèchement, je t'assure que je ne mens jamais et que rien du tout n'était combiné d'avance. Quand M. Alberti est venu, il pensait à t'épouser comme je pense à épouser Carnesecca !

Lelia se mit à rire d'un rire forcé.

— Comment se fait-il que vous songiez maintenant à Carnesecca? reprit-elle.

— Parce que je le vois ! Il entre par la petite grille que, comme d'habitude, monsieur mon concierge a oublié de fermer.

Lelia tourna la tête et aperçut en effet Carnesecca qui, plus jaune et plus décharné que jamais, s'avançait à pas lents vers la véranda. Il s'arrêta au bas du perron, le chapeau à la main. Donna Fedele l'invita à monter, lui dit de s'asseoir, lui fit apporter le café ; puis elle lui demanda par quel hasard il était revenu dans ce pays où il avait reçu naguère un si fâcheux accueil. Il répondit qu'il s'en allait à Laghi, et qu'il était prêt à y subir de nouveau le martyre de la lapidation, comme il l'avait déjà subi à Posina.

— En cette saison, remarqua Donna Fedele, sans rire, ce seront plutôt des pommes de terre.

Et elle l'interrogea sur ses intentions. Voulait-il aller à Laghi le soir même? Il répondit négativement : il était fatigué, il arrivait de Vicence et il avait marché pendant sept heures ; il s'était souvenu d'un certain hangar, et il espérait que... Donna Fedele coupa court à cet espoir : elle lui avait volontiers donné l'hospitalité, lorsqu'il avait les os rompus ; mais elle n'entendait pas la lui donner encore au moment où il s'apprêtait à se les faire rompre une seconde fois. Alors il dit vaguement qu'il tâcherait de trouver un gîte ailleurs, souhaita le bonsoir et se retira sans dire où il irait coucher.

Il était nuit close. Donna Fedele, qui n'avait pas fait allumer les lampes, demanda à Lelia de lui jouer quelque chose.

— Comme cela, dans l'obscurité ?

— Oui, dans l'obscurité !

Le vieux piano du cottage dormait depuis de longs mois. Donna Fedele qui, dans sa jeunesse, avait été assez bonne pianiste, négligeait depuis longtemps la musique, ne jouait plus que de temps à autre, pour amuser des enfans.

Lelia joua une composition de ce pauvre M. Marcello, la seule qu'il eût écrite : une barcarolle qui datait de trente ans. Lorsque le morceau fut terminé, elle attendit en silence une parole de son amie, la demande d'un autre morceau. Mais Donna Fedele resta muette.

— Vous connaissez cette musique? demanda enfin Lelia.

— Oh ! oui!

Le mélancolique « oh ! oui ! », prononcé tout bas, fit entendre à la jeune fille bien des choses qu'elle avait déjà pensées confusément. Elle quitta le piano, gagna le coin d'où la voix était venue, se pencha sur Donna Fedele, lui chercha les mains et les baisa l'une après l'autre, sans articuler un mot. Donna Fedele se prêta doucement à ces baisers qui disaient : « Je suis femme et je t'ai comprise. »

— Tu ne joues plus ? murmura Donna Fedele.

Elle avait été heureuse des baisers ; mais elle aurait eu horreur d'une parole. Lelia ne répondit pas, continua de lui tenir les mains, de les étreindre. Au bout de quelques instans, Donna Fedele reprit :

— Veux-tu que nous allions nous coucher ?

— Vous, oui, répondit Lelia ; vous avez besoin de repos. Moi, si vous le permettez, je resterai pour faire encore un peu de musique.

— Bon courage ! lui dit Donna Fedele qui se leva, embrassa la jeune fille, sonna la femme de chambre et partit.

Lelia, demeurée seule, se tint debout et immobile tant que le bruit des pas résonna dans l'escalier. Puis elle se remit au piano et joua n'importe quoi, jusqu'au moment où la femme de chambre reparut pour fermer la lourde porte à deux battans qui donnait accès dans la véranda. Mais la jeune fille la pria de laisser cette porte ouverte : elle voulait sortir quelques minutes, prendre le frais dans le jardin ; elle fermerait elle-même.

— Mais il pleut, mademoiselle, objecta la femme de chambre.

Au lieu de répondre, Lelia commença un morceau, de sorte

que la femme de chambre, après avoir attendu un moment, crut bien faire en laissant la porte ouverte et en se retirant. Lelia cessa de jouer, prêta l'oreille, entendit cette fille monter l'escalier, parcourir le corridor du premier étage. Alors elle quitta le piano, s'assura que la fille avait effectivement laissé la porte ouverte, s'arrêta un moment sur le seuil, pour regarder la nuit. Il pleuvait fort, et tout était noir. Elle revint au piano et se couvrit le visage avec ses mains, comme pour chercher dans sa mémoire, pour réfléchir au morceau qu'elle devrait jouer. Ses mains s'abaissèrent sur les touches, plaquèrent un accord, devinrent inertes. De nouveau elle se leva, alla regarder dans les ténèbres, s'y attarda longtemps, rapprocha les battans l'un de l'autre, poussa bruyamment les verrous. Mais, après les avoir fermés, elle les rouvrit sans bruit. Enfin elle éteignit la lumière, monta dans sa chambre.

L'unique fenêtre de cette chambre regardait sur la plaine d'Arsiero, du côté de la Priaforà et de la Montanina. La fenêtre était ouverte. Là-bas, en face, entre la Priaforà et la plaine, le Posina courait, invisible. Lelia écouta. On n'entendait pas la voix du torrent. Elle eut la vision du pont qui le traverse, des eaux qui résonnent au bas, sur la grève blanchâtre, du courant rapide et profond qui côtoie l'un des bords et qui, ombragé par les acacias, fait bientôt un détour et continue vers le Nord sa course silencieuse. Une rafale de vent lui jeta la pluie au visage, et elle referma brusquement la fenêtre; puis elle sourit d'elle-même, parce qu'elle avait eu peur de quelques gouttes d'eau. Elle regarda sa montre. Il était dix heures et demie. Deux heures encore à attendre que le moment fût venu d'aller se jeter du haut pont dans le gouffre silencieux et rapide.

Elle s'assit à son bureau, persuadée qu'il était convenable d'écrire quelque chose. Elle écrivit :

« Chère amie,

« Je vais mourir. Je ne sais pas pourquoi. Mais je ne sais pas davantage pourquoi je devrais vivre. »

Et ensuite? Demander pardon? Mais à quel propos? Et si ce n'était pas pour demander pardon, à quoi bon écrire? Pour dire adieu? L'adieu était dans ses derniers baisers, Donna Fedele le comprendrait bien. D'ailleurs, la désespérée ne trouvait pas les

mots qu'il aurait fallu. Tout son être intérieur n'était que volonté froide, tendue vers l'action. Elle déchira ce qu'elle avait écrit, quitta son bureau, changea de vêtemens. La robe de grand deuil qu'elle avait sur elle, ce soir-là, c'était Donna Fedele qui la lui avait prêtée. Elle mit le costume gris qu'elle portait, lorsqu'elle était venue au cottage. Ensuite elle prit la bourse en mailles d'argent, cadeau d'Andrea, où elle conservait quelques menus souvenirs de lui. Parmi les mailles était insérée une petite plaque sur laquelle se lisait le nom gravé de *Leila*. Ses regards tombèrent sur la plaque, sur ce nom qui lui rappelait une querelle. Deux ou trois fois elle déposa la bourse, la reprit, ne sachant si elle devait la laisser ou l'emporter avec elle. Finalement, une impulsion intérieure la détourna de l'emporter. Au même instant, toute la glace de son cœur se fondit en une soudaine tempête de désir. Elle rouvrit la fenêtre, donna libre essor à ce désir, jeta son âme vers *lui*, en quelque endroit qu'*il* pût être :

— Je t'aime, je t'aime ! Je me donne ! Prends-moi ! Prends-moi tout entière, avant que je n'aille à la mort ! Embrasse-moi ! Couvre-moi de baisers ! Fais-moi mal à force de baisers !

Et elle tendit les bras, se tordit dans un spasme. Puis, se maîtrisant, elle colla son bras sur sa bouche, mordit sa chair, y laissa ses dents imprimées jusqu'à ce que se fussent apaisés les battemens tumultueux de son cœur.

Onze heures sonnèrent à l'horloge d'Arsiero. Elle retira de la bourse d'argent une photographie d'Andrea, écrivit au-dessous :

Le 4 juillet.
Je viens.

Et elle plaça la photographie sur le bureau, près de l'écritoire, bien en vue. Après quoi, par une impulsion contraire à la précédente, elle résolut d'emporter la bourse. Elle lava soigneusement, avec du savon, une petite tache d'encre qu'elle s'était faite au doigt. Puis, de nouveau elle regarda sa montre. Il n'était que onze heures et quart. Mais, par cette nuit pluvieuse et ténébreuse, personne, bien certainement, n'était dehors, aux alentours de la villa, et elle n'avait à craindre aucune rencontre.

Pour ne pas faire de bruit en descendant l'escalier, elle mit ses caoutchoucs. Elle éteignit la lumière, sortit de sa chambre.

Doucement, doucement, en marchant sur la pointe des pieds, pour ne pas faire craquer le plancher de bois, elle traversa une salle vide. Dans l'escalier, elle se sentit plus tranquille. Tandis qu'elle descendait, il lui sembla qu'elle voyait devant elle le courant profond, les acacias qui le surplombaient de leur verdure claire; et elle se souvint de plusieurs gros pieux qu'elle y avait remarqués. Les pieux étaient-ils plantés dans le courant même ou sur le bord? Elle ne se rappelait pas. Si elle tombait sur un de ces pieux, en se précipitant du pont, son corps s'y briserait. Elle ne voulait pas mourir ainsi. Donc il fallait sauter loin, le plus loin possible. Cette idée lui donna un frisson. Lorsqu'elle traversa le petit salon pour gagner la véranda, elle dut se guider dans les ténèbres sur le tic tac de la pendule.

Après avoir écarté avec précaution les battans de la grosse porte, elle se glissa dehors, fit deux ou trois pas; et soudain elle se jeta brusquement à gauche, renversant des chaises. Une forme humaine venait de se dresser devant elle. Sans pousser un cri, elle bondit sur les degrés du perron, disparut dans le jardin.

Cependant Donna Fedele, qui, la nuit, gardait toujours ses fenêtres ouvertes, avait entendu le bruit des chaises renversées. Elle demanda aussitôt :

— Qui est là?

La voix de Carnesecca répondit :

— C'est une femme! Une femme qui se sauve!

— Quelle femme? Où est-elle?

— Je ne sais pas. Elle a pris la fuite.

— Courez vite après! Cette femme est somnambule!

Et Carnesecca s'élança dans l'ombre vers la petite grille. Silence angoissant. Puis un cri. Déjà Donna Fedele, qui avait deviné tout de suite la vérité terrible, descendait les marches du perron, enveloppée dans un peignoir. La voix de Carnesecca répétait sur un ton caressant :

— Réveillez-vous donc! Réveillez-vous donc!

Ah! Lelia était sauvée!

Le cri avait été poussé par la jeune fille, lorsque sur le gazon, près de la grille, elle s'était senti saisir par une main, et alors elle était tombée comme morte.

— Quelle chance, madame! dit Carnesecca à Donna Fedele, en rapportant, avec l'aide de la femme de chambre et de la cuisinière, Lelia évanouie. Quelle chance, que je n'aie pu

trouver d'abri nulle part et que je me sois permis de venir coucher sur votre terrasse ! Autrement, la pauvre créature risquait d'aller à sa perte.

— Oui, oui, c'est une vraie chance ! répéta Donna Fedele, toute tremblante.

— Jésus Seigneur ! Jésus Seigneur ! marmottaient la femme de chambre et la cuisinière.

VII

SAINTES ALLIANCES

I

Trois jours plus tard, un vendredi, le banquier Girolamo Camin, le docteur Francesco Molesin et Carolina Gorlago, gouvernante du susdit Camin, arrivés ensemble à Arsiero par le premier train, s'installèrent tant bien que mal, eux, leurs sacs de voyage et leurs parapluies, dans une des petites voitures qui se trouvent toujours à cette station pour transporter les voyageurs au bourg d'Arsiero, à Tonezza, à Lavarone. Lorsqu'il fallut prendre les places, le docteur Molesin fit d'abord quelques cérémonies avec la gouvernante ; mais ensuite, encouragé par Momi, Checco monta dans l'intérieur ; et Carolina, robuste femme de trente-cinq ans, à la face vulgaire et à la voix rude, se hissa de mauvaise grâce près du cocher, lequel fouetta son cheval et prit le chemin de la Montanina.

Le banquier Camin, qui se faisait appeler de Camin en l'honneur de la célèbre famille à laquelle ce nom appartient, était laid d'une laideur particulière, qui résidait moins dans les traits qu'elle ne suintait par les boursouflures, par les chassies, par les fausses colorations de la face jaunâtre, des yeux rouges, du collier de barbe, à moitié teint et à moitié déteint, où se mêlaient le gris, le roux et le violacé. Il était coiffé d'un chapeau de paille, portait un longue houppelande couleur olive,

vieille d'un siècle, et avait sur les épaules un cache-nez de soie rouge et jaune, prêt à protéger le cou padouan contre les souffles redoutés des hyperboréennes montagnes du Val d'Astico.

Le docteur Molesin, sur le conseil de Momi, s'était calfeutré, lui aussi, dans un pardessus marron, avait lui aussi, autour du cou, un lourd cache-nez blanc et noir. Du reste, le docteur ne ressemblait en rien à son compagnon. Plus âgé, il paraissait plus sain. Les petits yeux chassieux du sieur Momi avaient une fixité dépourvue de toute expression. Ceux du sieur Checco, grands et bruns, exprimaient, sous le bienséant chapeau de feutre, une certaine gravité mélancolique. Ils étaient mélancoliques même quand ils souriaient. Molesin ne portait que les moustaches, de courtes moustaches moitié blondes et moitié grises, sous des narines broussailleuses.

Quant à Carolina Gorlago, qui paraissait immense à côté du cocher, un gamin, elle était vêtue d'un modeste petit chapeau noir, d'un mantelet noir, d'un boa pelé, d'une jupe gris cendre. Cette femme était de Cantù. Un contremaître de Côme l'avait connue servante d'auberge, l'avait épousée, puis l'avait emmenée à Padoue. Là elle s'était séparée de son mari, était entrée chez Camin qui, de cuisinière, l'avait bientôt promue à la dignité de gouvernante. Et le fait est qu'elle gouvernait au moins autant qu'elle servait.

Momi Camin, lorsqu'il était jeune, s'était enrôlé dans le parti clérical. Par la suite, ayant failli aller en prison pour certains tripotages, il avait été exclu de ce parti. Après un rapide passage dans le radicalisme anticlérical, où il n'y avait pas alors grand'chose à ronger, il s'était mis au service des modérés en qualité d'agent électoral, et cette fonction lui avait permis de se faire tout à la fois apprécier et mépriser d'eux. Les nécessités politiques d'une alliance entre modérés et cléricaux l'avaient mis de nouveau en rapport avec ses anciens amis, dont quelques-uns, bonnes gens, s'imaginaient qu'il avait été calomnié et continuaient à lui accorder une estime que personne, à Padoue, ne lui accordait plus. Camin aspirait maintenant à regagner les bonnes grâces du parti clérical. Carolina était un obstacle à ce dessein, encore que les bonnes gens s'obstinassent à croire que, en la gardant chez lui, il ne péchait que par imprudence. Mais les chefs du parti étaient moins nigauds.

— C'est ça, la Montanina? demanda Molesin en levant les

yeux vers le sommet de la pente verte dont la voiture longeait le pied.

Et, après avoir considéré le grand chapeau pointu de la villa, les petits chapeaux pointus de la cuisine, de l'écurie, de la chapelle, épars à l'entour, il se souvint de ces cabanes aux toits de chaume que les habitans de la plaine appellent *casoni*, et il énonça ce jugement mémorable :

— Un *casone* qui a de la famille.

Sur quoi le sieur Momi rit de son rire particulier, la bouche grande ouverte.

La finesse du docteur Molesin se lisait sur son visage. Celle du sieur Momi était beaucoup plus secrète, se dissimulait complètement sous un masque de sottise. Momi avait l'air d'un imbécile timide, qui n'aurait su que faire écho, par des ricaneries, aux spirituelles paroles de ses interlocuteurs.

Teresina et Giovanni reçurent les arrivans à la porte du Sud. Giovanni, en apercevant ce chargement de pardessus et de cache-nez bizarres, faillit pouffer de rire. Teresina, au contraire, prit une mine funèbre. Elle conduisit la gouvernante du nouveau maître au second étage, dans la chambre qui lui était destinée. Carolina, mal satisfaite de cette chambre, qui était haute et spacieuse, mais éclairée par un œil-de-bœuf, ne se gêna pas pour prendre possession d'une autre chambre située sur la façade de la villa. Cette chambre, en raison de certains ornemens décoratifs, était appelée la chambre des hirondelles. Bien des années auparavant, le pauvre M. Marcello, dont le fils n'était alors qu'un garçonnet, avait dit à Teresina : « La chambre des hirondelles sera pour les enfans d'Andrea. » Ce mot, l'excellente femme ne l'avait pas oublié ; de sorte que, quand Carolina Gorlago, avec son allure de matrone à peine retirée de louches affaires, y entra en maîtresse, la fidèle servante sentit les larmes monter à ses yeux et se sauva dans la lingerie, pour les cacher.

Quant au sieur Momi, il avait choisi pour lui-même la pièce du coin, au premier étage, du côté de la cuisine. La vue n'y était pas merveilleuse ; mais cette pièce lui convenait, parce qu'elle était bonne pour surveiller les domestiques, pour les épier, pour se mettre aux écoutes. Dès qu'il s'y fut installé, il appela Teresina, lui demanda si le café au lait était prêt, tant pour lui-même que pour la gouvernante, et quelle chambre occupait

la Gorlago. Lorsqu'il eut appris que celle-ci n'avait pas été contente de celle qu'on avait préparée pour elle, son masque barbu de vieille figure de cire ne se plissa pas d'une ride, ses yeux chassieux n'exprimèrent aucun sentiment quelconque; mais, par vieille habitude de flatter toujours, au début d'une conversation, la personne qui lui parlait, sa bouche prononça, d'une voix d'automate :

— Elle a tort, tort, tort.

Puis il s'informa de Lelia. La femme de chambre avait justement pour lui une lettre de Donna Fedele. Elle remit cette lettre et elle se retira, en disant qu'elle allait servir le café au lait dans la salle à manger. Mais, à peine sortie, elle reparut, hésitante. La gouvernante prendrait-elle le café au lait dans la salle à manger? Cette fois, le masque barbu et les yeux chassieux eurent un léger sourire.

— Non, non, non! Avec vous, avec vous, avec vous!

Le docteur Molesin portait un intérêt spécial aux affaires de son ami Momi, et Momi était plein d'égards pour son ami Checco. Voici pourquoi. Momi avait trouvé le moyen de faire perdre de l'argent à beaucoup de personnes par ses tripotages et, en même temps, de se plonger lui-même jusqu'au cou dans les dettes. Un beau jour, il avait déclaré à ses créanciers qu'il n'était pas en état de les rembourser, et il leur avait offert vingt pour cent. Les créanciers, après s'être réunis et consultés, s'étaient adressés à Molesin pour la défense de leurs intérêts. En effet, plusieurs des pauvres dupes ruinées par Camin étaient des prêtres, et, dans le monde ecclésiastique, les capacités procédurières et financières du docteur jouissaient d'un grand crédit. A vrai dire, Molesin ne possédait pas ce titre de docteur; mais, comme il avait étudié le droit pendant deux ans et beaucoup fréquenté les prétoires, on avait pris l'habitude de le nommer ainsi, sans qu'il protestât le moins du monde. Molesin avait accepté le mandat, à la condition de prélever à son profit trente pour cent sur ce qu'il réussirait à tirer de Momi en plus de la somme offerte. Or Momi, invité à traiter avec lui, ne connut rien de cet arrangement et crut pouvoir gagner son adversaire par la promesse d'un bon pot-de-vin, au cas où le dividende offert serait accepté. Mais Molesin, convaincu que son ami dissimulait de l'argent, et fondant au surplus de grandes espérances sur les biens dont hériterait Lelia, laquelle

sans aucun doute, lorsqu'elle posséderait la fortune des Trento, voudrait sauver l'honneur de son nom, affecta d'être scrupuleux. D'ailleurs il le fut mollement, parce que l'idée lui souriait de conduire si bien cette négociation qu'il arrivât à prendre des deux côtés, à gober les deux morceaux de sucre. Et le sieur Momi, de son côté, ne douta pas une seconde que ces honnêtes scrupules fussent à vendre pour un prix débattu. Ce prix, il se réserva de le débattre selon la tournure que l'affaire prendrait; et, en attendant, il se contenta de soutirer de l'argent à sa fille par des pleurnicheries, non sans cacher autant qu'il pouvait la bonne cuisine et la bonne cave par le moyen desquelles il tâchait d'adoucir ses mésaventures conjugales et celles de la Carolina, mésaventures associées aux fins d'un mutuel réconfort.

A la nouvelle de l'héritage échu à Lelia encore mineure, Molesin, jubilant, affila ses griffes. L'heure était venue de surveiller Momi, un « macaque » qui viserait sûrement à absorber le plus possible et à donner le moins possible. L'heure était venue de surveiller aussi la fille. Déjà le docteur s'était occupé d'elle, mais de loin. Contemporain, condisciple et ami de l'archiprêtre de Velo, il entretenait avec celui-ci une correspondance assez active, sous prétexte d'avoir des nouvelles de Mlle de Camin pour les communiquer au sieur Momi, à qui étaient interdites les relations avec la Montanina. L'archiprêtre croyait sincèrement que les curiosités de son vieil ami Checco n'avaient pas d'autre objet, et il lui écrivait volontiers. Ce fut par une lettre de Dom Tita que Molesin apprit l'arrivée du jeune homme entaché de modernisme. Molesin se soucia peu du modernisme, mais s'effraya beaucoup du jeune homme. Un mariage de Lelia aurait envoyé au diable ses plus chères espérances. Il trouva donc moyen d'instruire de la chose Mme de Camin, qui faisait dire quantité de messes à Sant'Antonio et qui envoyait de l'argent à des prêtres de Padoue pour des œuvres de piété et de bienfaisance. Le soir même où mourut M. Marcello, l'archiprêtre manda à Molesin que le fameux moderniste avait pris la fuite et que, probablement, certaines nouvelles peu édifiantes, venues de Milan, avaient amené cette heureuse solution. Alors le rusé docteur, sans trop de cérémonies, sollicita du père de l'héritière une invitation pour la Montanina; et l'invitation fut faite séance tenante, dans le style habituel de Momi :

— Certainement, certainement, vous savez, un plaisir, un vrai plaisir...

Il fut décidé qu'on partirait le lendemain matin. Cette nuit-là, l'honnête docteur dormit peu. Il savait qu'il allait jouer une partie sérieuse avec le « macaque, » adversaire très fort. Mais pourtant il s'estimait plus fort que lui : car il connaissait à l'autre une tare. Il définissait Momi, dans le style des maquignons, « une fine bête, mais faible des genoux. » Le docteur méprisait ceux qui aimaient trop les femmes, et, selon lui, c'était par là que péchaient les genoux du banquier. Sans ce défaut, Camin, grâce au don que le Seigneur lui avait octroyé de cette face de crétin, eût été sans égal.

— Ah ! s'il n'y avait pas les petites femmes ! Mais il y a les petites femmes...

Le fait de n'avoir pas encore vu Lelia et de n'avoir pas entendu son père s'informer d'elle, troubla un peu le docteur. Lorsque Giovanni le conduisit à la chambre qui lui était destinée, il demanda au domestique :

— Et la demoiselle ?

Giovanni répondit :

— Elle n'est pas là.

Molesin crut qu'elle était partie en promenade. Lorsqu'il descendit pour prendre le café au lait, il demanda de nouveau à Teresina, rencontrée sur l'escalier :

— Et la demoiselle ?

— Elle est partie, répondit Teresina.

— Vous dites qu'elle est partie ?

Teresina le dévisagea, frappée de son accent.

— Oui, monsieur. Elle est chez Mme Vayla de Brea.

Qui était, où habitait cette dame Vayla de Brea ? Molesin n'en avait pas la moindre idée. Il pensa :

« Et Momi, qui ne dit rien ! »

Molesin entra dans la salle à manger au moment où Carolina Gorlago en sortait par une autre porte, la mine sombre, tandis que Momi grognait :

— C'est compris, n'est-ce pas ? Et gentiment !

Son maître l'avait appelée pour lui dire qu'elle eût à quitter la chambre des hirondelles et à prendre celle qui lui avait été destinée par Teresina.

Le docteur flairait une mauvaise odeur de dissentimens entre

le père et la fille. Tout en prenant silencieusement son café au lait, l'idée lui vint que Lelia ne voulait pas se trouver en contact avec la Gorlago. Il résolut de savoir : il lui était nécessaire de savoir. Si le père et la fille vivaient comme chien et chat, étant donné que, dans quelques mois, la fille aurait la libre disposition de sa fortune, le sieur Momi tâcherait évidemment de mettre à profit ces quelques mois pour rafler tout ce qu'il pourrait, argent, titres, bijoux, eu un mot, tout ce qui est de nature à disparaître sans laisser de traces. Et ensuite, bonsoir! On se retrouverait au même point qu'auparavant, mais avec une espérance en moins.

— Dites un peu, mon cher Momi, fit-il en dégustant son café, quand sera-t-il possible de présenter ses respects à la petite?

Momi répondit qu'elle était malade.

— Oh! la pauvrette! la pauvrette! s'écria le docteur, attendri Nous l'avons sans doute incommodée?

Camin rassura son innocent ami. Lelia n'était pas à la maison. Elle était chez une vieille amie de M. Marcello. La jeune fille avait voulu s'y rendre aussitôt après le malheur. L'affection qu'elle portait à cette dame était une épine pour le banquier. Lelia, mauvaise tête, pleine de bizarreries, avait toujours été excitée contre son père, d'abord par sa mère, puis par les Trento. Maintenant, c'était cette dame, il l'aurait bien parié, qui jouait avec sa fille le même rôle fâcheux, et il venait justement de recevoir une lettre qui lui en fournissait presque la preuve. Sur ce, le sieur Momi tira de sa poche la lettre en question, qu'il présenta candidement à Molesin. Celui-ci la prit, bien convaincu que, si l'autre la lui faisait lire, elle était un atout entre les mains de son partenaire. Et voici ce qu'il lut :

Cottage des Roses, 6 juillet.

« Monsieur,

« J'ai le regret de vous faire savoir que, dans la nuit du 4 au 5 juillet, mademoiselle votre fille a été prise d'une forte fièvre. Le médecin dit que c'est un refroidissement. A présent la fièvre est tombée; mais la malade reste très abattue. Le médecin ordonne qu'on lui épargne toute émotion; et c'est pourquoi je

prends la liberté de vous avertir qu'en ce moment, votre visite risquerait de lui faire du mal.

« Je me permets d'ajouter que les secousses morales de la dernière semaine ont eu certainement une fâcheuse influence sur la santé de Lelia. D'accord avec le médecin, je suis persuadée qu'il lui serait très salutaire de passer au moins quelques jours dans un autre milieu. Il est probable que vos affaires ne vous laisseraient pas le loisir de vous éloigner d'ici en ce moment. Mais, comme j'ai besoin d'aller à Turin, je vous offre très volontiers d'emmener avec moi votre fille, qui me sera une compagne précieuse.

« En attendant de vous un mot de consentement, je vous prie, monsieur, d'agréer mes civilités.

« Fedele Vayla de Brea. »

Tandis que le docteur lisait encore, Camin se mit en devoir d'exhiber son sourire idiot et sa voix de tête :

— Eh ! eh !... Mais, mais... Irai-je tout de même?... Irai-je, ou n'irai-je pas?... Je suis son père... Puissance paternelle?... Non?... Eh bien?... Irai-je?...

Tantôt il semblait affirmer une résolution prise, tantôt il semblait solliciter conseil; et ces tons différens, ces bouts de phrases, ce sourire n'étaient qu'une cajolerie automatique faite au raminagrobis, lequel, après avoir rendu la lettre, demeura longuement à guetter des yeux la souris, sans mot dire, même quand la souris eut cessé de chicoter. Enfin, avec une légère secousse des épaules et du ventre, Molesin prononça cette parole profonde :

— Très bien.

Momi comprit la parole profonde, et, non moins laconiquement, il demanda :

— Pourquoi ?

— Très bien, vous dis-je, répéta l'autre, cette fois sur un ton d'encouragement.

Mais le sieur Momi insista pour obtenir un conseil plus explicite :

— Non, non... Dites... Irai-je?...

— Puisque je vous ai dit « très bien ! » répéta Molesin. Allez-y, n'y allez pas; de toute façon, c'est très bien...

Et il ajouta que, si son ami Momi se décidait à faire la visite, lui, de son côté, il irait voir l'archiprêtre.

Cette fois, ce fut le sieur Momi qui dit « très bien ; » mais il ne le dit pas de fort bon cœur. Il comprenait les méfiances de son hôte formidable au sujet de cette lettre, s'inquiétait des machinations que Molesin ourdirait avec l'archiprêtre pour tirer au clair le plan de la partie adverse, plan qui consistait précisément à faire croire que les relations du père avec la fille étaient froides, mais à conquérir en secret l'affection de celle-ci.

II

Vers onze heures, l'excellent Camin, après avoir eu dans son cabinet une brève conférence avec Teresina, annonça à l'excellent Molesin que, pour son compte, il s'en allait au cottage des Roses, et que, dans le cas où le docteur voudrait faire visite à l'archiprêtre, il l'invitait à partir en sa compagnie. Au carrefour où la traverse de la Montanina vient rejoindre la grande route, Momi montra au docteur le clocher de Velo qui, par delà une haute voûte de verdure, se dressait en plein soleil comme pour barrer le chemin, et, après avoir pris congé de ce fidèle Achate, il s'engagea dans une autre direction.

Lorsque Molesin passa devant l'église de Velo, il se signa dévotement. Le docteur croyait tout ce que l'Église croit; il le croyait en bloc, sans essayer de se faire une idée nette du détail, et il était pratiquant dans la mesure où l'Église exige qu'on le soit. Puisqu'il ne prenait l'argent d'autrui ni dans les poches ni dans les coffres-forts, puisque le mensonge, selon lui, était un élément essentiel de toutes les affaires et que les affaires ne sont pas défendues par l'Église, il n'avait jamais soupçonné qu'il pût y avoir entre ses pratiques religieuses et ses pratiques civiles une contradiction criante. Tout au contraire, plus il apportait d'ardeur aux unes, plus il mettait de ferveur aux autres; mieux il avait dupé et plumé son prochain, mieux il s'appliquait à duper aussi le bon Dieu par des *pater*, des *ave*, des *gloria*, des messes supplémentaires. Mais d'ailleurs il n'avait conscience de duper ni Dieu, ni le prochain; il ne se croyait pas un hypocrite; il tenait sérieusement à sa petite place dans le paradis. Inscrit au parti clérical, il y était mal vu à cause de sa réputation douteuse; mais il faisait semblant de ne pas s'en apercevoir. Il

se targuait avec une emphatique exagération de l'amitié de quelques ecclésiastiques, qui le connaissaient mal. Un de ces ecclésiastiques était précisément l'archiprêtre de Velo, son ancien condisciple.

A la maison canoniale, Molesin demanda l'archiprêtre. La servante répondit que l'archiprêtre n'était pas chez lui, qu'il était à l'église. Et sa belle-sœur? Elle était à l'église. Et le chapelain? Il était à l'église.

Comme le visiteur avait l'air contrarié, la servante le pria de dire son nom. A peine eut-elle entendu le nom vénérable du docteur Molesin, sa face s'illumina de sympathie. Elle savait très bien que M. Molesin était un ami de M. l'archiprêtre, puisqu'elle avait mis à la poste beaucoup de lettres adressées par son maître au docteur. Aussi prit-elle un air mystérieusement confidentiel pour dire au docteur, en grand secret, et, vu sa qualité d'ami, que M. le chapelain venait de recevoir à l'instant même une missive du cardinal par laquelle celui-ci annonçait à son neveu que M. l'archiprêtre serait nommé bientôt à un évêché. M. l'archiprêtre avait été fort ému, beaucoup par l'idée de l'évêché, un peu aussi par l'idée d'être envoyé peut-être du côté de Naples, « dans un pays si laid. » Et ensuite l'archiprêtre, Mme Bettina et Dom Emanuele s'en étaient allés tout droit à l'église, où ils se trouvaient encore.

— Alors vous voilà devenue aussi un peu évêchesse! fit le badin docteur.

Et il pensa : « Sait-elle quelque chose? Voudra-t-elle me dire ce qu'elle sait? » Il la pria donc de ne pas avertir son maître, de ne déranger personne. Il avait le temps d'attendre. Et il célébra la vertu de Dom Tita, « qui méritait bien, qui méritait bien! qui méritait bien! » Conduit par la servante au salon, Molesin s'assit sur le canapé, se mit à raconter des histoires d'autrefois, lorsqu'il était au collège avec l'archiprêtre. Et il s'écria, en manière de conclusion :

— Beau choix! Grand et beau choix! Vous savez? Moi aussi, je vais à l'église. Mais, auparavant, voulez-vous contenter ma curiosité?

Il lui demanda si elle connaissait Mlle Camin, cette jeune fille qui demeurait chez le vieux Trento. La servante fit la grimace. « Monsieur ne savait donc pas ce qui était arrivé? » Non, le docteur ne savait rien.

— Sainte Mère de Dieu! Elle a essayé de prendre la fuite!

— De prendre la fuite? répéta Molesin, ahuri.

Mais on entendit des voix au dehors. La servante dit :

— Les voici!

Et elle courut au-devant d'eux. L'archiprêtre et ses compagnons revenaient de l'église. Sur le pas de la porte, ils échangeaient quelques mots avec la servante, et l'archiprêtre entra seul au salon.

Il lut sur le visage de Molesin une stupeur qu'il n'hésita pas à interpréter ainsi : « Cette bavarde lui a parlé de mon évêché. » Il jugea inutile de confirmer par des paroles la nouvelle déjà donnée par la servante, et, tandis qu'il embrassait, avec des larmes aux yeux, celui qu'il s'était toujours refusé à croire hypocrite et malhonnête, il balbutia seulement :

— Cher ami!

C'étaient des larmes sincères, que faisaient jaillir des sentimens complexes. Il y avait de la crainte en présence d'une dignité à laquelle il était élevé par la volonté de Dieu et du vicaire de Jésus-Christ, dignité dont cet homme de foi robuste apercevait, non la splendeur extérieure et mondaine, mais l'importance ecclésiastique. Il y avait de l'attendrissement à cause de la confiance que lui témoignaient ses supérieurs. Il y avait une profonde exaltation de sa ferveur religieuse, une tension de son énergie vers la vie austèrement simple, exemplairement pieuse, qui doit être celle d'un digne pasteur des pasteurs. Il y avait un regret pour la dernière phase de son existence, pour cette phase qui allait prendre fin, qui allait se séparer irrévocablement de lui, qui emporterait avec elle tant de longues habitudes par où il s'était attaché aux lieux et aux personnes. Le docteur Molesin, quelque ahuri qu'il fût par la révélation de la servante, se rendit compte de la méprise de l'archiprêtre, profita de l'interminable embrassement pour reprendre son aplomb, tira de sa poche, comme avait fait l'archiprêtre lui-même, un vaste mouchoir bleu, afin d'essuyer ses yeux avec zèle.

— Beau choix! s'écria-t-il en repliant son mouchoir. Grand et beau choix!

Cependant l'archiprêtre, qui s'était remis aussi de son émotion, supplia Molesin d'être discret. Puis, comme le docteur l'interrogeait sur le diocèse, Dom Tita lui coupa la parole :

— Je ne sais rien, rien, rien !

Et il détourna le docteur vers un autre sujet de conversation par un de ces « eh bien? » que l'on jette à autrui, en guise d'hameçons attachés à un fil invisible, pour tirer ensuite vivement le poisson à soi, dès qu'il a mordu.

— Eh bien, reprit Molesin, le grand moderniste a donc été obligé de montrer les talons, à ce qu'on m'a dit, comme avait déjà fait le curé son compère?

— Vieilles histoires! repartit l'archiprêtre avec un sourire. Vieilles histoires! Parlons du présent.

Molesin ne demandait pas mieux que de barboter dans l'eau trouble du présent ; mais il ne voulait pas y être amené de force, avant d'avoir obtenu les renseignemens qui le préserveraient de se fourvoyer. En conséquence, il se déroba. « Que pouvait-il dire du présent, que Dom Tita ne sût mieux que lui? La mort du vieux Trento, son testament, l'installation de Girolamo Camin à la Montanina... » Il raconta que Momi l'avait invité à visiter la villa, et qu'il avait accepté cette invitation surtout parce qu'elle lui procurerait le plaisir de voir l'archiprêtre. D'ailleurs, il avait été bien aise d'être agréable à Momi. Et il fit avec prudence l'éloge de Momi : un homme qui n'avait guère eu de chance, ni dans sa famille, ni dans ses affaires, qui s'était peut-être un peu écarté de la bonne voie en politique, mais qui, somme toute, était un bon diable et, au surplus, un bon chrétien, un chrétien à l'ancienne mode.

— Doucement, doucement! interrompit Dom Tita. J'ai ouï dire que, chez lui, à Padoue, il se passe des choses qui ne sont pas très propres.

Molesin fronça les sourcils, pinça et allongea les lèvres avec un grognement sourd, coupé de petits cris négatifs :

— Non! non! non!

Et ces cris négatifs aboutirent à une proposition dubitative :

— Quant à moi, j'ai peine à le croire. Des apparences, rien que des apparences!

Après quoi, il se reprit à parler des bons principes et des excellentes pratiques de M. Camin. Il était sûr que Camin serait un paroissien exemplaire, un paroissien généreux pour l'église, un bienfaiteur des pauvres, tandis que si, par malheur, la Montanina tombait aux mains de l'autre, de cet Alberti..

— Hélas ! soupira Dom Tita, elle va y tomber !

— Vraiment ?

Molesin perdit un instant l'équilibre. L'archiprêtre expliqua et confirma son désastreux pronostic en racontant la fuite de Lelia.

— C'était combiné, dit-il, c'était combiné d'avance !

Selon lui, la jeune fille ne voulait absolument pas entendre parler de vivre avec son père. Donna Fedele la protégeait, mais ne pouvait pas la garder chez elle, si le père exigeait qu'elle restât près de lui. Dans quelques mois, Lelia serait majeure et deviendrait libre. Donc, il s'agissait pour les amoureux de faire passer ces quelques mois, et ils avaient comploté le joli coup que voici. — Un beau soir, la fille s'échappe. C'est une fille hardie, même effrontée : Dom Tita serait à même d'en fournir les preuves. Elle prend le train quelque part, comme Dom Aurelio, et se réfugie en Piémont. Là-bas, sa protectrice a une nuée de parens. La fille se cache tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, si bien qu'enfin les mois s'écoulent. Cependant Donna Fedele travaille pour ce M. Alberti, qu'elle a pris aussi sous sa protection. Mais heureusement la Providence veille, et elle se sert d'un hérétique, d'un coquin, pour casser les œufs dans le panier. La Providence fait que cet hérétique, une nuit de pluie, vient dormir dans un endroit où la jeune fille ne croyait certes pas le trouver, et tout le complot fait patatras.

Après avoir décrit le patatras, l'archiprêtre tira la morale de l'histoire. Sans aucun doute cette comédie se répéterait, et M. Camin ou de Camin ferait bien de prendre ses précautions.

Toute cette industrieuse construction n'était pas farine du sac de Dom Tita ; c'était farine du sac de Dom Emanuele. Dom Emanuele recevait des informations qu'il communiquait et d'autres qu'il ne communiquait pas à Dom Tita. Il communiquait tout ce qui, selon sa propre manière de voir, pouvait être répété utilement, ou du moins sans dommage, par cet homme dépourvu de prudence ; mais il ne communiquait pas les renseignemens qui, connus de lui seul, lui assuraient le monopole de la sagesse directrice et l'agréable conscience de sa propre supériorité. D'ailleurs il se trompait sur le compte de Dom Tita. Dom Tita paraissait plus épais que Dom Emanuele ; mais, en réalité, il était plus fin. Dom Tita avait parfaitement compris le jeu de l'autre, et il feignait de se laisser jouer. Par exemple,

il ne croyait pas un traître mot de l'histoire qu'il venait de débiter à Molesin ; mais il croyait à propos de raconter cette histoire. Puisque Donna Fedele était si mal disposée contre le chapelain et contre lui-même, il y avait une utilité certaine à semer la discorde entre elle et le nouveau maître de la Montanina, qui pourrait rendre de grands services à l'église, contribuer aux réparations, à l'entretien des bancs. Dès que l'archiprêtre avait vu devant lui son ami le docteur, il avait deviné que le docteur serait un excellent canal pour faire parvenir à Camin les paroles qui mettraient celui-ci en garde contre Donna Fedele et qui prépareraient entre le clergé de Velo et le sieur Momi une alliance avantageuse pour l'église et pour les pauvres de la paroisse. Il ne croyait nullement que Donna Fedele eût fait fuir M[lle] Lelia en pleine nuit, de cette façon périlleuse, tandis qu'il eût été si facile à la jeune fille de prendre tout simplement le train à Arsiero, comme elle l'avait pris seule maintes fois, pour aller à Seghe ou à Rocchette ; mais Dom Emanuele lui avait affirmé la chose, et, dès lors, il croyait pouvoir en conscience donner la chose pour vraie. Du reste, il s'était interdit de procéder sur ce sujet à la moindre investigation. « Si Dom Emanuele, pensait-il, sait une chose et en dit une autre, grand bien lui fasse ! Quant à moi, ce qu'il dit fait bien mon affaire. » En réalité, dans la circonstance, Dom Emanuele disait autre chose que ce qu'il savait ; car il savait que les gens de service avaient trouvé un papier déchiré en petits morceaux, et que les lignes écrites par Lelia sur ce papier rendaient manifeste l'intention du suicide.

Molesin écouta très attentivement le récit de l'archiprêtre. Si telle était la situation et si Momi consentait à laisser sa fille partir en voyage avec cette dame, il fallait s'attendre au pire. Donna Fedele ferait disparaître la fille, et bien malin qui la retrouverait. Quelques mois plus tard arriverait Alberti. La fille se contenterait d'assigner une pension à son père, et il n'y aurait plus rien à frire. Donc il importait qu'elle revînt à la Montanina, il importait que Momi voulût et sût regagner le cœur de la jouvencelle. Vilaine affaire !

— Pauvre Momi ! soupira-t-il, mélancolique.

Et, sans souffler mot de la lettre de Donna Fedele, il passa à autre chose. Il demanda si Momi avait fait célébrer un service funèbre, le septième jour après la mort du vieux Trento. Non,

personne n'en avait parlé à l'archiprêtre. Dans les circonstances ordinaires, celui-ci aurait sondé à ce sujet les intentions de la famille ; mais, dans les circonstances actuelles, il s'était abstenu. Peut-être M. de Camin avait-il parlé au chapelain ; mais Dom Tita en doutait beaucoup.

— Au surplus, nous allons le lui demander, conclut-il.

Et il sonna pour dire à la servante de prier M. le chapelain de venir.

Molesin s'était rencontré une fois avec Dom Emanuele, à Padoue, et il avait flairé en lui un adversaire. Il s'était senti mal à l'aise sous le regard de cet œil aqueux et froid, qui le dépouillait de toutes les molles et trompeuses enveloppes sous lesquelles il dissimulait son rude épiderme. Il avait flairé juste. Dom Emanuele en savait long sur le compte du docteur, et il l'avait tenu à distance intentionnellement. Molesin se serait donc bien passé de se rencontrer de nouveau avec le chapelain. Mais, lorsque celui-ci entra dans le salon et salua le visiteur, Molesin s'aperçut vite, avec une secrète satisfaction, que l'œil aqueux était moins froid que l'autre fois. En effet, l'œil aqueux voyait en l'honnête Molesin l'homme qui avait fait connaître à la pieuse madame de Camin et, par conséquent, aux ecclésiastiques ses amis et conseillers, la dangereuse présence de Massimo Alberti à la Montanina.

En saluant le docteur, la face du chapelain esquissa un léger sourire, comme pour dire silencieusement : « Ah ! c'est vous ! »

Quand Dom Emanuele eut déclaré que personne ne lui avait parlé, à lui non plus, de ce service funèbre, Molesin déclara qu'il prenait la responsabilité de commander le service au nom de son ami ; et il prit occasion de cette commande pour faire entrevoir une seconde fois, à travers un brouillard de demi-paroles, toutes les belles choses que Camin accomplirait, s'il trouvait de la sympathie à Velo et s'il obtenait la paix sous son toit. Il ne spécifia ni les belles choses ni rien ; et l'archiprêtre, satisfait qu'il ne spécifiât pas, qu'il ne proposât pas une sorte de marché, accompagnait les circonlocutions de l'orateur par une série de « bon, bon, bon, » qui étaient pour le docteur autant de gouttes de baume.

Puis Dom Tita, qui avait des lettres urgentes à écrire au sujet de sa nomination, pria Molesin de l'excuser s'il le laissait

seul avec le chapelain, au grand plaisir de celui-ci, qui craignait évidemment que son supérieur ne se compromît par des paroles peu mesurées.

Dom Emanuele, resté en tête à tête avec le docteur, se félicita tout d'abord des heureuses dispositions de M. de Camin envers l'église et les pauvres. Il ajouta que l'archiprêtre et lui-même tâcheraient de témoigner leur gratitude de la façon la plus convenable pour des prêtres, c'est-à-dire en aidant le nouveau paroissien dans ses difficultés domestiques, en s'interposant entre le père et la fille, afin que le bon accord se rétablît entre eux, au grand avantage de leurs intérêts temporels et spirituels. Ces dernières phrases piquèrent vivement la curiosité de Molesin, qui attendit sans souffler mot la suite de l'explication.

Dom Emanuele dit ensuite qu'il se voyait contraint d'aborder un sujet délicat. Ni l'archiprêtre ni lui-même ne pourraient rien pour la paix domestique de M. de Camin, si, avant tout, on ne faisait pas disparaître un obstacle. M. Molesin comprenait bien, n'est-ce pas, de quel obstacle il s'agissait?

A cette question, Molesin porta vers sa bouche sa main grande ouverte, s'en comprima les mâchoires, fixa les yeux dans un coin de la chambre, fronça les sourcils et demeura immobile, faisant effort pour comprendre. Il avait l'air de chercher le sens de quelque vocable babylonien ou le nom du bisaïeul d'Anténor.

— Non, dit-il enfin, en reportant sur Dom Emanuele des yeux étonnés. Non, je ne comprends pas.

A son tour Dom Emanuele regarda fixement ces yeux étonnés, dont Molesin baissa aussitôt les paupières, pour éviter que l'inquisition du regard aqueux ne pénétrât trop avant dans son âme. Puis, à demi-voix, le chapelain suggéra lentement :

— Cette malheureuse créature qui, je le crains, est encore aujourd'hui à la Montanina...

— Ah! oui! mâchonna Molesin. Oui, maintenant je comprends! Vous voulez parler de la gouvernante. Mieux vaut qu'elle parte. Oui, oui, je comprends. La présence de cette femme mettrait de la bisbille entre le père et la fille. La fille pourrait s'imaginer, — c'est le mot, — s'imaginer je ne sais quelles choses. Vous avez raison : il faut que Momi renvoie sa

gouvernante. Et il la renverra, je vous en réponds! Néanmoins, en toute sincérité, je ne crois pas que...

— Il faut qu'elle parte, et tout de suite, interrompit Dom Emanuele.

Molesin fit un signe de silencieux assentiment. Alors Dom Emanuele, avec cet air de gravité mûre qu'il avait dans toute la personne et dans tous les gestes, approcha de son visage les cinq doigts réunis de sa main gauche et les considéra avec une singulière attention.

— Dès que cette malheureuse sera partie, ajouta-t-il, il est nécessaire que Mlle Lelia rentre dans la maison paternelle.

Et, désunissant le faisceau aigu de ses cinq doigts, il considéra Molesin avec ses yeux, noyés d'une profonde tristesse. Puis il fit de sa main gauche un étai pour sa joue, appuya son coude sur l'autre main, hocha la tête avec désolation, sans plus regarder son interlocuteur qui, par reflet, semblait aussi tout contrit.

— Que cette jeune fille soit entre les mains de cette dame, reprit le chapelain, voilà l'épine qui tourmente l'archiprêtre. Et pourtant l'archiprêtre ne sait pas tout ce que je sais.

Molesin non plus ne savait pas; mais, à tout hasard, il offrit un soupir à l'épine de l'archiprêtre; et ce soupir fut si profond que les yeux noyés se levèrent un instant, puis se rabaissèrent. Alors Dom Emanuele insista sur les ignorances de Dom Tita. Dom Tita ignorait que cette pauvre fille, sous l'influence du milieu funeste où elle vivait chez Mme Vayla de Brea, en était venue à méditer un crime horrible.

— Grand Dieu! pensa Molesin, épouvanté à l'idée de voir le sieur Momi lui glisser d'entre les griffes. Voulait-elle assassiner son père?

Dom Emanuele ne s'expliqua pas davantage sur ce crime; mais il s'étendit en lamentations diffuses sur les vapeurs toxiques que l'on respirait dans l'entourage de Mme Vayla. Or la jeune fille avait été la pénitente du chapelain, et il la savait bonne, religieuse. On pouvait donc espérer d'elle une forte réaction, une de ces réactions qui portent entièrement vers Dieu les âmes blessées par le monde. Mais il était indispensable de préparer cette réaction, et il n'y avait pas moyen d'y songer tant que la jeune fille demeurerait chez Mme Vayla. Par conséquent, il fallait que le père intervînt et que, usant de ses droits sacrés, il

la reprît avec lui, même par la force : car la loi l'autorisait à employer la force, si des procédés plus doux ne suffisaient pas. D'ailleurs, selon Dom Emanuele, la résistance de Lelia venait uniquement des funestes suggestions de Donna Fedele. Dès que la jeune fille serait revenue à la maison, après le départ de la gouvernante, elle changerait d'attitude. L'archiprêtre, la belle-sœur de l'archiprêtre, qui était une personne de grande piété, Dom Emanuele lui-même mettraient tout en œuvre pour cultiver le germe de sanctification qui dans cette âme était à l'état latent. Oui, c'était une âme qui aspirait à se détacher du monde, une âme indifférente à la richesse.

— Je crois, conclut Dom Emanuele, je crois vraiment qu'elle abandonnerait toute sa fortune à son père sans l'ombre d'un regret.

Le chapelain voulait sans doute que ces dernières paroles s'imprimassent bien dans le cerveau de Molesin, à en juger par le ton dont il les articula. Mais Molesin lui laissa à peine le temps de finir, et il se hâta de parler de l'intérêt spirituel que présentait cette affaire, comme si le reste lui eût été parfaitement indifférent. Il rappela que le sieur Momi avait eu une grand'tante nonne, et, arquant les sourcils avec le sentiment philosophico-religieux des grandes révolutions historiques et des mystérieuses lois de la Providence, il se moucha avec bruit dans son mouchoir bleu, pour signifier qu'il était prêt à marcher.

Antonio Fogazzaro.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

BISMARCK ET L'ÉPISCOPAT

LA PERSÉCUTION

(1873-1878)

IV [1]

LES LOIS DE 1875

Le 5 décembre 1874, Bismarck, parlant aux représentans de l'Allemagne, avait jeté à Pie IX un dernier adieu ; le 5 février 1875, Pie IX, écrivant aux évêques de l'Allemagne, jetait à Bismarck un dernier défi. « Pour l'instant, je ne te connais plus, criait au Pape le chancelier. — Et moi, ripostait le Pape, je refuse pour toujours de connaître tes lois. » Ainsi se resserrait leur tragique dialogue, dont l'allure même témoignait que, des deux interlocuteurs, Bismarck était le plus faible. Le chancelier signifiait une décision sur laquelle les circonstances pourraient l'amener à revenir; le Pape, lui, portait un jugement sur lequel l'autorité doctrinale de l'Église ne reviendrait jamais. C'est une force immense, de pouvoir parler pour toujours ; Pie IX n'avait plus que cette force-là, et il en usait. Sous sa plume de docteur se déroulait le procès des lois de Mai, subversives pour la constitution de l'Église, destructrices du droit épiscopal ; il montrait comment elles accablaient, au fond des cachots, son « frère » Martin et son « frère » Ledochowski ; comment elles menaçaient tous ses autres « frères ; » il les accusait de réclamer une obéissance qui ne convenait qu'à des esclaves ; il les livrait au mépris,

(1) Voyez la *Revue* des 1er octobre et 1er novembre 1910 et du 1er janvier 1911.

pour leur appareil d'intimidation. « Afin de remplir le devoir de notre charge, proclamait-il, nous expliquons solennellement à tous les intéressés et à tout l'Univers chrétien que ces lois sont nulles, parce qu'elles contrecarrent absolument la constitution divine de l'Église. »

Le verdict était sans appel, la chrétienté tout entière était prise à témoin des méfaits de la Prusse. La main du Pape planait longuement sur cette Prusse coupable, pour y bénir évêques et fidèles, et pour y frapper d'excommunication ceux qui oseraient, avec l'appui de l'État, s'immiscer dans les charges vacantes de l'Église. Au demeurant, Pie IX rappelait que les catholiques gardaient conscience de leurs devoirs envers l'État, qu'ils rendaient à César ce qui était à César, et qu'ils payaient l'impôt. « Bonne plaisanterie! » répliquait la *Gazette de Cologne ;* elle trouvait tout à la fois « tragique et comique, » douloureux et burlesque, ce « pauvre aliéné » qui « jouait au « Dalaï-Lama, » qui se figurait être « le roi des rois, » et qui autorisait les Prussiens à solder ponctuellement leurs contributions. C'était, en vérité, grand dommage qu'il ne possédât plus Civita-Vecchia : « quelques soldats allemands fussent allés l'y chercher et l'eussent ramené à Wilhelmshöhe ou à Stettin; » prisonnier de guerre, il méditerait tout à son aise sur la valeur des lois. Au dire des *Grenzboten*, il fallait remonter jusqu'à Grégoire VII pour trouver sous une plume papale des grossièretés semblables, et la *Correspondance provinciale* accusait Pie IX d'excitations révolutionnaires menaçantes pour toutes les puissances temporelles. Ainsi se vengeait par des sarcasmes l'impuissance de la politique bismarckienne.

On avait, en 1873, légiféré pour les deux Églises, et fixé comment, dans l'une et dans l'autre, les ministres du culte devaient être formés, comment ensuite ils devaient être nommés : l'Église protestante, encadrée, de par son essence, dans l'organisme de l'État prussien, avait accepté ces lois, d'ailleurs sans enthousiasme; l'Église catholique les avait systématiquement ignorées. On avait, en 1874, en présence de cette résistance, légiféré pour l'Église catholique seule, et déterminé les règles qui devraient présider au gouvernement des diocèses lorsque les évêques, toujours rebelles aux lois de 1873, apparaîtraient à l'État comme dignes d'être déposés : l'Église catholique, derechef, avait systématiquement ignoré cette loi.

Les lois de 1873 ne pouvaient être appliquées sans le concours des évêques, celle de 1874 sans le concours des chapitres : elles demeuraient lettre morte. Et là-bas à Rome une voix retentissait, qui les condamnait, les stérilisait, leur signifiait qu'elles étaient néant et resteraient néant. Deux ans durant, la législature prussienne avait travaillé, sans que rien de stable fût construit, sans qu'un effet durable fût acquis; les pénalités innombrables qui partout châtiaient les infractions aux lois ne déterminaient aucun prêtre à s'y soumettre, aucun évêque à les appliquer. Le Pape redisait : Ces lois ne sont rien ; il traitait ces caprices d'une Chambre comme certains de ses prédécesseurs du moyen âge avaient traité les caprices des rois. Un seul mot du Pape consacrait ainsi la défaite effective de l'État.

I

Mais aux regards d'un Bismarck, Dieu pouvait-il permettre que l'État fût vaincu? Encore plus avant, et toujours plus loin, il pousserait la lutte, au nom même de Dieu. Le chef de l'Église était gênant : Bismarck, pour faire taire les défenseurs du Pape et pour faire taire le Pape lui-même, recourut à l'Europe.

Un an plus tôt, Decazes, tenant en échec les machinations fiévreuses du chancelier, avait su faire comprendre que la France, même vaincue, ne se laisserait pas embrigader pour le *Culturkampf* international : la Belgique, en 1875, profita de la leçon. En vain le comte Münster, ambassadeur d'Allemagne à Londres, avait-il prié les ministres anglais successifs d'agir sur le gouvernement de Bruxelles pour qu'un terme fût mis aux agitations cléricales ; ces ministres s'y étaient refusés. L'Allemagne, alors, avait interpellé directement le Cabinet belge sur certains actes des évêques et des laïques catholiques et sur la lettre étrange par laquelle un chaudronnier, nommé Duchesne, avait mis son bras à la disposition de l'archevêque de Paris, pour tuer Bismarck, et copie de la dépêche avait été transmise par l'Allemagne aux chancelleries de l'Europe. Sans s'émouvoir, la Belgique, à la date du 26 février 1875, répondait par un long message d'explications, dont l'Europe aussi recevait connaissance. Ainsi l'Europe entrait en tiers dans le colloque entre le chancelier de l'Empire et le Cabinet de Bruxelles; elle le voyait reprendre avec la Belgique le ton qu'un an plus tôt il

avait pris avec la France; elle entendait les partis antireligieux reprocher au ministère belge, comme naguère au ministère français, de jeter la patrie dans des difficultés internationales; elle surprenait, à Bruxelles comme à Paris, l'énigmatique travail de certaines influences qui, très empressées à respecter les susceptibilités de Bismarck, s'essayaient à montrer que les ministères catholiques, que les majorités catholiques, manquant peut-être d'égards pour cet homme fort, mettaient par cela même les nations en péril. Bismarck voulait que la Belgique modifiât son Code pénal, qui laissait impunies des pensées meurtrières comme celle de Duchesne, et qu'elle prît des mesures pour empêcher ses sujets de troubler la paix intérieure des voisins. Au dire de l'Allemagne, il y avait là une sorte d'obligation internationale, pesant sur tous les États; et sous couleur de perfectionner le droit des gens, elle n'aspirait à rien de moins qu'à préserver sa politique ecclésiastique contre les critiques des publicistes étrangers ou des évêques étrangers. Bismarck menaçait au dehors la liberté d'opinion, comme au dedans la liberté de conscience. La Belgique finit par annoncer le dépôt d'un projet de loi d'après lequel « l'offre ou la proposition non agréée de commettre contre une personne un attentat grave » serait, à l'égard de la menace, punie d'une peine correctionnelle sévère. Mais la Belgique ne promit rien de plus. Elle voulait bien braquer son Code pénal contre les imitateurs de Duchesne, mais non point contre ses évêques, ni contre ses écrivains. Il fallut que Bismarck se déclarât satisfait, car, au même moment, l'Italie, à laquelle il avait adressé d'autres représentations, ne lui accordait rien du tout.

A Rome, c'est du Pape lui-même qu'il se plaignait : il était tout près de rendre l'Italie responsable, pour le langage que tenait Pie IX à l'endroit de l'Allemagne. L'ambassadeur Keudell, causant avec le ministre Minghetti, le pressait de demandes sur la loi des garanties. A l'abri de cette loi, le Pape jugeait à sa guise les lois ecclésiastiques de l'Empire : était-ce tolérable? était-ce compatible avec les bons rapports qui unissaient le Quirinal au gouvernement de Berlin? En 1871, Brassier de Saint-Simon avait recommandé Pie IX au respect des Italiens; Keudell, en 1875, semblait le signaler à leurs sévices. Étaient-ils donc vassaux? et leur politique religieuse devait-elle se modeler sur celle de l'Allemagne? Il semble que Victor-Emmanuel,

recevant à Venise, le 2 avril, la visite de François-Joseph, se mit d'accord avec lui pour refuser de s'associer à la campagne nouvelle par laquelle Bismarck essayait d'atteindre, à Rome même, la liberté spirituelle du Saint-Siège. Le *Culturkampf* international s'était ouvert, dix-huit mois plus tôt, par le voyage qu'avait fait Victor-Emmanuel à Vienne, sous les auspices de Bismarck, et que l'Europe entière avait interprété comme un avertissement pour le Pape ; et voici qu'entre les deux mêmes souverains une entrevue se déroulait, que l'Europe entière interprétait comme un avertissement pour Bismarck. Les influences bismarckiennes furent assez puissantes pour amener un député de la gauche, Miceli, à questionner Minghetti sur l'anxiété à laquelle avait donné lieu la démarche allemande. « La faute en est à la loi des garanties, » déclarait Miceli. Évasivement, Minghetti répondit que jamais, entre l'Allemagne et l'Italie, les relations n'avaient été meilleures : les alliés qu'avait Bismarck dans l'extrême gauche italienne n'insistèrent point. Bismarck, suivant l'expression d'Arnim, avait adressé « sa recette contre l'Église à chacun en son logis et même à ceux qui ne se sentaient point malades : » et cette recette, — la Revalescière de Varzin, comme disait encore Arnim, — avait été repoussée par la France en 1874, par la Belgique, l'Italie, l'Autriche, au printemps de 1875.

Il restait à l'offrir à l'Angleterre : le comte Münster s'en chargea. Dans un toast retentissant qu'il portait, en mai 1875, devant le *National Club* de Londres, il présentait le *Culturkampf* comme un combat de l'État pour la conscience et pour la liberté ; il parlait de Canossa, de la guerre de Trente ans ; non sans crânerie, il qualifiait le nouvel Empire d'« Empire protestant détesté des hommes noirs ; » il prévenait l'Angleterre que toutes les lois nécessaires seraient faites pour mettre la liberté des consciences à l'abri du danger, et puis il la conjurait d'avoir elle-même l'œil ouvert, d'observer ce qui se passait en Irlande, de prévoir, de préparer... C'était la première fois peut-être que dans le pays du *self help*, un ambassadeur étranger se dressait pour signaler aux Anglais un péril intérieur, et pour leur laisser deviner qu'en le combattant, ils seraient agréables à son maître. La presse bismarckienne applaudissait Münster. Mais tandis qu'en Belgique, en France, en Italie, retentissaient dans les assemblées politiques elles-mêmes certains échos des sug-

gestions bismarckiennes, il ne se trouva personne, ni aux Communes, ni parmi les Lords, pour rappeler au peuple anglais les désirs de Bismarck. La preuve était faite, désormais, qu'il ne suffisait pas d'un ordre du chancelier pour que les États européens ennuyassent le Pape, soit chez eux, soit à Rome. Bismarck avait souhaité leur connivence; ils avaient feint de ne pas comprendre, ou bien ils avaient refusé.

II

Le *Culturkampf* international réussissait mal : Bismarck restait seul, en face d'un pape qui rendait ses ordres inutiles, en les déclarant nuls; en face d'un épiscopat qui, par un document public, venait de réfuter la circulaire bismarckienne de 1872, relative au futur conclave. Ses représailles furent des projets de loi nouveaux, qui, pour entrer en vigueur, n'auraient pas besoin de la collaboration de l'Église, et qui échapperaient, dès lors, aux humiliations subies par les lois de Mai.

De par le projet de loi qu'il déposait au *Landtag*, au début de mars, tous les crédits affectés, sur les fonds de l'État, aux évêchés et à l'entretien des ecclésiastiques, devaient être immédiatement suspendus; les taxes et prestations dues à l'Église cesseraient d'être levées, tant que se prolongerait cette suspension. Pour que les crédits fussent rétablis dans chaque diocèse, il suffirait que l'évêque promît, par écrit, l'obéissance aux lois de Mai. Lors même que l'évêque demeurerait inflexible, tout curé qui prendrait un engagement semblable, recouvrerait son droit aux générosités de l'État, et l'État pourrait même en faire bénéficier un curé qui manifesterait par des actes l'intention d'obéir aux lois. La cour royale pour les affaires ecclésiastiques protégerait contre les poursuites disciplinaires de l'évêque les prêtres qui, donnant au pouvoir civil ces preuves de déférence, recommenceraient d'émarger au budget; mais si, plus tard, quelqu'un d'entre eux se permettait de rétracter ou de violer ses engagemens envers l'État, il serait châtié par la révocation et par l'incapacité juridique de remplir les fonctions sacerdotales. Ainsi la Prusse alimenterait les curés, s'ils péchaient contre l'Église, et les déposerait, si plus tard ils se repentaient.

Après avoir, en décembre, brisé tous liens entre Pie IX et Guillaume, Bismarck, en mars, commençait de déchirer la bulle

De Salute, qui, depuis 1821, à la façon d'un quasi-concordat, fixait les rapports entre la Prusse et l'établissement catholique. Cette bulle assurait à l'Église certaines dotations d'État; le projet de loi bismarckien subordonnait à l'humble souplesse de la créancière la générosité du débiteur. Ou bien l'Église ferait à Pie IX cet affront, de reconnaître enfin les lois, malgré lui, et la Prusse, alors, accomplirait loyalement les promesses faites au Saint-Siège; ou bien l'Église demeurerait indomptable, et la Prusse, alors, infligeant à Pie IX un autre genre d'affront, suspendrait l'exécution de ces promesses. Des avocats subtils et passionnés s'apprêtaient à établir que la Papauté n'était plus la même qu'en 1821, et que dès lors le pacte était périmé.

Il y avait, dans cet artificieux projet, une menace pour tous les évêques, une tentation pour tous les curés. De nombreuses localités, où ne s'était, depuis le vote des lois de Mai, produit aucun changement, et où le ministère sacerdotal était légalement exercé par des prêtres légalement nommés, allaient désormais sentir, à leur tour, la répercussion de la lutte religieuse : leurs curés, bien qu'innocens de tout délit formel, seraient appauvris, peut-être réduits à la misère, parce que les évêques auraient refusé de se plier aux ordres de l'État. Et Bismarck espérait que ces curés se fâcheraient, que leur colère, peut-être, intimiderait l'épiscopat, que tout au moins, personnellement, pour éviter la disette, ils s'inclineraient devant le pouvoir civil. A l'huis des lointains presbytères, l'État séducteur viendrait frapper; il tendrait une plume aux curés, pour qu'ils souscrivissent les textes législatifs qui dépossédaient leur évêque de ses droits; et puis, d'un geste offensant, il leur rendrait la corbeille de pain nécessaire pour vivre. Ce projet de loi qui d'abord créait la mendicité des prêtres, et puis qui les asservissait, devint tout de suite odieux, sous le nom populaire de : loi de la corbeille de pain (*Brotkorbgesetz*).

Bismarck voulait cette arme nouvelle; il la voulait sans délai : « On ne paie pas ses ennemis, » déclarait-il, et l'encyclique de Pie IX avait une fois de plus prouvé que l'Église était hostile à l'État. Les évêques en appelaient à Guillaume : De cette loi, lui écrivaient-ils, résulteront d'indicibles deuils et des bouleversemens. C'est votre faute, — leur répondait en substance l'Empereur; vous aviez vous-mêmes, au Concile, prévu de pareils malheurs, et si vous aviez fermement maintenu vos convictions

anti-infaillibilistes, vous auriez pu préserver la patrie contre les troubles que pressentaient vos propres cris d'alarme et que maintenant nous déplorons avec vous.

Les 16 et 17 mars, le *Landtag* discuta. « Où sont vos succès dans le *Culturkampf?* » demandait à Bismarck le vieux Gerlach; il reprenait le texte de l'apôtre Paul : « Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes, » et proclamait, au nom même de la liberté évangélique, que s'il y avait des citoyens à qui ce devoir s'imposait d'une façon plus expresse, c'étaient assurément les évêques. Mais Bismarck, fidèle à sa notion de Dieu et à sa notion de l'État, opposait à Gerlach une sorte de profession de foi : « Je crois obéir à Dieu, lui disait-il, quand je sers le Roi pour la défense de la communauté politique dont il est le monarque par la grâce de Dieu, et dont il doit, en vertu d'un devoir imposé par Dieu, sauvegarder la liberté contre l'oppression spirituelle étrangère. » Bismarck, au moment où il allait frapper un coup dont tous les prêtres d'Allemagne sentiraient la cruauté, s'affichait ainsi comme l'ouvrier de l'œuvre de Dieu. Ayant conçu Dieu comme protecteur de l'État, ayant conçu les intérêts de l'État comme identiques aux volontés bismarckiennes, il en venait à considérer les ennemis de sa politique, croyans protestans tels que Gerlach, ou croyans catholiques tels que Windthorst, comme les ennemis de Dieu.

C'est en vain que Windthorst s'insurgeait, au nom de la morale elle-même, contre cette tactique qui spoliait les prêtres pour les dompter; Dieu n'apparaissait pas à Bismarck comme le garant d'une morale supérieure, mais bien plutôt comme le garant des égards dus à la raison d'État. Windthorst prévenait le chancelier que, même après cette loi, le Centre persisterait dans son attitude; et Bismarck alors ripostait par un éloge du *Culturkampf*. « Au cours de cette lutte, expliquait-il, on avait serré les rangs : de même qu'Henri l'Oiseleur, dix années durant, avait exercé l'esprit de ses guerriers, avant de tailler en pièces les Hongrois sur les bords du Lech, de même le *Culturkampf* affermissait, dans les cerveaux prussiens, cette conviction qu'il était besoin d'un État fort. Avec le temps, continuait-il, nous n'aurons plus que deux grands partis, pour ou contre l'État. » Il feignait d'oublier que le projet même qu'il présentait attestait l'échec des précédentes lois; il constatait que chez la plupart de ceux qui « voulaient sincèrement l'État, » le sens

politique était en progrès, et sa voix confiante annonçait au *Landtag* que l'État sortirait de cette lutte plus fort et plus puissant. Mais c'était dans les mêmes termes exactement que, depuis deux années, évêques, prêtres, membres du Centre, célébraient les progrès et les développemens de l'Église. Il semblait que le pouvoir religieux et le pouvoir civil, échangeant entre eux un merci provocateur, se renvoyassent l'un à l'autre cet étrange témoignage : « Ma force augmente et c'est grâce à vous. »

Windthorst essayait d'abréger le duel : « Il est encore temps pour le ministre, disait-il, de voir s'il ne fera pas mieux de retirer la loi; et peut-être peut-on lui conseiller de tenter un effort pour s'entendre avec les autorités de l'Église en vue du rétablissement de la paix. » Mais la décision de Bismarck était prise : il s'agissait de défendre la liberté spirituelle contre l'ordre des Jésuites et contre un pape jésuite, et de riposter à cette encyclique de Pie IX, qu'un député du Centre, profitant des droits de la tribune, s'amusait à lire d'un bout à l'autre, devant le *Landtag*. Bismarck pressentait, d'ailleurs, que les difficultés s'accumuleraient, que les « vicaires boute-feu » résisteraient; il prévenait en passant les évêques qu'à des époques plus calmes, ils auraient avec ces prêtres-là quelque fil à retordre. Mais si tout le clergé mourait de faim, le Pape serait là, avec son denier de Saint-Pierre, les Jésuites seraient là, qui possédaient, à eux seuls, plus de la moitié de la fortune de feu Rothschild. Le *Gesù* pourrait faire vivre l'Église catholique d'Allemagne. De s'amuser à cette pensée, comme le faisait Bismarck, c'était assurément moins absurde encore que de supposer que l'Église catholique d'Allemagne pourrait humilier devant l'État je ne sais quelle tardive résipiscence et lui tendre, agenouillée, une main tremblante, mais avide.

Avec plus de docilité que de confiance, le *Landtag* vota le projet, et Bismarck s'en fut devant les Seigneurs, pour qu'à leur tour ils dissent oui.

La lutte des catholiques pour leur indépendance intéresse aussi l'Église évangélique, lui signifia Kleist-Retzow : un instant, contre le projet de loi, les deux confessions parurent faire front. Mais, sur les bancs conservateurs, Maltzahn se leva; c'était un protestant rigide et croyant, qui jadis avait repoussé toute laïcisation de l'inspection scolaire, et qui depuis lors, par une sorte d'accoutumance, avait répudié toutes les lois bis-

marckiennes; et Maltzahn déclara qu'en présence de l'Encyclique de Pie IX il voterait, aujourd'hui, ce que demandait Bismarck. Ainsi parmi ces conservateurs dont l'attitude politique avait conduit Bismarck à s'appuyer sur les nationaux-libéraux, il y en avait un qui se détachait, qui rentrait au bercail gouvernemental, et qui désormais, enfin, aiderait à l'assaut contre le Pape. La voix du chancelier trouva d'étranges caresses pour choyer l'enfant prodigue : il remercia Maltzahn, avec effusion, de confesser librement et à cœur ouvert l'Évangile de la Réforme. « Notre Évangile, » articulait-il triomphalement; et sentant d'ailleurs qu'il était ministre d'un État où les catholiques formaient un tiers du peuple, il protesta qu'il parlait, non pas en tant que ministre, mais en tant que membre de la Chambre des Seigneurs. Et moyennant cette précaution oratoire, on vit le chancelier de l'Empire, le premier ministre du roi de Prusse, déployer savamment le drapeau de la Réforme, devant les Seigneurs attentifs et recueillis. « Ah! leur disait-il, si cette confession que M. de Maltzahn vient de faire entendre avait retenti il y a quelques années, la lutte avec les catholiques n'eût pas été aussi violente. Ah! si les conservateurs évangéliques m'avaient fidèlement soutenu, dans l'esprit de l'Évangile protestant! Ah! si la plupart avaient compris que notre Évangile, notre salut compromis et menacé par la Papauté, — je parle en chrétien évangélique, — valent mieux et plus, pour nous, qu'une opposition politique momentanée contre le gouvernement! » L'expression de ses regrets demeurait inachevée; ses gestes la terminaient, ses soupirs la ponctuaient. Il avait l'air de vouloir, cœur à cœur, causer de l'Évangile, — de l'Évangile de Luther, — avec les membres de la Chambre haute. Ce mot de cœur, si rare sur ses lèvres, y apparaissait : « Maltzahn, disait-il, m'a causé une joie de cœur. Ce m'est en quelque sorte un pont pour rétablir d'anciennes relations qui n'ont pas dû se rompre sans que j'en aie gravement souffert. » Il disait vrai : dans la mesure où il pouvait souffrir, la rupture avec les conservateurs lui avait été une souffrance. Il avait toujours craint, sans le dire tout haut, qu'en n'ayant plus d'autres amis que les nationaux-libéraux, il ne devînt leur captif. Il insinuait, comme toujours, que s'il avait dû commettre certaines violences, c'était leur faute, à eux, conservateurs; mais il le redisait, cette fois, en leur ouvrant les bras. Le *Culturkampf* les

avait brouillés avec lui; et voici qu'à l'occasion d'un nouvel acte de *Culturkampf*, ils paraissaient revenir vers lui. Joyeusement il réveilla, dans leurs consciences luthériennes, tout ce qu'elles recélaient d'hostilité contre l'Église; son projet en main, il s'afficha comme défenseur de l'évangélisme. La communauté catholique, qui n'est que « la pierre du pavé foulée par le prêtre; » les évêques, qui ne sont que les fonctionnaires d'un pape étranger; le Pape, ennemi de l'Évangile et, partant, de l'État prussien; les Jésuites, docteurs du tyrannicide; le Code papal, qui veut la mort de l'hérétique; le *Syllabus*, dont l'application serait incompatible avec le fonctionnement même de la Chambre des Seigneurs, furent tour à tour dénoncés et bafoués par le chancelier. Ce n'était plus un homme d'État qui parlait: c'était un polémiste de la Réforme. « La conséquence logique de votre politique, déclarait Brühl, serait d'expulser ou de fusiller les catholiques. » Mais les plaisanteries de Bismarck, volontairement grosses, continuaient de tomber droit et dru; elles visaient, après les catholiques, ceux qu'il appelait les crypto-catholiques; et spécialement son oncle Kleist-Retzow, soupçonné de sympathie pour le catholicisme, pour ce catholicisme dont Bismarck dessinait à plaisir une interminable caricature « Si je suivais le Pape, s'écriait-il, je ne ferais pas mon salut. »

Deux ans plus tôt, dans cette même Chambre, Bismarck avait soutenu que la Prusse engageait une lutte purement politique, et qu'aucun motif confessionnel ne la guidait; il semblait aujourd'hui sonner une fanfare de ralliement pour tous les protestans de la Chambre et du Royaume. On eût dit que Luther se dressait, que dans les conservateurs de la vieille Prusse, il reconnaissait et retrouvait ses enfans : on allait, pour la Réforme, donner le coup de sape contre l'Église... La loi triompha, naturellement, et cette accession de quelques conservateurs à la majorité bismarckienne fut peut-être interprétée, par les observateurs superficiels, comme l'indice que les partisans du *Culturkampf* croissaient en nombre et que l'esprit de *Culturkampf* croissait en force. L'indice, bientôt, devait se révéler trompeur : tout ce qui contribuait à rapprocher Bismarck des conservateurs tendait à relâcher ses liens avec le parti national-libéral, c'est-à-dire avec les dépositaires authentiques et les apôtres impérieux de l'esprit de *Culturkampf*. La démarche de Maltzahn et les sourires de Bismarck laissaient prévoir une

heure, lointaine encore, où Bismarck pourrait se passer d'eux, et où pourrait se former, sur un terrain tout autre que celui de la lutte contre l'Église, une nouvelle majorité bismarckienne. La Chambre des Seigneurs réduisait tous les prêtres à devenir des pauvres; mais les circonstances mêmes du vote, quelque inique qu'il fût, recélaient en elles-mêmes le germe, à peine visible encore, mais déjà très prometteur, de certaines nouveautés politiques, dont plus tard la paix religieuse serait l'effet.

III

Deux jours seulement après que la Chambre des Seigneurs avait applaudi le *Credo* évangélique du prince de Bismarck, le *Landtag* décidait de discuter immédiatement, sans le renvoyer à des commissaires, un autre projet déposé par le chancelier, et qui visait à supprimer les articles 15, 16 et 18 de la Constitution. L'on se rappelle peut-être qu'en 1873, deux de ces articles, qui garantissaient l'autonomie de l'Église, avaient été corrigés par des phrases supplémentaires, relatives aux droits de l'État Mais en 1875, on voulait enlever à l'Église ce qu'ils lui laissaient encore : les supprimer devenait urgent. Les ministres reculaient; ce mot même de Constitution leur inspirait une sorte de crainte religieuse, et Falk montrait autant de répugnance à donner des coups de canif dans cet auguste papier, qu'il avait naguère montré de zèle pour y glisser des interpolations. C'était Bismarck, et Bismarck tout seul, qui songeait à d'audacieuses déchirures; c'était lui qui voulait que solennellement les articles 15, 16 et 18 fussent rayés, et qu'ainsi le législateur eût désormais la voie libre. Au conseil des ministres, il avait posé la question de cabinet; Falk alors avait dû céder, on avait sacrifié l'intégrité de la Constitution à celle du ministère; pour garder Bismarck, on avait accepté la proposition sacrilège, et le *Landtag* l'étudiait sans retard. Fréquemment, sur les lèvres des orateurs du Centre, des objections tirées de la Constitution s'étaient élevées contre les projets de lois ecclésiastiques; ces objections tomberaient, dès qu'auraient succombé les paragraphes auxquels elles se cramponnaient. L'État prussien venait proposer aux membres du *Landtag* un accroissement de leur souveraineté : ces textes les gênaient, à eux de s'en débarrasser.

En fait, derrière les trois articles, un roi de Prusse était

accusé : c'était Frédéric-Guillaume IV, le propre frère de Guillaume Ier. Sa politique religieuse avait apaisé les consciences en affranchissant l'Église ; après trois ans de *Culturkampf*, ils en étaient la seule survivance : à leur tour, on aspirait à les balayer. Ce fut le catholique Pierre Reichensperger qui plaida pour l'idéal du roi défunt et pour la Constitution libératrice, gardienne de cet idéal. Mais une voix déclara que la politique de Frédéric-Guillaume IV, « nature plus noble que pratique, avait fait une brèche dans les dispositions essentielles pour la paix générale de l'État; » cette voix fut celle de Bismarck. Il reprit ses attaques contre l'ancienne « division catholique, » supprimée dès 1871 parce qu'elle se composait de « légats du Pape. » D'ailleurs, alors même qu'à la rigueur, dans le passé, ces articles constitutionnels eussent été admissibles, ils avaient cessé de l'être. Bismarck observait qu'ils avaient eu pour but de donner des droits à une certaine corporation composée de tous les ecclésiastiques prussiens; aujourd'hui, continuait-il, l'Église épiscopale s'est transformée en une monarchie papale absolue; et qu'était-ce donc que le Pape? Un étranger dont le programme, « directement opposé à celui de l'État, » était continuellement l'objet d'une solennelle publicité, le chef d'un parti compact, le metteur en œuvre d'une presse officieuse, mieux servie, moins chère, plus répandue et plus accessible que celle de l'État; un docteur, enfin, qui visait à supprimer les institutions constitutionnelles, à exterminer les hérétiques, et qui, s'il était le maître, condamnerait les protestans à émigrer ou à perdre leurs biens. Stipuler, comme le faisait la Constitution, que l'Église gérait librement ses affaires, c'était, en fait, stipuler qu'elles seraient réglées par ce personnage-là. « Il ne dit pas : l'État c'est moi, il est trop habile pour cela; mais le Roi et l'État prennent ce qui reste, après que le Pape s'est taillé dans les droits séculiers la part qui lui plaît. » Bismarck estimait que les articles incriminés laissaient une lézarde dans l'édifice prussien, il fallait réparer cette lézarde.

C'était un discours de guerre, mais les dernières phrases étaient d'un autre ton et semblaient déjà d'une autre époque « Une fois cette loi votée, terminait Bismarck, rien ne me sera plus à cœur que de chercher la paix, la paix même avec le Centre, mais surtout avec le Siège romain, dont les sentimens sont bien plus modérés, et j'espère que, Dieu aidant, je la trou-

verai. Je ferai en sorte que cette lutte, où nous fûmes contraints, pour un moment, de prendre l'offensive, ne se poursuive plus que d'une manière défensive, et que désormais l'offensive soit laissée à l'enseignement des écoles plutôt qu'à la politique. »

Il avait, depuis trois jours, dans les deux Chambres, entassé les invectives contre la Papauté; il demandait, ce jour-là même, qu'on retirât à l'Église, formellement, tous les droits primordiaux qui faisaient obstacle aux fantaisies successives de la législation d'État; il tenait à ce que l'État redevînt en théorie le maître de l'Église; et puis il promettait qu'ensuite il redeviendrait pacifique et, tout au moins, cesserait d'être assaillant.

Mais le Centre demeurait sceptique, et Schorlemer-Alst le disait, avec cette raideur toute militaire, avec ces audacieuses façons d'attaque, par lesquelles s'illustra son éloquence durant les dernières années du *Culturkampf*. « Je me considère toujours comme en état de guerre, » signifiait-il au chancelier. Il le pressait, l'opposait à lui-même, le harcelait. Ce pape dont Bismarck dénonçait l'influence, n'était-ce pas ce même Pie IX dont en 1871 le même Bismarck avait précisément invoqué le crédit, pour le faire agir sur le Centre et contre le Centre? Schorlemer, démasquant les intentions ennemies, les accusait de vouloir séparer de Rome les catholiques d'Allemagne; ce serait nous séparer de la source de vie, déclarait-il; et l'imminence même d'une nouvelle défaite ne l'empêchait pas de croire à la victoire finale, d'y croire avec orgueil, et de l'annoncer.

Bismarck répliqua, et Bismarck encore parlait de paix; il trouvait des mots aimables pour Antonelli, « esprit fin, disait-il, et qui n'est pas aussi asservi aux Jésuites que le sont beaucoup d'autres, mais malheureusement sans influence à l'heure qu'il est; » et ramassant dans une curieuse période tous ses griefs contre le Centre, et contre l'ascendant du Pape sur le Centre, et contre les prétentions pontificales, il savait si bien orienter, cependant, les replis de cette agressive période, qu'ils faisaient avenue, tous ensemble, vers certains mots évocateurs, qui suggéraient encore l'idée de paix.

« Je conserve l'espoir, disait-il textuellement, que l'influence du Pape sur le parti Centre se maintiendra, car, comme l'histoire nous montre des papes guerriers et d'autres pacifiques, des papes militans et d'autres se consacrant au spirituel, j'espère qu'un jour, bientôt, reviendra le tour d'un pape pacifique, qui

ne tende pas uniquement à ériger en suprématie universelle ce pouvoir issu de l'élection du clergé italien, mais qui soit disposé à laisser d'autres gens aussi vivre à leur guise, et avec lequel on puisse conclure la paix. C'est là ce que j'espère, — et alors, j'espère aussi trouver encore un Antonelli assez sage pour chercher à faire la paix avec le pouvoir séculier. »

Ainsi succédaient à deux discours insulteurs, tenus à quarante-huit heures de distance, des efforts de coquetterie à l'égard du Pape insulté. Windthorst ne voulait pas être dupe : il réinsistait sur les discours, il s'étonnait que le premier conseiller de la couronne, dans un pays mixte, pût impunément calomnier la foi d'une partie du peuple, la foi de quelques-uns des princes allemands. Est-ce un moyen, demandait-il, de fonder l'unité allemande ? Quant aux phrases pacifiques, à peine voulait-il les enregistrer, observant tout simplement qu'il y avait un moyen de faire la paix: négocier avec Rome. Le comte Landsberg, devant la Chambre des Seigneurs, relevait, lui aussi, le contraste étrange entre ces fanfares de guerre et ces premières sonneries de retraite : il constatait que Bismarck, par la suppression des trois articles constitutionnels, faisait place nette pour poser les assises d'un État policier gouverné buraucratiquement; et Landsberg s'épouvantait de ces architectures nouvelles. Rayer des paragraphes de la Constitution pour faciliter l'élaboration de certaines lois, cela lui faisait l'effet de couper une tête pour guérir le mal de dents. Il semblait à Landsberg qu'après ce sacrifice, Bismarck en réclamerait d'autres, que toutes les autonomies seraient tour à tour menacées.

Dans les deux Chambres, l'œuvre constitutionnelle de Frédéric-Guillaume IV reçut le soufflet que Bismarck exigeait. Trois vides s'y creusèrent, attestant la disparition des articles qui, pendant près d'un quart de siècle, avaient protégé la liberté et la dignité des Églises. Une vieille haine de Bismarck était enfin satisfaite. Ces articles, il ne les avait jamais aimés : dès 1854, il les avait jugés dangereux pour l'État prussien ; il n'avait pas pardonné au Centre d'avoir voulu, en 1871, les inscrire, tels quels, dans la Constitution du nouvel Empire. La Prusse ellemême, enfin, les rejetait. Un jour la paix religieuse se rétablira; Bismarck défera de ses propres mains, morceau par morceau, toutes les lois du *Culturkampf;* mais la Constitution prussienne, malgré les efforts du Centre, restera toujours béante

en trois endroits; on verra subsister, toujours ouverts, toujours inquiétans, les trous que Bismarck y aura creusés; les libertés dont jouira l'Église prussienne, dont pour le moment elle jouit encore, lui seront reconnues, non plus par la Constitution, qui dure, mais par le législateur, qui change, et non plus comme des droits, mais bien plutôt comme des cadeaux.

IV

C'est ainsi que sous l'Église catholique de Prusse, en avril 1875, la terre prussienne achevait de s'effondrer. La loi qui suspendait les dotations supprimait à l'Église ses ressources ; la loi qui rayait les articles constitutionnels supprimait à l'Église ses garanties. Par la première, elle perdait sa sécurité matérielle ; elle perdait, par la seconde, ce qui lui restait encore de sécurité morale. Bismarck avait accumulé ces ruines en alléguant qu'il faisait la guerre ; il les avait consommées, en disant que c'était nécessaire pour la paix. Il scandait par le mot de paix les derniers coups qu'il donnait à l'ennemi.

Mais avant même que la Chambre des Seigneurs n'eût ratifié les votes du *Landtag*, d'autres projets se discutaient, qui n'avaient plus à redouter aucune collision avec les articles constitutionnels, et qui ne marquaient pas, assurément, des étapes vers la paix : l'un avait trait à l'administration des biens d'Église, et l'autre aux congrégations.

Voilà plusieurs années que les canonistes vieux-catholiques souhaitaient que, dans chaque paroisse, la communauté des fidèles fût organisée, et investie de certains droits : ils espéraient qu'ainsi l'État pourrait s'appuyer, contre la hiérarchie, sur la foule des laïques, et que, parmi ces laïques, des agitateurs vieux-catholiques parviendraient, tôt ou tard, à rallier une majorité, qui détacherait la paroisse de la communion romaine. Falk, à la fin de 1872, avait pressenti les évêques, au sujet d'une telle organisation ; ils avaient répondu par des fins de non recevoir. Reprenant cette tentative au début de 1875, il avait cette fois négligé de les consulter. Le projet de loi sur l'administration des biens d'Église, déposé par Falk dès le 27 janvier 1875, visait le patrimoine ecclésiastique de toutes les paroisses catholiques. On comprenait sous ce nom de patrimoine ecclésiastique tous les biens affectés aux besoins du culte, à la rémuné-

ration des prêtres et à des services paroissiaux de bienfaisance ou d'instruction, et toutes les fondations pieuses pour lesquelles le donateur primitif n'avait prévu aucun mode spécial d'administration. Le soin d'administrer tous ces biens et de dresser chaque année le budget paroissial était confié par le projet de loi à un « conseil d'Église » (*Kirchenvorstand*), élu pour six ans par tous les paroissiens majeurs, et renouvelable par moitié tous les trois ans. Ce conseil devait répondre de sa gestion devant un comité trois fois plus nombreux, appelé la représentation paroissiale (*Gemeindevertretung*), et dont les membres seraient élus, avec la même périodicité que les conseillers d'Église, par tous les paroissiens majeurs; l'approbation de la représentation paroissiale serait nécessaire pour toutes les décisions importantes du conseil. La hiérarchie sacerdotale perdait ainsi la libre disposition des biens ecclésiastiques. Le droit de présider le conseil d'Église demeurait reconnu au curé et consacrait ainsi son influence, mais l'assemblée paroissiale, qui jugerait des questions graves en dernier ressort, ne l'entendrait qu'à titre consultatif. Le projet stipulait que le conseil d'Église pourrait être convoqué, soit par l'autorité diocésaine, soit par les autorités de l'État; que l'évêque et le président supérieur de la province auraient le droit, l'un et l'autre, de faire des suggestions au conseil d'Église ou à la représentation paroissiale, et de faire inscrire d'office, au budget, en cas de refus déraisonnable des corps élus, les dépenses normales. Ainsi était prévue une sorte de collaboration entre la hiérarchie religieuse et le pouvoir civil; mais en cas de conflit entre ces deux puissances, le ministre des Cultes jugerait. Le projet, on le voit, ne prétendait nullement ignorer l'évêque; mais il investissait le ministre des Cultes d'un droit de décision souveraine.

La destitution d'un conseiller ou d'un membre de la représentation paroissiale pourrait être prononcée par l'évêque et par le pouvoir civil, et serait susceptible d'appel devant la cour royale pour les affaires ecclésiastiques, c'est-à-dire devant le tribunal d'État que la hiérarchie avait toujours refusé de reconnaître. Si les évêques voulaient ignorer cette loi, si les catholiques se refusaient à constituer des conseils d'Église ou des représentations paroissiales, tous les droits que le projet laissait à la hiérarchie passeraient alors au pouvoir civil, et toutes les prérogatives promises à ces deux catégories de corps élus seraient accordées à des commissaires d'État.

Tel était, dans ses grandes lignes, le projet de loi. Il assignait un rôle à trois facteurs : les élus du peuple, l'évêque, l'État. Les droits qu'avait jusque-là possédés la hiérarchie pour l'administration des biens d'Église devaient désormais être limités, d'un côté, par deux pouvoirs résultant du suffrage universel des catholiques, de l'autre côté, par la bureaucratie. Le projet faisait une part à l'évêque, mais ajoutait immédiatement qu'on se passerait de lui, s'il le fallait. Tous les citoyens inscrits comme catholiques et prenant leur part des charges paroissiales étaient appelés à former, en face du sacerdoce, une formidable puissance démocratique : pratiquant ou non leur culte, déférens ou non pour leurs curés, voire excommuniés, ils demeureraient électeurs, éligibles ; et, servant Dieu bien ou mal, ils régneraient en quelque mesure sur toute la vie matérielle de l'Église de Dieu. La collectivité des membres de l'Église acquérait sur les biens de l'Église toute une série de droits jusque-là réservés à la hiérarchie.

C'est une usurpation, c'est une confiscation, c'est l'application du principe : La propriété c'est le vol, avaient expliqué au *Landtag*, dans les séances des 16 et 17 février, les députés Pierre Reichensperger, Dauzenberg et Windthorst ; et Falk, invité à préciser les irrégularités d'administration par lesquelles les évêques avaient mérité ces mesures de défiance, avait manqué d'élémens pour un réquisitoire décisif. On avait été gêné par la subtilité juridique de Pierre Reichensperger, demandant pourquoi les nouvelles réglementations élaborées en 1874 pour les communautés protestantes n'avaient pas été soumises aux Chambres, et pourquoi tout au contraire on remettait au caprice du législateur le soin de régler le fonctionnement matériel des paroisses catholiques ; mais on avait remarqué, cependant, que le Centre apportait moins d'acharnement contre ce projet que contre les lois antérieures ; et, dans les *Grenzboten*, Roesler avait exprimé l'inquiétude que les catholiques n'attendissent de cette loi certaines conséquences favorables et que la représentation paroissiale ne fût composée, partout, de partisans fanatiques de la hiérarchie.

Au nom des principes, Melchers, archevêque de Cologne, avait tout de suite protesté contre le projet : dans une lettre au *Landtag*, il avait démontré qu'une telle loi impliquerait une sorte de sécularisation des biens d'Église, désormais transférés

à la communauté des fidèles; qu'une telle translation violait le droit commun, le droit canon, les engagemens de l'État, et la Constitution; que l'on créait de nouveaux organismes qui, d'après le droit canon, ne pouvaient être regardés comme juridiques; et qu'enfin l'État n'était pas qualifié pour élaborer de pareils articles.

Mais la commission parlementaire avait passé outre : le projet, tel qu'elle l'avait remanié, tel qu'il revenait devant le *Landtag* le 24 avril, aggravait même le texte primitif. La commission, d'abord, étendait la définition du patrimoine ecclésiastique, elle faisait rentrer dans cette définition et soumettait dès lors au nouveau projet de loi les fondations mêmes pour lesquelles les bienfaiteurs auraient institué des organes spéciaux d'administration, et puis le produit des quêtes et collectes faites, soit durant les offices, soit à domicile, pour des buts religieux ou connexes. Ainsi l'argent même recueilli par le prêtre au cours de ses quêtes échapperait désormais à sa libre disposition; d'une main, les fidèles lui donneraient, en tant que membres de l'Église; mais de l'autre main, en tant qu'électeurs dans l'Église, ils lui reprendraient cet argent, et l'affecteraient à tel ou tel chapitre du budget paroissial. Ensuite la commission retirait au prêtre, en principe, la présidence du conseil d'Église; elle lui enlevait le droit de vote pour la composition de ce conseil et de la représentation paroissiale; elle interdisait de l'élire membre de cette dernière assemblée. Ainsi accentuait-elle l'autonomie de ce pouvoir laïque, démocratique en ses origines, que l'on voulait créer dans chaque paroisse en face du prêtre. La commission, d'autre part, permettait aux conseils d'Église d'en appeler au président supérieur, c'est-à-dire encore à l'État, de la résistance qu'opposerait l'évêque à leurs actes administratifs; le président jugerait en dernier ressort : la bureaucratie d'État devenait ainsi juge entre l'évêque et les fidèles.

Entre la foule laïque et l'État bureaucratique, l'autorité de l'évêque, en vertu du projet de Falk, se trouvait déjà comprimée comme dans un étau : les commissaires rendaient plus vigoureuses encore les pinces de l'étau, ils en serraient la puissante vis; et puis, non sans insolence, ils laissaient trente jours à l'épiscopat pour dire si oui ou non il appliquerait la loi. Si la réponse était non, tout ce qu'elle laissait de prérogatives aux évêques reviendrait à l'État. Falk et le *Landtag* acceptèrent

docilement ces amendemens. La Chambre des Seigneurs voulut rendre au curé la présidence du conseil d'Église; derechef le *Landtag* la lui refusa. Alors les Seigneurs cédèrent, et le 20 juin 1875, la signature de Guillaume ratifia cette tentative, que Kleist-Retzow qualifiait d'inouïe, d'organiser sans l'aveu de l'Église l'administration des biens d'Église.

Ainsi commençait de se réaliser un rêve, que les vieux-catholiques avaient longuement caressé; et la complaisance du ministère et du *Landtag* leur ménageait tout de suite un autre succès. Un de leurs canonistes, à la fin de 1874, avait obtenu de Bismarck la promesse que le gouvernement prussien, suivant l'exemple du gouvernement badois, ferait bon accueil à un projet de loi établissant les droits des communautés vieilles-catholiques sur les biens ecclésiastiques. Ce projet de loi, soumis à Falk par le député Petri, remanié par le bureaucrate Hübler, avait été, le 16 février, déposé devant le *Landtag*. Si la Prusse avait complètement exaucé les vœux des vieux-catholiques, elle aurait décidé que tous les deux ans le président supérieur de la province, sur la demande présentée par dix paroissiens, ferait interroger tous les autres fidèles, pour constater combien d'entre eux croyaient encore à l'infaillibilité, et pour ratifier, éventuellement, les prétentions des vieux-catholiques à la jouissance des biens d'Église et de l'édifice cultuel. Mais Falk avait refusé; en son for intime, il n'accordait à ces schismatiques qu'une médiocre sympathie; et le projet sur lequel les vieux-catholiques et le ministère avaient fini par tomber d'accord stipulait simplement que les communautés vieilles-catholiques, là où elles existeraient, partageraient avec les catholiques romains l'usage de l'église et du cimetière; que les curés déjà titulaires, qui se rattacheraient à ces communautés, garderaient leurs bénéfices; que ces communautés auraient droit, proportionnellement au nombre de leurs membres, à la jouissance de tout ou partie des biens d'Église; et qu'il appartiendrait aux présidens supérieurs des provinces, et puis, en dernier ressort, au ministre des Cultes, de qualifier de communautés et d'admettre, ainsi, aux avantages assurés par le projet de loi, les groupemens de vieux-catholiques qui feraient connaître leur existence et leurs prétentions, et qui seraient d'une « importance notable. »

Lorsque sous Frédéric-Guillaume III la volonté royale avait amalgamé dans un même creuset, sans souci de leurs diver-

gences dogmatiques, luthéranisme et calvinisme, les luthériens tenaces, qui étaient demeurés rebelles à l'Église prussienne unie, n'avaient ni obtenu ni même réclamé une part des biens d'Église. Gerlach s'étonnait que les vieux-catholiques se montrassent plus ambitieux, et que l'État consentît. Les débats parlementaires dégénérèrent en discussions théologiques : on se querella sur l'infaillibilité, son vrai sens, sa légitime portée. Mais en quatre années, entre vieux-catholiques et catholiques romains, on avait vu s'élargir le fossé; la primauté papale n'était plus le seul point qui les divisât. Un cousin du chef du Centre, qui comme lui s'appelait Windthorst, mais qui siégeait parmi les nationaux-libéraux, était tout heureux de faire savoir au *Landtag* que les vieux-catholiques, désormais, chicanaient un autre Concile, le Concile de Trente. A prendre à la lettre ce que disait ce Windthorst, ils ne pouvaient donc plus se donner comme les héritiers de l'Église romaine de 1869, mais, tout au plus, comme les héritiers de l'Église romaine de 1559; et l'aveu même de leurs audaces théologiques aurait pu se retourner contre leurs prétentions juridiques, que le projet de loi consacrait.

Le projet cependant devint loi et pesa comme une menace nouvelle sur tous les curés du royaume de Prusse : il suffirait que le chiffre de vieux-catholiques domiciliés dans leur paroisse apparût au pouvoir civil comme un chiffre « notable; » alors ces curés cesseraient d'être les maîtres exclusifs de leur église, et concurremment, l'on devrait y célébrer deux cultes, pour les catholiques fidèles au Concile du Vatican et pour les catholiques infidèles au Concile même de Trente.

Tout en même temps le ministère avait présenté, fait discuter, fait voter quelques articles, brefs et tranchans, qui achevaient d'exclure de Prusse « tous les ordres et toutes les congrégations de l'Église catholique. » Au bout d'un semestre, toutes les maisons religieuses devaient être fermées. La loi permettait au ministre des Cultes d'accorder un délai de quatre ans aux établissemens d'instruction; elle exceptait de ses rigueurs les congrégations hospitalières, mais elle ajoutait qu'à tout moment une ordonnance royale pourrait les supprimer. C'était le juriste Hinschius qui avait, à la demande de Falk, élaboré ce projet : il avait allégué, pour le justifier, que les congrégations, cédant à l'impulsion de chefs étrangers ou d'évêques rebelles, étaient elles-mêmes un péril public, et que ce péril était aggravé par

l'obéissance passive de leurs membres et par l'action qu'ils exerçaient sur le peuple. Sans modifier les vues d'une majorité d'avance acquise, les divers orateurs, comme c'est l'habitude en pareils débats, avaient institué deux procès symétriques : celui des vœux religieux et celui des engagemens franc-maçonniques : les vœux religieux avaient été condamnés. « Voilà détruit, s'écriait joyeusement Bennigsen, tout le travail que firent les ultramontains en trente années. » — « Tant mieux pour la paix religieuse, disait sérieusement l'historien Treitschke; car les cloîtres troublent l'harmonie confessionnelle. »

Lorsque Bismarck avait parlé de paix religieuse, avait-il pris ce terme au même sens où le prenait Treitschke? La paix telle qu'il la concevait devait-elle planer sur des ruines? Windthorst commençait à le croire : « En vérité, disait-il, on aurait déjà proposé d'expulser tous les catholiques d'Allemagne, s'il ne s'agissait pas de 8 millions d'hommes et si l'exil de ces huit millions ne risquait pas de faire des vides dans l'armée. » Pour cette raison d'ordre militaire, peut-être, et pour d'autres aussi, Bismarck s'arrêtait là. Les *Grenzboten* insinuaient que peut-être il faudrait encore d'autres lois, qu'on serait forcé de gêner par l'obligation du *placet* les communications des catholiques avec Rome, de créer pour les fonctionnaires catholiques un serment du *Test*. Mais Bismarck en avait assez, et tout fier d'avoir fait rayer de la Constitution prussienne cette mention que l'Église était libre, il semblait considérer que pour l'instant la législation ecclésiastique était achevée.

A partir de mai 1875, Bismarck législateur se reposa.

« Je n'ai voulu que rétablir l'État dans une forte défensive contre l'agressive Église catholique, disait-il le 22 août 1875 au ministre wurtembergeois Mittnacht; il n'est pas nécessaire d'aller plus loin, ni même d'étendre à l'Empire les lois ecclésiastiques, à moins que la Bavière ne crie au secours. » Il en voulait rester là : tel le Dieu de la Genèse, il se reposait, ayant fini son œuvre. Mais lorsqu'il jetait sur cette œuvre un regard paternel, il lui manquait, et ce jour-là même il le laissait voir à Mittnacht, la sereine certitude que son œuvre fût bonne, pleinement bonne.

V

On voulut aller vite ; et les brutalités, plus improvisées que calculées, furent tout de suite incohérentes ; l'État cherchait à paraître fort et réussissait à paraître fantasque. La loi qui coupait les vivres à l'Église romaine, promulguée le 22 avril, reçut dans un certain nombre de localités un effet rétroactif ; ce fut à partir du 1er avril que les crédits ecclésiastiques y furent considérés comme suspendus ; on ne coupa les vivres, ailleurs, qu'à partir du 1er mai.

Parallèlement à la loi qui affamait le clergé séculier, fonctionna sans retard, avec une vigueur cruelle, la loi concernant les congréganistes. Elle eut vite fait, en quelques semaines, d'installer dans plusieurs centaines de maisons un silence de mort et de jeter à travers le monde, déracinées, un grand nombre de religieuses. On devait calculer en 1879 que les diverses mesures d'ostracisme prononcées contre les moines et contre les nonnes, depuis le début du *Culturkampf*, avaient eu pour résultat la suppression de 296 couvens, et la sécularisation ou l'émigration de 1 181 religieux, de 2 776 religieuses.

Plus encore que sur ces mesures de rigueur, l'État comptait, peut-être, pour maîtriser l'Église, sur le fonctionnement de la loi qui introduisait dans l'administration des biens ecclésiastiques le suffrage universel des paroissiens. Elle pouvait, on se le rappelle, s'appliquer de concert avec l'épiscopat, ou bien sans son concours : c'était à lui de décider.

Réunis en mars à Fulda, les évêques avaient longuement étudié le projet. Coopéreraient-ils à son application, ou bien opposeraient-ils, à cette loi comme à toutes les autres, une résistance systématique? Les conséquences de cette résistance les effrayaient ; elle risquerait de faire tomber en de fort mauvaises mains, *ad manus pessimorum hominum*, l'administration des biens ecclésiastiques. Ils étaient si assurés de la piété de leurs fidèles, et de leur docilité, qu'ils auguraient que de fort bons catholiques pourraient être élus, presque partout, tant à la représentation paroissiale qu'au Conseil d'Église. L'heure était critique : on mettait ces évêques en face de la foule catholique ; ils n'avaient pas le droit de faire un choix dans cette foule, d'y choisir eux-mêmes les catholiques qui leur fussent agréables,

pour se les associer dans l'administration des biens; ils devaient décider si, oui ou non, par un geste confiant, ils autoriseraient cette foule tout entière à participer à cette administration, par l'intermédiaire de délégués que librement elle nommerait. Et les évêques inclinaient à répondre oui; car cette foule, c'était un peuple pratiquant, trop solidement instruit de ses devoirs envers l'Église pour abuser des droits qu'il allait tenir de l'État. Aussi les évêques avaient-ils conclu que, pour éviter des maux très graves, il conviendrait de coopérer à l'application de la loi : des instructions seraient données aux fidèles pour que, d'abord, par acquit de conscience, ils demandassent à l'État la permission de ne pas l'exécuter, et pour qu'ensuite, une fois cette permission refusée, ils ne donnassent leurs suffrages qu'à de bons catholiques. Le 5 avril, Melchers avait écrit à Pie IX pour lui soumettre cette conclusion.

Mais on avait appris, bientôt, les aggravations qu'avait subies le projet de loi, et les prélats s'en étaient effrayés : trois d'entre eux, à la fin d'avril, avaient déclaré à Melchers qu'ils ne considéraient plus comme possible de collaborer à la mise en vigueur d'un tel régime. Melchers, le 30 avril, rapportait ce fait à Antonelli; il jugeait, lui aussi, que la difficulté devenait sérieuse, et pourtant, il maintenait que par un refus l'Église s'exposerait à de grands périls. Deux lettres d'Antonelli survinrent, l'une du 3 mai, l'autre du 15 : la première, « pour éviter des maux plus graves, » acceptait la solution qu'avait préconisée Melchers dans sa lettre du 5 avril; la seconde ajoutait que pourtant les évêques ne devraient pas promettre formellement leur soumission à une telle loi. Rome laissait aux évêques allemands le soin de trouver la formule qui conciliât les suprêmes exigences du droit canon et les prétentions de l'État.

Melchers alors se courba sur cette tâche difficile; il y réussit. Ketteler l'encourageait à une attitude conciliante; deux évêques qui d'abord eussent souhaité résister finirent par se rallier à l'opinion des autres. La lettre que, le 27 juillet 1875, Melchers fit expédier à tous les curés de son diocèse, servit de règle pour tous les diocèses de Prusse : sans pallier le vice qu'offrait cette loi nouvelle, faite sans le concours de l'Église, il observait que d'une part elle ne touchait qu'à des intérêts temporels; que d'autre part, la collaboration qu'elle réclamait des laïques n'avait, en soi, rien d'inacceptable pour la conscience, et que

l'Église, dès lors, pouvait tolérer cette collaboration. Confiant dans les dispositions et dans la loyauté des paroissiens, il priait les curés d'inviter leurs fidèles à élire de bons catholiques et à ne pas s'abstenir ; cette invitation devait leur être adressée, non du haut de la chaire, mais à titre privé ; et les curés eux-mêmes étaient priés par Melchers de prendre siège au conseil d'Église, une fois constitué. Les lettres que Melchers et les autres prélats firent parvenir aux présidens des provinces marquaient exactement leur attitude à l'endroit de la loi : ils ne reconnaissaient pas expressément, ils toléraient.

Le Vatican reçut des plaintes : on écrivit d'Allemagne à Antonelli que cette tolérance risquait de troubler et de diviser les catholiques. « Je savais déjà, répondit Melchers au cardinal, qu'il y avait en Prusse, parmi les catholiques, une petite faction d'hommes, qui servent l'Église avec grande foi et bonne volonté, mais dont la prudence est moindre : ils veulent généralement être plus catholiques que les évêques, voire que le Saint-Siège, ou du moins savoir mieux qu'eux ce qu'il faut à l'Église. » Et Melchers faisait remarquer que les ennemis de l'Église étaient au contraire déçus par l'attitude de l'épiscopat, et que l'espoir qu'ils avaient eu de voir tomber entre leurs mains tous les biens ecclésiastiques était désormais brisé. La petite faction voulait pousser Rome à des résolutions irréparables ; elle aurait aimé qu'en dernière heure l'épiscopat fût désavoué par Pie IX ; elle aurait ainsi, gratuitement, naïvement, procuré à Bismarck deux bonnes fortunes, d'abord la conquête des biens d'Église, et puis une excellente occasion de répéter que les évêques désavoués n'étaient plus que des préfets. Mais le silence du Saint-Siège attesta que Melchers avait raison de tolérer la loi pour éviter des « maux plus graves ; » Melchers songeait aux maux extérieurs : à l'Église appauvrie, aux évêques calomniés ; il songeait peut-être aussi au mal intérieur qui pour de longues années aurait miné l'Église d'Allemagne, si l'on eût assisté au triomphe de la petite faction sur la hiérarchie épiscopale.

Le peuple, bientôt, justifia les évêques. En dépit de mesures telles que Falk en prit à Wiesbaden, et par lesquelles il permettait aux vieux-catholiques de voter dans les élections paroissiales, le conseil d'Église et la représentation de la paroisse furent, presque partout, composés de catholiques exacts et res-

pectueux de la hiérarchie. L'État prussien avait voulu mobiliser contre la hiérarchie une force démocratique; mais la hardiesse zélée d'un grand nombre de curés sut transformer ces mobilisations en des sortes de revues d'appel : les fidèles s'y resserraient, s'y groupaient, acquéraient conscience de l'intérêt qu'ils devaient prendre à la vie de leur Église. C'était l'espoir de l'État qu'ils deviendraient des insurgés; mais l'Église les connaissait, elle les avait assez bien instruits pour être sûre d'eux; tolérant qu'ils prissent place dans les cadres mêmes que l'État leur ménageait, elle allait travailler à ce qu'ils devinssent des militans, et souvent elle y réussirait.

Ce n'était pas la seule déception que réservassent à la Prusse les lois bismarckiennes de 1875. L'autre organisation qu'elles paraissaient faciliter, celle d'une Église vieille-catholique en face de l'Église romaine, échouait à son tour, piteusement. Il apparut, à l'épreuve, que la loi qui permettait aux vieux-catholiques la conquête des richesses d'Église n'était susceptible que d'une application très restreinte : la conquête, presque partout, dut être ajournée, faute de conquérans. On cherchait des vieux-catholiques; on leur ouvrait d'avance les portes des sanctuaires; presque nulle part on n'en trouvait. Après discussion, les évêques et Rome avaient été d'avis que dans les édifices où l'État prétendrait installer le culte vieux-catholique, le culte catholique romain devrait cesser. L'Église romaine aimait mieux émigrer de ses temples que de les partager avec ceux qui l'avaient quittée; mais rares furent les localités où s'imposa ce douloureux exode. Les promesses mêmes de libéralités pécuniaires ne pouvaient insuffler une vie au vieux-catholicisme. L'argent ne suffit point aux Églises, il leur faut des âmes, et, définitivement, le vieux-catholicisme en manquait.

Des deux groupemens hostiles à l'ultramontanisme, sur lesquels en 1873 la Prusse avait espéré s'appuyer, l'un, le groupe des vieux-catholiques, n'avait même pas assez de vigueur pour profiter des lois, et l'autre, le groupe des catholiques d'État, se décourageait, se décimait, et commençait de faire résipiscence à l'endroit de l'Église. Vainement le comte de Frankenberg avait-il voulu, en février 1875, susciter une protestation contre l'encyclique papale; en deux mois, on n'avait même pas recueilli deux mille signatures. « Ils finiront par tomber dans nos rangs, comme des pommes mûres, » disait au sujet des catho-

liques d'État le vieux-catholique Petri. Mais cette illusion devait être sans durée. Le duc de Ratibor semblait gêné de voter contre l'Église, et gêné de voter contre Bismarck : il s'effaçait de plus en plus de la Chambre des Seigneurs, toutes les fois qu'on y discutait les questions religieuses. Et doucement, lentement, les catholiques d'État se rapprochaient des avocats de l'Église. On racontait que dans leurs rangs s'élevaient des plaintes contre l'application de la loi sur les ordres, et que Ratibor recourait à l'Empereur, vainement d'ailleurs, pour qu'une église de Breslau, réclamée par les vieux-catholiques, fût laissée à la confession romaine. Entre les deux poignées de sécessionnistes qui avaient un instant voulu menacer « l'ultramontanisme, » des querelles commençaient à se dessiner, et l'État prussien pouvait constater son impuissance, soit à diviser contre eux-mêmes les catholiques d'Allemagne, soit à les faire émigrer vers une Église nouvelle, rivale de l'Église du Pape.

VI

Cependant, de semaine en semaine, à mesure que la mort dépeuplait quelques presbytères, les mécanismes législatifs de 1873 et 1874, mis en branle avec une régularité meurtrière, supprimaient le culte dans les paroisses endeuillées. En vain le député progressiste Kirchmann, dans une brochure qui était un appel à la paix, réclamait-il, dès 1875, que le poing de l'État ne s'abattît pas avec la même brutalité sur le prêtre qui de parti pris résistait aux lois et sur celui qui ne faisait qu'obéir aux supérieurs ecclésiastiques : ni l'intelligence ni la patience de la maréchaussée prussienne ne s'accommodaient de ces judicieuses distinctions. Un nouveau prêtre s'installait : il tenait de l'évêque ses pouvoirs, que l'État déclarait illégaux. Comme citoyen, il faisait à la mairie sa déclaration de domicile. « Vous venez pour être ministre du culte ? » lui disait-on. Son silence était la réponse. Alors, généralement, le bourgmestre allait le voir, lui remontrait à quels ennuis il s'exposait, lui demandait : « Où donc sont vos meubles? » Un sourire était la réponse. De meubles, on n'en voyait point; les amendes étaient bravées d'avance. Le fonctionnaire du Christ, qui, par l'exercice même de ses fonctions, allait entasser délit sur délit, arrivait en insolvable : ce fut une force, dès la première Pentecôte, de n'avoir

qu'une sacoche et qu'un bâton, pour secouer le monde. Quelques semaines se passaient : de créancier, l'État devenait geôlier; il poussait en prison ce récalcitrant. De par les mêmes lois qui motivaient cette condamnation, aucun autre prêtre ne pouvait, dans le village, commettre un acte sacerdotal. Plus de baptêmes, plus de messes, plus de confessions, plus d'extrêmes-onctions, plus de bénédictions des tombes. Les fidèles allaient à la sacristie chercher la croix pour conduire les morts à leur dernière demeure; au cimetière, ils murmuraient trois *Pater*, et puis, s'en revenaient à l'église dire le rosaire pour le curé séquestré.

Les prisons s'emplissaient de prêtres. Dans celle de Coblentz, un quartier spécial était organisé pour eux. La consigne, d'abord, leur prohiba de célébrer la messe, parce que l'État ne les reconnaissait pas comme légitimement appelés aux ordres. A la longue, sous les yeux complaisamment clos d'un gardien catholique, ils se risquaient, entre cinq et sept heures du matin, à transformer leurs cellules en chapelles : tous les dix jours, lorsque le gardien avait son congé, c'est dès trois heures du matin qu'ils perpétraient leur religieuse contravention. Il advint une fois que la surveillante de la prison des femmes aperçut trop de lumière, avant l'aube, dans les cellules des « noirs; » le bon geôlier, prévenu, apporta de la toile verte, qui masquait les fenêtres, et qui tout en même temps faisait baldaquin, par-dessus la rudimentaire pierre d'autel.

Ces liturgies clandestines exaltaient les âmes : sans rhétorique, on évoquait les catacombes. Les avenues de la prison étaient bien gardées; les prêtres ne voyaient se glisser vers eux aucun membre de leur petite chrétienté délaissée. Mais parfois, dans l'après-midi, à un certain carrefour de Coblentz, se formaient de discrets attroupemens : les yeux s'y tournaient vers certaine fenêtre de la prison, où se dressait parfois une stature d'ecclésiastique : c'étaient de petits groupes de paroissiens, et, sans troubler la paix publique, l'éloquente fixité de leurs longs et lointains regards criait au prisonnier confiance et bravo. Il n'était pas rare que ces ouailles orphelines subvinssent à la nourriture de leurs pasteurs. Un vicaire de Neunkirchen apprit un jour au fond de sa prison que 100 thalers étaient survenus pour l'amélioration de son ordinaire; c'étaient quelques indigènes de Neunkirchen, devenus mineurs en Amérique, qui d'au delà de l'Océan lui envoyaient ce réconfortant souvenir.

La prison de Trèves se distinguait par la sobriété des menus. Des cuillers de bois y furent longtemps la seule vaisselle de table; les fourchettes étaient inconnues; on n'avait de viande, à proprement parler, que quatre jours par an; avec l'appui d'un surveillant, les prêtres eurent tardivement la permission d'en faire acheter une demi-livre chaque semaine.

La prison de Sarrebrück, où l'on domiciliait aussi les délinquans du diocèse de Trèves, était réputée la plus dure : le chapelain Isbert, qui y passa trente-deux mois, y subit des privations auxquelles il ne devait pas longtemps survivre. Tant de prêtres s'y entassaient que la voiture cellulaire qui desservait l'établissement avait reçu dans le pays, par allusion au *Culturkampf*, le nom de *Culturwagen*. Ils obtinrent licence, tardivement, de faire venir leur nourriture du dehors, à la condition qu'ils promissent de ne plus faire courir après eux le gendarme lorsqu'une incartade future, — ce serait, dans l'espèce, une messe, — les désignerait à de nouvelles rigueurs.

Car, depuis le directeur de la prison jusqu'au dernier geôlier, tous savaient qu'on reverrait ces prêtres, que, leur peine expirée, ils ne sortiraient du cachot que pour commettre un nouveau délit de messe, de confession, d'extrême-onction, qui bientôt les y ramènerait. Au jour de leur rentrée dans la paroisse, des files de fidèles se formaient, cheminaient, jusqu'au village voisin, pour attendre le curé et lui faire escorte; les petites filles, épiant son arrivée, désertaient l'école, en masse, afin de se faire bénir, et des chants s'élevaient, des rosaires se murmuraient, pour fêter son nouveau séjour, courte étape entre deux incarcérations. Comme s'il n'existait ni loi ni prison, ce prêtre recommençait d'agir en prêtre; et tous les paroissiens, revenant quérir les sacremens, étaient complices de son crime. Au jour où des policiers les interrogeraient pour lui faire un nouveau procès, leurs bouches demeureraient closes : ils aimeraient mieux payer l'amende pour refus de témoignage, que d'aider à l'intolérance de la justice prussienne.

On crut avoir raison de ces gens d'Église, que soutenait l'enthousiasme des laïques, en leur interdisant de séjourner dans le district auquel appartenait leur paroisse : mais ils rebondissaient, à l'improviste, là où les avait placés la consigne de l'évêque; ils engageaient avec la maréchaussée d'interminables parties de cache-cache; et les policiers avaient souvent honte de leurs mésa-

ventures et parfois honte de leur besogne elle-même. « Respect à cet homme, il est debout pour son drapeau ! » disait un jour un officier qui voyait arrêter un vicaire. Bravant l'ostracisme, le prêtre se dissimulait dans quelque maison amie; cette maison s'animait discrètement, une fois la nuit close; à minuit, l'heure des crimes, on y venait se confesser, communier, se marier, et les couples renonçaient pour quelque temps à porter au doigt les bagues d'accord, afin de mieux cacher aux indiscrets qu'il y avait dans le village quelqu'un qui les avait bénites. Une fois l'on vit un père prendre le cercueil, ouvert encore, où reposait son enfant, et courir tout le long des chemins, pleurant et furtif, jusqu'à la cachette du curé, pour qu'une bénédiction planât sur cette dépouille. Mais il y avait des malades, des mourans : fuyant sa cachette, le prêtre se glissait jusqu'à eux, au risque d'être saisi par les gendarmes, en flagrant délit. Les familles faisaient le guet, écartaient les délateurs, s'effaçaient au moment des onctions suprêmes, afin de ne pas avoir vu l'administration du sacrement, l'acte effectif de culte, passible de prison; le délit du prêtre, — ce délit sur lequel, peut-être, enquêteraient bientôt des magistrats, — n'aurait ainsi d'autre témoin que l'agonisant; il serait bientôt couvert par le silence de la tombe, et ce serait devant Dieu, devant lui seul, que ce mort porterait témoignage, pour le prêtre audacieux.

La veille de chaque dimanche ou de chaque fête majeure, c'était grande corvée pour les gendarmes : ils se tapissaient à l'entour des villages, pour voir si les prêtres expulsés cherchaient à rentrer. Le vicaire Kerpen, que l'évêque de Trèves avait nommé à Dieblich et que l'État en expulsait, se fit une gloire, pour l'aisance souveraine et victorieuse avec laquelle il savait se faire cacher, tantôt par ses confrères, tantôt par les mariniers de la Moselle, et puis, à l'aube du dimanche, surgir à Dieblich, on ne savait d'où ni comment, pour dire la messe. L'odyssée de ce vicaire montre avec éloquence comment l'application des lois bismarckiennes se heurtait à la mauvaise volonté de tout un peuple, et comment les rouages de ces lois absurdes, si bien montés fussent-ils, grinçaient, se détraquaient, finissaient par s'arrêter. Un gendarme, cueillant Kerpen après sa messe illégale, l'emmenait à Coblentz. L'inspecteur de la prison voulait le mettre au violon, avec tous les garnemens ramassés dans les rues; mais voilà que les soldats eux-mêmes s'émou-

vaient : la bonne du directeur survenait, se fâchait, allait parler à sa maîtresse, laquelle envoyait en ville chercher son mari, et Kerpen, finalement, était enfermé dans une cellule plus séante. Un gendarme se présentait le lendemain pour l'emmener, une fois encore, hors du district. En route, mangeant tous deux dans un hôtel, ils rencontraient un voyageur qui payait au prêtre son dîner. D'étape en étape, il fallait mobiliser des médecins pour constater que Kerpen, fatigué, avait le droit d'aller en voiture, et réveiller un bourgmestre, avant l'aurore, pour faire reconnaître ce droit. « Ce coquin m'ennuie, disait le bourgmestre. — Plaignez-vous à M. Falk, » ripostait Kerpen.

Le vicaire Schmitz, d'Andernach, était un véritable Protée. Les gendarmes étaient toujours à ses trousses, et presque toujours fourvoyés. Un jour, ils voulurent arrêter, à sa place, un autre prêtre du nom de Schmitz, qui circulait, sur le quai d'une gare. Mais le garçon boucher que tranquillement ils laissaient passer était le Schmitz authentique qu'ils cherchaient. Ses apparitions clandestines dans la région d'Andernach ne se comptaient pas. Il avait des abris tant qu'il en voulait : quand il devait dire la messe, les fidèles se le chuchotaient entre eux, et tous s'enfermaient dans l'église, avec ce garçon boucher qui soudainement revêtait la chasuble. L'instituteur et même le sacristain, dont on redoutait les connivences avec la police, apprenaient trop tard que la messe avait été dite avant l'aurore et que Schmitz était déjà parti. « Arrêtez-le, » télégraphiait à la gendarmerie un bourgmestre zélé, et la dépêche décrivait son accoutrement pour qu'il cessât enfin d'échapper à la vindicte des lois. Les cavaliers de l'État battaient les grandes routes, cherchant l'habit pour trouver l'homme, mais l'homme avait déjà changé d'habit. Une fois, sans se gêner, il était en train de donner la communion, lorsque, sabre au clair, un gendarme entra dans l'église et voulut arrêter Schmitz, séance tenante, avec le ciboire en mains ; l'autre chapelain, qui était en train de confesser, s'interposa ; à la fin de la messe, Schmitz dut gagner la prison de Coblentz, que déjà deux séjours lui avaient rendue familière.

Un jeune vicaire qui n'avait plus le droit de demeurer dans le district de Trèves y rentrait, déguisé, et s'annonçait à la police même de cette ville comme voyageur en vins ; le dimanche suivant on apprenait qu'il s'était montré dans son ancienne

paroisse et qu'il y avait prêché. Mais, tout de suite après le sermon, le lavoir d'un ami l'avait abrité. Il s'y blottissait et reprenait le lendemain, sous d'autres vêtemens, ses courses de commis voyageur. Son aventure faisait du bruit dans la région, il l'entendait raconter. « Si nous le pinçons, nous lui tordrons le cou, » disait à ses oreilles un policier dépité. Le voyageur en vins écoutait, se démenait, pérorait au casino de la petite ville voisine et causait du *Culturkampf* avec l'administrateur du district. L'entretien tombait tout de suite sur le prêtre introuvable. « Je vais finir dimanche, s'écriait le fonctionnaire, par mettre dans son village une compagnie de soldats. » Avec douceur, le voyageur approuvait, insinuait même qu'il serait bon de faire surveiller l'église dès cinq heures du matin. A quatre heures et demie, le dimanche suivant, les fidèles sortaient déjà du lieu saint, ayant entendu dès quatre heures la messe de l'insaisissable curé qui, la veille sur la Moselle, pour échapper à un gendarme de connaissance, avait été déguisé en matelot par les bons soins d'un capitaine de bateau, et qui, sa messe dite, disparaissait pour un autre asile et pour un autre métier.

C'est par centaines que l'on se raconte encore, d'un bout à l'autre du pays de Trèves, les anecdotes de marchands ambulans, de paysans, de houilleurs, qui le jour circulaient sur les chemins et qui, la nuit, redevenus prêtres à l'abri des ténèbres, officiaient dans des granges, visitaient des malades, catéchisaient des enfans. Les curés du diocèse de Cologne furent tous jaloux de ce paysan qui, dans une paroisse où le curé n'avait plus le droit de paraître, sortit de la foule, un jour, devant une tombe où l'on descendait un cercueil et, sous l'œil des gendarmes, proposa à tous ses camarades de dire entre eux les dernières prières : le curé lui-même, le curé qu'on cherchait, s'était ainsi grimé ; et peut-être les gendarmes rapportèrent-ils au préfet, comme le symptôme d'une victoire tardive de la loi, ce geste d'un paysan qui semblait résigné à se passer de prêtre.

Cependant à l'interdiction de séjour, sans cesse enfreinte, succédait, en vertu de la loi de 1874, l'expulsion hors de l'Empire. Ceux qui en étaient victimes renonçaient généralement à lutter ; ils considéraient que Dieu ne voulait plus d'eux en Allemagne. Ils laissaient s'élever une muraille entre eux et leurs familles : aucune permission de retour n'était accordée, même

pour une brève durée. Leur père, leur mère, étaient condamnés à mourir seuls, à moins qu'un colporteur ou qu'un voiturier, à peine reconnaissable d'eux-mêmes, ne surgissent devant le lit d'agonie : c'était le fils, — le fils prêtre et paria, qui arrivait et partait dans la même nuit, et dont les frères et les sœurs, parfois, avaient peine à retrouver les traits. A l'enterrement, des gendarmes paraissaient, ils inspectaient le cortège, les approches de la tombe, constataient l'absence d'un fils, et l'interprétaient comme un succès de la loi. Elle avait enfin réussi, cette loi, à supprimer tous liens entre les prêtres exilés et leur paroisse; seuls, les liens du cœur subsistaient, et elle les meurtrissait.

VII

Mais de par l'institution épiscopale, les évêques exilés demeuraient liés à leurs diocèses : il y avait là des attaches que le législateur était impuissant à rompre. Foerster, prince évêque de Breslau, invité à démissionner, puis déposé solennellement par la Cour royale, accueillait avec sérénité, dans la partie de son diocèse située en territoire autrichien, la nouvelle de ces rigueurs: quoi que fît et voulût l'État, le diocèse de Breslau continuerait d'être gouverné par Foerster. Brinkmann, de Münster, emmené en prison pour quarante jours au printemps de 1875, était l'objet de manifestations enthousiastes qui déjouaient, avec une impertinente allégresse, toutes les précautions des fonctionnaires : des files de voitures lui faisaient escorte, des fleurs lui étaient jetées, les hourras de tout un peuple réclamaient sa bénédiction, et l'organe national-libéral de la ville constatait que décidément les lois de Mai ne servaient de rien. Alors survenaient les suprêmes exigences de l'État : au refus de démission de Brinkmann, il répondait par un procès, et le prélat déposé finissait par s'en aller en Hollande, d'où il persisterait à régir l'église de Münster. Martin, de Paderborn, avait vu le geôlier, dès le mois de janvier 1875, afficher, à l'intérieur même de sa cellule, le texte du jugement par lequel la Cour royale venait de le déposer. Son emprisonnement touchait à son terme; et comme on voulait avoir la main sur Martin et guetter au jour le jour son activité, on le mettait sous la surveillance de la police, en l'internant à Wesel. Mais quelques mois plus tard, le signalement d'un cri-

minel était expédié à tous les gendarmes du royaume. Ce signalement était ainsi conçu :

Nom et prénom : docteur Conrad Martin; habitation : Wesel; profession ou état : autrefois évêque de Paderborn; religion : catholique; âge : soixante-trois ans; taille : 5 pieds 6 pouces; cheveux : gris et rares; barbe : rasée; front : haut; sourcils : gris; yeux : gris; nez : long; bouche : ordinaire; dents : défectueuses; menton : long; visage : long; couleur du visage : bonne mine; stature : élancée; pas de signes particuliers. « Secrètement évadé » de Wesel.

Martin, en effet, cherchant un territoire d'où il pût avec moins d'entraves expédier ses ordres d'évêque, s'était enfui de Wesel en Hollande. La colère de la Prusse l'y poursuivait; la Hollande lui faisait comprendre qu'il eût à partir. Il s'installait en Belgique, et le Cabinet belge, aussi, recevait des observations. En quelque coin du monde que l'évêque Martin se trouvât, la Prusse redoutait l'évêque Martin. Quelque temps se passait, et les routes de Hollande étaient bientôt foulées par un autre nomade, un archevêque, celui-là, Melchers, de Cologne, également déposé de son siège.

Mais en vain la Cour royale enlevait-elle à ces évêques leur charge et même leur pays, elle ne leur enlevait pas leurs ouailles. Ni le Pape ni le peuple ne cessaient de les reconnaître, et cela leur suffisait. Ledochowski, lui, après une longue captivité dans la prison d'Ostrowo, reçut la nouvelle qu'il ne pouvait séjourner ni en Silésie ni en Posnanie : il s'en fut à Vienne, où les catholiques lui firent fête, et d'où les clameurs « libérales » l'obligèrent à disparaître : et ce fut de Rome, ce fut du fond même du Vatican, qu'il fit fonction d'archevêque de Posen, et s'attira par là même des condamnations nouvelles et désormais platoniques, dont le montant s'éleva bientôt à cinquante-cinq mois de prison. La Prusse, fouillant pour ses évêques l'arsenal de ses pénalités, leur avait appliqué l'une des plus dures : l'exil; et par cette maladroite cruauté, elle avait rendu leurs personnes plus insaisissables sans rendre leur autorité plus débile. Ils s'acharnaient à régner chez elle, et elle ne régnait plus sur eux : c'était de Belgique et de Hollande, de Bohême et d'Italie, qu'ils présidaient à la résistance de leurs prêtres et de leurs fidèles contre les lois de Bismarck.

Alors la Prusse voulut trouver, à tout prix, les invisibles points d'attache par lesquels ces émigrés gardaient encore racine

chez elle. Les bureaux de poste furent avertis; en Posnanie, ils reçurent un fac-similé de l'écriture de Ledochowski, avec ordre de livrer à la justice toutes les lettres dont l'enveloppe trahirait la main de l'archevêque. Et puis les policiers coururent les presbytères, pressant les prêtres de questions, perquisitionnant, les faisant poursuivre, parfois, pour refus de réponse ou de témoignage; on voulait savoir d'eux quel était le délégué secret de l'évêque. Un moment, dans le diocèse de Posen, vingt doyens furent sous les verrous, et le chiffre des prêtres qui étaient l'objet de poursuites disciplinaires dépassait trois cents. Dans l'Eichsfeld, on les questionnait sur les dispenses matrimoniales qu'ils avaient procurées à certains de leurs paroissiens; comment les avaient-ils reçues? d'où leur venaient-elles? L'intermédiaire qui les avait transmises était naturellement inculpé d'une connivence coupable avec l'évêque Martin : cela s'appelait « participation à l'exercice illégal de la fonction épiscopale. » En Posnanie, un propriétaire laïque, même, fut un jour inculpé sous ce chef; il avait mis à la poste le décret papal qui suspendait un prêtre : tel était son crime. Un prélat à qui des laïques avaient confié une adresse de félicitations pour Ledochowski fut soupçonné d'être le délégué; mais les preuves manquaient; et la maréchaussée prussienne continuait, à travers la Posnanie détestée, une chasse pitoyable et malheureuse. On la crut décisive, enfin, lorsqu'on eut mis la main sur le chanoine Kurowski : le délégué secret de Ledochowski, c'était lui... « Il ne faut pas être prophète, déclarait triomphalement l'avocat général, pour conclure que l'heure de Sedan a sonné pour la hiérarchie catholique en Prusse. » Kurowski fut condamné à deux ans de prison; et comme le coadjuteur de Posen, Janiszewski, était lui-même interné, comme le coadjuteur de Gnesen, Cylichowski, était sous les verrous pour délit de consécration des saintes huiles, la Prusse se flattait sans doute que dans le diocèse de Posen la hiérarchie était désormais sans voix... Mais la Prusse se trompait : d'avance un personnage était désigné, qui devait éventuellement remplacer Kurowski comme délégué de l'évêque, dût-il ensuite le rejoindre en prison, et le correspondant d'un journal polonais déclarait que si, dans le clergé séculier, les représentans du primat prisonnier venaient à manquer, ce rôle passerait à des missionnaires qui travailleraient en Prusse comme ils travaillaient en Chine.

A la vie publique de l'Église de Prusse, qui s'épanouissait sous l'œil des préfets, une vie secrète s'était substituée, qui déjouait l'œil des policiers. On avait visé les têtes, on avait frappé les cimes; mais la hiérarchie était devenue une force occulte qui, par ses mystérieux représentans, s'était plutôt rapprochée des âmes. « Quel est le plus haut fonctionnaire de la province du Rhin ? questionnait un inspecteur scolaire. — C'est le vicaire général de Cologne, répondait un enfant. — Pourquoi ? — Parce que l'archevêque est en prison. — Pourquoi est-il en prison? — Parce qu'il a voulu nous conserver la foi qu'on voulait nous prendre... » Des millions de catholiques pensaient comme cet enfant.

Quelques prêtres se rencontrèrent, — seize en deux ans et demi, — pour accepter des charges d'Église sans l'assentiment de l'ordinaire : le mépris des fidèles châtiait ces pasteurs d'État (*Staatspfarrer*). Il n'était pas rare que les paroissiens auxquels de tels curés s'imposaient se hâtassent de déménager l'église de ses meubles, et ces mauvais bergers étaient frappés par leurs ouailles d'une sorte d'interdit : les commerçans, quelle que fût leur confession, n'osaient rien leur vendre. La colère du peuple les traitait comme eût fait au moyen âge la justice du Pape : les temps semblaient revenus où la société civile s'identifiait pleinement avec la société religieuse ; intrus dans la vie de l'Église, ils devenaient comme exclus de la vie du village. L'État venait à leur rescousse; des procès s'engageaient, soit contre certains manifestans, soit contre les instigateurs présumés de ces manifestations : l'éclat même de ces procès éclairait d'une lumière plus crue la culpabilité de ces pasteurs à l'endroit de l'Église.

Mais si d'aventure les défiances des fidèles n'étaient pas suffisamment éveillées contre un de ces prêtres, si l'évêque, du fond même de sa prison, ne pouvait intervenir avec une parole d'alarme, le mystérieux personnage qui, secrètement investi, remplissait dans le diocèse le rôle de l'évêque absent, surgissait pour remettre tout en ordre. Un jour de 1875, dans une commune de Posnanie, le curé Kick, « pasteur d'État, » allait monter à l'autel; un prêtre inconnu survint. Il prononça contre Kick la grande excommunication, proclama qu'il n'avait pas le droit d'absoudre, et qu'il fallait cesser avec lui tout contact.

« Tenez-vous calmes, poursuivit-il ; abstenez-vous de toute attaque, de tout excès ; un malheur plus grand pourrait en ré-

sulter. Priez instamment Dieu qu'il fasse la grâce au curé Kick de venir bientôt à résipiscence.

« Car je vous le dis, s'il ne fait pénitence, s'il ne répare le mal qu'il a fait, le Tout-Puissant, dans son terrible verdict, le pulvérisera comme je pulvérise ce cierge... »

On criait, on s'agitait, on pleurait : le messager de la colère divine était disparu... Il était l'envoyé secret d'un délégué secret, et toutes ces forces anonymes dépendaient du Pape lointain, du Pape insaisissable. La police cherchait des responsables : on arrêtait trois prêtres, un organiste; on condamnait, pour son obstiné silence, le propriétaire qui avait conduit de la gare au village le porteur d'excommunication.

Mais le curé Kick, à l'avenir, était un curé sans ouailles; l'État n'en pouvait mais : des vagabonds venus on ne savait comment, arrivés on ne savait d'où, et partis, aussi, pour on ne savait quel autre esclandre, annulaient ainsi, par un seul mot dit aux consciences, les prétentieux efforts de la loi.

VIII

La loi ne pouvait avoir tort; donc, puisqu'elle échouait, c'est que les fonctionnaires l'appliquaient mal. Les tyrannies déconcertées aiment ces lâches conclusions, elles accusent leurs agens au lieu de s'accuser elles-mêmes : elles les acculent à certains excès de zèle, qui, loin de grandir la fonction, humilient l'homme, et volontiers elles suspendent, sur leurs têtes docilement courbées, le reproche de n'avoir pas su vaincre ou de n'avoir pas voulu. La disgrâce infligée dès la fin de 1874 à Nordenpflycht, président supérieur de Silésie, avertissait tous les fonctionnaires prussiens qu'ils devaient être des outils de guerre. « Ils rendent illusoires toutes nos mesures législatives et font douter le peuple du sérieux de notre action, » disait Bennigsen à Bismarck lui-même, un jour qu'ils dînaient ensemble; et Bennigsen, au café, réclamait des têtes. C'était à la face de toute la Prusse qu'à son tour Wehrenpfennig insistait, du haut de la tribune, pour que l'administration fût purifiée. Et l'on assistait à ce spectacle inouï, d'un Sybel faisant trêve à ses travaux d'histoire pour organiser, sur le Rhin, l'espionnage des fonctionnaires.

Autrefois, en Bavière, Sybel avait détaché de l'Église et de l'Autriche l'esprit du roi Max et les cercles « éclairés » de

Munich; maintenant, installé comme une sorte de vigie dans la Prusse Rhénane, il luttait pour le germanisme prussien contre l' « ultramontanisme welche. » Le groupe qu'il avait fondé sous le nom d' « Association allemande » encerclait tous les pays rhénans dans un mystérieux réseau de surveillances : les fonctionnaires devaient marcher ou bien se démettre; et Sybel aurait volontiers acheté le triomphe final des lois bismarckiennes par un bouleversement de toute l'administration prussienne.

Ce fut à Bonn que cette intolérante association remporta sa plus attristante victoire. Depuis vingt-quatre ans, le catholique Léopold Kaufmann était bougmestre de la ville; il avait contribué à en faire un centre d'art. Au début de février 1875, Kaufmann fut mandé à Cologne, au palais du gouvernement. Par ordre de Berlin, le préfet Bernuth voulut savoir, avant de confirmer sa réélection à la charge de bourgmestre, ce qu'il pensait du conflit entre l'État et l'Église. « Je reconnais, répondit Kaufmann, la nécessité d'une action de l'État pour le règlement de sa situation vis-à-vis de l'Église, mais je tiens les lois de Mai pour inopportunes et pernicieuses, plus encore pour l'État que pour l'Église. Comme je respecte la loi, cette opinion ne m'empêchera pas, dans ma charge, d'exécuter les lois de Mai, tant que cette obligation ne me mettra pas en conflit avec ma conscience ou avec mon honneur. » Bernuth comprenait à peu près ces propos : « Moi aussi, protestait-il, je ne suis pas un *Culturkämpfer*, et bien des fois j'ai déploré les lois de Mai. » Mais une tierce personne intervint; c'était un bureaucrate nommé Guionneau. Non sans agacer le préfet, Guionneau demandait à Kaufmann si sa famille n'était pas ultramontaine : « Cela n'a rien à voir en l'affaire, » répliquait le bourgmestre, et le préfet pensait comme lui. Le pointilleux subalterne s'avisait alors d'une autre question : Si le curé de Bonn violait la loi, Kaufmann proposerait-il au gouvernement d'expulser ce curé du comité scolaire? A quoi le bourgmestre répliqua que le curé n'avait jamais commis ce délit, mais que, si d'aventure ce fait se produisait, il ferait, lui, son devoir de bourgmestre, en agissant contre le délinquant. Mais agirez-vous *volontiers?* insistait Guionneau; et Kaufmann, cette fois, refusa de répondre.

Le dossier prit la route de Berlin, et Kaufmann s'attendait à être appelé par le ministre Eulenburg pour supplément d'informations. Kammers, bourgmestre catholique de Dusseldorf,

avait subi, là-bas, dans le cabinet ministériel, un interrogatoire en règle, avant d'être confirmé dans son office par l'autorité royale. Mais tout le printemps s'écoula, sans qu'aucun signe survînt de Berlin : des professeurs de Bonn insistaient en haut lieu, pour que ces pénibles délais eussent un terme. Enfin, le 8 mai 1875, on apprit que Guillaume Ier invitait la municipalité de Bonn à faire un autre choix. Kaufmann était exclu d'une charge que depuis près d'un quart de siècle il exerçait avec éclat. On ne pouvait lui reprocher aucun acte illégal, même aucune intention illégale ; son crime, c'était ce qu'à part lui, dans son for intime, il pensait sur les lois de Mai.

« En ces temps de tyrannie presque illimitée, rien n'est impossible, » lui écrivait un membre du parti conservateur, son vieil ami Andreae-Roman. « Cette illustration de la liberté communale est trop significative, déclarait Windthorst, pour que nous ne la remettions pas souvent sous les yeux de messieurs nos soi-disant libéraux. »

Après la municipalité de Bonn, c'était au tour de celle de Münster, d'être l'objet de vexations. Elle avait complimenté Ketteler, évêque de Mayence, à l'occasion de son jubilé; le président supérieur estima qu'en raison de l'attitude politique de Ketteler, chacun des signataires de cette adresse de félicitations méritait une amende. Nouvelle amende, ensuite, contre Ketteler, à cause de la lettre qu'il avait écrite au président supérieur pour lui reprocher sa mesure contre la municipalité : et le bruit ainsi fait par le président supérieur apprit à l'Allemagne tout entière qu'à Münster on admirait Ketteler.

L'ostracisme qui s'exerçait à Bonn, les amendes qui pleuvaient à Münster avertissaient les bourgmestres des petites bourgades qu'ils eussent à comprendre la gravité de leurs devoirs, c'est-à-dire à gêner les pèlerinages, à tracasser les processions, à se mettre aux trousses des vicaires délinquans, à obséder les préfectures de leurs rapports et les parquets de leurs procès-verbaux.

Mais Sybel était plus logique, plus proche aussi des réalités, lorsqu'il s'étudiait à venger, non seulement sur les fonctionnaires, mais sur le peuple lui-même, l'incontestable échec de la politique ecclésiastique... Oui, sur le peuple, et non pas seulement sur le peuple catholique, mais sur le peuple protestant. Au nom de l'esprit de *Culturkampf* et pour le triomphe de cet esprit, Sybel voulut ajourner, sur le Rhin et en Westphalie, l'établissement

des libertés communales et provinciales : de sentir que ces populations, ultramontaines en majorité, allaient obtenir quelque autonomie, cela faisait mal à Sybel; et puisqu'elles osaient se prononcer contre le *Culturkampf*, il fallait à ses yeux achever de les faire taire, au lieu de multiplier pour elles les moyens de parler. Même Sybel ne cachait pas que les libéraux du Rhin avaient désormais en haine l'élection du Reichstag par le suffrage universel. Il déplaisait à ces libéraux que les bulletins de vote s'égarassent en certaines mains, qui, sous l'œil des prêtres, se joignaient encore pour des prières. Adieu donc les progrès politiques, si imminens qu'ils parussent! Adieu, même, les conquêtes déjà faites, si définitives qu'on eût pu les croire! Le « libéralisme » de Sybel et de ses amis ne visait à rien de moins qu'à expulser la volonté populaire, parce que catholique, de la vie même de l'État; et c'était pour lutter contre l'Église de Pie IX, — de Pie IX, jadis accusé d'hostilité contre la souveraineté du peuple, — que Sybel voulait amputer et mutiler cette souveraineté. « Peut-on concevoir un plus grand triomphe pour le Centre? » s'écriait un député progressiste après le maladroit discours de Sybel.

Les catholiques écoutaient, curieux et contens; et j'aime à croire que si l'on eût demandé l'affichage de ce discours de Sybel, ils l'eussent voté. L'*Association allemande*, fondée contre eux, professait ainsi, publiquement, des maximes de réaction politique; elle refusait au peuple les droits qu'il désirait, elle lui marchandait ceux qu'il possédait, elle apparaissait comme l'antagoniste des aspirations populaires. Les catholiques aimaient que ceux contre lesquels ils luttaient pour Dieu leur offrissent des occasions toujours plus pressantes de lutter aussi pour le peuple : Sybel commettait cette maladresse, d'afficher la solidarité très exacte, très nette, par laquelle se rattachaient l'une à l'autre, et s'enchevêtraient ensemble, l'offensive anticatholique et la résistance antidémocratique. Le Centre en prenait acte. Le *Culturkampf* avait d'abord mis en péril les libertés religieuses conquises en 1848; il fut acquis, au cours de l'année 1875, qu'il mettait en péril les libertés politiques elles-mêmes.

GEORGES GOYAU.

LA FILLE DU CIEL

AVANT-PROPOS

Pour bien comprendre la Chine, il faut savoir qu'elle porte au cœur depuis trois cents ans une plaie profonde et toujours saignante. Lorsque le pays fut conquis par les Tartares Mandchous, l'antique dynastie des Ming dut céder le trône à celle des Tsin envahisseurs; mais la nation chinoise ne cessa ni de la regretter, ni d'attendre son retour. La révolution est donc permanente en Chine; c'est un feu qui couve éternellement, éclate en incendie dans quelque province, puis s'éteint pour se rallumer bientôt dans une autre.

L'Empire Jaune est sans doute trop immense pour que les révoltés puissent s'entendre et, par un effort collectif, briser enfin le joug des Tartares. Plusieurs fois cependant les Chinois de race furent tout près de la victoire. Ainsi, il y a une vingtaine d'années, des événemens que l'Europe n'a jamais bien connus bouleversèrent la Chine. Les révoltés, victorieux pour un temps, proclamèrent à Nang-King un empereur de sang chinois et de la dynastie des Ming. Il s'appelait Ron-Tsin-Tsé, ce qui signifie : la Floraison définitive, et sa période fut nommée par ses fidèles Taï-Ping-Tien-Ko, ce qui signifie : l'Empire de la grande paix céleste. Il régna dix-sept années, concurremment avec l'empereur tartare de Pékin, et à peine dans l'ombre.

Plus tard, on s'efforça de supprimer même son histoire; les livres qui la contaient furent confisqués et brûlés, et on défendit, sous peine de mort, de prononcer son nom.

Voici cependant la traduction du passage qui le concerne, dans le volumineux rapport adressé par le général tartare Tsen-Kouan-Weï à l'empereur de Pékin :

Quand les révoltés se soulevèrent dans la province de Kouang-Tong, dit-il, *ils s'étaient emparés de seize provinces et de six cents villes. Leur coupable chef et ses criminels amis étaient devenus formidables.*

Tous leurs généraux se fortifiaient dans les places qu'ils avaient prises, et ce n'est qu'après trois années de siège que nous fûmes de nouveau maîtres de Nang-King. En ce moment, l'armée rebelle comptait plus de 100 000 hommes, mais pas un seul ne consentit à se rendre. Dès qu'ils se jugèrent perdus, ils mirent le feu au palais et se brûlèrent vifs. Beaucoup de femmes se pendirent, s'étranglèrent, ou se jetèrent dans les lacs des jardins. Je parvins cependant à faire prisonnière une jeune fille et je la pressai de me dire où était leur empereur. « Il est mort, répondit-elle; vaincu, il s'est empoisonné; mais aussitôt après on a proclamé empereur son fils Hon-Fo-Tsen. » Elle me conduisit ensuite à sa tombe, que je donnai l'ordre de briser; on y trouva en effet l'empereur, qu'enveloppait un linceul de soie jaune brodé de dragons. Il était vieux, chauve, avec une moustache blanche. Je fis brûler son cadavre et jeter sa cendre au vent. Nos soldats détruisirent tout ce qui restait dans les murs; il y eut trois jours et trois nuits de tueries et de pillages. Cependant une troupe de quelques milliers de rebelles, très bien armés, réussit à s'échapper de la ville, après avoir revêtu les costumes de nos morts, et il est à craindre que leur nouvel empereur ait pu fuir avec eux.

Cet empereur Hon-Fo-Tsen, qui en effet avait pu s'enfuir de Nang-King, fut considéré par les vrais Chinois comme le souverain légitime, et sa descendance, secrètement, lui succédera vraisemblablement sans interruption.

Il y a quelques années, un homme très remarquable, qui semblait incarner la Chine nouvelle, rêva une réconciliation pacifique et sincère entre les deux races ennemies. (Il avait bien d'autres rêves encore, comme par exemple celui de fonder : les États-Unis du monde.) Il conçut le projet, presque irréalisable, de gagner à ses idées l'empereur de Pékin lui-même et, avec son concours, de réformer la Chine, sans verser de sang. Il s'appelait Kan-You-Wey. Pour se rapprocher de l'empereur, il ouvrit une école à Pékin en 1889.

Des rumeurs, mais combien contradictoires, couraient sur la personnalité de cet invisible empereur Kouang-Su, gardé en tutelle, comme captif au fond de ses palais, et si inconnu de tous. Les uns le disaient bienveillant, lettré, curieux des choses modernes. Les autres le représentaient comme faible d'esprit et de corps, livré à tous les excès et incapable d'agir.

Kan-You-Wey ne voulut croire que la version favorable; il savait d'ailleurs ce que valaient les ministres de la Régente, maîtres, avec elle, du pouvoir; il plaignait l'impériale victime, tout son cœur allait vers ce souverain, puisqu'il était malheureux. Mais comment l'atteindre, par delà ses quadruples murailles? Comment éveiller l'attention de la mélancolique idole?... Kan-You-Wey renouvela dix fois la tentative, avec un zèle d'apôtre, et réussit enfin, en 1898, grâce

à l'un de ses disciples, à placer sous les yeux de l'empereur un mémoire qu'il avait préparé.

Alors le souverain-fantôme se réveilla; très frappé par ces idées subversives, il voulut qu'elles lui fussent expliquées en détail et accorda une audience au novateur; tout de suite il subit l'influence de ce grand esprit; il fit de lui son ministre, son confident intime, et, soutenu par ses conseils, il parvint à ressaisir le pouvoir.

C'est à ce moment du règne de Kouang-Su que se déroule notre drame; l'empereur lui-même en est le héros, et Kan-You-Wey y figure sous le nom de Puits-des-bois...

JUDITH GAUTIER et PIERRE LOTI.

PERSONNAGES

L'EMPEREUR DE PÉKIN, de race tartare et de la dynastie des Tsin (30 ans).
PUITS-DES-BOIS, conseiller de l'Empereur tartare.
PORTE-FLÈCHE, seigneur chinois de la Cour de Nang-King.
PRINCE-FIDÈLE — —
PRINCE-AILÉ — —
FILS DU PRINTEMPS, petit empereur chinois de Nang-King (7 ou 8 ans).
LUMIÈRE-VOILÉE, conseiller de l'Impératrice.
LE GRAND ASTROLOGUE.
UN GÉNÉRAL TARTARE.
LE PEUPLIER, grand-mandarin.
LE ROC, PETIT-SAPIN, LE COURBÉ, LE FORT } jardiniers du Palais de Nang-King.
DEUX ESPIONS TARTARES.
DEUX BOURREAUX TARTARES.
UN EUNUQUE.

LA FILLE DU CIEL, impératrice de race chinoise et de la dynastie des Ming (24 ou 25 ans).
LOTUS-D'OR, CINNAMOME, TRANQUILLE-ÉLÉGANCE, LA PERLE } filles d'honneur de l'Impératrice.
LA GRANDE MAITRESSE DU PALAIS DE NANG-KING.
LA GRANDE MAITRESSE DU PALAIS DE PÉKIN.
MARCHANDES DE BONBONS ET DE FLEURS, DES RUES DE PÉKIN.
GRANDS MANDARINS ET GENS DU PEUPLE. SOLDATS CHINOIS ET SOLDATS TARTARES.

L'action se passe de nos jours en Chine.

ACTE PREMIER

PREMIER TABLEAU

Les jardins du Palais de Nang-King. A gauche, le pavillon des filles d'honneur, précédé d'une véranda enguirlandée. Entre les arbres et les buissons fleuris, on aperçoit des toitures de faïence jaune, aux angles retroussés et hérissés de monstres. Grands cèdres contournés. Étangs, ruisseaux, ponts courbes en marbre et en laque rouge.

Préparatifs de fête. Au fond, des serviteurs plantent des bannières, des lances, des insignes de toutes formes. Plus près, d'autres nettoient le jardin, balaient la pluie de fleurs tombée des arbres. Soleil levant.

SCÈNE I

LE ROC, PETIT-SAPIN, LE FORT, LE COURBÉ, JARDINIERS.

(On entend dans le lointain une cloche et un tambour.)

LE ROC, *qui s'arrête de travailler et prête l'oreille.* — Entendez-vous la grosse cloche de bronze et le grand tambour?... Encore un prince qui passe sous le portail d'honneur, un de plus qui fait son entrée dans notre palais de Nang-King.

PETIT-SAPIN. — J'entends, oui... Mais j'aimerais mieux voir...

LE FORT. — Les beaux spectacles ne sont pas faits pour nous.

LE ROC. — Les cérémonies n'ont pas besoin de nos regards.

PETIT-SAPIN. — Oui, oui, on sait : notre fonction est de travailler à l'écart, de préparer patiemment la beauté de la fête qui ne sera pas pour nos yeux.

LE FORT. — Vas-tu te plaindre?... Chaque être doit accepter la place qui lui échoit dans la vie.

LE ROC. — La loi est pour tous. Il y a des animaux fiers et superbes, des oiseaux qui ont un magnifique plumage. Et il y a aussi des rats et d'affreux insectes qui répugnent.

LE FORT. — Il se trouve des rois parmi les arbres et des princesses parmi les fleurs.

LE ROC. — Et beaucoup de pauvres plantes n'ont ni beauté ni parfum.

Petit-Sapin. — La pluie les arrose tout de même et le soleil les réchauffe.

Le Courbé. — Il arrive aussi que le hasard favorise le plus humble... Tenez, moi, sans avoir mérité pour cela aucun reproche, j'ai vu ce qu'il m'était interdit de voir.

Le Fort. — Toi ! Tu as vu ?

Petit-Sapin. — Quoi ? quoi ? Oh ! raconte-nous.

Le Courbé. — Eh bien... c'était hier, après le coucher du soleil, les autres travailleurs venaient tous de partir ; moi, qui n'avais pas fini, j'étais resté à polir un des grands lions de marbre, vous savez, au portail d'honneur. Je travaillais sans me méfier, quand tout à coup voilà que le tambour bat, que la cloche tinte, que les veilleurs descendent de la tour du guet pour ouvrir la grande porte. Des gardes accourent, et des chefs, et des ministres. J'entends dire que celui qui arrive est le plus important de tous les invités, le vice-roi des provinces du Sud. Comment m'échapper au milieu de tous ces beaux personnages?... Impossible!... Je me cache derrière une des grosses pattes, je me fais tout petit, personne ne prend garde à moi... et j'ai vu, j'ai vu, à travers le globe ajouré, vous savez, que le lion tient sous sa griffe...

Petit-Sapin. — Toi ! tu as vu entrer le vice-roi avec son cortège ?...

Le Courbé. — Oui, moi !... Oh ! tant de costumes de soie et d'or ! tant de chevaux qui étaient tout brillans de pierreries ! tant de bannières ! Et des visages terribles, et des regards effrayans d'orgueil !... Mais quand il parut, lui, oh ! comme j'ai compris que tout le reste ne comptait plus... Pâle, l'air très las, sur un cheval maintenu par deux valets... Un costume simple, mais qui avait l'air plus riche que ceux des autres... Il était tellement imposant que mon cœur ne pouvait plus battre dans ma poitrine et il me sembla que si seulement il tournait vers moi ses yeux, qui ne regardaient rien, du coup je tomberais mort.

Petit-Sapin. — Eh bien ! vrai ! Si rien que pour un vice-roi c'est à ce point-là, que serait-ce donc, hein ! si on était regardé par l'empereur même ?

Le Courbé. — Non, je vous assure, celui qui ne l'a pas vu, ne peut pas....

Petit-Sapin. — Chut ! chut ! Un officier du palais.

SCÈNE II

LES MÊMES, PORTE-FLÈCHE, OFFICIER DU PALAIS.

PORTE-FLÈCHE. — Alors, c'est cela, votre travail! En vains bavardages vous dissipez les précieuses minutes qui nous restent.

LE COURBÉ. — Le travail s'achève, seigneur.

PORTE-FLÈCHE. — Il s'achève? Et moi je vois le sol encore tout jonché de pétales et de fleurs mortes... Ici, surtout, à l'entour du pavillon des filles d'honneur (*à part*), là où s'épanouit la fleur vivante que j'aime.

LE COURBÉ. — A peine a-t-on fait la place nette que le vent malicieux secoue les branches, et c'est à recommencer.

PORTE-FLÈCHE. — Enlevez au moins là, sur la mousse..., on dirait des taches, toutes ces fleurs fanées...

SCÈNE III

LES MÊMES, LOTUS-D'OR, CINNAMOME, LA PERLE, TRANQUILLE-ÉLÉGANCE, FILLES D'HONNEUR

Elles paraissent, furtivement, sous la véranda du pavillon. Lotus-d'Or s'avance lentement et s'accoude à la balustrade. Porte-Flèche la contemple avec émotion.

CINNAMOME, *à demi-voix*. — J'ai cru reconnaître la voix du seigneur Porte-Flèche...

TRANQUILLE-ÉLÉGANCE. — Lotus-d'Or l'a reconnue avant toi.

LA PERLE. — Toujours ce jeune homme rôde par ici.

TRANQUILLE-ÉLÉGANCE. — On sait pourquoi.

CINNAMOME. — Voyez, il salue notre compagne comme on salue une reine.

TRANQUILLE-ÉLÉGANCE. — N'est-elle pas la reine de son cœur?

PORTE-FLÈCHE. — La brise du printemps m'effleure et me grise du parfum des lotus.

TRANQUILLE-ÉLÉGANCE. — L'allusion est transparente...

CINNAMOME. — On sait que « brise du printemps » signifie amour...

LA PERLE. — Et elle s'appelle : Lotus-d'Or!...

LOTUS-D'OR, *à Porte-Flèche*. — Seigneur! j'ai entendu que

vous commandiez d'enlever ces fleurs... Me suis-je trompée?...

PORTE-FLÈCHE. — J'ai osé élever la voix pour donner cet ordre... peut-être vous ai-je déplu?

LOTUS-D'OR. — Oh! non!... mais je veux vous demander grâce pour ces mortes charmantes : laissez-les quelque temps encore former un tapis au pied de notre pavillon. Arrachées de leurs tiges elles sont belles cependant, et embaument.

PORTE-FLÈCHE. — Quelle gloire pour moi de vous obéir! J'envie ces fleurs qui seront foulées par vos petits pieds. *(Il fait signe aux jardiniers de s'éloigner.)*

TRANQUILLE-ÉLÉGANCE, *tirant Lotus-d'Or par la manche.* — Assez! Lotus-d'Or! Ce n'est pas convenable d'écouter de tels propos.

PORTE-FLÈCHE. — N'avez-vous plus rien à me dire?

TRANQUILLE-ÉLÉGANCE. — Allons! viens! Rentrons!

LOTUS-D'OR, *à Tranquille-Élégance.* — Non, attends un peu... *(A Porte-Flèche.)* Seigneur, vous le savez, les nouvelles sont lentes à parvenir dans le quartier des femmes... et ma curiosité est bien impatiente, en ce jour solennel entre tous, où notre impératrice va restaurer le trône de la lumineuse dynastie des Ming et prendre la régence de l'Empire. A quelle heure exactement commence la fête?... Savez-vous l'ordre des cérémonies?

PORTE-FLÈCHE. — Quelle joie pour moi de pouvoir vous répondre. Les crieurs du Ministère des Rites ont proclamé hier au soir l'ordre de la solennité. J'ai noté ce que j'entendais.

(Il tire de sa manche un petit rouleau de soie.)

Je compte en écrire plus tard quelques poèmes. C'est une date si unique dans les annales de la Chine!...

LOTUS-D'OR. — Oh! lisez-nous, seigneur!

(Les jeunes filles, curieuses, se rapprochent.)

PORTE-FLÈCHE, *lisant.* — « En cette journée magnifique, où notre Impératrice, quittant le deuil de son illustre époux, va prendre le pouvoir au nom de son fils, en dépit de l'usurpateur qui, depuis trois cents ans, tient la Chine sous le joug :

« Ordre à tous les hauts fonctionnaires du palais, aux maîtres des cérémonies, aux grands secrétaires d'État, aux ministres, aux guerriers, aux princes, aux gardiens du Sceau Impérial, de se tenir prêts avant la dernière veille de la nuit et de réunir les objets précieux dont ils ont la garde, afin de les disposer,

selon les rites, sur les six tables d'or, dans le Palais de la Grande Pureté. L'intendant de la musique placera les orchestres et les chanteurs sur les galeries et dans la salle du trône. Dès que la dernière veille aura sonné, l'astrologue ira avertir l'Impératrice que c'est l'heure choisie où elle doit monter au temple de ses ancêtres pour faire aux Mânes augustes les offrandes prescrites. Sa Majesté ne sera accompagnée que des princesses et des filles d'honneur. »

TRANQUILLE-ÉLÉGANCE. — Nous!... Alors, rentrons, il faut nous préparer bientôt.

LOTUS-D'OR. — On nous préviendra quand il sera temps.

PORTE-FLÈCHE, *continuant de lire.* — « Du temple des ancêtres au palais de la Grande Pureté, tous les fonctionnaires, officiers, gardes, secrétaires, feront la haie sur le passage de l'Impératrice, qui sera portée dans un palanquin orné de dragons et de phénix, jusqu'au pied de l'escalier conduisant à la salle du trône, où aura lieu la grande cérémonie de l'investiture. »

LOTUS-D'OR. — Est-ce que les femmes y assisteront?

PORTE-FLÈCHE. — Oui; les princesses et les filles d'honneur forment le cortège de l'Impératrice et se groupent autour d'Elle.

LOTUS-D'OR. — Ah! je n'étais pas bien sûre... C'est cela surtout que je voulais savoir...

PORTE-FLÈCHE. — Le jeune empereur sera auprès de sa courageuse mère qui va régner en son nom!... Régner, vous savez comment! Régner dans le mystère, dans l'angoisse, à travers d'inextricables obstacles...

LOTUS-D'OR. — Tant de cœurs battent pour elle, tant de bras voudraient la défendre...

TRANQUILLE-ÉLÉGANCE. — Tous les invités sont-ils arrivés au palais?...

PORTE-FLÈCHE. — Je le crois... On a logé le plus puissant d'entre eux, le vice-roi du Sud, pas bien loin d'ici, dans le pavillon des Sources Claires. Si les buissons n'étaient pas si touffus, de votre demeure on verrait l'angle de son toit.

CINNAMOME, *à demi-voix.* — J'aimerais apercevoir le prince!...

LOTUS-D'OR. — Une question encore, seigneur : un danger prochain ne nous menace-t-il pas? Des rumeurs viennent sourdement jusqu'à nous... Nos provinces reconquises sont-elles sûrement gardées?...

Porte-Flèche. — Hélas! même pendant les heures de joie l'inquiétude nous mord; hélas! quand l'arome délicieux d'une fleur nous caresse, il nous faut redouter l'orage qui toujours gronde à l'horizon!... La gazelle avait un peu de répit parce que le tigre était blessé. S'il guérit, il se rejettera aussitôt à la poursuite de sa proie.

Lotus-d'Or. — Quel est le sens de cette image?

Porte-Flèche. — C'est que l'empereur tartare, celui qui règne à Pékin et nous considère, nous Chinois dépossédés, comme des rebelles, vient d'être vaincu dans une guerre que lui ont faite les barbares formidables de l'Occident; à grand'peine il a obtenu la paix et n'est pas tout à fait remis de sa défaite.

Lotus-d'Or. — Ah! oui, le bruit de cette guerre nous était venu; mais quelle en fut donc la cause?

Tranquille-Élégance. — Comme la politique l'intéresse...

La Perle. — Quand c'est ce jeune homme qui l'enseigne...

Porte-Flèche. — La cause en est singulière : un prince, parent de l'usurpateur tartare, a eu la folle idée de réunir une troupe de bandits, sous prétexte de la jeter contre les sujets chrétiens en exécration dans le nord de la Chine. Mais, la horde déchaînée, on n'a pu la retenir; elle s'est ruée aussi contre les barbares étrangers, dont la présence était depuis longtemps tolérée autour des palais. Alors les armées des nations d'Occident sont venues saccager Pékin, d'où l'empereur tartare, avec toute sa cour, s'était enfui.

Lotus-d'Or. — Sans doute, il est malheureux pour nous que l'usurpateur ait obtenu la paix...

Porte-Flèche. — Qui sait? La Chine serait tombée peut-être sous une domination plus funeste encore...

Tranquille-Élégance. — La leçon n'est pas finie?...

Lotus-d'Or, *se retirant.* — Il est temps, seigneur, de nous parer pour la fête.

Porte-Flèche. — C'est vous qui embellirez la parure.

Lotus d'Or. — Ne vous moquez pas... Au revoir, seigneur.

Porte-Flèche, *qui voit venir quelqu'un vers la droite.* — Oh! rentrez vite!... Votre illustre voisin, le vice-roi du Sud, se promène dans les jardins et vient de ce côté-ci.

Tranquille-Élégance, *baissant un store de bambou.* — Si nous pouvions l'apercevoir à travers les stores!...

PORTE-FLÈCHE. — Adieu ! Je dois céder la place à un aussi noble promeneur.

(Les jeunes filles rentrent, Porte-Flèche sort rapidement.)

SCÈNE IV

L'EMPEREUR TARTARE, déguisé en vice-roi du Sud.
PUITS-DES-BOIS, son ministre.

PUITS-DES-BOIS. — Je ne vois personne... Votre Majesté peut s'avancer.

L'EMPEREUR. — « Votre Majesté »... Tu veux donc me perdre ?

PUITS-DES-BOIS. — Oh ! Sire !

L'EMPEREUR. — Encore !

PUITS-DES-BOIS. — Quand nous sommes seuls, je ne peux m'empêcher...

L'EMPEREUR. — Il le faut... Derrière ces stores, très probablement, des espions nous surveillent.

PUITS-DES-BOIS. — Des curieuses plutôt : c'est le pavillon des filles d'honneur.

L'EMPEREUR. — Le pavillon des filles d'honneur !... Alors, il y a aussi des filles d'honneur ! Non, vraiment je crois rêver ! Je savais pourtant ce que je venais chercher ici. Qu'en trois siècles de règne, les empereurs de ma dynastie n'ont jamais dompté la sourde révolte des vaincus, je le savais ! Que dans les provinces du Sud les rebelles n'ont jamais courbé la tête, oui, je le savais. Que Nang-King est leur centre et qu'ici même un descendant des Ming a régné pendant plus de dix-sept ans avant d'être anéanti par nos armées, je n'ignorais rien de tout cela... Mais je croyais que ce simulacre d'empire était plus mystérieux, plus dans l'ombre... Et voici que je trouve un palais aussi beau que le mien, des gardes, des fonctionnaires, des ministres, un cérémonial réglé comme dans ma propre cour... Notre empire est trop grand, vois-tu, pour être gouverné par une seule tête.... J'ai voulu voir par mes yeux. J'étais préparé à toutes les surprises et, cependant, ceci me dépasse ! *(Il s'assied sur un banc, au pied d'un arbre en fleur.)*

PUITS-DES-BOIS. — Ce qui est plus surprenant encore, c'est que vous soyez ici, vous, à l'insu de tous ; ici, chez vos impla-

cables ennemis, et vêtu à la mode d'il y a trois cents ans !...

L'EMPEREUR. — Il est heureux que ce vice-roi du Sud, dont j'ai pris la place, soit de ma taille... Que peut-il penser de cette aventure, dans le navire où on me le garde prisonnier? Que se figure-t-il, hein ?...

PUITS-DES-BOIS. — Tout, plutôt que la vérité.

L'EMPEREUR. — S'il s'échappait pourtant, serais-je assez perdu ?

PUITS-DES-BOIS. — Mon cœur est comme pris dans un étau... Ne l'êtes-vous pas, de toutes façons, perdu ?...

L'EMPEREUR. — Tais-toi. Après tout, qu'est-ce que j'ai donc à risquer, moi ? Ma vie ? A l'ombre de ce trône, dont on m'écarte, n'est-elle pas une interminable agonie ? Ah ! de quel poids m'écrasent les heures lentes qui tombent !... Qui dira l'horreur de cette stagnation molle, de cette solitude oisive ? Oh ! la rage qui dévaste l'âme, quand on est le Maître, et que l'on n'a aucun pouvoir !... Si je trouve ici la mort, je serai encore heureux mille fois d'être venu ! Toute ma triste existence antérieure ne vaut pas ces quelques jours de fuite et de voyage, l'ivresse de m'être échappé, d'avoir rompu, pour un temps, toute cette trame grise et soyeuse qui m'emprisonnait. Oh ! agir ! Agir au soleil, agir comme un homme, entreprendre une action téméraire qui, si je meurs, au moins, restera pour honorer ma mémoire !

PUITS-DES-BOIS. — Vous êtes grand, vous êtes noble, vous êtes intrépide ; mais moi, qui ne suis rien, j'ai le droit de trembler !...

L'EMPEREUR. — C'est toi, pourtant, qui as éveillé mon esprit, qui l'as tiré de sa torpeur mortelle ; c'est toi qui m'as insufflé la volonté et la force. N'as-tu pas approuvé mon projet ? N'as-tu pas trouvé noble, et digne d'un sage, le rêve dont je m'enivrais ?

PUITS-DES-BOIS, *s'agenouillant auprès de l'Empereur*. — J'ai crié d'enthousiasme, j'ai pleuré d'émotion, quand j'ai compris votre sublime pensée... Mais c'est un rêve impossible et, vouloir le réaliser, est une folie, généreuse autant que vaine ! J'ai peur pour vous, Sire, mon bien-aimé maître, j'ai peur !...

L'EMPEREUR. — Peur de quoi ?... Jusqu'à ce jour, tout ce que j'avais imaginé ne s'est-il pas accompli comme par enchantement ?

PUITS-DES-BOIS. — Jusqu'à ce jour, oui, je ne dis pas non !

L'Empereur. — Ma sortie du palais, qui semblait si périlleuse : aucun obstacle !... Toi, mon cher ministre, dans ton palanquin officiel, moi à tes côtés sous le costume de ton secrétaire ! Je souriais, t'en souviens-tu? comme un écolier qui prend la clef des champs; j'avais l'air trop joyeux, cela te faisait peur... Et lui, ton pauvre petit secrétaire, ton élève, presque ton fils, consentant à prendre ma place, dans mon lit aux soies funèbres, au fond de ma chambre sépulcrale, grillée, murée, remurée, où l'on étouffe à respirer des parfums trop suaves !... Si j'en réchappe, que pourrai-je bien faire pour reconnaître ce dévouement prodigieux : s'être substitué au martyr que j'étais, être entré dans la momie d'un Empereur de Chine !

Puits-des-Bois. — Ce rôle, saura-t-il le tenir ?

L'Empereur. — Ah ! c'est un rôle aisé, que celui de souverain, dans ma triste chambre close : dormir, lire ou méditer ; se garder de rien faire de plus... J'ai employé l'arme dont on se sert si souvent contre moi : on m'accuse d'être malade, quand je ne le suis pas ; cette fois je prétends l'être, qui osera ne pas le croire ?

Puits-des-Bois. — Et le médecin, qui soigne ce faux empereur, êtes-vous sûr au moins de sa fidélité ?

L'Empereur. — Mon médecin? quel intérêt aurait-il à trahir? Il croit à quelque expédition galante et je lui ai promis une province si mon absence n'est pas découverte. Il veille sur son malade et interdit sévèrement à quiconque de l'approcher.

Puits-des-Bois. — C'est admirable !...

L'Empereur. — Même dans ma ville de Pékin, qui donc risquait de me reconnaître, puisque aucun de mes sujets n'a jamais aperçu mon visage... Ah ! cela rend la fuite aisée, d'être un empereur invisible !... Et une fois sur le vaisseau, frété par tes soins, te rappelles-tu, quelle ivresse de s'envoler dans l'espace, légers comme les nuages de fumée que déroulait notre course !...

Puits-des-Bois. — C'est vrai, l'enlèvement du vice-roi et de ses compagnons était un point plus dangereux encore, mais nos matelots s'en sont tirés comme à miracle ! Les immortels sont avec vous, Majesté !

L'Empereur. — Pauvre petit vice-roi ! Et l'escorte qui venait à sa rencontre, ne l'ayant jamais vu non plus, rien d'aussi

simple que d'être pris pour lui. Je te dis, Puits-des-Bois, tout cela ne pouvait qu'être d'une facilité enfantine !

Puits-des-Bois. — Sire, vous auriez composé des romans d'aventure mieux encore que l'illustre Lo-Kouan-Tson.

L'Empereur. — Que veux-tu ! on ne m'a laissé que deux choses, dans ma solitude magnifique : l'amour et l'opium. L'opium exalte l'imagination, et j'ai eu tout le loisir d'échafauder des projets.

Puits-des-Bois. — Moi, je construis l'avenir dans des écrits, prophétiques peut-être, mais je laisse aux générations prochaines le soin d'accomplir l'œuvre. Tandis que vous, c'est votre propre sang que vous offrez en sacrifice, pour fléchir la haine invincible. Les immortels se pencheront vers vous, comme vers leur égal ; mais ceux-là mêmes que vous voulez combler de vos bienfaits, vous serez déchiré par eux !

L'Empereur. — Qui sait ! La haine souvent cède à l'amour...

Puits-des-Bois. — Pas celle-là, pas cette haine séculaire, que rien n'a pu amollir et qui, pendant ces trois cents ans, n'a pas connu même une faiblesse amoureuse : jamais un Tartare ne s'est uni à une Chinoise, jamais un Chinois n'a aimé une femme tartare et, voyez, depuis trois ans, que, par un décret, vous avez autorisé les mariages entre les deux races, personne n'a usé de la permission.

L'Empereur. — Si ! Il y a eu un mariage...

Puits-des-Bois. — Un mariage ! Un de vos courtisans pour vous plaire a épousé la fille d'un de vos ministres, et rappelez-vous de combien de faveurs vous avez dû payer un acte aussi méritoire.

L'Empereur. — Toi, pourtant, tu es Chinois et je veux croire que tu m'aimes un peu.

Puits-des-Bois. — Pour moi seul, vous avez laissé rayonner la lumière de votre âme, et j'ai d'ailleurs rejeté tous les préjugés qui entravent la vie : je vous aime et je vous admire.

L'Empereur. — Eh bien ! c'est déjà ma récompense...

Puits-des-Bois. — On vient par là ! Prenons garde...

SCÈNE V

(De légers palanquins, portés chacun par deux hommes, s'arrêtent devant le pavillon. Deux intendans les accompagnent et montent l'escalier.)

Puits-des-Bois. — Des eunuques qui, sans doute, viennent chercher les filles d'honneur.

L'Empereur. — Je croyais qu'il était interdit d'employer des eunuques, hors de mon palais de Pékin.

Puits-des-Bois. — On se permet tout, dans le palais de Nang-King.

(Ils s'écartent un peu, tandis que les jeunes filles descendent.)

SCÈNE VI

LES MÊMES. LOTUS-D'OR. TRANQUILLE-ÉLÉGANCE. LA PERLE. CINNAMOME. LES EUNUQUES.

Tranquille-Élégance, *bas à Lotus-d'Or*. — Ces seigneurs sont là encore.

Lotus-d'Or. — Ils ont grand air.

La Perle. — Ils nous regardent à la dérobée.

Cinnamome. — Feignons de ne pas les voir.

L'Eunuque. — L'Impératrice va sortir de son palais. Vous bavarderez demain.

Tranquille-Élégance. — Si nous sommes en retard, c'est ta faute.

La Perle. — Il fallait nous prévenir plus tôt.

L'Eunuque. — Vite, vite; la dernière veille va sonner...

(Elles montent dans les palanquins, qui s'éloignent à la file, précédés et suivis d'un eunuque.)

SCÈNE VII

L'EMPEREUR. PUITS-DES-BOIS.

Puits-des-Bois. — Elles sont gentilles.

L'Empereur. — Et si gracieusement vêtues! Cela me donne à regretter que mes ancêtres conquérans aient imposé au peuple

le costume tartare. Ces vêtemens chinois sont tellement plus jolis!

PUITS-DES-BOIS. — Ils rendent la femme plus souple et plus fine.

L'EMPEREUR. — Est-ce que dans la ville tous les habitans ont repris la mode antique?

PUITS-DES-BOIS. — Dans leurs maisons, c'est très probable; en public, dans les rues, ils dissimulent encore.

L'EMPEREUR. — Le vice-roi, que j'entretiens ici, ne doit rien ignorer de tout cela; comment ne sommes-nous pas mieux avertis?

PUITS-DES-BOIS. — Votre vice-roi, Sire, n'est pas un Tartare, mais un Chinois, autant dire qu'il fait cause commune avec les rebelles. Cependant à Pékin, en dehors de votre palais d'éternel silence, on sait à peu près ce qui se passe. Tandis que vous rêvez la paix définitive, on prépare la guerre.

L'EMPEREUR. — Hélas!...

(On entend sonner, alternativement, la trompe, le claquebois et le gong, frappant chaque fois cinq coups. Bientôt les sonneurs passent, lentement.)

PUITS-DES-BOIS. — La cinquième veille.

L'EMPEREUR. — Faut-il rentrer?

PUITS-DES-BOIS. — Pas encore. L'Impératrice va se rendre au temple de ses ancêtres, cela nous donne du temps.

L'EMPEREUR. — L'Impératrice!... Dans quelques instans je la verrai! L'image que je m'en suis faite sera détruite par la figure réelle... Ah! elle ne se doute guère, cette femme, pour qui je dois être l'épouvantail suprême; elle ne se doute pas que depuis des mois elle emplit toutes mes pensées, qu'elle seule hante mes veillées solitaires. Oh! si elle savait que l'Empereur-fantôme, séquestré là-bas dans le palais de Pékin, écrivait chaque nuit des poèmes en son honneur...

PUITS-DES-BOIS. — On la dit belle et charmante; mais ce sont, peut-être, paroles de courtisans.

L'EMPEREUR. — Si elle ne l'est pas, mon sacrifice n'en deviendra que plus méritoire...

PUITS-DES-BOIS. — Oh!... Venez là, c'est elle! Elle traverse les jardins et, comme il n'y a personne, son palanquin est grand ouvert.

L'EMPEREUR. — Ah! *(A travers les buissons en fleurs il regarde*

ardemment. On entend la musique d'une marche.) Mais je la reconnais, ami, cette femme !... belle et touchante, majestueuse et fragile, fleur rare, fleur impériale... Ami, que penses-tu de ce présage : elle est telle, absolument, que je l'avais vue, reflétée dans le miroir des songes...

PUITS-DES-BOIS. — Les regards du dragon traversent l'espace.

L'EMPEREUR *regagne le banc, appuyé sur Puits-des-Bois, et s'y laisse tomber, presque défaillant.* — Vois comme l'émotion brise mes forces...

PUITS-DES-BOIS. — Vous êtes comme la lyre sacrée dont les cordes frémissent au moindre souffle.

SCÈNE VIII

LES MÊMES. LE PETIT EMPEREUR DE NANG-KING, un enfant de sept à huit ans, qui entre en jouant au volant avec ses mains, ses pieds, ses coudes, en de très gracieux gestes. Des femmes le suivent. Deux serviteurs restent au fond.

1re FEMME, *qui veut reprendre le volant.* — Sire, prenez garde de trop vous échauffer.

L'ENFANT. — Non, non, donne! Je veux jouer encore!

2e FEMME, *s'approchant respectueusement de l'Empereur tartare.* — Seigneur, il n'est pas convenable de demeurer en la présence de Sa Majesté, notre jeune empereur.

L'EMPEREUR. — C'est lui!... *(Le volant du petit Empereur de Nang-King vient tomber sur les genoux du grand Empereur, qui le prend entre ses doigts.)*

L'ENFANT, *à la 2e femme.* — Laisse-le assis là, je le veux. Tu vois bien qu'il est malade! *(A l'Empereur.)* Pourquoi es-tu si pâle? Tu t'es fait mal?

L'EMPEREUR. — Non... Sire... C'est une émotion qui m'a fait pâlir.

L'ENFANT. — Laquelle?

L'EMPEREUR. — Celle de vous voir, peut-être.

L'ENFANT. — C'est pour rire... Trouves-tu que je joue bien au volant?

L'EMPEREUR. — Avec une grâce infinie.

L'ENFANT. — Tout à l'heure, pendant la cérémonie, il va

falloir se tenir bien tranquille; alors je me remue beaucoup, pour avoir de la patience après... Tu comprends?

L'Empereur, *lui tendant le volant.* — Voulez-vous continuer le jeu?

L'Enfant. — Non, garde-le. Tu le donneras, de ma part, à ton fils.

L'Empereur. — Je n'ai pas de fils.

L'Enfant. — Oh! que c'est triste! Eh bien! garde-le tout de même, en souvenir d'un enfant qui, lui, n'a plus de père...

L'Empereur. — Merci! *(Détachant un bijou de sa ceinture.)* Prenez, en échange, ce bijou, en mémoire d'un homme dont le plus grand désir serait de vous avoir pour fils...

L'Enfant. — Oh! merci!...

1re Femme. — Venez, Sire, il est temps.

L'Enfant. — C'est un petit dragon, un dragon impérial, je le connais va!... Mais comment l'avais-tu sur toi? Tu n'as pas le droit de le porter?... Sois tranquille, je ne dirai rien. Au revoir!...

L'Empereur. — Au revoir!...

(L'enfant s'en va en courant, suivi des femmes. L'Empereur remonte un peu, pour le voir plus longtemps.)

SCÈNE IX

L'EMPEREUR. PUITS-DES-BOIS.

Puits-des-Bois. — Vous voilà encore tout vibrant...

L'Empereur. — C'est un trouble plein de douceur... Ne dirait-on pas que le ciel m'approuve et veut me seconder? Cet enfant, qui vient à moi, prend ma défense, s'inquiète de ma pâleur, qui me donne son jouet!... Ah! qu'il m'est précieux, ce léger cadeau!...

Puits-des-Bois. — Oui, je l'ai subie comme vous, l'émotion imprévue de cette rencontre... Mais laissez le calme descendre dansvotre âme. Vous avez besoin de tout votre sang-froid, pour ne pas vous trahir, pendant cette cérémonie de l'investiture, où, cette fois, vous ne jouez pas le premier rôle. Songez aux trois agenouillemens, aux neuf prosternations; vous n'êtes guère accoutumé à vous y soumettre.

L'Empereur. — Mais j'en connais les nuances mieux que per-

sonne, moi qui suis condamné à voir toujours l'homme prosterné à mes pieds, et battant le sol du front...

(Des officiers, des gardes, des hérauts d'armes, commencent à s'agiter, au fond de la scène, et à se ranger en haie. On déploie les bannières. Les chefs crient des ordres.)

PUITS-DES-BOIS. — Rentrons! Il est temps, puisque vous voulez repasser votre discours... Surtout, Sire, n'y changez rien; je crains tant que vous vous trahissiez par quelques paroles imprudentes.

L'EMPEREUR. — Je le trouve trop banal, ce discours... depuis que je l'ai vue, Elle!... J'en improviserai un autre...

PUITS-DES-BOIS. — Oh! non, je vous en supplie! Vous pourriez vous troubler, rester court, ou plutôt vous laisser entraîner plus qu'il ne serait raisonnable...

L'EMPEREUR. — Tu me prépareras une pipe d'opium, alors tout sera clair et facile pour mon esprit.

PUITS-DES-BOIS. — Oh! vous aviez promis de renoncer à ce poison! Vous savez pourtant qu'il a été le grand destructeur de vos énergies et de votre volonté! L'exaltation qu'il vous communique, vous savez bien de quel accablement il faut la payer après!

L'EMPEREUR. — Viens, viens! Une bouffée seulement. Je te jure que ce sera la dernière.

(Ils s'éloignent. Des appels de trompettes, des cris de commandement, tandis que le rideau se ferme.)

FIN DU PREMIER TABLEAU

DEUXIÈME TABLEAU

La salle du trône, au palais de Nang-King, vue de biais. L'Impératrice et le trône, sur lequel elle est assise, se présentent de profil. Le petit Empereur est assis près d'elle. Le trône est sur élevé de plusieurs marches; les filles d'honneur sont derrière l'Impératrice, tenant au bout de hampes les grands écrans de plumes. Les gardes du corps sont rangés sur les marches du trône et portent des encensoirs où fume de l'encens du Thibet. Tous les mandarins, tous les dignitaires et officiers sont rangés en ordre et debout. Au fond de la scène, à travers une colonnade, on aperçoit, sur des galeries extérieures, des instrumens de musique, des musiciens et des choristes; on aperçoit aussi le palanquin à dragons d'or de l'Impératrice. Au dehors, des foules que l'on doit deviner et vaguement apercevoir. En face du trône, sur une estrade, des danseurs, costumés en guerriers et armés, se tiennent immobiles. Toute l'assistance est debout, sauf l'Impératrice et le petit Empereur son fils.

SCÈNE I

LA FOULE. L'EMPEREUR TARTARE et PUITS-DES-BOIS, déguisés toujours, mais en grand costume. PRINCE-FIDÈLE.

LA FOULE, *cri chanté.*

Dix mille années! Dix mille années!
Qu'il vive heureux notre roi!
Qu'il vive heureux et longtemps!
Dix mille années! Dix mille années!

(La musique continue au fond de la scène.)

L'EMPEREUR TARTARE, *sur le devant de la scène, bas à Puits-des-Bois.* — Ce vieux palais est infiniment plus joli que le mien, d'un art plus exquis et plus pur.

PUITS-DES-BOIS, *bas aussi.* — Notre art chinois, Sire, dans toute sa pureté ancienne.

L'EMPEREUR, *souriant.* — Vous êtes restés nos maîtres en toutes choses; auprès de vous, nous ne sommes toujours que des barbares, nous les conquérans et les envahisseurs... Que ce soit l'unique gloire de mon règne, de restaurer la noble tradition chinoise, en fusionnant nos deux peuples pour jamais...

PUITS-DES-BOIS. — Ne parlons pas trop, ô mon bien-aimé

maître; on nous observe... Et puis n'oubliez pas qu'il va falloir vous prosterner...

L'Empereur. — Devant elle! Oh! cela me sera bien facile.

Puits-des-Bois. — Et votre discours, de grâce, faites-le tout à l'heure correct et banal... Le charme, qu'Elle semble exercer sur vous, déjà m'épouvante...

Chœur, *chanté au fond de la scène.*

Du haut du ciel tournez les yeux (1),
Vers ce palais, ô mes aïeux!
Moi, votre fils, élu des dieux,
Je monte au trône glorieux.

(Les danseurs exécutent trois évolutions de la danse rituelle dite: danse de la plume et de la flûte.)

Chœur, *chanté au fond de la scène.*

Que votre esprit, votre valeur
Et vos vertus guident mon cœur!
Je triompherai du malheur
Et des méchans serai vainqueur.

(Les danseurs évoluent encore trois fois.)

Chœur, *chanté au fond de la scène.*

Sur l'étendard, dans le ciel pur,
Le dragon d'or baigne en l'azur,
Sous son abri, puissant et sûr,
Je ferai grand le temps futur!

(Les danseurs exécutent les trois dernières évolutions.)

(Musique.)

(Le maître des cérémonies s'approche du garde des Sceaux, le salue et du geste l'invite à le suivre. Il le conduit à une table d'or placée au fond. Le garde des Sceaux, après avoir ployé le genou, prend sur cette table, posé dans un plateau, le grand sceau de l'Empire. Le maître des cérémonies le conduit jusqu'au pied du trône, puis se retire. Le garde des Sceaux ploie un genou et offre le sceau à Prince-Fidèle. Quand Prince-Fidèle l'a pris, le garde des Sceaux s'agenouille devant le trône, fait trois prosternemens, se relève et se retire à reculons. Prince-Fidèle ploie un genou et élève à deux mains vers l'Impératrice le grand sceau d'or, puis il se relève.)

(La musique cesse.)

(1) Ces vers, qui ont la longueur voulue pour être chantés avec la musique traditionnelle, sont une traduction de l'hymne chinois.

PRINCE-FIDÈLE, *à l'Impératrice.* — Au nom de tous les princes ici assemblés, au nom du peuple fidèle et de l'armée prête à mourir pour la Dynastie Lumineuse, je présente à Votre Majesté le trésor sacré entre tous, le dépôt sans prix que vos ancêtres se sont transmis de génération en génération, le symbole de la Toute-Puissance, le grand Sceau de l'État. En vous le remettant, nous vous reconnaissons comme souveraine de l'Empire, pendant la minorité de votre fils bien-aimé. Acceptez le mandat du ciel avec recueillement et piété...

(Deux filles d'honneur descendent les marches du trône, viennent prendre le plateau et vont le déposer sur une autre table toute proche de l'Impératrice.)

PRINCE-FIDÈLE. — O fille du Ciel, que nous jurons de fidèlement servir! Pour achever l'œuvre de vos ancêtres déifiés, n'oubliez jamais les dix préceptes, qui sont la règle de conduite des souverains. Tels qu'ils furent gravés, ici, dans le jade précieux, mon devoir est de vous les relire en ce jour et devant tous. (*Lisant sur un bloc de jade qu'on lui présente :*)

Craindre le ciel.
Aimer le peuple.
Élever l'esprit.
Cultiver les sciences.
Honorer le mérite.
Écouter les conseils.
Diminuer les impôts.
Adoucir les lois.
Épargner le trésor.
Fuir l'entraînement des sens.

En obéissant à ces commandemens, on est assuré de suivre la voie droite; mais il faut s'y avancer sans distraction ni défaillance. O notre souveraine, soyez attentive et anxieuse, comme si, à toutes les heures de votre vie, vous portiez une coupe trop emplie d'eau, dont pas une goutte ne doit se perdre. Faites ainsi, alors votre œuvre sera juste et votre dynastie ne finira jamais...

TOUS. — Dix mille années! Dix mille années!

(L'orchestre joue. Prince-Fidèle s'agenouille, fait trois prosternemens, se relève, puis retourne à sa place. La musique cesse, un grand silence s'établit, l'Impératrice se lève.)

SCÈNE II

L'IMPÉRATRICE. LA FOULE.

L'Impératrice. — Éclaire-moi, ô divine Raison ! Esprits de mes ancêtres, descendez en mon esprit, soutenez ma faiblesse, fortifiez mon cœur !...

Ce sceptre, trop lourd encore pour les mains frêles de mon bien-aimé fils, mes mains de femme auront-elles la force de le porter assez haut ?... Du moins elles ne trembleront pas ; elles le tiendront d'une étreinte constante, que la mort seule pourra desserrer. Et vous m'aiderez, tous, mes fidèles, vous m'aiderez de vos conseils, de vos sagesses et de vos courages.

Le nom indiqué par le Livre des Siècles pour le règne du dernier descendant de la Dynastie Lumineuse est : la Grande Concorde définitive. Mais qu'elle semble encore lointaine, hélas ! cette concorde, annoncée depuis les vieux temps de notre histoire, et que nos cœurs meurtris appellent de tous leurs vœux ! Au lieu de ce rêve de l'avenir, nous avons le présent terrible, l'incertitude, l'instabilité, la guerre ! Et cet Empire, dont vous me proclamez souveraine, il faudra, chaque jour, en refaire la conquête ; lambeau par lambeau, l'arracher au ravisseur...

Oh ! que de sang, depuis trois siècles ! C'est un flot empourpré de sang, qui soutient le navire chargé de nos nobles espoirs !... Il est ballotté, il fuit devant la tempête, ce navire aux flancs rougis, mais il ne peut pas faire naufrage, car il porte la justice et le droit ; un jour, il jettera l'ancre dans le port pacifique, la Dynastie Lumineuse sera rétablie à jamais, — et tous nos morts, dont les débris jonchent la terre, dont les âmes emplissent au-dessus de nous les nuages, nos innombrables morts auront ainsi leur vengeance magnifique et recevront le prix de leur martyre.

Comme vous tous qui êtes ici, je voue ma vie à cette cause sacrée ; mais il ne suffit pas de mourir sans regret, il faut combattre à outrance, nous défendre jusqu'au dernier souffle, afin que notre mort soit féconde.

Pour reconquérir notre patrie, pour briser le joug qui la déshonore, faisons notre cœur intrépide, notre âme implacable.

Ni pitié, ni merci pour le Tartare; que jamais ne s'apaise notre héroïque colère, notre sainte haine !...

Envers tous les autres vivans, nous connaissons nos devoirs : bienveillance, compassion, charité. Quels que soient les hommes, d'où qu'ils viennent, du Midi, du Nord, de l'Occident avide, à tous ceux qui se diront amis, tendons des mains fraternelles, selon l'immémoriale tradition que, seuls, nos envahisseurs ont violée !

Je jure, devant vous, ô Mânes de mes ancêtres, et devant vous, ô mes sujets bien-aimés, je jure de veiller sévèrement sur moi-même, de m'appliquer à ne manquer à aucun de mes devoirs, d'être attentive et anxieuse comme si je portais entre mes mains une coupe trop remplie, dont l'eau ne doit pas être renversée; je jure d'affronter la tête haute les menaces de l'avenir, de subir avec résignation la destinée cruelle et de ne pas ciller des paupières même devant le glaive levé sur moi!

(Elle se rassied sur le trône.)

Tous. — Dix mille années ! Dix mille années !

(La musique reprend au fond de la scène. Sur un signe du maître des cérémonies, les mandarins quittent leurs places et viennent se ranger en plusieurs lignes au pied du trône.)

Deux hérauts. — Agenouillez-vous!

D'autres hérauts, *sur les portes, répétant le même ordre à la foule qui est sur les terrasses et dans les cours.* — Agenouillez-vous !

(Tous les mandarins s'agenouillent en même temps.)

Les hérauts. — Prosternez-vous !

Les hérauts des portes. — Prosternez-vous !

(Tous les mandarins se prosternent par trois fois en approchant leur front du sol trois fois par chaque prosternement.)

Les hérauts. — Relevez-vous!

Les hérauts des portes. — Relevez-vous !

(Tous les mandarins se relèvent et regagnent leurs places.)

Un héraut. — Que le vice-roi du Sud, au nom de tous, réponde à Sa Majesté.

(Le maître des cérémonies s'approche de l'Empereur tartare et le guide

vers le trône. Le petit Empereur de Nang-King échange des signes avec l'Empereur tartare ; il lui montre le dragon d'or, suspendu à son cou, tandis que l'Empereur tartare lui fait voir un coin du volant, caché sur sa poitrine. L'Impératrice, surprise, interroge son fils du regard. L'enfant sourit mystérieusement, et se presse contre elle. L'Empereur tartare contemple d'abord l'Impératrice, puis lentement se prosterne. Il se relève. La musique cesse.)

L'Empereur. — O divine Majesté ! Moi, votre esclave, et en ce moment l'un des premiers dignitaires de votre cour, pourquoi donc suis-je si peu de chose ? Pourquoi est-elle stérile, ma volonté fervente de créer sous vos pas une route unie et triomphale ?... Oh ! devant mon impuissance à dompter le sort menaçant, quel tumulte de désirs et de colère bouleverse mon âme !...

Et pourtant, voici que le céleste rayonnement de votre présence m'illumine et m'inspire. Une lumière éclatante, qui émane de Votre Majesté, semble traverser les nuages des horizons, percer les ténèbres,... et je vous vois, là-bas, dans la grande ville des Tsins !... je vous vois assise et toute-puissante, sur le trône même de l'Empereur tartare ; l'immense empire, indivis et calmé, étendu sous vos pieds comme un tapis de gloire !...

Non, la destinée ne pourra pas vous être cruelle ; devant votre personne sacrée, ses armes se briseront. Pour certains êtres, à ce point supérieurs au niveau commun, les lois du ciel et du monde ne semblent-elles pas toujours fléchir ?... Souvenez-vous de cette favorite, si belle, qui jadis subjugua l'un des souverains vos aïeux : quand vint le jour où, déchue de la faveur impériale, elle fut livrée aux bourreaux, tranquille, elle les regarda, et dès qu'ils brandirent leurs sabres, pour toute défense elle sourit. Alors, ils jetèrent leurs armes à ses pieds, car aucun ne se sentit le courage d'éteindre ce radieux sourire.

(Une rumeur d'étonnement contenu parcourt la foule qui s'agite.)

Ainsi vous désarmerez le destin, et vos plus redoutables adversaires ploieront le genou devant vous...

(Ce disant, il s'agenouille.)

L'Impératrice, *après un instant de stupeur et de silence, sans se lever du trône.* — Merci, mon noble sujet. Vos paroles audacieuses nous ont surprise, mais nous ont aussi charmée. Les tragiques circonstances de notre investiture excusent d'ailleurs

les pensées ardentes, les discours exceptionnels ; et votre vision prophétique nous a émue... très profondément... Merci à vous, merci à tous !

(L'Empereur tartare se relève et regagne sa place. Musique. Marche. L'Impératrice descend lentement de son trône, le cortège se forme à sa suite et traverse la scène; Elle atteint l'ouverture de la terrasse où l'attend son palanquin à dragons d'or. Tous les assistans, sans quitter leurs places, s'agenouillent et se prosternent.)

CHŒUR, *chanté au fond de la scène.*

Que le bonheur et la paix (1)
Ici règnent à jamais
O ciel, exauce nos souhaits !
Accorde-nous tes bienfaits :
La douce pluie, le vent frais.
Que jusqu'au séjour des dieux
S'élèvent nos chants pieux...

TOUS, *interrompant le chœur chanté.*

Dix mille années ! Dix mille années !

(Le grand tambour et la cloche sonnent alternativement. Le rideau tombe.)

FIN DU PREMIER ACTE

PIERRE LOTI et JUDITH GAUTIER.

(1) Traduction de l'hymne chinois.

LA CONSPIRATION MAGON

RÉCIT DES TEMPS RÉVOLUTIONNAIRES

I

LES DESSOUS D'UNE ACCUSATION

Dans les pages qui suivent, je me suis efforcé de tirer de l'oubli, en en reconstituant le cadre et les détails, l'un des plus tragiques épisodes de la Terreur, et des moins connus : l'histoire d'une famille, — la famille Magon, — littéralement décimée par le tribunal révolutionnaire sous le prétexte d'avoir ourdi un complot contre la République et au profit de la royauté. Ce complot n'avait jamais existé ; il fut forgé de toutes pièces dans le sein du Comité de Sûreté générale pour justifier l'arrestation des malheureux dont on convoitait les biens. On les arrêta, hommes et femmes, au nombre de vingt-cinq, et douze d'entre eux, dont un adolescent de dix-sept ans, condamné à la place de son père, allèrent à la guillotine avec des gens qu'on prétendait être leurs complices et qui, pour la plupart, leur étaient inconnus.

Dans l'étude que j'ai consacrée ici à Hérault de Séchelles et aux dames de Bellegarde, publiée depuis en volume sous ce titre : *Le Roman d'un Conventionnel*, j'avais fait allusion à ce drame dont les victimes étaient alliées au fougueux terroriste qui, quoique pour d'autres causes, périt vers le même temps qu'elles (1). Mais je n'espérais pas en faire revivre les péripéties.

(1) Voyez la *Revue* des 1er, 15 octobre et 15 novembre 1903.

tant les recherches qu'exigeait une indispensable documentation menaçaient d'être longues et laborieuses. C'est alors que j'ai eu la bonne fortune de rencontrer l'un des descendans directs de la famille Magon, M. le baron R. de Saint-Pern, petit-fils de la marquise de Cornulier, qui mêlée à ce drame affreux faillit y laisser la vie. Depuis plusieurs années, M. de Saint-Pern a entrepris, dans un intérêt purement familial, une histoire généalogique de sa maison, œuvre considérable qui ne comptera pas moins de cinq volumes, dont le premier a été publié, et dont on appréciera l'importance si l'on veut se rappeler qu'au cours des siècles, les Saint-Pern et les Magon se sont alliés à de nombreuses familles parmi lesquelles il en est d'illustres. En vue de ce travail, notre auteur a fouillé, et non sans fruit, un grand nombre de dossiers tirés des archives publiques et privées, de telle sorte que son ouvrage, riche recueil de documens du plus grand prix, sera une contribution précieuse apportée non seulement à l'histoire de sa maison, mais aussi, et en bien des cas, à notre histoire nationale. Ces documens, M. le baron de Saint-Pern, avec une libéralité et un désintéressement dont j'ai été profondément touché, a bien voulu me les communiquer et me permettre de les utiliser. C'est donc grâce à lui que j'ai pu écrire le récit qui suit, y verser à flots la lumière et montrer ce que fut la mentalité des hommes de 1793, celle des victimes et celle des bourreaux. Je lui exprime ici toute ma reconnaissance.

J'adresse aussi des remerciemens non moins sincères à un autre descendant des Magon : mon ami M. le général Magon de la Giclais. Je lui dois, outre certains documens qui étaient en sa possession, de très utiles indications qui, plus d'une fois, m'ont conduit à d'importantes découvertes. Il a acquis, ainsi, des droits à ma gratitude, et je suis heureux de lui en donner publiquement le témoignage.

I

Parmi les maisons de banque qui existaient à Paris avant la Révolution, l'une des plus considérables et celle peut-être qui jouissait de la plus grande réputation d'honorabilité, — la maison Magon de la Balue, — était située place Vendôme, dans l'immeuble qui porte aujourd'hui le numéro 22. Construit vers

1720, par le fameux Law qui projetait d'y transporter le siège de ses opérations, et vendu par lui, bientôt après, à la non moins fameuse comtesse de Parabère, cet immeuble, dont elle s'était dessaisie après l'avoir occupé pendant plusieurs années, avait successivement appartenu depuis au président de Ségur du parlement de Bordeaux, au fermier général Léonard de Cluzel et à Bertrand Dufresne, administrateur de la Caisse d'Escompte, pour arriver enfin dans les mains d'un actionnaire de cette caisse, Jean-Baptiste Magon de la Balue, ancien fermier général et fondateur de la banque qui portait son nom ; il avait établi là ses bureaux et son habitation.

Il était né en 1713, à Saint-Malo. Sa famille y tenait un rang considérable. Elle le devait au brillant renom qu'avaient acquis dans leur carrière plusieurs de ses membres dont l'existence s'était confondue, depuis le milieu du XVIe siècle, avec celle de la cité malouine. Ils y avaient occupé de grandes charges. On trouve parmi eux un connétable, deux colonels des milices bourgeoises, des chanoines du chapitre co-seigneur de Saint-Malo avec l'évêque, des conseillers de la couronne près du parlement de Bretagne. Riches et généreux, ils avaient coopéré à d'importantes fondations pieuses et charitables. Comme pour la plupart des Malouins, le négoce de mer et les armemens avaient été la source de leur fortune.

Dans un mémoire daté de 1788, il est dit que « cette famille est si ancienne en Bretagne que l'on ignore le temps auquel elle a commencé, » les titres nécessaires pour le constater ayant disparu. Néanmoins, il est établi que, dès 1546, elle comptait parmi les maisons nobles et qu'en plusieurs circonstances, ses descendans avaient fait leurs preuves de noblesse. Depuis cette époque, les Magon étaient devenus légion, chacune des branches se distinguant des autres par un nom nobiliaire ajouté au nom patronymique. C'est ainsi que le banquier de la place Vendôme était connu sous le nom de Magon de la Balue; son frère, plus jeune que lui d'une année, et qui n'avait pas quitté la ville natale, sous le nom de Magon de la Blinaye; leur cousin ancien trésorier général des États de Bretagne qui habitait tantôt Paris, tantôt le château de Tilly d'Orceau en Normandie, et le fils de celui-ci fixé à Saint-Malo, sous le nom de Magon de la Lande. Il y avait encore, répandus dans le pays de Bretagne, tous possesseurs de terres et plusieurs à la tête de maisons

d'armement, des Magon de la Gervaisais, des Magon de la Giclais, des Magon du Boisgarein, des Magon de la Villehuchet, des Magon de Coëtizac, des Magon de Saint-Élier, des Magon de Closdoré, des Magon du Bos, des Magon de l'Épinay, des Magon de la Vieuville et des Magon de Terlaye.

Sous Louis XIV, un Magon de Terlaye est lieutenant général, lieutenant-colonel des Gardes Françaises et commandeur de Saint-Louis. Sous Louis XV, le lieutenant général Magon de la Gervaisais est créé marquis; son frère Magon de la Giclais figure sur la liste des brigadiers des armées du Roi. La branche Saint-Élier fournit un gouverneur des Iles de France et de Bourbon, père de l'illustre amiral Magon tué sur son vaisseau à la bataille de Trafalgar. C'est d'un Magon de la Gervaisais que s'éprend à l'aube de sa jeunesse la princesse Louise de Condé, dont le nom associé au sien est en quelque sorte immortalisé par le caractère touchant de leurs chastes amours; c'est une Magon du Boisgarein qu'épouse, quelques années avant la Révolution, le prince de Savoie-Carignan, frère de Mme de Lamballe, officier au service de France, dont les enfans seront reconnus aptes à monter sur le trône d'Italie, en cas d'extinction de la branche régnante; c'est enfin une Magon de la Lande qui entre en 1724 dans la maison de Contades par son mariage avec Érasme de Contades, le futur maréchal de France et sa nièce du même nom qui sera la mère du conventionnel Hérault de Séchelles de sinistre et tragique mémoire. Les Magon portent « d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un lion aussi d'or, couronné d'argent. » Ils ont pour devise: *Tutus Mago.*

Magon de la Balue, que sa situation sociale faisait considérer comme le personnage le plus important de la famille, était presque octogénaire lorsque éclata la Révolution. Son caractère, la dignité de sa vie, sa probité universellement reconnue et la grande fortune dont on le savait possesseur, — elle était estimée à neuf millions, — avaient contribué au puissant crédit de sa maison de banque. Il était le banquier de la Cour et des plus nobles familles de l'aristocratie française. Sur les registres où s'inscrivaient ses opérations, on voit figurer des noms illustres : Montmorency, Matignon, Crussol, Brancas, Breteuil, Du Châtelet, Boisgelin, Talhouet, d'Armaillé, Balleroy, Nicolaï, Récamier, Choiseul, Gramont, Montbarrey, Quélen, d'Havré, Berryer

père, le chevalier de Savoie-Carignan, et enfin le Comte d'Artois.

Constatons dès maintenant, parce que cette circonstance constituera contre Magon de la Balue une charge accablante, qu'entre tant de nobles cliens, le Comte d'Artois tenait la première place, non seulement en sa qualité de frère du Roi, mais aussi par la fréquence et par le chiffre des emprunts qu'il faisait à la banque, en donnant pour gages des assignations sur ses revenus. Antérieurement à la Révolution, ces assignations n'étaient pas toujours acquittées à leur échéance. Elles ne le furent plus, après que le prince eut émigré, et le banquier dut se prêter à des renouvellemens successifs. A la fin de février 1792, la dette du Comte d'Artois envers la banque Magon s'élèvera de ce chef à la somme de 2 313 000 livres. Elle se grossira bientôt de 600 000 livres qu'à sa demande, le banquier lui fera parvenir à Coblentz, en numéraire, ce qui suppose autant de dévouement que de courage, vu la difficulté qu'il y aura alors à se procurer et à transporter à l'étranger des écus et des louis, vu surtout les périls auxquels on s'expose en procédant à ces opérations que les lois révolutionnaires incriminent et punissent de mort.

Au moment où commence ce récit, Magon de la Balue était veuf depuis longtemps. De son mariage avec Mlle Le Franc, fille unique d'un contrôleur des fermes du Roi, lui restaient quatre enfans, deux fils et deux filles, tous mariés. L'aîné, Adrien Magon de la Balue qui le secondait dans la direction de la banque, avait épousé Mlle de Saint-Pern-Ligouyer. Cette jeune femme avait un frère, Bertrand-Auguste de Saint-Pern, marié à la fille aînée du banquier et dont le mariage avait précédé le sien. Il portait comme son père le titre de marquis : on le désignait sous le nom de Saint-Pern-Magon. La fille cadette de Magon de la Balue était devenue la femme du président de Meslay, de la Chambre des Comptes de Bordeaux.

La marquise de Saint-Pern-Magon n'avait pas été heureuse en ménage. A la suite de dissentimens dus au caractère et aux prodigalités du mari, les époux s'étaient séparés à l'amiable. Le marquis vivait tantôt à Tours, tantôt à La Bryère, petit domaine qu'il possédait dans les Côtes-du-Nord. Sa femme était revenue à l'hôtel de la place Vendôme avec son fils encore enfant et avec sa fille, qui épousait en 1788 le marquis de Cornulier, jeune magistrat du Parlement de Rennes, apparenté comme les Saint-Pern à toute la noblesse bretonne.

Le banquier tenait à Paris un grand état de maison dont l'étude de ses comptes, en même temps qu'elle nous révèle ce que coûtait sous l'ancien régime l'existence d'une famille qui, sans être seigneuriale, appartenait à l'aristocratie, nous permet d'apprécier l'importance. Pour l'année 1791, sa dépense totale, quoiqu'en diminution sur celle des années antérieures par suite des événemens qui répandent partout l'inquiétude et ont fait se fermer les salons, dépasse encore la somme de cent mille livres. Dans ce chiffre, l'écurie figure pour onze mille livres, la cuisine et l'office pour quarante-six mille livres, et la domesticité pour quatre mille trois cents livres. Durant cette même année, il est entré dans le bûcher cent quarante voies de bois ayant coûté trois mille quatre cents livres, et dans la cave vingt-quatre pièces de vin de Bourgogne, payées cent soixante livres la pièce, transport compris. Une part dans le loyer d'un manège aux écuries d'Orléans et deux abonnemens de théâtre : un quart de loge à l'Opéra pour six mois et une loge « côté du Roi » au théâtre de Monsieur, grossissent de dix-sept cents livres le total de ces chiffres auxquels viennent s'ajouter les frais de bureau de la banque. Pour six commis et un garçon de caisse, ils s'élèvent annuellement à un peu plus de vingt-deux mille livres.

Dans ces comptes ne figurent pas les aumônes de Magon de la Balue ni sa participation à des œuvres de bienfaisance. Mais un autre chiffre, celui de ses dépenses particulières, inscrites pour 3 400 livres, nous révèle qu'en dépit de la large et luxueuse aisance en laquelle il vivait, il était de goûts et de mœurs simples. Aussi actif qu'au temps de sa jeunesse et toujours occupé des grands intérêts dont il avait la charge, il menait une vie laborieuse où les distractions et les plaisirs tenaient peu de place : le matin une promenade à cheval durant laquelle un domestique l'accompagnait et qu'il utilisait souvent en allant voir ses confrères, ses amis et les pauvres ; le soir, quelques heures passées en famille ou des réceptions qui amenaient une élite sociale dans son salon, dont sa fille, la marquise de Saint-Pern-Magon et sa bru, Mme Adrien Magon de la Balue, l'aidaient à faire les honneurs. On aime à se figurer ces réunions où tout trahissait l'amour de la royauté et le culte des traditions ancestrales. Autour du maître de la maison, voici ses cousins, des vieillards comme lui, le maréchal de Contades et Magon

de la Lande, ce trésorier général des États de Bretagne nommé plus haut, qui réside souvent encore à Paris, bien qu'il se soit démis de ses fonctions; voici Mme Hérault de Séchelles, une Magon de la Lande, nièce par alliance du maréchal et mère du futur conventionnel; voici ce brillant jeune homme lui-même, beau, élégant, aimant à papillonner autour des femmes; il est avocat général au Parlement; il se fait honneur d'être le protégé de la Reine et rien en lui ne permet de prévoir l'avenir tragique auquel il est voué; voici enfin le propre frère de Magon de la Balue, Magon de la Blinaye, son cadet d'une année, qui vit habituellement à Saint-Malo, mais qui vient de temps en temps à Paris pour embrasser sa famille. Puis, ce sont des cliens du banquier qui l'estiment et l'aiment, se plaisent à lui rendre hommage en se montrant chez lui; des gens de finance, fermiers généraux ou banquiers ses confrères, qui saluent dans sa personne le membre le plus important de leur corporation, le plus considéré, non moins grâce à ses alliances et à son immense fortune que grâce à sa réputation de probité.

Le rang que Magon de la Balue occupait à Paris, son frère cadet, Magon de la Blinaye, l'occupait à Saint-Malo, leur ville natale. Il ne s'était pas marié et, malgré son grand âge, il continuait à diriger les entreprises commerciales dans lesquelles il s'était enrichi. Il avait rempli jadis les fonctions un peu honorifiques de gentilhomme de la vénerie et de lieutenant des maréchaux. Mais, depuis longtemps, il ne les exerçait plus. Il se consacrait uniquement à de bonnes œuvres et à la direction de sa maison de commerce qui avait pour principal objet la vente à l'étranger des toiles de Bretagne.

Autour de lui, fixés à Saint-Malo ou dans les châteaux voisins, il comptait un assez grand nombre de parens, et notamment Érasme Magon de la Lande, fils du trésorier général et frère de Mme Hérault de Séchelles. Marié et père de six enfans, dont l'aînée, une fille, devait épouser en 1790 le comte de Saint-Pern La Tour, Érasme Magon de la Lande était à la tête d'un établissement d'armemens maritimes. Le nom qu'il portait, son caractère, le souvenir des services rendus à l'État et à la cité par son père et enfin ses relations comme sa fortune, le classaient au premier rang parmi ses concitoyens.

C'était aussi le cas de ses parens, Magon de la Villehuchet et Magon de Coëtizac, deux frères universellement respectés, en pos-

session d'une nombreuse famille. Magon de la Villehuchet avait quatre fils dont deux seulement vivaient auprès de leur mère et de lui, les deux autres naviguant au loin. Magon de Coëtizac en avait trois. L'aîné habitait Saint-Malo ; ses frères étaient dans la marine comme leurs cousins.

Riches et entourés de considération, il n'est pas étonnant que les Magon se fussent alliés, par plusieurs mariages, à des maisons nobles et notamment à celle des Saint-Pern, l'une des plus anciennes et des plus illustres de Bretagne. Elle était représentée, alors, entre autres membres, par René-Célestin Bertrand de Saint-Pern, né en 1716 au château de Brondineuf dans les Côtes-du-Nord. Qualifié d'abord comte de Ligouyer, ce gentilhomme était devenu marquis de Saint-Pern, à la mort de son oncle, décédé lieutenant général, après s'être couvert de gloire pendant la guerre de Sept ans et au moment où il allait être promu maréchal de France. Orphelin de bonne heure et élevé par cet oncle, René-Célestin Bertrand avait servi tour à tour comme lieutenant dans les Gardes Françaises et dans le régiment du Roi. Ayant épousé à Rennes, en 1741, l'unique héritière de la maison de L'Ollivier de Saint-Maur, il s'était alors retiré du service. Possesseur, par sa femme et par lui-même, d'une grande fortune, que devaient accroître par la suite plusieurs héritages, il vivait tantôt au château du Bois-de-la-Roche près Ploërmel, tantôt et préférablement à celui de Couëllan, commune de Guitté proche de Dinan, qu'il avait restauré et agrandi.

C'est là qu'en septembre 1758, il avait appris le débarquement d'un corps d'armée anglais sur les côtes de Bretagne. Il était parti aussitôt pour se mettre à la disposition du duc d'Aiguillon, auquel il amenait une compagnie de volontaires, tous gentilshommes, dont il avait été élu capitaine. Sur le théâtre de l'action où l'avait accompagné son cousin le comte de Saint-Pern de Lattay, il allait retrouver son frère, le chevalier de Saint-Pern, colonel du régiment de Penthièvre-infanterie. Avec eux, il prit part, le 2 septembre, au combat de Saint-Cast où les Anglais essuyèrent une sanglante défaite. Il revint ensuite auprès de sa famille à laquelle il continua à se consacrer. Il n'avait pas eu moins de dix-neuf enfans. Mais, la mort ayant opéré ses ravages à travers cette nombreuse lignée, elle ne comptait plus que six fils et trois filles. Cinq des fils appartenaient comme officiers aux armées de terre et de mer. Les filles

étaient mariées, l'une à l'un de ses cousins, le comte de Saint-Pern-Brondineuf, l'autre au comte de la Chalotais, le fils du célèbre procureur général du Parlement de Bretagne, et la troisième, comme nous l'avons dit, au fils de Magon de la Balue. Celui-ci était donc doublement allié aux Saint-Pern par sa fille aînée et par l'aîné de ses fils.

De tout ce qui précède, il est aisé de conclure que tant à Paris qu'à Saint-Malo, la famille Magon, par les biens considérables qu'elle possédait, par le souvenir de ses bienfaits et de ses services comme aussi par les maisons nobles auxquelles elle s'était alliée, constituait une de ces puissances sociales et financières qui, sous la monarchie, contribuaient à fortifier le pouvoir royal, mais que la Révolution, dès qu'elle fut maîtresse du pays, résolut d'abattre, afin de s'enrichir de leurs dépouilles.

C'est ici le cas de faire remarquer que le violent effort du terrorisme pour dominer la France s'inspira moins de la volonté de lui imposer les idées républicaines, telles qu'il les avait conçues, que du parti pris de remédier à la détresse du trésor public en y faisant affluer les ressources dont il serait possible de s'emparer et en légalisant par des décrets contre les riches des mesures qui étaient à vrai dire des actes de brigandage. Cette préoccupation est visible dans toutes les décisions du Comité de Salut public et du Comité de Sûreté générale, dans les ordres qu'ils donnent aux comités de surveillance, dans les excès d'arbitraire qu'ils approuvent et encouragent.

Elle n'est pas moins visible dans la conduite des représentans envoyés en mission. Ceux qui fonctionnent dans les départemens opèrent presque partout de la même manière. En arrivant dans une ville, ils se font présenter par le Comité de surveillance local, la liste des citoyens réputés pour leurs richesses, — nobles ou non. Si cette liste n'existe pas déjà, ils la font dresser. Ces citoyens sont déclarés suspects; on provoque au besoin les dénonciations de leurs domestiques; on perquisitionne dans leur demeure; on les arrête; leurs biens sont mis sous séquestre; puis, quand ces malheureux ont été condamnés, tout ce qu'ils possédaient est confisqué au profit de la République. La proie est bonne à prendre en un moment où le Trésor est mis à sec par l'arrêt complet des industries nationales, par l'anéantissement des affaires et par la destruction du crédit. C'est

alors que Cambon, le ministre des Finances de la Convention, pousse les comités aux pires rigueurs comme au plus efficace moyen de se procurer des ressources :

— Voulez-vous faire face à vos affaires? s'écrie-t-il; guillotinez! Voulez-vous payer les dépenses immenses de vos armées? guillotinez! Voulez-vous amortir les dettes incalculables que vous avez? guillotinez! guillotinez!

C'est de la même préoccupation que s'inspire l'esprit de conquête qui fait marcher les armées françaises sur les territoires étrangers. Les représentans du peuple qui les poussent et surveillent les généraux, allèguent la nécessité de faire la guerre aux rois et de répandre par toute l'Europe les doctrines nouvelles dont la France a été le berceau. Mais, en réalité, c'est de l'argent qu'on veut, c'est de l'argent qu'on cherche. En l'année 1793, en effet, le Trésor est aux abois. Cambon ne trouve de numéraire contre assignats qu'à 55 pour 100 et plus tard à 100 pour 100. La conquête de la Hollande et celle de la Belgique sont entreprises, afin de parer à la détresse financière. Au mois de mars, les conquérans procèdent à Bruxelles comme ils procéderont partout ailleurs : ils mettent la main sur les caisses publiques ; les communautés religieuses sont proscrites : on séquestre leurs biens mobiliers et immobiliers et tout ce qui est monnayable, vases sacrés, ostensoirs, chandeliers d'argent, reliquaires, lampes d'autel, est transporté à Lille et mis au pilon. L'église de Sainte-Gudule est livrée au pillage et à toutes les atrocités sacrilèges d'une soldatesque que les chefs, s'inspirant de l'esprit des représentans du peuple ou redoutant d'être blâmés par eux, ne cherchent même pas à contenir.

Ce qui se passe en Belgique se renouvellera ailleurs, jusqu'à la fin du Directoire et même au delà, tant que le permettront les victoires de nos armées. En juin 1797, la République Cisalpine et Ligurique est proclamée ; en janvier 1798, la République Batave; en février de la même année, la République Romaine; en avril, la République Helvétique; en janvier 1799, la République Parthénopéenne, et partout les procédés sont les mêmes : confiscation ou séquestre des domaines publics, des biens du clergé; arrestation des particuliers riches; création de clubs dans lesquels on appelle la lie de la population, organisée révolutionnairement, afin de terroriser ceux qu'on veut dépouiller.

A Paris, comme dans les provinces, on ne procédera pas

autrement dès les débuts de la Terreur. Sans doute, le fait d'avoir émigré ou d'avoir correspondu avec des émigrés, d'avoir conservé des emblèmes tenus pour séditieux, d'avoir blâmé les maîtres du jour, leurs actes et leur langage, d'avoir violé les lois de la République, d'avoir conspiré contre elle, constitueront des crimes que ses défenseurs ne sauraient pardonner. Mais il sera à leurs yeux un crime plus grand encore, et qui ne mérite pas un châtiment moins inexorable : c'est celui d'être riche. Lorsque les représentans partiront en mission, on les avertira qu'ils sont envoyés, « pour déblayer l'aire de la Liberté, pour ouvrir un large passage à la Révolution qui trouve encore partout les tronçons de la monarchie et les débris du fédéralisme. » Mais ces paroles n'exprimeront qu'incomplètement la tâche qui leur est confiée. A leur retour ou même au cours de leur mission, on les remerciera; on rendra hommage à leur zèle, à leur savoir faire : « Votre présence, leur dira-t-on, a remonté les ressorts de la machine politique ; elle s'est ranimée : la République doit beaucoup à plusieurs de vous. » Ces louanges voudront dire qu'on leur sait gré d'avoir fait affluer l'argent au Trésor, et comme ils savent que c'est par là surtout que grandira leur réputation de civisme, ils ne reculeront devant aucune mesure arbitraire pour enrichir l'État au détriment des citoyens qui leur paraîtront bons à être déclarés suspects.

Afin de les terroriser, ils organiseront l'espionnage, ils réglementeront la violation du secret des lettres, ils ameuteront contre eux la populace : « Pauvres qui avez faim, rendez-vous dans la maison du riche, assiégez sa table et demandez-lui compte de son superflu. » C'est le représentant Le Carpentier, dont il sera question plus loin, envoyé dans la Manche et dans l'Ille-et-Vilaine, qui tient ce langage. Mais, il n'est pas seul à parler et à agir ainsi. Ce qu'il dit et ce qu'il fait, ses collègues le disent et le font.

C'est encore le même personnage qui procède vis-à-vis des suspects assez audacieux pour essayer de défendre leurs biens par ce qu'il appelle « les exhortations républicaines. » « Elles leur font si grand'peur, écrit-il, que vingt-quatre heures après, ils nous laissent tout. » Si ces malheureux, dans l'espoir de conjurer le sort qui les menace, offrent des dons patriotiques, on commence par les leur refuser afin de ne pas leur créer des titres à la bienveillance du pouvoir. Mais ce refus dédaigneux

n'est qu'un calcul qui se devine dans cette phrase : « De cette manière, nous croyons que cinq vaudront dix. »

Il est donc bien évident que, sous tant d'actes abominables qu'on cherche à justifier par des raisons purement politiques et par la nécessité de rendre victorieuse l'action révolutionnaire, se cachent des raisons financières aussi bien de la part de l'État représenté par le Comité de Salut public et le Comité de Sûreté générale que de la part de leurs agens qui, pour la plupart, ne se font pas scrupule de retenir peu ou prou sur les fonds qu'ils ont saisis et qu'ils sont chargés de leur transmettre. Telle est, brièvement résumée, la genèse des mesures iniques édictées contre les Magon et leurs alliés, lorsque les terroristes furent devenus les maîtres du pouvoir.

II

Quoique dans les nombreux documens relatifs à cette affaire, il n'ait rien été découvert qui permette de préciser le moment où le Comité de Sûreté générale décida de poursuivre les divers membres de la famille Magon, afin de s'emparer de leur fortune, ni quelles circonstances lui en suggérèrent la pensée, on est autorisé à supposer que ce fut au mois de mars 1793 qu'il en entrevit l'éventualité, à la suite d'un événement qui eut pour effet d'attirer plus particulièrement l'attention publique sur Magon de la Balue.

Déjà, au début de l'année précédente, la puissance de son crédit s'était affirmée avec éclat et traduite par un signalé service rendu à la fortune publique. Le receveur général Le Normand, débiteur de plus de cinq millions, avait dû suspendre ses paiemens. Une faillite semblait inévitable, elle menaçait d'en provoquer d'autres et un désastre financier était à redouter. Magon de la Balue était alors intervenu. Sur son initiative et sous sa direction, s'était formée une association de banquiers qui avait conclu un arrangement avec les créanciers de Le Normand et, en se chargeant de la liquidation de ses affaires, avait conjuré la catastrophe. Le rôle joué par le banquier en cette circonstance ne méritait que des éloges. Mais il avait eu le grave inconvénient de faire du bruit autour de son nom et de rappeler qu'il était riche, en un moment où la prudence lui commandait de le faire oublier.

Au mois de mars 1793, ce fut un événement d'une autre sorte, mais non moins compromettant, qui mit inopportunément son nom dans toutes les bouches et dans les gazettes. A l'improviste, un Italien nommé Magenthies, que personne ne connaissait et dont on ne saurait dire si c'était un escroc ou si c'était un fou, se déclara publiquement son créancier, depuis 1786, d'une somme considérable, laquelle, grossie des intérêts, dépassait neuf millions. A l'en croire, elle lui aurait été envoyée par un banquier de Vienne chez Magon de la Balue qui, au lieu de la lui remettre, se la serait appropriée. Magon refusant de la lui rembourser, il porta sa réclamation devant le Comité de Salut public en lui demandant d'obliger le débiteur à y satisfaire. Pour prix de ce service, il offrait d'abandonner à la nation, soit à titre de don patriotique, soit à titre de prêt, la presque totalité de sa prétendue créance, ne se réservant que 600 000 livres pour désintéresser ses créanciers et suffire à ses besoins personnels.

Entre temps, Magon de la Balue n'avait eu aucune peine à prouver que les dires de Magenthies n'étaient que mensonges et qu'il ne lui devait rien. Le Comité de Salut public écarta dédaigneusement l'offre qui lui était faite, et comme Magenthies la maintenait avec insistance, il se délivra ultérieurement de ses importunités en le décrétant d'arrestation, sous un prétexte qui lui fut fourni par une dénonciation du Club des Jacobins. Magenthies ne s'était-il pas avisé de demander à la Convention de décréter la peine de mort contre quiconque blasphémerait, jurerait et emploierait ce que la dénonciation jacobine appelait « une expression insignifiante et qui est ordinairement dans la bouche des citoyens sans-culottes qui n'ont jamais employé les formes et les expressions fausses et recherchées de ce qu'on appelait gens comme il faut. » L'homme ayant été incarcéré le 6 thermidor, trois jours avant la chute de Robespierre et remis en liberté un mois plus tard, le 10 fructidor, on n'entendra plus parler de lui. Mais ses bruyantes démarches avaient eu pour effet de rappeler au Comité de Sûreté générale qu'il y avait à sa portée, réunis dans les mains d'une même famille, plusieurs millions bons à prendre et que, pour se les approprier, il suffisait de se débarrasser des possesseurs, entreprise d'autant plus facile en un temps où toutes les iniquités étaient sanctionnées par des lois de sang, que, se faisant honneur

de n'avoir pas émigré, ils continuaient à laisser s'étaler au grand jour les preuves de leur opulence.

On est donc autorisé à penser que, dès ce moment, les poursuites contre les Magon furent arrêtées en principe et que, pour les justifier par un prétexte propre à frapper l'opinion, on songea à imaginer une conspiration dont tous seraient déclarés auteurs ou complices et qui aurait eu pour but de renverser la République et de rétablir la royauté. L'hypothèse devient certitude lorsqu'on se rappelle que le même grief fut allégué contre un nombre considérable de suspects et que le fameux complot des prisons, qui coûta la vie à tant d'innocens, fut forgé de toutes pièces, à l'instigation de quelques scélérats qui voulaient des hécatombes et cherchaient à prouver qu'elles constituaient des châtimens mérités. C'est de ce grief inventé à plaisir que s'inspireront les actes d'accusation contre les Magon. On imputera à ces malheureux le crime « de s'être concertés avec les émigrés dans un but contre-révolutionnaire, de leur avoir fourni des fonds et d'avoir favorisé leurs projets liberticides. » Pour les rendre plus odieux et plus criminels aux yeux du peuple auquel on les dénonce, on leur donnera comme complices des gens qui leur sont étrangers, de telle sorte qu'on verra figurer sur les bancs du tribunal, compris dans les mêmes accusations, des inculpés entre lesquels il n'y a eu jusqu'à ce jour aucune relation. Le complot dont ils sont prévenus n'a jamais existé. Mais on ne leur laissera pas le temps de le démontrer : quand ils voudront parler, on leur imposera silence et, comme ils n'ont pas d'avocats, ils seront condamnés sans avoir été autorisés à se défendre.

Il n'est que trop vrai, du reste, que souvent leurs imprudences contribueront à favoriser les sinistres desseins dont ils sont les victimes et qu'en ce qui concerne, par exemple, Magon de la Balue, il fournira lui-même des élémens décisifs à l'accusation portée contre lui, en conservant ses registres de banque et les lettres de ses correspondans, desquels ressort la preuve qu'il n'a pas cessé, au mépris des lois, d'entretenir des rapports avec des émigrés. Il n'est pas besoin d'en dire davantage pour expliquer le décret d'arrestation décerné contre lui le 23 vendémiaire de l'an II (14 octobre 1793), et les poursuites dont, dès le mois de septembre, avaient été l'objet, à Saint-Malo, plusieurs membres de sa famille.

Il faut, cependant, faire remarquer qu'au moment où le

Comité de Sûreté générale ordonnait les mesures qui vouaient fatalement ces infortunés à la mort, il n'existait contre eux aucune charge qui fût de nature à légitimer cette décision. On ne pouvait même invoquer les raisons qu'on formula plus tard lorsque, le 7 prairial, en levant les scellés qu'on avait mis chez Magon de la Balue au moment de son arrestation, on découvrit, parmi ses papiers, des lettres d'émigrés et, dans ses comptes, la preuve qu'il avait envoyé de l'argent à plusieurs d'entre eux. Bien qu'à l'exception d'une somme de 600 000 francs qu'il avait fait passer au Comte d'Artois, à titre de prêt, tous ces envois d'argent semblent avoir constitué des remboursements auxquels il ne pouvait se soustraire, et dont, malheureusement pour lui, il avait eu le tort de conserver les preuves, ils l'avaient fait tomber sous le coup de la loi. Mais il fallait la volonté de le perdre pour en conclure qu'il avait ourdi une conspiration contre la République. En tout cas, la découverte de ces pièces compromettantes n'avait pas encore eu lieu quand on l'arrêta. Il faut donc en revenir à l'appréciation de Berryer père qui, dans ses *Souvenirs*, déclare formellement que la poursuite dirigée contre les Magon n'eut d'autre cause que le désir de s'emparer de leurs biens.

D'autre part, tout porte à croire qu'il y eut à cet effet un coup monté dans le bas personnel qui s'agitait autour des Comités et plus particulièrement de celui de Sûreté générale. A cet égard, les *Mémoires* de Sénart, encore qu'il convienne de n'en pas accepter sans contrôle tous les dires, sont terriblement suggestifs et autorisent à accuser l'odieux personnage qui exerçait avec lui les fonctions de secrétaire du Comité, le sinistre Héron. Longtemps, on ne l'a guère connu que par ce qu'en dit Sénart et celui-ci pouvait être soupçonné d'avoir, en traçant le portrait de son collègue, assombri les couleurs, afin de le rendre plus odieux encore. Mais la découverte, faite récemment par mon confrère M. Lenôtre, de papiers ayant appartenu à Héron, a prouvé que Sénart n'a rien exagéré. Lorsque, par exemple, il raconte qu'irrité par ses infortunes conjugales, Héron est venu lui demander de faire figurer sa femme sur une liste de suspects destinés à la guillotine, il n'invente pas; il est parfaitement vrai qu'à l'occasion des poursuites dirigées contre les Magon, Héron lui a tenu des propos effroyables.

— Ma femme est une conspiratrice, lui a-t-il dit; elle est

complice de Magon de la Blinaye. Elle est de Saint-Malo et le rapport, dont vous êtes chargé, offre une occasion certaine que je ne retrouverai plus ; il faut mettre son nom dans le rapport. Quand on glisse le nom de quelqu'un dans une grande affaire, cela va ; et sur le nom désigné, on fait guillotiner : il suffit d'indiquer le nom des complices ; on fait l'appel, les têtes tombent, et pouf, pouf, ça va !

La femme dont Héron cherchait à se débarrasser par ce procédé expéditif auquel Sénart déclare n'avoir pas voulu se prêter, se nommait Modeste Desbois ; elle était Bretonne, native de Saint-Malo ou de Cancale ; elle appartenait à une famille honorable et ne semble pas avoir partagé les opinions de son mari. Il l'avait épousée en 1777, alors qu'il était officier de marine. Mais, depuis, ils s'étaient désunis, et il lui reprochait d'avoir un amant. Quoiqu'elle eût fait une tentative pour reprendre la vie commune, il s'était refusé à la revoir. Il l'accusait aussi de lui avoir volé, avec l'aide de cet amant, toute sa fortune, 600 000 francs en actions de la Caisse d'Escompte et les titres de ses propriétés. Si l'accusation était fondée, le prétendu vol n'aurait été qu'un moyen employé par la femme pour restituer cette somme à ses légitimes propriétaires, des banquiers de Paris, parmi lesquels figuraient Magon de la Balue, les frères Lecoulteux et les Vendenyver père et fils. Ils avaient chargé Héron d'aller recouvrer à la Havane une traite d'un million de piastres que l'intendance de Cuba leur avait emprunté deux ans auparavant. Après un long voyage, Héron était revenu sans rapporter l'argent que, disait-il, il n'avait pas touché et sans pouvoir représenter la traite, ce qui faisait supposer qu'il s'en était attribué le montant.

Berryer rapporte l'histoire un peu différemment. Il ne parle pas d'une mission confiée à Héron. Selon lui, celui-ci serait revenu de Cuba porteur d'une « lettre de livrance » sur le gouvernement espagnol de la Havane, que les banquiers à qui il l'avait présentée auraient refusé d'escompter, ce qu'il ne leur aurait pas pardonné. Ainsi s'expliqueraient l'arrestation de Magon de la Balue, des Lecoulteux, de l'ancien fermier général La Borde et des Vendenyver ainsi que la condamnation de ces derniers, qui furent impliqués dans le procès de Mme du Barry et exécutés avec elle. Plus heureux qu'eux, que La Borde et que Magon de la Balue, les frères Lecoulteux par-

vinrent, à prix d'or, à sauver leur tête, en obtenant d'un employé du Tribunal révolutionnaire que, tous les jours, il glissât leur dossier sous tous les autres, ce qu'il fit jusqu'après le 9 thermidor.

Indépendamment des faits qui viennent d'être énumérés, il en est plusieurs autres qui achèvent de démontrer la participation de Héron aux poursuites dirigées contre la famille Magon. Il y a d'abord lieu de faire remarquer qu'il était né à Saint-Lunaire, proche Saint-Malo, et qu'en outre sa profession de marin qu'il exerça pendant quatorze années, l'avait rendu familier avec les hommes et les choses de cette ville. Comme tout le monde, il connaissait la puissance financière et sociale des Magon, il savait qu'il y avait là une belle proie à dévorer. Aussi, le voit-on multiplier ses efforts pour provoquer des mesures de rigueur contre le banquier de la place Vendôme.

« Je dénonce pour la troisième fois, écrit-il le 14 octobre 1793, les nommés Laborde père, Le Normand et Magon de la Balue. Les deux premiers ont été banquiers de la cour et le troisième celui de la cour d'Espagne, où ils ont accaparé des richesses immenses, ce qui leur donne une grande facilité pour pervertir l'opinion publique au détriment des principes révolutionnaires et patriotiques. Ce sont d'anciens adorateurs de Louis XV et de Louis XVI et de-ci devant valets de cour, ce qui ne peut laisser aucun doute qu'ils ne soient dans le parti coalisé contre la souveraineté du peuple français et coupables de complicité du traître Laporte, intendant de la liste civile, leur ancien ami.

« Ces trois individus sont liés d'intérêts et d'opinions avec Vandenyver, Gojard et Dufresnoi, ancien notaire de l'abbé Terray à qui La Borde a fait un présent immense en vaisselle plate pour l'avoir aidé à voler le Trésor public sous le règne de ce ministre dont le nom est voué à l'exécration publique. Le citoyen Marat a publié dans un numéro de son journal, il y a environ un an, d'après ma dénonciation à la Convention nationale que ces trois financiers étaient dans le complot de la banqueroute préparée par Capet, auquel ils n'ont rien répondu par ce fait jugé tel dans l'opinion publique. La Borde est d'ailleurs le beau-père du baron d'Escart émigré. La Balue a une grande partie de ses parens qui le sont, peut-être même un de ses fils. Le Normand est marié à une Espagnole. Ils sont tous d'une aristocratie puante et dans le cas de la détention. »

Cette dénonciation haineuse eut, en ce qui touche Magon de la Balue des effets immédiats. Il fut décrété d'arrestation le jour même où elle avait été rédigée et remise au Comité de Sûreté générale.

A mentionner encore que c'est Héron qui fit envoyer deux agens à Saint-Malo pour activer les poursuites contre la famille Magon. L'un d'eux, le citoyen Coulongeon qui se décorait du nom de Tape-Dur, avait été déjà son complice dans d'autres opérations. Il est probable qu'après avoir fait arrêter à Saint-Malo Magon de la Blinaye et Magon de la Lande, il ne revint pas les mains vides. Sénart l'accuse formellement d'avoir rapporté un vêtement appartenant à l'un des détenus, dans la doublure duquel étaient cousus des louis d'or et de n'avoir remis cette dépouille au Comité de Sûreté générale qu'après l'avoir allégée en s'en appropriant une partie, que très vraisemblablement il partagea ensuite avec Héron. A cette occasion, comme en plusieurs autres, Héron eut maille à partir avec certains membres des Comités qui lui reprochaient ses indélicatesses. Dénoncé à la Convention, son arrestation fut même demandée. Mais, toujours, il se tira d'affaire grâce à la protection de Robespierre et de Couthon. Celui-ci le défendait en disant que la République lui devait d'avoir découvert les grands conspirateurs, les riches, les banquiers et qu'on ne vit jamais meilleur révolutionnaire. »

Il est un autre fait non moins révélateur. Il existe aux Archives Nationales un procès-verbal de la levée des scellés qui eut lieu, le 7 prairial, chez Magon de la Balue. On lit en marge de ce document, qui servit de base à l'acte d'accusation que dressa Fouquier-Tinville à la veille de la comparution des accusés devant le tribunal révolutionnaire, l'annotation suivante de la main de l'accusateur public ou d'un de ses secrétaires : « Remis par le citoyen Héron. » De plus, tout ce qui est de nature à constituer des griefs et des charges contre les accusés est souligné au crayon rouge dans le procès-verbal et se trouve reproduit dans l'acte d'accusation. Quand on regarde à tous les forfaits dont Héron fut le complice et quand on rapproche ses actes de ce qui fut fait contre les Magon, on est contraint de conclure que, plus que personne, il fut leur dénonciateur, leur persécuteur et leur bourreau.

D'ailleurs, il ne fut pas le seul. Parmi les membres du Comité de Sûreté générale, tel qu'il était composé au moment

où les poursuites contre les Magon furent décidées, il y avait des hommes de proie, capables de tous les crimes. Mais, autour d'eux fonctionnaient des agens qui portaient leurs ordres au Tribunal révolutionnaire ou qu'ils envoyaient en mission dans les départemens et qui étaient pires : le citoyen Chrétien qui sera désigné plus tard comme le fléau de sa section, « n'ayant jamais voté que la mort, » quand il était juré du tribunal et qui arrêtait lui-même les suspects sur le sort desquels il était ensuite appelé à prononcer ; le citoyen François Dupaumier, ancien bijoutier devenu administrateur de police et inspecteur des prisons, puis directeur de celle de Bicêtre où il fut l'inventeur de la conspiration qui fut dénoncée en même temps que celle du Luxembourg.

Ce Dupaumier est un homme abominable. A Bicêtre, on le voit rôder nuit et jour dans les corridors, dans les chambres, dans les cabanons ; il écoute aux portes et prend note des propos qu'il surprend, afin d'en faire des charges contre ceux qu'il veut perdre. Il en dresse la liste, il la fait passer à Fouquier-Tinville et l'accusateur public fait condamner tous les malheureux dont le nom y figure. Aux yeux de Dupaumier, tous les détenus sont des conspirateurs, ils ne méritent aucune pitié. L'un d'eux âgé de quinze ans, ayant eu l'imprudence, en parlant de lui, de dire qu'il était un voleur, il le fait mettre aux fers en exprimant le regret de ne pouvoir, à cause de son âge, l'envoyer à la guillotine, et il le tient pendant plusieurs semaines enchaîné et au secret. Pour accabler les détenus, tous les moyens lui sont bons ; il provoque jusqu'aux témoignages des condamnés de droit commun. Ceux qui se prêtent à ses desseins sont l'objet de sa bienveillance, quelque scélérats qu'ils soient ; il les loge dans la même salle et, sur la porte, il fait placer cette inscription : « Chambre des Amis de la Patrie. » Chargé, en sa qualité d'administrateur de police, de conduire les suspects dans les maisons d'arrêt, il les oblige à se déshabiller, à se mettre nus et il leur prend pour se l'approprier l'argent qu'ils portent sur eux. A tous les points de vue, il est digne de figurer dans la bande qui, au nom de la République et du salut public, gruge, exploite et dépouille tous ceux qui sont tombés dans ses mains.

Détraquage mental, ou méchanceté naturelle, Héron était l'âme de ce personnel inhumain, vénal et cupide, et s'associa à tous les actes de cruauté qu'on relève à la charge de ces mal-

faiteurs. Tombés dans leurs mains, les Magon étaient perdus, d'autant plus perdus qu'à Saint-Malo allaient se liguer contre eux, acharnés à consommer leur perte, d'autres bourreaux, émules de ceux de Paris, les membres du Comité de surveillance, un citoyen Fabre, garde national et président de la Société populaire de Saint-Servan, qui se qualifiait « muni des pouvoirs de Carrier et organisateur de la Terreur; » d'autres encore, personnages aussi obscurs que malfaisans, tombés depuis longtemps dans l'oubli, et enfin, les dominant de toute l'autorité de ses fonctions, le plus terrible d'entre eux, Le Carpentier, représentant du peuple envoyé en mission dans les départemens de la Manche, des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine, où il se fit l'exécuteur ardent et exalté des ordres du Comité de Sûreté générale, avec tant de violence qu'il a mérité d'être surnommé « le bourreau de la Manche. » Nul n'était plus capable que lui de seconder les desseins de Héron et de se faire son complice. Si ce ne fut pas par ses ordres qu'à Saint-Malo, on arrêta les Magon et leurs alliés, — il n'y était pas encore arrivé au moment de leur arrestation, — c'est par ses ordres qu'à l'exception de Magon de la Blinaye et de Magon de la Lande qui avaient été expédiés à Paris, peu après leur arrestation, c'est-à-dire à la fin de 1793, ils y furent envoyés à leur tour avec d'autres victimes au mois de mai 1794, pour être traduits au Tribunal révolutionnaire.

A cette date, Magon de la Balue était déjà incarcéré. Son arrestation, nous l'avons dit, avait eu lieu au mois d'octobre. A ce moment, il n'avait auprès de lui aucun membre de sa famille. Sa fille la marquise de Saint-Pern était avec ses enfans chez sa sœur la comtesse de Meslay aux environs de Chartres. Quant à son fils, Adrien Magon de la Balue, il résidait à Cormeilles-en-Parisis, avec sa jeune femme récemment accouchée. Il possédait une terre dans cette commune et faisait partie de la municipalité, ce qui tendrait à montrer que sincèrement, ou par prudence, il ne s'était pas montré hostile aux idées révolutionnaires. En tout cas, son absence de Paris, au moment de l'arrestation de son père, ne peut qu'étonner, surtout quand on se rappelle qu'il le secondait dans la direction de la banque et que le vieillard avait quatre-vingt-un ans. Mais elle est certaine ; on en a pour preuve qu'il ne fut pas arrêté, ce qui aurait eu lieu s'il eût été présent, étant lui aussi l'objet des suspicions les plus

graves. En apprenant le malheur qui frappait sa famille, accourut-il à Paris pour donner assistance à l'auteur de ses jours, faire des démarches à l'effet d'obtenir qu'on le mît en liberté et intéresser à son sort son cousin, le conventionnel Hérault de Séchelles ? Nous l'ignorons. Il n'apparaît pas une seule fois dans la suite du drame. Ce n'est qu'incidemment qu'au moment de la levée des scellés à l'hôtel de la place Vendôme, il est mentionné comme n'étant pas arrêté, « quoiqu'il y ait lieu de le croire suspect. » Après le 9 thermidor seulement, on le voit intervenir, avec les autres héritiers de Magon de la Balue, encore vivans, pour entreprendre la liquidation de la succession paternelle et demander la restitution des capitaux confisqués.

A défaut des membres de sa famille, Magon comptait parmi ses commis un homme de confiance qui lui était vivement attaché. Il se nommait Jean Coureur. Receveur des rentes à l'Hôtel de Ville de Paris et âgé de soixante-huit ans, il occupait en outre un emploi à la banque Magon. Sur la liste du personnel, il figure avec un très modeste traitement fixe. Mais il est stipulé qu'il bénéficie d'une commission sur les affaires auxquelles il prend part. La nouvelle de l'arrestation de Magon de la Balue le consterna et excita son dévouement. Il mit tout en œuvre pour le tirer de sa prison et c'est ce qui le rendit suspect. Il fut arrêté à son tour un mois après le maître qu'il vénérait. On l'envoya le rejoindre et, sauf pendant leur détention au Luxembourg, durant laquelle on les tint séparés, ils eurent la triste consolation d'être ensemble. Toutefois, aucun grief précis n'avait été invoqué contre Coureur, lorsqu'une lettre écrite par lui à Magon de la Blinaye, le 20 juin 1792, fut trouvée à Saint-Malo dans les papiers de celui-ci.

« Nous sommes ici sous la plus violente crise, y était-il dit. On a commandé 40 000 hommes de garde nationale pour opposer aux brigands des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau qui doivent venir avec leurs piques et leurs haches planter l'arbre de la Liberté sous les fenêtres de notre malheureux Roi prisonnier dans son château. C'est le dernier degré de licence de la faction qui touche à sa fin par l'approche de toutes les armées étrangères qui vont fondre sur ce malheureux royaume pour y mettre la police. Le roi de Prusse arrive le 26 à Coblentz avec la dernière colonne de son armée qu'il commande lui-même. Au mois prochain, les grands mouvemens. »

Les sentimens contre-révolutionnaires dont témoigne cette lettre étaient accablans pour l'infortuné qui l'avait signée et le firent impliquer dans la conspiration imaginaire inventée contre les Magon. Il était déjà compromis par les démarches auxquelles il s'était livré, le banquier arrêté, pour obtenir sa mise en liberté. Il est bien probable que c'est lui qui rédigea et fit signer par quatorze notables l'attestation suivante : « Nous citoyens de la section de la Montagne, attestons et déclarons ne rien connaître dans la conduite du citoyen Magon de la Baluc qui soit contraire aux principes d'un bon républicain et que nous lui avons toujours vu remplir avec zèle les devoirs de citoyen. Nous nous joignons donc avec plaisir à sa famille pour demander avec elle l'élargissement dudit citoyen, sauf à lui laisser des gardes et à prendre à son égard toutes les mesures de sûreté nécessaires. » Il ne fut pas fait droit à cette requête. Dans la pensée du Comité de Sûreté générale, les Magon devaient périr. Quant à Coureur, il était destiné à périr avec eux.

Le banquier, après avoir vu mettre les scellés sur ses bureaux, avait été conduit à la Force. Sa santé, affaiblie déjà par son âge, ne pouvait que se ressentir de l'inique traitement qui lui était imposé. A peine emprisonné, il tombait malade. Le 24 brumaire (14 novembre), on demandait en son nom à la Convention son transfert dans une maison de santé. La pétition, qu'accompagnait un certificat des citoyens Thierry et Soupé, médecin et chirurgien ordinaires des prisons, était renvoyée au Comité de Sûreté générale. Dès le lendemain, le Comité décida que le « citoyen Magon serait transféré de la maison d'arrêt de la Force en la maison de santé établie sous l'inspection de l'administration de la police de la rue de Charonne. » Il était dit qu'il y resterait en état d'arrestation « sous la responsabilité corporelle du citoyen Belhomme, propriétaire de ladite maison et commandant de la force armée de la section de Popincourt, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné et à la charge par ledit Belhomme de représenter ledit Magon à toute réquisition des autorités constituées, ce à quoi il se soumet. » Nous ignorons pour quel motif et quelle cause l'infortuné ne resta que deux mois dans la maison de la rue de Charonne et si c'est sur sa demande ou autrement que le 27 nivôse (16 janvier 1794), il fut transféré dans celle du citoyen La Chapelle, rue de la Folie-Renault, section de Popincourt. Toujours est-il que c'est là qu'il fut em-

prisonné à cette date et qu'il allait rester, pouvant se croire oublié, jusqu'au 16 floréal suivant (5 mai), date de sa translation au Luxembourg.

III

A la fin de 1793, à Saint-Malo qui venait d'être débaptisée et qui désormais allait s'appeler Port-Malo, de même que sa voisine Saint-Servan allait devenir Port-Solidor, la terreur régnait depuis plusieurs mois. Là, comme dans tout le reste de la France, la partie honnête de la population était tombée sous le joug d'une bande de gens sans aveu, représentés dans le Conseil de la commune par quelques hommes pervertis et fanatisés, qui étaient parvenus à en chasser peu à peu les plus modérés. La découverte, au mois de mars, de la conspiration La Rouërie et ensuite le soulèvement des Vendéens avaient eu pour conséquence des mesures violentes que leurs auteurs justifiaient par ce qu'ils appelaient les exigences du salut public. Pour réchauffer leur zèle soi-disant patriotique, étiquette menteuse sous laquelle se cachaient des passions détestables, la Convention avait envoyé, dans les départemens contaminés par les complots et les insurrections royalistes, des commissaires dont l'approbation était acquise d'avance aux procédés les plus iniques. En leur nom et à leur instigation, s'étaient formés à Saint-Malo un comité de surveillance et une commission militaire révolutionnaire, qui ne faisaient qu'un avec le Conseil de la commune pour exercer leur action persécutrice contre les vieilles familles malouines.

Dès le printemps de cette année 1793, ces familles étaient mises en suspicion, objet de vexations sans nombre et de perquisitions opérées à l'improviste dans leurs demeures à la ville et à la campagne. En même temps, les prêtres insermentés étaient traqués, obligés de s'enfuir ou de se cacher; on expulsait les ordres religieux, on confisquait leurs biens, on violait les sépultures afin de s'emparer du plomb des cercueils; la cathédrale devenait le temple de la Raison, on en brisait les cloches pour les envoyer à la fonte et leurs cordes étaient livrées à la marine.

Le patriotisme, excité par les insurrections royalistes, aurait pu rendre excusables certaines de ces mesures, s'il avait été autre chose qu'un prétexte allégué pour les justifier. En réalité, on

cherchait surtout à s'emparer de la fortune des riches. Aucun d'eux ne pouvait se faire illusion à cet égard. Aussi, ceux qui n'avaient pas émigré s'étaient-ils pour la plupart réfugiés dans leurs terres, espérant échapper à cette terreur sur laquelle était venue se greffer une misère épouvantable. Les navires mouillés dans le port, corsaires et autres, restaient désarmés, soit par suite de la difficulté de recruter des équipages, soit que les armateurs craignissent de les livrer à la flotte anglaise qui louvoyait sur les côtes bretonnes. Les grains n'arrivaient plus que par de petites barques qui allaient d'un port à l'autre, à travers les plus grands dangers.

En raison de ces circonstances, la ville de Saint-Malo, comme Saint-Servan et tout le pays environnant, était, dès le mois de juin, au pouvoir des terroristes, personnel prêt à tout et capable de tous les crimes. Dociles jusqu'à la plus abjecte servilité aux ordres que leur envoyait de Paris le Comité de Sûreté générale, ils avaient à leur service pour les exécuter des agens, âpres à la curée, qu'ils incitaient à découvrir des suspects, en provoquant des dénonciations par l'effroi qu'ils inspiraient. Les Magon et leurs alliés allaient être leurs principales victimes. Ils figurent sur les listes dressées au commencement de septembre ou même plus tôt, et ils y tiennent la plus grande place. Le 23 de ce mois, sur les ordres venus de Paris, on a arrêté Mme Magon de Coëtizac, un de ses fils qui vivait avec elle, son beau-frère et sa belle-sœur les Magon de la Villehuchet, leur fils aîné âgé de trente-quatre ans, leur neveu François-Marie Gardin, leur cousine Marie Colin, veuve de Magon de l'Épinay. En même temps qu'on les incarcère dans la maison d'arrêt de Saint-Malo, où, par suite de l'encombrement, ils sont livrés aux plus cruelles avanies dans des locaux insuffisans, privés d'air et de lumière, on opère chez eux des perquisitions; les scellés sont apposés, et, quand on les lèvera, ce sera afin de saisir les fonds qui s'y trouvent en numéraire ou en assignats, l'argenterie, les bijoux et les titres de propriétés.

Pour justifier ces arrestations, tous les prétextes sont bons. Chez Mme de Coëtizac, on a découvert des insignes contre-révolutionnaires. Contre Magon de la Villehuchet, on invoque une aventure tragique, vieille de plus de quatre ans, puisqu'elle date du 6 mai 1789, dans laquelle il a figuré. Dans la soirée de ce jour, une bande de gens avinés s'étant présentée à son château

de la Touche-Porée, sous prétexte de vérifier la quantité de grain qui pouvait s'y trouver; il avait refusé de leur ouvrir et l'un d'eux ayant tiré sur le chien de garde et voulu forcer l'entrée du château, il l'avait tué d'un coup de feu. Les compagnons du mort s'étaient alors dispersés, mais en proférant des menaces telles que Magon de la Villehuchet avait jugé prudent de s'enfuir, précaution à laquelle il devait la vie, car le lendemain les mêmes individus étaient revenus à La Touche, accompagnés cette fois d'un grand nombre d'hommes en armes et avaient incendié la maison après l'avoir mise au pillage. A la suite de cet événement, le châtelain avait passé en Amérique. Il n'était de retour que depuis quelques mois et naturellement désigné aux vengeances terroristes.

Du reste, on ne s'en tient pas aux Magon. Dans toute la contrée, il est des maisons littéralement vidées par les arrestations. Trois demoiselles de Chateaubriand, cinq membres de la famille Bizien, plusieurs Largentaye, plusieurs Lebreton du Blessin, sont successivement incarcérés à Saint-Malo et, avec eux, beaucoup d'autres, parmi lesquels huit religieuses hospitalières et neuf filles de la charité. Les listes des détenus pour Saint-Malo seulement, dressées au commencement de 1794, en portent le nombre à deux cents environ. On y voit figurer, indépendamment des Magon et de leurs compagnons d'infortune qui viennent d'être désignés, le marquis et la marquise de Saint-Pern-Ligouyer, père et mère de la marquise de Saint-Pern-Magon, et de Mme Adrien Magon de la Balue. Ces deux vieillards, — le mari était âgé de soixante-dix-sept ans, — avaient été arrêtés le 12 octobre, à leur château de la Giclais, dans les environs de Saint-Malo. La mesure qui les frappait est motivée en ces termes : « Relations avec la ci-devant noblesse, caractère froid et insouciant, n'ayant de preuves constantes et bien marquées d'incivisme à nous connues ni de vertus civiques. » Ces griefs sont allégués à la charge du marquis. Mais, par voie de conséquence, ils motivent l'arrestation de la femme. On les enferme d'abord dans la prison de Saint-Servan. On les y laisse jusqu'au 5 novembre. Ce jour-là, on a la cruauté de les séparer. Le mari est conduit à Saint-Malo, et c'est le 12 seulement que la femme est autorisée à le rejoindre. Mais ce ne sera que pour un temps, car, bientôt, on les séparera de nouveau. Envoyée à Paris, la marquise ira à l'échafaud et son malheureux époux mourra de

douleur l'année suivante dans la maison de santé où la maladie a obligé à le laisser et où on semble l'avoir oublié.

Cependant, alors qu'autour d'eux les poursuites se multipliaient, Magon de la Blinaye et Magon de la Lande fils étaient encore en liberté et pouvaient espérer qu'ils ne seraient pas inquiétés. Mais ce n'était qu'un répit. Au commencement de décembre débarquent à Saint-Malo deux délégués du Comité de Sûreté générale, envoyés à l'instigation de Héron. Ils apportent au comité de surveillance l'ordre de sévir et, dans la soirée du 3, cet ordre reçoit un commencement d'exécution vis-à-vis d'Erasme Magon de la Lande fils, alors âgé de quarante-neuf ans. Pendant l'été de l'année précédente, il s'était rendu chez son père au château de Tilly d'Orceau, avec sa femme et ses enfans, ainsi qu'il le faisait tous les ans. Malgré les troubles qui dès ce moment se succédaient à Paris et par toute la France, la famille, réunie autour du vénérable aïeul, avait vécu durant quelques mois dans une tranquillité relative. Le 24 juin 1792, il écrivait à un de ses amis :

« Je suis dans ma terre avec mes enfans qui m'ont fait l'amitié de venir me trouver, c'est une grande satisfaction pour moi de les y voir. J'y vis tranquille et content, bien enchanté d'être loin de Paris et de ne pas voir tout ce qui s'y passe ; c'est encore trop de l'apprendre ; tout ce qui arrive est fait pour me dégoûter. Je ne sais trop le temps que j'y passerai, cela dépendra de la tranquillité que j'éprouverai ; on ne peut maintenant répondre de rien. Jusqu'à présent, j'ai lieu d'être satisfait : les habitans sont doux et paisibles. Comme partout ailleurs, il y a quelques mauvais sujets, mais en petit nombre ; ils sont maintenus. J'ai dans mon bourg une brigade de maréchaussée, qui en impose et fait bien son devoir. Les habitans sont contens de me voir. Je fais honnêteté à tous et ne me mêle de rien : c'est le meilleur moyen d'avoir la paix. »

Le contentement et la confiance que respire cette lettre se prolongèrent jusqu'au 10 août. Ils furent détruits par les catastrophes que rappelle cette date et par celles qui suivirent : l'abolition de la royauté, l'emprisonnement de la famille royale, les massacres de Septembre, le procès de Louis XVI et son exécution. Maintenant, les illusions n'étaient plus permises ; on allait aux abîmes. A cette époque, Erasme Magon avait quitté Tilly, pour rentrer à Saint-Malo. Mais il ne semble pas y avoir

séjourné longtemps, bien qu'on le voie s'efforcer d'affirmer son civisme par des dons patriotiques. Effrayé par les dangers que présentait la ville et peut-être aussi parce qu'il avait l'habitude de passer la belle saison à la campagne, dans son domaine de la Chipaudière, commune de Cancale, il alla s'y installer dès les premiers jours du printemps, et son père ne tarda pas à l'y rejoindre. Resté seul à Tilly, le vieillard avait cessé de s'y croire en sûreté et préféré revenir chez ses enfans. Mais, en arrivant à la Chipaudière, il tombait malade, et il y rendait le dernier soupir le 4 novembre, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Sa maladie avait retenu son fils et sa bru dans leur terre plus longtemps qu'ils n'étaient accoutumés à y rester. D'autre part, la Terreur qui régnait à Saint-Malo n'en rendait pas le séjour enviable et leur deuil fut le prétexte qu'ils alléguèrent pour n'y pas rentrer. Ils avaient auprès d'eux leurs six enfans, à savoir : la jeune comtesse de Saint-Pern-La Tour, dont le mari était absent, ses quatre sœurs non mariées, dont l'aînée avait dix-huit ans et la plus jeune quatorze, et un garçon qui venait d'atteindre sa dixième année.

Un peu plus tard, après son arrestation et son transfert à Paris, lorsque de la prison de la Force où il était détenu depuis quarante jours, il écrivait au Comité de Sûreté générale pour protester de son innocence et réclamer sa mise en liberté, Erasme Magon traçait dans sa lettre le tableau de ce qu'était son existence au moment où la loi l'avait frappé.

« Aimé, estimé de mes concitoyens, ne me mêlant en aucune manière des affaires de l'État, occupé de l'éducation de six enfans, retiré à la campagne où je partageais mon temps entre ma nombreuse famille et les détails champêtres qui faisaient la plus grande partie de mes occupations, faisant des vœux continuels pour la gloire et le bonheur de ma patrie, venant à son secours dans toutes les circonstances par des dons réitérés et qu'il serait trop long de détailler, je croyais pouvoir me flatter d'être à l'abri des orages et surtout de la calomnie. Mais quel est le mortel qu'elle ne peut atteindre? »

Cette lettre ne disait rien qui ne fût la vérité : à l'appui de ses affirmations, Magon de la Lande pouvait énumérer les dons très nombreux qu'il avait déjà faits à la patrie, en argent, en armes et en munitions. Mais ces preuves de son civisme devaient être impuissantes à préserver sa vie. Le 3 décembre, au

milieu de la nuit, le citoyen Morin, délégué du Tribunal militaire de Saint-Malo, se présentait au château de la Chipaudière et mettait sous scellés les papiers du châtelain. Il revenait le lendemain, afin de les examiner. Après cet examen, il se retirait en laissant entendre à Magon de la Lande qu'il pouvait se rassurer. Mais, six jours après, il revenait et procédait à un nouvel examen des papiers, plus rigoureux que le précédent, Cette fois encore, il ne découvrait rien de suspect, ainsi qu'en fait foi le procès-verbal qu'il dressa à la suite de sa perquisition. Magon de la Lande pouvait donc se croire sauvé. Mais c'était une illusion que détruisit le citoyen Morin, en lui déclarant qu'il avait ordre de l'arrêter et de l'envoyer à Paris. Il est aisé de se figurer la scène de désespoir qui suivit cette déclaration. Mme Magon de la Lande était là avec ses enfans. Le chef de famille fut emmené au milieu de leurs cris et de leurs larmes.

C'est dans ces circonstances que se produisit un incident qui donne à ces scènes douloureuses un caractère romanesque et touchant. Le détachement militaire dont s'était fait accompagner le citoyen Morin, lors de sa première perquisition à la Chipaudière, était commandé par un jeune lieutenant nommé Félix Besnier. Pris de pitié pour cette famille désespérée, l'officier s'efforça d'atténuer dans l'exécution la rigueur des ordres que lui donnait le citoyen Morin, et c'est probablement grâce à lui que Magon de la Lande ne fut pas arrêté ce jour-là. La seconde des demoiselles Magon de la Lande, alors âgée de seize ans, devina que sa grâce juvénile et ses beaux yeux avaient exercé leur pouvoir sur le lieutenant Besnier et que l'humanité dont il faisait preuve s'inspirait de la sympathie subite et de l'admiration qu'il avait conçues pour elle. L'absence d'une documentation précise laisse planer quelque confusion sur cet épisode et ne permet pas d'établir si ce fut alors ou seulement plus tard que Mlle Magon de la Lande s'engagea à épouser le jeune homme dont les sentimens avaient leur source dans les malheurs dont il venait d'être le témoin. Ce qui est certain, c'est qu'elle l'épousa en 1798. A cette date, ayant quitté l'armée, il s'était jeté dans le parti royaliste. On le trouve mêlé à un complot qui d'ailleurs avorta et qui avait pour but de livrer aux Chouans la ville de Saint-Malo. Acheva-t-il ainsi de gagner le cœur de Mlle de la Lande ou le lui avait-elle donné dès leur première rencontre,

c'est ce que nous ne saurions dire. Mais, en consentant à être sa femme, elle entendait récompenser le dévouement dont il avait fait preuve.

Ce dévouement ne put cependant, au moment où il se manifestait, empêcher cette malheureuse famille, après l'arrestation de son chef, d'être réduite à l'abandon et à la misère. Le château de la Chipaudière, comme la maison familiale de Saint-Malo, avait été mis sous séquestre et ses habitans étaient obligés d'en sortir. Mme Magon de la Lande ne voulant pas se séparer de son mari, avait résolu de le suivre à Paris et de travailler à lui faire rendre la liberté. Sa fille aînée, Mme de Saint-Pern-La Tour, était arrêtée presque aussitôt après son père et sans doute comme femme d'émigré. Les jeunes filles et leur frère seraient restés sans ressources et sans protection si leur malheur n'eût excité la pitié d'une ancienne servante qui les recueillit à Paramé où leur mère les retrouva à son retour de Paris, après que la mort de son époux l'eut faite veuve.

Le lendemain du jour où avait eu lieu au château de la Chipaudière la première perquisition, on arrêtait Magon de la Blinaye. C'était dans la soirée du 14 frimaire (4 décembre). A onze heures, alors que dans sa maison, située rue des Juifs, tout reposait, des coups violens sont frappés à la porte. Un domestique court ouvrir et se trouve en présence de trois personnages qu'escortent deux soldats et qui lui déclinent leurs noms et qualités : Besnard, assesseur du juge de paix ; Paitre et Lainé, délégués du Comité de surveillance. Ils viennent à l'effet de procéder à une perquisition. L'heure avancée ne leur permet pas de la prolonger. Ils se contentent de mettre la main sur un grand nombre de papiers qu'ils déposent dans quatre chambres à la porte desquelles ils apposent les scellés; ils se retirent après avoir signifié à Magon de la Blinaye qu'il est en état d'arrestation, et en le laissant sous la garde et la responsabilité de ses domestiques.

Ils reviennent le lendemain à onze heures du matin et en plus grand nombre. Le citoyen Morin et deux autres membres du Comité de surveillance se sont adjoints à eux. En présence de Magon de la Blinaye, ils reprennent l'opération commencée la veille, saisissent encore des papiers et diverses sommes en monnaie d'or et argent et en assignats. La perquisition se continue durant toute la journée et durant celle du lendemain. Mais

dans celle-ci se produit un incident. Magon de la Blinaye a demandé que son employé de confiance, le citoyen Gardie, fût présent, afin de l'aider à fournir les explications qui seront jugées nécessaires. Tandis qu'on poursuit la vérification de ses papiers, le citoyen Gardie, voyant dans la main de l'un des commissaires une note qui vient d'être découverte, la lui arrache et la met en morceaux. Ce malheureux paiera de sa vie cet acte de courage : en attendant, on l'arrête et il est jeté en prison. Magon de la Blinaye, qui jusque-là avait été laissé prisonnier dans sa maison, est également incarcéré.

L'opération se continue sans lui pendant plusieurs jours. Elle amène la découverte et la saisie de plus de 200 000 francs en assignats, de plus de 80 000 francs en monnaie d'or et d'argent, de 193 marcs d'argenterie, de bijoux, de meubles et autres objets de valeur auxquels il convient d'ajouter cent quatre-vingt-trois balles de toile qui garnissent les magasins du prévenu. Un peu plus tard, le numéraire sera expédié à Paris, le reste sera vendu aux enchères à Saint-Malo. Mais, étant donné les mœurs et les habitudes des individus qui ont procédé à cet acte de brigandage, on peut se demander si le produit total de la saisie a été versé au Trésor public et si, comme leurs collègues de Paris chargés d'opérer chez Magon de la Balue, ils n'ont rien retenu pour leur usage personnel.

Le 17 frimaire (7 décembre), le Comité de surveillance de Saint-Malo rendait compte de ses opérations au Comité de Sûreté générale : « Citoyens Représentans, En exécution de la commission militaire et révolutionnaire près les armées des côtes de Brest, nous avons commencé de concert des recherches scrupuleuses chez tous les Magon résidant en notre ville. Magon la Lande fils ne s'est trouvé avoir qu'un contrat d'acquêt fait sous signature privée par feu son père du ci-devant marquisat de Tilly... et un reçu de 5 000 francs de Saint-Pern son gendre émigré, payés le 15 décembre 1790 par anticipation pour la pension de la fille, et un pareil, 15 décembre, pour 1791, et un pareil pour 1792.

« Chez Magon de la Blinnais (*sic*), nous avons trouvé une caisse d'argenterie, 21 sacs de 1 200 francs, et 700 louis en or cachés dans ses caves et quantité de papiers qui nous ont paru suspects et que nous nous occupons présentement d'examiner; nous avons mis le nommé Gardie dans la maison d'arrêt.

« Les scellés sont chez Magon de la Ville Huchet et chez Magon de Coëtizac, nous les levrons (*sic*) aussitôt que notre travail sera fait chez La Blinnais; nous avons provisoirement fait mettre en arrestation la femme Coëtizac, ayant trouvé sur elle des cœurs enflammés, figure de raliment (*sic*) des contre-révolutionnaires et une figure satirique sur le représentant Le Pelletier.

« D'après nos recherches, nous vous prions d'en faire avec la plus scrupuleuse attention chez Magon de la Ballu (*sic*) et d'y faire procéder au reçu de la présente, afin que le commis de feu Magon père, qui vient de partir pour Paris, ne puisse pas l'instruire de nos opérations avant que les vôtres soient commencées; nous continuerons de vous instruire du résultat des nôtres. »

Le Comité de Sûreté générale ne s'empressa pas d'obtempérer à l'invitation du Comité de surveillance de Saint-Malo. Il tenait Magon de la Balue. Il avait fait mettre les scellés à l'hôtel de la place des Piques, — c'était le nouveau nom de la place Vendôme, — et des agens fidèles et sûrs en avaient été constitués gardiens. Il était donc assuré que sa proie ne lui échapperait pas. Absorbé par la multiplicité de ses occupations, il ajourna les opérations qui devaient couronner sa criminelle entreprise, se contentant d'ordonner une perquisition dans l'appartement que Magon de la Lande père, mort depuis deux mois, avait, de son vivant, occupé à Paris, rue de la Michodière. Il ne paraît pas que ces recherches chez le défunt aient rien ajouté aux charges qui pesaient sur son fils. Mais le Comité voulait avoir sous la main les trois principaux membres de la famille Magon: La Balue, La Blinaye et La Lande. Celui-ci était déjà parti pour Paris, par ordre du Comité, suivi de sa femme qui n'avait pas voulu se séparer de lui. Un ordre analogue fut donné pour Magon de la Blinaye et pour son employé Gardie et exécuté le 7 nivôse (27 décembre). Arrivés à Paris le 19 après un pénible voyage, ils furent incarcérés à Sainte-Pélagie. Mais le vieillard n'y résida que peu de jours. Son âge et sa santé ébranlée par les émotions qu'il subissait lui valurent d'être transféré dans la maison de santé du citoyen La Chapelle où se trouvait déjà son frère, et, dans leur malheur, ils eurent du moins la consolation d'être réunis.

C'est probablement alors qu'eurent lieu les démarches que

fit l'avocat Berryer père en faveur de son client Magon de la Balue, et dont il parle dans ses *Souvenirs,* sans en indiquer la date. Hérault de Séchelles, parent de Magon de la Balue, son neveu à la mode de Bretagne, était un des personnages importans de la République. Il venait de rentrer à Paris en décembre après avoir rempli une mission importante en Alsace et il présidait la Convention. Il était naturel que Berryer recourût à lui pour utiliser son influence au profit du prisonnier dont la tête était menacée. Mais il se heurta à un refus formel.

— En m'intéressant à mon oncle, lui dit Hérault, je me compromettrais en vain ; je ne le sauverais pas ; je ne peux rien.

Il consentit cependant à donner à Berryer une lettre d'introduction auprès de Dubarran, membre du Comité de Sûreté générale. Mais, accueilli brutalement par ce représentant et même menacé, l'avocat dut reconnaître que ses prières seraient vaines et que toute insistance le rendrait suspect. Cette dernière chance de salut échappait donc à Magon de la Balue et il ne put que s'abandonner à son sort.

On peut maintenant se rendre compte de ce qu'était, à la fin de 1793, la situation de cette malheureuse famille : trois de ses membres emprisonnés à Paris, plusieurs autres à Saint-Malo, dont on a lu plus haut la liste, et auxquels il convient d'ajouter divers de leurs alliés plus ou moins rapprochés : les vieux Saint-Pern-Ligouyer, le comte et la comtesse de Villirouet-Lambilly, la veuve des Bas-Sablons, la veuve de la Grassinais, les Saint-Gilles, d'autres encore, contre lesquels on ne peut alléguer, en fait de griefs, que leur fortune ou leur noblesse. On dira de l'un d'eux, le marquis de Saint-Pern-Magon, le gendre de la Balue : « Relations peu connues : mais on connaît parfaitement qu'il a un caractère *phelmatique* et orgueilleux, qu'il est entiché de ses anciens privilèges et de ses titres. » Contre sa jeune cousine Élisabeth de Saint-Pern-La Tour, fille aînée de Magon de la Lande, on ne trouvera pas même un prétexte. On constatera qu'elle a « un caractère doux et simple, des liaisons avec sa famille et qu'elle est d'opinions secrètes. » Elle n'en est pas moins emprisonnée. Le nom de son père et celui de son mari l'ont désignée aux accusations qu'on formule contre toute une famille dont on veut s'approprier les biens. Si l'on n'a pas arrêté un plus grand nombre de ses membres, c'est que plusieurs d'entre eux ont émigré ou se cachent.

A la date où nous sommes arrivés, la marquise de Saint-Pern-Magon, sa fille Mme de Cornulier, son gendre et son fils étaient encore en liberté. Mais ils étaient déjà marqués pour partager le sort de leurs parens.

Au moment de l'arrestation de son père, Mme de Saint-Pern-Magon était à la campagne, nous l'avons dit, chez sa sœur la comtesse de Meslay. Ses enfans y résidaient avec elle et notamment son jeune fils Marie-Bertrand. C'est de là qu'il partit dans les premiers jours d'avril 1794, pour venir à Paris où, victime, d'abord, de la plus épouvantable erreur et ensuite, de la criminelle infamie du Tribunal révolutionnaire, il allait trouver une fin tragique. Sa mère l'avait-elle précédé à Paris ou y arriva-t-elle avec lui, nous ne saurions le dire. Il est cependant peu vraisemblable qu'elle n'y soit pas venue, afin d'essayer de délivrer son père ou tout au moins d'obtenir quelques adoucissemens à son malheureux sort. Elle était sa fille préférée; c'est à elle que, la croyant encore en liberté et sans se douter qu'elle est destinée à périr avec lui, il écrira peu de jours avant d'être mis en jugement une touchante lettre d'adieux dans laquelle il fait à peine allusion à ses autres enfans. Quoi qu'il en soit de ces suppositions, nous la retrouvons, à la date du 28 germinal (17 avril), installée à l'hôtel de la place Vendôme, avec son fils, sa fille la marquise de Cornulier et le mari de celle-ci, bravant les périls que présentait alors pour les nobles le séjour de la capitale.

La Terreur en effet battait son plein. Le Tribunal révolutionnaire fonctionnait sans relâche, envoyait tous les jours des victimes à l'échafaud. Les maisons de détention regorgeaient de prisonniers qui attendaient leur tour. La Convention venait de rendre le terrible décret qui porte la date du 27 germinal et qui décidait que les prévenus de conspiration seraient traduits de tous les points de la République au Tribunal révolutionnaire de Paris; que les Comités de Salut public et de Sûreté générale rechercheraient promptement les complices des conjurés et les enverraient devant le même Tribunal et qu'aucun ex-noble ne pourrait habiter Paris sous peine, s'il y était trouvé, d'être mis hors la loi. Venir à Paris en un tel moment, c'était braver la foudre : elle avait déjà frappé la maison des Magon et elle allait y faire de nouveaux ravages.

Au lendemain du jour où avait été votée la loi que nous

venons de rappeler, la marquise de Saint-Pern était chez elle avec ses enfans quand s'y présenta une bande d'homme armés, conduite par trois délégués du Comité de surveillance révolutionnaire de la section de la Montagne. Parmi ces délégués se trouvait le citoyen Chrétien dont nous avons déjà parlé, qui siégeait en qualité de juré au Tribunal révolutionnaire et qui ne craignait pas de procéder à l'arrestation des suspects sur le sort desquels il devait ensuite prononcer. Il commandait à la bande et mit sous les yeux de la marquise de Saint-Pern un ordre d'arrestation signé de sept membres du Comité de Sûreté générale. L'ordre désignait « les nommés Saint-Pern, son fils, Cornulier et sa femme. » Tel qu'il était conçu, il témoignait de la confusion et du désordre qui présidaient à l'exécution des mesures arbitraires que décidait chaque jour le Comité de Sûreté générale. Des « nommés Saint-Pern, » un seul était à Paris : la marquise. Le mari avait été arrêté à Saint-Malo le 20 nivôse et il y était détenu. Toutefois l'erreur commise à son sujet n'attestait que l'ignorance du Comité. Mais, ce qui était véritablement monstrueux, c'est qu'on eût compris dans cet ordre d'arrestation un enfant contre lequel n'existait et ne pouvait exister aucune charge propre à justifier la mesure dont il était l'objet et qui lui fut fatale.

Dans une note rédigée par le Comité de surveillance peu de jours après l'arrestation et où il est désigné comme « âgé de seize ans et célibataire, » on dit « qu'il est doux, borné, n'ayant montré aucune opinion, n'étant revenu chez sa mère de la pension où il était que depuis quinze jours. » On ajoute qu'il vit chez sa mère, ne fréquentant qu'elle, son beau-frère et sa sœur. Tout serait vrai dans cette notice s'il n'y était représenté comme borné. J'ai eu sous les yeux son portrait. C'est celui d'un enfant intelligent ; sa figure est charmante, son regard clair et éveillé ; son élégance naturelle relevée par celle de sa toilette suffirait à démontrer sa vivacité d'esprit, si elle n'était prouvée mieux encore par son attitude durant le débat sommaire que couronna sa condamnation. S'il parut borné aux délégués du Comité révolutionnaire, c'est que, sans doute, il fut épouvanté par l'invasion de ces hommes à mine sinistre et farouche dont la brutalité se traduisit par les propos qu'ils tinrent et par les menaces qu'ils proférèrent. Mme de Saint-Pern et sa fille la marquise de Cornulier étaient des femmes éner-

giques. Elles devaient le prouver l'une devant la mort, l'autre par la fermeté qu'elle déploya après le 9 thermidor, devant le tribunal réparateur qui vengea ses parens en condamnant leurs bourreaux. Il est donc probable que, lorsqu'ils se présentèrent pour les arrêter, leur attitude fut digne et courageuse. Mais, devant la force, elles ne pouvaient rien.

Le citoyen Chrétien se montra particulièrement impitoyable. La marquise de Cornulier était grosse de sept mois. Dans l'intérêt de ses trois enfants dont l'aîné n'avait pas cinq ans et de celui qu'elle portait, elle demanda à rester dans sa maison sous la garde d'un gendarme. Mais sa jeunesse, ses prières, les supplications de sa mère et de son mari furent impuissantes; le tigre ne se laissa pas attendrir. On emmena ces infortunés après avoir mis les scellés sur leurs appartemens et en avoir fait sortir les petits êtres qui eussent été à la rue sans le dévouement d'une femme de chambre qui se chargea d'eux et leur assura un asile. Quelques instans après, les quatre prévenus étaient écroués à la prison dite des Anglaises, située rue de Lourcine, sans qu'aucun fait délictueux ou criminel eût pu être allégué contre eux. Ils expiaient leur parenté avec Magon de la Balue.

Pour les femmes et pour le jeune Bertrand de Saint-Pern, c'était monstrueux. Ce n'était pas moins injuste pour le marquis de Cornulier. Bien qu'il n'eût que vingt-trois ans et fût frêle et maladif, il avait donné depuis les débuts de la Révolution maintes preuves de son civisme. Il pouvait produire comme preuves non seulement des certificats de non-émigration, mais encore deux actes officiels constatant, l'un, qu'il avait prêté le serment décrété par l'Assemblée nationale le 10 août 1792, l'autre, qu'enrôlé volontairement en 1789, dans la garde nationale, il n'avait cessé d'y servir et de témoigner de son zèle pour la cause publique, « ce qui lui avait mérité l'estime de ses frères d'armes. » Mais ces attestations qui plaidaient en sa faveur devaient être vaines, et victime, comme tous les siens, de la haine qu'inspiraient les nobles et les riches, sa tête était promise au bourreau. Quand on l'arrêta, il était comme eux déjà condamné.

ERNEST DAUDET.

L'ART DE LA CONTRE-RÉFORME

SES CARACTÈRES GÉNÉRAUX

I

ITALIE

Dans l'étude récente que j'ai consacrée ici à l'École bolonaise (1), je n'ai traité qu'un des côtés de l'art de la Contre-Réforme. Pour mieux faire comprendre ce qui fut le fond même de cet art, j'avais choisi la peinture où, semble-t-il, sa pensée s'est exprimée avec le plus de clarté. Aujourd'hui, je voudrais revenir sur cette période, reprendre la question d'une façon plus générale et, après avoir montré pourquoi et comment cet art s'est formé en Italie, le suivre quand il pénétra en France, créant entre les deux pays la plus intime union artistique qui ait jamais existé entre eux.

Nous maintiendrons le nom de *Contre-Réforme* sous lequel cet art est ordinairement désigné ; ce nom est satisfaisant, sans être toutefois aussi significatif qu'on pourrait le désirer (2). Il

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1910.

(2) Il faut remarquer que lorsque, au lieu de désigner un art uniquement par sa date ou par le nom du prince régnant, on cherche un mot pour en désigner la nature, on y a presque toujours échoué. Les noms de Gothique pour le Moyen âge, ou de Baroque et de Rococo pour l'âge moderne, que nous conservons encore, parce qu'ils sont commodes, étant consacrés, ne sont plus pour nous que des mots dépourvus de toute signification.

dit bien une chose : c'est que la Papauté, effrayée des progrès du Protestantisme, veut lutter contre cette redoutable hérésie et que son art, comme tous ses actes, est une réaction contre la Réforme. Mais il faudrait ajouter, et c'est ce qui nous intéresse le plus lorsque nous étudions l'histoire de l'art, que, pour lutter contre la Réforme, la Papauté fut obligée de se réformer elle-même. Les peuples du Nord se détachent de Rome, parce qu'ils lui reprochent de se faire païenne; ils ne veulent plus reconnaître la religion du Christ dans ces fêtes mondaines, dans cet art sensuel où la mythologie et les souvenirs païens tiennent souvent autant de place que les scènes du Nouveau et de l'Ancien Testament. Et le reproche est fondé; la Papauté ne peut plus se faire d'illusion : pour lutter contre la Réforme, c'est à la Renaissance même qu'il faut renoncer. La Renaissance si séduisante, la merveilleuse Renaissance de Bramante et de Raphaël, c'est elle la coupable, c'est elle qu'il faut combattre; et l'on va proscrire toute cette joie et tout ce sensualisme qui corrompait les cœurs et les détournait de la pure et austère morale chrétienne. De telle sorte que, pour caractériser l'art de cet âge, il serait encore plus juste et plus clair de dire que ce fut, non pas une Contre-Réforme, mais une Contre-Renaissance; non une réaction contre tout ce que la Renaissance avait apporté au monde, mais contre tout ce qu'il y avait d'antichrétien en elle.

L'âge nouveau met au premier rang de ses préoccupations la pensée chrétienne; voilà le fait essentiel d'où tout va découler. Comme au début du Christianisme, l'expression des pensées va prendre dans l'art une place prépondérante, reléguant au second plan la simple représentation des formes et la pure recherche de la beauté. La Papauté comprend que c'est aux âmes et aux intelligences qu'elle doit s'adresser et que, pour attirer et retenir le peuple, il faut l'instruire. De là la création de ces nombreuses congrégations religieuses, de là le prodigieux succès de cet ordre des Jésuites, qui devient comme le bras droit de la Papauté, et dont le véritable but est de conquérir les esprits par la chaire et par l'école.

Tout cet âge, qu'il ait été catholique à Rome, ou protestant au Nord de l'Europe, est caractérisé par ses préoccupations intellectuelles. Rarement on vit un tel effort, une telle lutte des intelligences; en France, l'ardeur des débats entre Port-Royal et les

Jésuites sur de pures questions de doctrine et de méthode suffit à nous montrer combien ces questions préoccupaient les esprits. La morale est au fond de toutes les pensées ; au théâtre même, nous voyons le devoir triompher chez Corneille, comme plus tard c'est la passion qui régnera dans l'œuvre de Racine. Le dernier mot de cet âge sera dit par les philosophes, en Italie par Galilée, et surtout en France par un Descartes et un Pascal.

Ces réformes, cette rupture avec le sensualisme de la Renaissance, cette prédominance de la pensée religieuse, ce souci d'instruire et de moraliser les âmes, se substituant au plaisir de les charmer, mirent dans tout cet âge un caractère très particulier, un caractère de gravité, d'autant plus saisissant qu'il contrastait profondément avec ce qui l'avait précédé et ce qui allait le suivre. Cette gravité, dont les divisions religieuses furent la principale cause, devait encore être accentuée par les malheurs politiques de l'Italie, par les invasions des armées étrangères qui mirent dans les âmes une tristesse que l'on ne connaissait plus depuis les temps de Dante.

A ce caractère de gravité et de tristesse il faut ajouter un caractère moins important, mais néanmoins notable, la prédilection pour l'expression de la puissance. Dans les malheurs qu'elle éprouve, la Papauté sent plus que jamais l'impérieuse nécessité d'être forte et de ne plus se laisser amollir dans les délices de l'épicuréisme. Tout ce qui est grâce, délicatesse, tendresse, tout ce que le xve siècle avait tant aimé, perd son prix à ses yeux ; ce qu'elle veut, avant tout, c'est la puissance lui redonnant l'indépendance et la souveraineté.

Après avoir marqué les caractères de cet âge, il nous sera facile d'en déterminer la durée et de reconnaître quand il commença et quand il prit fin. La Contre-Réforme ne s'affirme vraiment avec tous ses caractères que sous le pontificat de Paul IV (1555-1559) ; toutefois, des symptômes précurseurs apparaissent dès le début du siècle. Les invasions des armées de Charles VIII portent le premier coup à l'art de la Renaissance italienne ; en faisant tomber la dynastie des Médicis, elles le frappent dans sa capitale même, à Florence ; mais les succès de la Papauté, sous Jules II et Léon X, guérissent cette blessure. Rome devient le refuge des Florentins quittant leur patrie, et, sous le pontificat des papes de la maison de Médicis, sous

Léon X et sous Clément VII, la Renaissance poursuit sa route triomphale et atteint à l'apogée de sa splendeur. Brusquement le sac de Rome, en 1527, va tout détruire. De l'admirable école formée autour de Raphaël il ne restera plus rien : une journée a suffi pour anéantir le fruit de tout un siècle d'efforts. La fin du pontificat de Clément VII et le pontificat de Paul III furent des périodes d'attente, de réparation, un compromis entre l'art qui allait disparaître et celui qui se préparait. C'est Paul IV qui crée l'âge nouveau et qui vraiment, après le paganisme de la Renaissance, inaugure une ère chrétienne.

Il n'y eut pas à la fin de cet art une démarcation aussi profonde que lors de son apparition. Des trois caractères qui le constituent, christianisme, force, tristesse, les deux premiers persisteront pendant tout le cours du XVIIe siècle : seul le caractère de tristesse va disparaître et c'est de cette disparition que nous ferons commencer la date d'un style nouveau, du style du XVIIe siècle, auquel nous croyons devoir réserver le nom de style *Baroque*, plutôt que d'embrasser sous ce nom, comme on le fait parfois, non seulement l'art du XVIIe siècle, mais toute cette période de la fin du XVIe siècle à laquelle nous donnons le nom de Contre-Réforme. Cette subdivision correspond à des caractères trop essentiels pour n'être pas justifiée.

Au début du XVIIe siècle, c'est la Papauté triomphante qui succédera à la Papauté militante. L'hérésie protestante est refoulée définitivement vers les pays du Nord, la tranquillité pour de longs siècles est assurée par le protectorat de la Maison d'Autriche, et, tous les nuages de tristesse disparus de l'horizon, l'Italie voit renaître dans son âme ces fleurs de joie que, chez elle, le moindre rayon de soleil suffit à faire éclore.

Après avoir exposé les caractères généraux de la Contre-Réforme, après avoir dit quand elle commence et quand elle finit, nous étudierons rapidement les grandes œuvres qu'elle a créées, en architecture, en sculpture et en peinture, et nous montrerons comment les mêmes causes firent naître à ce moment les mêmes formes d'art en Italie et en France.

I. — L'ARCHITECTURE

Monumens religieux. — Le premier fait qui, en architecture, indiqua une orientation nouvelle, et qui précéda le renouveau

de la pensée chrétienne, fut le caractère de tristesse provoqué par les invasions étrangères et l'hérésie du protestantisme, caractère qui se manifesta d'une façon saisissante par la disparition de l'ornement, de toutes les formes décoratives si gracieuses qui tenaient tant de place dans l'art de la Renaissance. Ces ornemens disparurent d'autant plus complètement qu'ils ne pouvaient plaire aux papes de la Contre-Réforme, non seulement en raison de leur caractère de joie, mais parce qu'ils n'avaient aucune signification chrétienne et ne rappelaient que des formes et des pensées païennes. Si l'on considère la Tombe de Jules II, on sera frappé de voir que la partie inférieure faite au début du siècle est encore toute couverte d'une dentelle d'ornemens, tandis que la partie supérieure, achevée trente ans plus tard, est de la plus désolante nudité. De même, les Tombeaux des Médicis, au moment où ils furent conçus sous Léon X, étaient, dans la pensée de Michel-Ange, un somptueux poème de joie, et c'est seulement dans leur exécution, après le sac de Rome et le siège de Florence, qu'ils devinrent l'œuvre de désolation que nous avons sous les yeux (1).

En renonçant à l'ornement, les architectes ne renoncèrent pas à toutes les formes de la Renaissance; ils en proscrivirent le décor, mais ils en conservèrent toutes les formes purement architecturales. Et en employant ces formes dépouillées de toute la parure qui faisait leur charme, ils aboutirent à un art de la plus grande froideur, à l'art même qui plaisait à la sévérité de cette époque. Et, pour justifier et défendre cette conception, les artistes échafaudèrent une théorie nouvelle de l'art. Ces ornemens qui ne leur plaisent plus, ils les considéreront comme des hérésies, comme des formes non seulement inutiles, mais nuisibles, détournant l'esprit des lignes essentielles qui seules comptent à leurs yeux. Ce sera sans doute une doctrine ayant sa valeur, qui créera de grandes œuvres et conservera des partisans jusqu'à nos jours, mais qui a le tort d'éliminer systématiquement de l'art tout ce qui vise au plaisir des yeux, de concevoir une architecture d'où toute joie a disparu. Vignole fut le théoricien de cet âge, le puritain qui enferma l'art dans les règles les plus austères, et qui, à vouloir être trop logique,

(1) Voyez mon article : *L'Architecture des Tombeaux des Médicis*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1908.

coupa les ailes de l'artiste et l'entoura de barrières dans lesquelles sa pensée resta emprisonnée.

Le grand fait de cet âge fut la reprise des travaux de Saint-Pierre, de ce Saint-Pierre que Bramante n'avait fait que commencer, et dont les successeurs de Jules II s'étaient un peu désintéressés. Dans cette église où se sont exprimés pendant deux siècles les volontés et les désirs des Papes, où les plus grands artistes ont mis toute leur science, nous trouverons écrite mieux que partout ailleurs l'histoire de l'art religieux au XVIe et au XVIIe siècle. Dans l'étude que nous faisons en ce moment, nous nous attacherons surtout aux transformations que cette église, commencée au temps de la Renaissance, a dû subir pour s'adapter aux idées de la Contre-Réforme, en attendant de recevoir au XVIIe siècle un décor conçu dans un esprit tout nouveau.

Si Bramante avait construit sous Jules II le Saint-Pierre qu'il avait projeté, nous aurions un monument qui ne ressemblerait que de très loin à celui que nous voyons aujourd'hui. Son œuvre sans aucun doute eût été très belle : on pense et l'on dit ordinairement qu'elle eût été beaucoup plus belle que celle de ses successeurs; c'est possible, je ne suis toutefois pas convaincu de la certitude d'un pareil jugement; et si l'on peut soutenir que la transformation de Saint-Pierre en croix latine a affaibli l'impression artistique que Bramante voulait produire, on doit reconnaître d'autre part que son œuvre a été singulièrement embellie par la substitution de la haute coupole de Michel-Ange à la coupole basse qu'il avait projetée.

Bien que le nom de Bramante reste attaché à la construction de Saint-Pierre, il subsiste fort peu de chose de lui dans l'église actuelle qui a été construite dans un esprit entièrement différent de celui dans lequel elle avait été conçue. Dans l'histoire de l'art, Saint-Pierre appartient bien plus à l'âge de la Contre-Réforme qu'à celui de la Renaissance. En reprenant les travaux de Saint-Pierre après un demi-siècle d'interruption, la Contre-Réforme veut terminer cette église en la faisant sienne; elle y met toute son âme, tous ses désirs, tous ses espoirs; en modifiant les plans de Bramante, de ce maître que l'on ne cessait pas cependant de considérer comme un des plus grands génies de l'art, les papes étaient conduits par une idée impé-

rieuse, celle de faire de son œuvre, trop imprégnée d'esprit classique, une œuvre plus vraiment chrétienne. La conception d'une construction centrale, d'une large coupole autour de laquelle s'allongent quatre longues nefs égales, cela peut être un plan très beau, ce n'est pas le plan d'une église. On ne sait où placer l'autel, on ne sait où mettre la chaire du prédicateur, et, quelque endroit que l'on choisisse, le prêtre qui officie, le prédicateur qui parle, ne sont vus et entendus que par une faible partie du public. A la rigueur un espace circulaire, accompagné de petites nefs, telles que les San Gallo nous en ont donné des modèles à la Madone delle Carceri ou à la Madone de San Biagio, peut être considéré comme un excellent type de chapelles ou de petites églises, mais le grand allongement des nefs dans le projet de Bramante était une si grande modification de ce plan qu'elle le rendait inutilisable.

La pensée chrétienne devait donc inévitablement aboutir à cette conclusion : transformer le plan de Bramante, et ajouter une grande nef en avant de l'espace circulaire de la coupole. De ce chef le projet de Bramante fut complètement dénaturé, et l'on comprend que les puristes se lamentent; mais le coupable, ce ne fut pas la Papauté, qui n'avait pas tort de vouloir que Saint-Pierre fût une église, ce fut Bramante qui, chargé de construire une église, n'avait pas su le faire.

Une autre modification non moins importante apportée au plan primitif fut la transformation de la coupole. Bramante l'avait conçue très large, mais très basse : la pensée chrétienne, en réapparaissant en maîtresse dans les arts, en cherchant à les spiritualiser, fit renaître ce principe de verticalisme dans lequel au moyen âge elle avait trouvé la plus parfaite expression de sa croyance et de ses désirs. C'est Michel-Ange, le maître qui avait grandi sous cette altière coupole de Sainte-Marie-des-Fleurs, conçue par le génie des architectes florentins du XIVe siècle, qui va substituer au classicisme de Bramante, sinon les formes, du moins l'esprit de l'art gothique, et va renoncer aux proportions savamment équilibrées pour faire prédominer la dimension en hauteur; sur la ville de Rome, il voudra faire flotter l'étendard du Christ, aussi haut qu'une main humaine puisse le dresser.

Mais Michel-Ange ne put pas achever son œuvre. A sa mort, seul le grand tambour était construit, et la courbe de la coupole

n'était même pas amorcée. Nous connaissons le projet de Michel-Ange par une peinture de la bibliothèque du Vatican, et grâce à cette peinture nous savons que Giacomo della Porta, son élève et son successeur, ne respecta pas entièrement son œuvre. Poussé lui aussi par cette âme de la Papauté qui dirige toute chose, il veut faire plus haute encore la coupole de Saint-Pierre; il en change le dessin, il la grandit, la fait plus aiguë, surtout il modifie la lanterne qu'il rend plus svelte et plus fine, et il donne ainsi son caractère définitif à ce monument qui reste pour nous l'œuvre inégalée du génie humain.

Michel-Ange ne l'eût pas faite si belle. Entre ses mains, elle serait restée plus lourde, plus massive, elle n'aurait pas eu cette harmonieuse silhouette qui, grâce à l'association de la courbe de la coupole et de la contre-courbe de la lanterne, en fait une œuvre si légère et vraiment céleste. L'esprit de la Renaissance, l'esprit de Bramante inspiré des temples grecs et du Panthéon, où la ligne horizontale était la ligne prédominante, où les monumens restaient à la portée des yeux et de la main des hommes, était en opposition absolue avec cette œuvre toute faite d'inspiration chrétienne, la seule œuvre du monde moderne qui puisse être rapprochée des grandes cathédrales gothiques du moyen âge.

J'ai prononcé le mot de gothique. La résurrection de la pensée gothique ne date pas tout entière du XIX[e] siècle; elle était déjà en germe dans l'art que nous étudions. En voulant faire des églises chrétiennes, la Contre-Réforme devait inévitablement se rapprocher des solutions déjà cherchées et si heureusement trouvées au moyen âge.

L'école néo-classique de l'Empire ne s'y est pas trompée. Elle a bien nettement compris que le style de la Contre-Réforme ne lui appartenait pas : elle ne pouvait y retrouver son esprit. C'était bien un style inspiré de l'antique, si l'on veut, mais tellement dénaturé, tellement transformé en vue d'expressions nouvelles qu'elle ne le reconnaissait plus et n'avait pas assez de critiques, de railleries pour des formes qu'elle jugeait si différentes des modèles classiques. Milizia, dans le frontispice de ses *Vies des plus célèbres architectes*, place une gravure, où l'on voit d'un côté ce qu'il faut admirer, et de l'autre ce qu'il faut mépriser (*hoc amet, hoc spernat*), et comme exemple de ce qu'il faut blâmer, il dessine une église gothique et une église de la

Contre-Réforme. On ne saurait rien voir de plus significatif pour éclairer cette histoire et montrer comment, tout en conservant les formes de l'art antique, la Contre-Réforme s'éloigne de cet art par toutes les tendances de son esprit, et comment, sous la poussée du Christianisme, elle crée un art nouveau, plus rapproché, sur certains points, du Moyen âge que de la Renaissance.

Il semblerait que la construction de Saint-Pierre, par les sommes prodigieuses qu'elle a coûté, aurait pu empêcher d'autres constructions; il n'en fut rien, et à ce moment il y a, à Rome, un tel réveil de pensée religieuse, un tel désir de réagir contre le passé païen de la Renaissance, que partout on voit surgir des églises. Une liste de celles qui ont été construites depuis le pontificat de Paul IV jusqu'à celui d'Urbain VIII, mieux que tout ce que l'on pourrait dire, rendra saisissante la suprématie de la pensée religieuse à cette époque. Et cette liste sera d'autant plus intéressante, si l'on réfléchit que, sous les pontificats de Jules II, de Léon X et de Clément VII, on n'avait pour ainsi dire pas construit d'églises, à l'exception de Saint-Pierre, que l'on n'avait fait du reste que commencer. Voici quelques-unes des principales églises construites par les corporations religieuses de 1560 à 1625. — Jésuites : le Gesu (1568) et Saint-Ignace (1612). — Dominicains : Sant'Andrea della Valle (1591). — Jeunes filles pauvres : Sainte-Catherine dei Funari (1564). — Oratoriens : la Chiesa nuova (1575). — Carmes : Santa-Maria della scala (1592) et San Crisogono (1623). — Dominicaines : Ss. Domenico e Sisto (1623). — Olivétains : Sainte-Françoise Romaine (1615). — Augustins : Saint-Nicolas de Tolentino (1614) et Gesu e Maria. — Augustins espagnols : Saint-Ildefonse (1619). — Réformés espagnols : Saint-Isidore (1622). — Camaldules : Saint-Grégoire au Cœlius (1633). — Chevaliers de Malte : Sainte-Marie du Prieuré (1568). — Trinitaires : Sainte-Marie de la Victoire (1605) et Santa-Trinita dei Pellegrini (1614).

Églises construites par les corporations civiles : Menuisiers : Saint Joseph dei Falegnami. — Peintres et sculpteurs : Ss. Luca e Martino. — Pharmaciens : S. Lorenzo in Miranda. — Jardiniers : Sainte Marie dell'Orto.

Églises construites par les diverses nations : Les Français :

Saint-Louis des Français (1589). — Les Espagnols : Sainte-Marie de Monserrat. — Les Slaves : S. Girolamo degli Schiavoni (1585). — Les Lorrains : S. Nicolas dei Lorenesi (1636). — Les Grecs : Saint-Athanase (1577). — Les Milanais : San Carlo al Corso (1612). — Les Siennois : Sainte-Catherine de Sienne (1526). — Les Florentins : S. Jean des Florentins. — Les Napolitains : San Spirito dei Napoletani (1572).

Une idée essentielle a présidé à la construction de toutes ces églises, celle de faire des édifices d'une utilité particulièrement pratique; et la première recherche fut de créer de vastes espaces désencombrés de tout support. Si l'on considère dans une vue d'ensemble l'histoire de l'architecture religieuse en Italie, on verra que cette recherche avait toujours été une de ses principales préoccupations. La solution avait été facile au début, avec les basiliques qui, grâce à leurs toitures de bois, permettaient l'emploi de murs légers et de minces colonnes; et c'est une des raisons qui expliquent la longue persistance de ce type en Italie. Les pays du Nord, en voûtant leurs églises, furent obligés de se contenter de nefs très étroites encombrées de lourds piliers. Lorsque les recherches des architectes gothiques les conduisirent à supprimer les murs pour les remplacer par des vitraux, ils furent obligés d'adopter un système de construction qui encombrait plus encore de piliers l'intérieur des églises. Aussi les Italiens se refusèrent-ils longtemps à adopter ce système et, lorsqu'ils le firent, ce ne fut qu'en lui faisant subir de profondes modifications. Désireux avant tout de conserver de vastes espaces intérieurs, ils renoncent aux grandes hauteurs de nefs qui compliquent le problème des supports; surtout, ils maintiennent les murs qui, grâce à leur force de résistance, leur permettent de construire des églises aussi larges que les églises françaises sans multiplier les piliers. Il suffit, comme exemple, de citer la cathédrale de Florence dont la largeur est de 40 mètres de mur à mur, et la longueur de 80 mètres, qui est aussi haute que la cathédrale d'Amiens, et qui n'a comme soutiens que six piliers, alors que la cathédrale de Paris, dans le même espace, en a près de quarante. En agissant ainsi, en conservant la longue surface des murs, les Italiens perdaient, il est vrai, l'incomparable beauté d'une église tout illuminée par le coloris des vitraux, mais ils y gagnaient de pouvoir faire un édifice plus logique et d'une plus grande utilité pratique.

Les églises que construisent les architectes de la Contre-Réforme sont comme l'aboutissant de toutes ces recherches. Le *Gesu* de Vignole correspondait si bien à tout ce qu'on pouvait désirer pour une église qu'il n'a cessé de servir de modèle jusqu'à nos jours. Il se compose d'une seule nef, le long de laquelle, en place de nefs latérales, se succèdent des chapelles, qui, en communiquant entre elles, offrent les mêmes facilités de circulation que les collatéraux des églises françaises; elles permettent aussi la disposition de tribunes au premier étage, d'où les religieux de la communauté peuvent assister aux offices sans se mêler au public. Pour qu'il n'y ait aucune place perdue, l'autel, au lieu d'être à la croisée du transept, est adossé au fond même de l'abside; et cette abside ainsi que les transepts n'ont qu'une faible profondeur, de telle sorte que l'autel et la chaire, que l'on adosse à l'un des piliers de la nef, sont aisément vus de toutes les parties de l'église. Ajoutons enfin que le peu de profondeur des transepts qui ne dépassent pas les chapelles latérales permet une construction très facile et très économique; toute l'église, comme les primitives basiliques, s'inscrit dans un rectangle que seule dépasse légèrement la saillie du chœur.

Telle fut l'œuvre de Vignole qui, sous des formes classiques, fut inspirée des plus anciennes traditions du Moyen âge. Au fond, nous y trouvons dans ses élémens essentiels le style que nous désignons sous le nom d'*art roman*. C'est une église voûtée en berceau continu, avec cette particularité que la voûte a une moins grande hauteur que dans les églises romanes du moyen âge et qu'ainsi il est plus facile de la soutenir et de lui donner de plus larges dimensions.

Dans une œuvre ainsi faite, l'apport classique, si l'on y réfléchit bien, se réduit à fort peu de chose : à des pilastres et à un entablement plaqués contre les murs. C'est tout, et cela, à vrai dire, n'est qu'un décor, une inutilité constructive. En conservant les ordres antiques, les maîtres de cet âge croyaient être des constructeurs qui faisaient revivre les règles architecturales de l'antiquité grecque; ils ne l'étaient pas. Comme tous les maîtres de la Renaissance, ils connaissaient mal l'architecture grecque et ils ne faisaient que suivre les Romains qui, les premiers, leur avaient donné l'exemple de l'utilisation des ordres grecs comme placage et non comme élémens constructifs.

Et l'on peut penser que ce fut là, non la faiblesse de l'art

nouveau, mais un de ses grands mérites. Avec les formes de l'art grec, on ne peut guère faire qu'une colonnade ou un portique, on ne saurait faire ni une église chrétienne, ni un monument moderne. C'est un art admirable, mais de ressources très limitées.

En suivant les Romains et non les Grecs, les maîtres de la Renaissance eurent mille fois raison. Les Romains, il est vrai, n'ont pas créé une forme d'art aussi idéalement belle que le Parthénon, mais ils ont créé une architecture bien autrement féconde. En substituant à la colonne le pilier, l'arc à l'entablement, les voûtes de pierre aux plafonds de bois, ils ont créé cette architecture qui depuis deux mille ans règne dans le monde.

Dans cette architecture, l'essentiel ce sont les murs, les épaisseurs de maçonnerie, et l'on pourrait en faire disparaître tout le placage antique sans en modifier en rien la construction. Nous verrons plus tard quelles furent les conséquences d'un tel fait et comment les architectes du XVIIe siècle purent se permettre des fantaisies telles que les frontons contournés ou rompus, qui eussent été impossibles, si ces formes avaient été conservées dans leur caractère constructif.

C'est dans le problème décoratif, tout autant que dans leurs formes purement constructives que les églises de la Contre-Réforme méritent de retenir notre attention. Toutes ont été faites, non pour être décorées de riches ornemens faits uniquement en vue de la joie des yeux, mais pour être couvertes de peintures religieuses. Comme au temps du Moyen âge, au temps de ces basiliques où, sur la longue surface des murailles, les maîtres de l'école de Giotto déroulaient toute une Bible peinte, les architectes, obéissant aux désirs de la pensée chrétienne, ménagent de longues surfaces libres pour que les peintres puissent mettre sous les yeux des fidèles les plus édifiantes images. Et je suis porté à penser que si les architectes ont adopté la forme des voûtes en berceau continu, au lieu des voûtes d'arête plus faciles à construire, ils l'ont fait surtout pour supprimer la fragmentation de ces voûtes et trouver dans une surface unie une plus grande facilité pour le développement des grandes compositions picturales.

Voici comment les peintures se disposent dans l'église. Dans

le fond de l'abside, sur le mur dominant l'autel, sans qu'aucune fenêtre vienne aveugler les yeux, tout un immense panneau est ménagé pour recevoir les motifs principaux, qui sont en général des scènes de la vie du saint auquel l'église est consacrée. Les peintures se continuent sur la conque de l'abside, et, par l'arc majeur et les pendentifs, se raccordent à celles de la coupole et des grandes voûtes du transept et de la nef. Enfin, sur les autels des chapelles latérales, des tableaux viennent compléter cette splendide ornementation. Les plus magnifiques exemples de cet art se voient à S. Andrea della Valle et à S. Ignace.

Ce système eut comme conséquence l'emploi d'un autel très bas, fait pour ne rien cacher de la peinture des murailles. Mais on ne tarda pas à s'éloigner de cette simplicité et à vouloir pour les autels des formes plus majestueuses. A la gravité des peintures du XVIe siècle on substitua les effets scéniques des grands autels du XVIIe siècle. A S. Ignace et au Gesu, on verra le changement survenu en comparant la simplicité du maître-autel à la prodigieuse richesse des autels du transept.

L'église du Gesu et toutes celles de la même époque, en dehors des peintures religieuses, étaient d'une très grande sobriété d'ornemens. Mais elles ont été tellement modifiées qu'on ne peut aisément se rendre compte aujourd'hui de ce qu'elles étaient tout d'abord. Au cours du XVIIe siècle, les parties supérieures de l'église du Gesu, voûtes et coupole, ont été décorées, non en se conformant à l'esprit de son constructeur, mais en allant à l'encontre même de cet esprit. De telle sorte que dans cette église des Jésuites, dans cette église mère de la célèbre Société, tout est si confondu que nous sommes portés à juger à contre-sens ce que nous appelons l'art des Jésuites. Mais si nous apportons quelque attention à cet examen, nous pouvons reconnaître dans cette seule église le grand changement qui eut lieu au cours du XVIIe siècle dans l'esprit de la Papauté et par suite dans l'esprit de la Société de Jésus, qui ne fait que lui obéir. Dans l'étage inférieur, c'est la simplicité, la correction, la froideur propres à toutes les œuvres de Vignole et de tous les architectes de cet âge. Dans le haut, au contraire, c'est le Baroque s'épanouissant dans tout l'éclat de sa joie. Ici l'église, comme la Société des Jésuites, comme le monde entier de la catholicité, voit, après l'âge de la lutte et de l'austérité, apparaître l'âge

du triomphe, et se montre d'autant plus heureuse qu'elle avait été plus triste auparavant (1).

Nous saisirons cette occasion pour dire qu'il n'y eut pas de style Jésuite, ou plutôt qu'il y eut deux styles Jésuite. Il y en eut un premier qui est celui de la Contre-Réforme, style dans lequel ont été construites presque toutes leurs églises en Italie et en France; et il y en eut bientôt un second, le Baroque et le Rococo, qu'ils ont adopté comme tout le monde, mais sans le créer, et c'est à cette seconde forme d'art qu'on donne ordinairement leur nom.

On a raison de donner aux arts de cet âge le nom d'un ordre religieux; on met ainsi en évidence l'importance des grands ordres monastiques et en particulier de celui des Jésuites; mais cette appellation a l'inconvénient de confondre sous un nom unique deux formes d'art très différentes l'une de l'autre, et surtout elle laisse supposer que cet art a été créé par les Jésuites, et apporté par eux d'Espagne, au lieu d'être, comme il l'est réellement, le produit exclusif de la pensée romaine.

Les Jésuites sont venus d'Espagne avec la règle austère qui convenait à une armée de combattans. Leur fondateur est un soldat, qui pense en soldat, et c'est ce trait essentiel de leur ordre qui, sans doute, les rend dès le début si sympathiques à la Papauté. Ils sont bien les hommes qu'il faut pour combattre, pour vaincre, pour ramener les peuples à une conception plus grave de la vie, pour lutter contre le sensualisme de la Renaissance. Pendant tout un demi-siècle, ils n'ont cessé d'être les fidèles serviteurs des Papes de la Contre-Réforme; et leurs églises ont l'austérité de leur doctrine. Mais plus tard, quand la Papauté renonça à son rigide ascétisme, lorsqu'elle effaça des églises toute marque de tristesse pour en faire des monumens d'allégresse et de joie, alors les Jésuites se transformèrent et ils modifièrent leur art pour se conformer aux volontés de la

(1) Je citerai d'autres églises où l'on peut faire la même observation. La Chiesa nuova, construite si sobrement par Martino Lunghi, a été un demi-siècle plus tard toute couverte des plus riches ornemens par Pierre de Cortone. L'église de Sainte-Marie de la Victoire ne représente plus en rien le style de Charles Maderne, tellement elle a été modifiée par le Bernin et ses successeurs. A Sainte-Marie dell' Orto, on peut suivre progressivement, de la nef à la croisée du transept et au chœur, le mouvement qui entraine les esprits vers le luxe du décor et le voir aboutir là à l'un de ses plus éclatans triomphes. Enfin je n'ai pas à rappeler le décor par lequel le Bernin a si complètement transformé le Saint-Pierre de Michel-Ange et de Maderne.

Papauté. Mais, à ce moment encore, ils n'apportent rien de personnel, ils sont tout italianisés. Tout l'art du XVIe et du XVIIe siècle a été créé à Rome, sous l'influence directe de la Papauté, et par des Romains. L'Espagne, pas plus que la France, n'en peut revendiquer le mérite; ainsi que toutes les nations de l'Europe catholique, elle ne fait que suivre Rome.

Comme les intérieurs, les façades d'églises nous montreront des formes nouvelles; mais là, plus que dans les intérieurs, les architectes se trouvèrent aux prises avec de grandes difficultés, et malgré leurs efforts et leur science, ils ne parvinrent pas à les résoudre.

L'Italie avait toujours eu pour ses façades une conception consistant à orner simplement le mur terminal découpé à peu près selon les formes de l'église. C'est ce qu'avait fait le Moyen âge pour les basiliques, soit par une décoration en marbres de couleurs comme à San Miniato, soit par des colonnettes comme à Pise. Le gothique, pour un instant, avait provoqué dans les façades des recherches de mouvement ascensionnel, comme à Sienne et à Orvieto. A son tour, la Renaissance, réagissant contre le gothique, avait repris les formes traditionnelles de l'art italien, les formes basses du système basilical.

C'est en présence de ce système que se trouve l'art de la Contre-Réforme, et tous les changemens qu'il y apporte procèdent du même esprit qui avait animé les maîtres gothiques. Ils veulent augmenter l'impression d'élancement de leurs façades pour leur donner un caractère plus chrétien, plus majestueux et plus auguste. On comprend la difficulté d'un tel problème. Si les formes antiques se prêtaient bien au décor intérieur des églises, il n'en allait plus de même pour les façades. Décorer avec des pilastres ou des colonnes, des entablemens et des frontons, un mur plus haut que large; bien plus, donner avec ces élémens une impression d'élancement en hauteur, de verticalisme, c'était s'attaquer à un problème particulièrement ardu, je dirai plus, c'était aller à l'encontre du principe même des ordres classiques où la prédominance des lignes horizontales est le caractère essentiel. Il n'est donc pas étonnant que cette tentative n'ait pas abouti à un résultat pleinement satisfaisant. Elle était en tout cas particulièrement difficile, et il sera très intéressant de voir les efforts faits par les architectes, et les diffé-

rentes combinaisons qu'ils ont cherchées pour en venir à bout.

Bramante, très imprégné du sentiment classique, comprit que logiquement, en conservant aux ordres leur rôle organique, on ne pouvait guère trouver pour une façade d'autre forme qu'un portique, et il lui fut possible d'adopter cette forme dans ses projets pour Saint-Pierre, parce que la nef devant laquelle il plaçait sa façade était suffisamment courte pour ne rien cacher de la coupole centrale qu'il fit intervenir comme motif essentiel dans la composition de sa façade. Cette façade n'était qu'un portique surmonté d'une coupole. Cette idée, reprise et transformée, aboutit en Italie et surtout en France à des formes très intéressantes. Mais cette solution devint inacceptable du jour où l'on revint aux églises avec de longues et hautes nefs, se terminant par des façades qui devaient se suffire à elles-mêmes. On ne pouvait guère songer à grandir démesurément les ordres pour donner aux pilastres ou aux colonnes une hauteur correspondant à la hauteur des nefs; quelques architectes pourtant l'ont tenté, mais toujours ils échouèrent. Ils se rendirent bien vite compte de cette impossibilité, et ils préférèrent chercher d'autres solutions par l'emploi des ordres superposés.

En cela, ils étaient bien encore des classiques, puisqu'ils continuaient à se servir des ordres, mais ils ne l'étaient plus en ce sens qu'ils les employaient contrairement à l'esprit qui les avait fait naître. Jamais un Grec n'eût approuvé une telle déformation de son architecture. A vrai dire, s'ils ne suivaient pas les Grecs, ils agissaient là encore, comme les Romains, qui avaient déjà donné de fréquens exemples de superposition des ordres, entre autres dans les théâtres et les arènes. La France, plus gothique que l'Italie, plus éprise qu'elle de verticalisme, ne reculera pas devant la superposition de trois et même de quatre ordres (voir les façades de Saint-Gervais, de Saint-Paul-Saint-Louis, à Paris, et celles des cathédrales d'Auch, de Rennes et de Nancy).

Cette solution ne manquait pas de beauté, mais elle était exposée à produire une grande monotonie par la répétition d'une même disposition aux deux étages; et l'évolution de l'architecture, à ce moment, consista à modifier ce motif trop uniforme, soit en variant les ordres, soit en mettant des intervalles inégaux entre les colonnes, soit en donnant aux colonnes des saillies différentes, soit en rompant les corniches par des ressauts et

en brisant les frontons, toutes recherches que plus tard les maîtres de l'école néo-classique blâmèrent en les considérant comme une effroyable corruption de l'architecture. Le grand intérêt de l'art au XVIIe siècle fut précisément dans la liberté avec laquelle il se servit des formes antiques, montrant quelle souplesse elles pouvaient avoir et prouvant que les formes classiques, après avoir créé l'art grec, n'étaient pas mortes et pouvaient encore, en évoluant, créer de nouvelles formes pour exprimer les idées de civilisations nouvelles.

Un des graves inconvéniens de l'emploi des ordres pour les façades était la nature de leur décor. Si, dans le portique d'un temple grec, la cannelure des colonnes et la sculpture des chapiteaux, de la frise et du fronton, suffisaient à mettre l'ornementation nécessaire, il n'en était plus de même dans l'adaptation de ces ordres aux immenses façades des églises, et comme les architectes nouveaux accentuèrent encore la simplicité antique en supprimant la cannelure des colonnes et le décor de la frise et des frontons, cela fit un art d'une froideur et d'une tristesse profondes, et c'était précisément l'art que demandait la Contre-Réforme.

Plus tard, lorsque la tristesse disparut pour faire place aux élans de joie du Baroque, tous les efforts tendirent à embellir ces façades, et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, toute l'évolution de l'art peut se suivre au progrès de cette ornementation.

Voyons maintenant par l'étude de quelques façades particulières ce que fut cette architecture. La façade du Gesu est le premier type de l'art de la Contre-Réforme. Ce n'est pas Vignole qui l'a construite, mais son successeur, Giacomo della Porta. Nous avons toutefois le projet de Vignole et la comparaison des deux œuvres nous fait nettement saisir les lois qui présidèrent à la transformation de cet art. Dans la façade de Vignole, largement appuyée sur le sol, prédominaient les lignes horizontales, et cet horizontalisme était encore accentué par la fragmentation de l'étage inférieur, trop divisé par des portes, des niches et des colonnes. Les modifications de G. della Porta tendirent toutes à faire paraître la façade plus haute, soit en simplifiant la complication de l'étage inférieur, soit en diminuant l'importance des parties latérales. Il concentre tout son effet sur la partie centrale, faisant nettement correspondre au centre la partie su-

périeure et l'inférieure; de telle sorte que la façade semble une masse unique faite d'un seul bloc. Son œuvre est beaucoup moins séduisante que celle de Vignole, moins artistique, mais précisément, en raison même de sa sévérité et surtout par sa tendance à créer un art nouveau, par sa recherche de la grandeur des effets et du verticalisme de la construction, elle est une œuvre d'un plus grand intérêt historique, une œuvre destinée à exercer sur l'art une action plus profonde (1).

Tout va évoluer dans ce sens et nous verrons plus tard apparaître une série de façades dont les plus belles sont celles de Sainte-Suzanne (1600), par Charles Maderne, celle de Saint-Ignace (1626) par l'Algarde, et celle de Sant'Andrea della Valle, par Carlo Rainaldi. Mais déjà cette dernière appartient à l'âge nouveau du XVII[e] siècle, qui ne se contentera plus de la gravité de la Contre-Réforme et qui veut remettre la joie dans les églises comme dans la pensée des hommes.

Constructions civiles. — Les *Palais* vont se transformer comme les églises. Le Vatican de Bramante, cette immense construction enfermant une longue cour de 300 mètres, qui semblait faite, comme les anciens stades de Rome, pour ne servir qu'à des fêtes, à des tournois et à des carrousels, on n'en veut plus : on ne l'achève pas, on la mutile, et l'œuvre, malgré son utilisation récente comme Musée, gît devant nous comme une lamentable ruine.

La partie même du Vatican que les papes ont habitée pendant quelque temps, les bâtimens du Belvédère et de la Cour de Saint-Damase, ils l'abandonnent pour faire construire des palais plus sévères. Les nouveaux palais du Vatican et du Latran, construits par Dominique Fontana, sont bien vraiment les palais, on pourrait dire les couvens tels que les papes les voulaient alors pour leur demeure.

Dans cette Rome qui avait vu toutes les finesses décoratives de Raphaël et de Peruzzi, au palais Madame et à la Farnésine, dans cette Rome qui avait si facilement trouvé le décor que

(1) Voici une liste de quelques-unes des façades les plus significatives de la Contre-Réforme : San Spirito, par le Bolonais Mascherino (sans doute la plus ancienne); Sainte-Catherine des Funari (1563), le Gesu (1568), Sainte-Marie du Mont (1580), Saint-Louis des Français (1589), toutes les quatre par Giacomo della Porta; S. Girolamo degli Schiavoni (1585), et Sainte-Marie in Vallicella (1599), par Martino Lunghi le vieux.

devait mettre une grâce légère sur les hautes murailles du palais de la Chancellerie, la Papauté ferme les yeux à tout souvenir d'élégance et de joie, et la sévérité d'Ant. da San Gallo va inaugurer dans le palais Farnèse un art nouveau, un art qui renonce à toutes les délicatesses de l'architecture pour retrouver, comme les Grecs de Pœstum, dans la rudessse du dorique, la plus saisissante expression de l'énergie.

Partout, de plus en plus, les palais s'attristent et perdent de leur importance. Ce ne sont plus que des murs nus, monotonement percés de fenêtres sans ornemens, que nous trouvons aux palais Sciarra, Ruspoli, Gaetani et Sachetti. Les architectes italiens appelés en Espagne ont dit le dernier mot de cet art en construisant la formidable et lugubre prison qu'est le palais de l'Escurial.

Ce n'est pas vers les palais, mais vers la construction des églises que cet âge porte tout son effort, et après les églises ce sont les *Collèges* que l'on multipliera dans cette ville de Rome qui en était pour ainsi dire absolument dépourvue. Ce fut un des grands titres de gloire des Papes de la Contre-Réforme que d'avoir construit tant de maisons d'enseignement, dont les plus notables sont la Propagande, faite pour évangéliser le monde entier, la Sapienza, qui est l'Université de Rome et le Collegio romano, ce Collège des Jésuites, qui est placé au centre de la cité et qui semble en être le cœur.

La coupole de Saint-Pierre à l'ouest, à l'est le Latran, au centre le Collegio romano, voilà toute la nouvelle Rome.

II. — LA SCULPTURE ET LA PEINTURE

L'âge de la Contre-Réforme se désintéressa de la statuaire, non pas seulement parce que cette statuaire ne lui semblait pas capable de se prêter à l'expression de ses pensées, mais parce que, depuis la Renaissance, elle s'était faite trop païenne. Les chrétiens de la Contre-Réforme la proscriront comme l'avaient fait les chrétiens des premiers âges. La statuaire du XVIe siècle, au contact des statues grecques et romaines, avait cessé d'être chrétienne, et elle avait renoncé à l'expression des pensées pour ne s'intéresser qu'aux formes du corps. De morale et intellectuelle qu'elle était au Moyen âge, elle était redevenue inexpressive et toute sensuelle. Benvenuto Cellini avait bien défini la

statuaire de la Renaissance en disant que le propre de l'art était de bien faire un homme et une femme nus.

Sur la fin de sa vie, Ammanati, le voluptueux sculpteur de la fontaine de la place de la Seigneurie à Florence, écrivit à l'Académie des Beaux-Arts une lettre dans laquelle il s'excusait du scandale qu'il avait pu produire par les nudités de ses œuvres, lettre qui semble comme la profession de foi de l'âge nouveau : « Il est plus honorable, dit-il, de se montrer chaste et réservé que dissipé et voluptueux, quelque mérite qu'on puisse avoir dans son art. Ne pouvant détruire mes figures, je veux dire à tous ceux qui les verront que je regrette de les avoir faites. Je veux le confesser publiquement, exprimer mon repentir pour que les autres soient avertis et ne retombent pas dans les mêmes fautes. Plutôt que d'offenser les hommes et Dieu, il vaudrait mieux désirer la mort de son corps et la perte de sa renommée. » L'homme qui parlait ainsi était celui qui avait terminé sa vie en construisant le Collegio romano, celui que les Jésuites avaient converti et auxquels, par reconnaissance, il avait légué toute sa fortune. Et dans cette précieuse lettre, Ammanati, après avoir blâmé l'indécence des statues nues, montre quelles ressources la figure vêtue peut donner au sculpteur : « Vous savez, dit-il, qu'il n'y a pas une moindre difficulté, ni un art moindre, à disposer autour d'une figure une belle draperie, avec grâce et logique, que de faire cette figure nue et tout à fait découverte. L'exemple de tant d'hommes illustres le prouve assez. Que de gloire Jacopo Sansovino s'est acquise avec son *Saint Jacques*, tout vêtu, hors les bras. Une si grande gloire, je ne sais pas si jamais un autre artiste l'a acquise avec une figure nue. Le *Moïse* de Michel-Ange n'est-il pas considéré comme sa plus belle œuvre? Et cependant il est entièrement vêtu. Partant, c'est une grossière erreur que de vouloir faire des œuvres qui ne peuvent satisfaire que les sens. »

Si Michel-Ange pouvait être loué pour sa décence dans son *Moïse*, par combien d'autres œuvres, plus encore que l'Ammanati, n'avait-il pas provoqué le scandale? Jamais on n'a vu dans une église une œuvre plus indécente que son *Jugement dernier*, où toutes les figures, même celle de la Vierge, ce qui est un exemple unique dans l'art, étaient complètement nues sans que le moindre voile vînt atténuer cette nudité. L'Arétin lui-même se fit l'écho des protestations publiques : « Toi, chré-

tien, lui écrit-il, estimant l'art plus que la foi, tu as fait une œuvre telle que les prostituées elles-mêmes fermeraient les yeux pour ne pas la regarder. » Le scandale était trop fort, et si un pape, tel que Paul III, par affection pour son artiste favori, pouvait accepter et défendre *le Jugement dernier*, qui pourrait s'étonner qu'un de ses successeurs, le pape Paul IV, le réformateur de l'Église, ait voulu détruire une œuvre aussi indécente, placée dans la propre chapelle des Papes, au-dessus de l'autel même où ils officiaient. Par respect pour l'homme que, malgré ses erreurs, on ne cessait de considérer comme le plus grand génie de l'Italie, on ne la détruisit pas, mais on ne put la conserver qu'en la retouchant et en en faisant disparaître les plus grossières nudités (1).

Désormais c'est contre de telles nudités que l'on va s'insurger, et comme les sculpteurs italiens, surtout les Florentins n'ont d'autres désirs que de reproduire la figure nue, on va se passer d'eux, et, pour les rares ouvrages qui seront faits à Rome, on s'adressera à des écoles moins engagées dans le mouvement de la Renaissance, à des hommes du Nord de l'Italie, à des Milanais et même à des Français et à des Flamands.

Voici quelques noms des sculpteurs qui ont travaillé à Rome à la fin du XVI[e] siècle : Stéphane Maderne, Ambrogio Buonvicino, Silla, Hippolyte Bugi, milanais; Paolo San Quirico, de Parme; Camille Mariani, de Vicence; Guillaume Bertelot, français; Nicolas Cordieri, lorrain; Nicolas d'Arras et Gilles, flamands.

La proscription des nudités, tel est donc le fait essentiel de cet âge. L'art doit être religieux et ne saurait se complaire à des formes que les vertus chrétiennes condamnent. On sent quelle réaction cela représente, quelle révolution il y a dans cet abandon de tout ce que la Renaissance avait tant aimé et comment par là cet art se relie aux doctrines du Moyen âge. On peut comprendre ici combien j'ai eu raison de dire que l'art de la Contre-Réforme pourrait plus justement s'appeler l'art de la Contre-Renaissance. Et si j'insiste, c'est que cela n'est pas abso-

(1) Le *Jugement dernier* date de 1636-41. C'est la dernière œuvre que Michel-Ange ait faite dans le style païen de la Renaissance. Déjà dans les deux fresques de la Chapelle Pauline de 1642 son style se modifie et depuis ce moment il va pour ainsi dire renoncer complètement à la sculpture et à la peinture. Ses poésies nous diront ses remords des fautes de sa vie et dans la construction de Saint-Pierre il se montre un des créateurs du nouveau style chrétien de la Contre-Réforme.

lument inutile puisque le plus souvent cet art est désigné sous le nom d'*académisme*, sous le nom de *classicisme*, et qu'il est tenu pour être l'aboutissant même des doctrines de la Renaissance. C'est au contraire un art où nous trouvons, comme au Moyen âge, la volonté d'exprimer avant tout, non plus simplement les formes du corps, mais les pensées de notre âme. Et c'est un art qui, malgré son infériorité, aura ce mérite de ne plus s'enchaîner à l'imitation des œuvres de l'antiquité païenne, qui cherchera à exprimer les pensées du monde moderne en se servant des formes que la vie met sous nos yeux.

Quoique les statues aient été très rares à cette époque, nous pouvons cependant en admirer quelques-unes qui nous séduisent par leur sincérité et la noblesse des sentimens qu'elles expriment : l'une d'elles, même, la *Sainte Cécile* de Stéphane Maderne, cette délicieuse vierge que le sculpteur a représentée telle qu'on l'avait retrouvée après plus de mille ans dans son tombeau, est une des œuvres les plus touchantes, les plus virginales, les plus pures qui soient sorties de la main des hommes.

Si la grande statuaire fut un peu délaissée, il est une autre forme sculptée à laquelle on eut recours, le bas-relief. Michel-Ange avait dit que la peinture était d'autant plus belle qu'elle ressemblait plus à la sculpture : on pense au contraire que la sculpture est d'autant plus belle qu'elle ressemble plus à de la peinture. C'est le bas-relief, cette forme d'art que Ghiberti avait renouvelée au début du XVe siècle, et qui, au XVIe siècle, avait été arrêtée dans son développement par l'influence de la statuaire antique, qui renaît à ce moment et s'associe à la peinture pour parler aux fidèles et les instruire en les moralisant. Et depuis lors le bas-relief narratif et expressif, qui est une des plus heureuses créations de l'art chrétien, n'a pas cessé de passionner les artistes, et, de nos jours, plus que jamais il apparaît triomphant.

Les modèles typiques de cet art sont à Sainte-Marie Majeure dans les quatre tombeaux des papes Pie V, Sixte V, Clément VIII et Paul V, tombeaux qui ne se composent pas simplement, comme celui de Paul III, de la statue du Pape et de deux figures de femmes couchées sur le cercueil, mais qui occupent toute la paroi de l'église et sont couvertes de bas-reliefs disant les actes et les triomphes de la Papauté.

L'école de Bologne n'a pas joué, dans l'art de la sculpture,

à beaucoup près, le même rôle que dans l'art de la peinture ; cependant un de ses artistes en a dit le dernier mot. Ici encore, comme dans la peinture, elle intervient avec succès pour donner à la Papauté cet art nouveau que les Florentins trop sensuels et les étrangers trop inhabiles ne pouvaient lui offrir. L'homme de génie qui, agissant à l'opposé des voies suivies par la Renaissance, représente plus que tout autre l'art de la sculpture tel que le voulait la Contre-Réforme, est un bolonais, l'Algarde, le maître par excellence de la sculpture narrative et expressive. Pendant toute la première moitié du XVIIe siècle, à côté de la volupté triomphante, il maintient les traditions chrétiennes. Les grands bas-reliefs qui décorent toutes les parois de l'église de Sainte-Agnès sont comme le testament de l'art de la Contre-Réforme.

J'ai déjà dit ici longuement, en étudiant l'*École bolonaise*, quels furent les caractères de la *Peinture* de cet âge et je n'ai pas à y revenir. Je me contenterai de rappeler la place prépondérante de cet art qui, plus que la sculpture, convenait à la volonté des Papes d'instruire et de moraliser le peuple. Partout les églises se couvrent de peintures et partout le caractère purement ornemental disparaît pour faire place au caractère religieux. Jamais, depuis Giotto, l'art de la peinture ne s'était mis plus docilement au service de la pensée chrétienne.

Il me reste à montrer comment l'art de la Contre-Réforme s'étendit en dehors de l'Italie et comment il pénétra en France avec ses caractères essentiels : sa tristesse, sa puissance et surtout son caractère religieux, sa marque de haut intellectualisme et de profonde moralité.

MARCEL REYMOND.

VIRGILE ET VICTOR HUGO

« Virgile et Victor Hugo : » en lisant ce titre à la première page d'une thèse de doctorat présentée à la Faculté des Lettres de Paris, on se demande tout d'abord ce qu'auraient pensé les anciens professeurs de Sorbonne, les Naudet, les Patin, les J.-V. Le Clerc, si quelque candidat avait osé leur soumettre un tel sujet. Ils auraient été très indignés, je crois, et encore plus étonnés. Entre le poète exquis et si sobrement élégant qu'ils étaient habitués à vénérer comme le maître de la perfection classique, et le fougueux romantique qui était venu faire une révolution dans les règles de la langue, de la versification et de l'art, quel rapport pouvait bien exister? La seule idée de les rapprocher l'un de l'autre était une impertinence scandaleuse, à moins que ce ne fût une folie. Tel aurait été sans doute aussi l'avis de Désiré Nisard, de Nisard dont on ne peut dire si les sévérités envers les « poètes latins de la décadence, » les Lucain et les Juvénal, viennent de ce que ces auteurs ne ressemblent pas assez à Virgile ou de ce qu'ils ressemblent trop à Victor Hugo. Sainte-Beuve lui-même, malgré sa largeur de goût et sa souplesse d'intelligence, n'aurait guère moins été déconcerté : car il est bien vrai qu'il a admiré, avec un égal enthousiasme, l'auteur des *Voix intérieures* et celui de l'*Énéide*, mais il les a admirés successivement et exclusivement; lorsqu'il était l'enfant de chœur du Cénacle, il faisait bon marché de la gloire virgilienne, et plus tard au contraire, lors du cours au Collège de France et de l'*Étude sur Virgile*. ce romantique repenti a

surtout salué dans le classique latin les qualités de mesure, d'harmonie, d'eurythmie, qui manquaient le plus à sa première idole. Tant, à cette date encore, l'abîme semblait infranchissable entre l'art de Hugo et celui de Virgile.

Il le semblait : il ne l'était pas. La critique récente, moins partiale et plus réfléchie, n'a aucune raison d'accepter les yeux fermés ce qui eût paru à celle d'autrefois un dogme indiscutable. Elle doute, par exemple, que Virgile soit aussi strictement « classique » qu'on a coutume de le dire : si la forme est chez lui d'une délicatesse achevée, l'inspiration est souvent assez hardie pour ne pas se laisser arrêter par les règles d'un goût étroit ; le chantre de Gallus et de Didon n'ignore pas la passion effrénée ; le peintre du Cyclope et de Cacus ne recule pas devant les trivialités d'un réalisme fort cru ; l'évocateur du monde infernal n'est pas fermé au troublant attrait du mystère. D'autre part, pas plus qu'à l'absolu classicisme de Virgile, nous ne croyons à l'entier romantisme de Victor Hugo : à mesure que nous connaissons mieux les lyriques des autres pays, nous sommes de plus en plus frappés de sa fidélité relative à la tradition romaine et française. « Hugo est un Latin, un pur Latin, » aime à répéter M. Jules Lemaître. Enfin, quand bien même les conceptions esthétiques des deux poètes seraient aux antipodes l'une de l'autre, ce ne serait pas un motif pour méconnaître la dette du second envers le premier. L'histoire de la littérature, comme toute histoire d'ailleurs, nous montre à chaque instant le contraire naissant du contraire ; elle nous révèle, chez les écrivains les plus originaux, la trace des influences qu'ils ont subies à leurs débuts, et qui ont continué de peser sur eux au moment même où ils croyaient le plus s'en affranchir. Pourquoi n'en serait-il pas de même ici ? Pourquoi Hugo, bien qu'à de certaines heures il marche dans une route tout à fait opposée à celle de Virgile, ne resterait-il pas plus virgilien qu'on ne se l'imagine et qu'il ne se l'imagine peut-être ?

C'est la question que s'est posée l'auteur du livre auquel nous faisions allusion tout à l'heure, M. Amédée Guiard ; et, ce qui prouve qu'elle est assez naturelle, il n'a pas été le seul à se la poser. Il y a quatre ou cinq ans, dans un concours scolaire, à propos de la pièce célèbre : « O Virgile ! ô poète ! ô mon maître divin ! » les futurs professeurs de lettres de nos lycées étaient invités à s'expliquer sur le virgilianisme de Hugo. Plus récem-

ment, un de nos meilleurs latinistes, M. Samuel Chabert, étudiait brièvement l'œuvre du poète romantique comme « un exemple d'influence virgilienne, » non sans avoir dressé un consciencieux et suggestif catalogue de toutes les citations, traductions, imitations et appréciations par lesquelles cette influence se manifeste. La thèse de M. Guiard, plus étendue, plus minutieuse, — avec un peu de délayage parfois, — aboutit en somme à des conclusions identiques. Ce sont ces conclusions, intéressantes à plus d'un titre, que nous voudrions essayer de dégager ici. Elles nous permettent de suivre, jusqu'en un temps très rapproché de nous, les destinées de la poésie latine, dont l'action se décèle ainsi comme s'étendant bien au delà de notre siècle classique. Elles nous découvrent une des sources, non pas la seule à coup sûr, mais une des plus importantes parmi celles qui ont formé le beau fleuve large et bouillonnant de la poésie hugolienne. Elles éclairent enfin d'un jour nouveau un curieux problème de psychologie littéraire, en nous rappelant ce qui subsiste de traditionalisme plus ou moins avoué dans les révolutions poétiques les plus audacieuses.

I

D'abord, à ne prendre l'œuvre de Victor Hugo que par son aspect extérieur, il est indéniable que Virgile y occupe une très grande place. M. Chabert compte chez le poète français une douzaine de traductions des poèmes virgiliens (dont quelques-unes assez longues), plus de cent cinquante citations, et plus de quatre cents réminiscences et paraphrases. Avec M. Guiard, on arriverait, semble-t-il, à un total plus élevé, trop élevé même, et ici il importe de prévenir une confusion. On est aisément tenté, lorsqu'on s'applique à retrouver chez un auteur les traces d'une influence quelconque, de les apercevoir partout, là même où des yeux moins prévenus ne les discernent pas. M. Guiard n'a pas toujours résisté à cette envie d'avoir trop raison. Parmi les rapprochemens qu'il établit entre certains vers de Victor Hugo et certains vers de Virgile, il en est plusieurs qui sont vraiment un peu bien forcés. Lorsque, dans les *Orientales*, le vizir Reschid regrette le temps où il avait sous ses ordres

Quarante agas contemplant son visage
Et d'un sourcil froncé tremblant dans leurs palais,

y a-t-il là réellement un souvenir du beau vers de l'*Énéide :*

Annuit et totum nutu tremefecit Olympum?

Les cormorans que le poète français montre

Plongeant tour à tour
Et coupant l'eau qui roule en perles sur leur aile,

doivent-ils nous rappeler les cygnes du Caystre, qui, dans les *Géorgiques*, arrosent à l'envi leurs flancs d'une eau abondante? Il semble bien que le trait si pittoresque de Hugo lui ait été suggéré par une « chose vue » plutôt que par une réminiscence livresque. Et, s'il s'agit, non plus de vers isolés, mais de développemens poétiques, est-il croyable que Victor Hugo, en dépeignant la grotte des *Travailleurs de la Mer*, se soit rappelé qu'il avait jadis traduit la description du palais de la mère d'Aristée? A-t-on le droit de mettre en parallèle les paroles d'Énée à Évandre et celles de don Salluste à don César de Bazan, sous prétexte que l'un et l'autre exposent de façon analogue leur généalogie? Ce sont là, pensons-nous, des comparaisons arbitraires, plus faites pour nuire que pour servir à la thèse qu'elles prétendent étayer. Il reste heureusement dans l'œuvre de Victor Hugo bien d'autres réminiscences virgiliennes, indiscutables celles-là, et très capables de nous prouver la persistance dans sa mémoire des vers charmans ou frappans qu'il avait lus.

Elles sont en effet aussi tenaces que nombreuses. Quand Hugo a une fois pris en affection un hémistiche de Virgile, il ne l'abandonne plus. C'est un spectacle curieux que de voir ce que devient entre ses mains, au cours des années, une de ses citations chéries. Voici, par exemple, dans le tableau de la forge des Cyclopes, l'expression célèbre par laquelle le poète latin définit l'un des élémens qui entrent dans la composition de la foudre, « trois rayons de pluie tordue, » *tres imbris torti radios*. Cette expression est alléguée par Hugo en 1824, dans une discussion avec Hoffman; elle est reprise en 1827 dans la préface de *Cromwell;* elle revient en 1832 dans la plaidoirie pour *Le roi s'amuse*, et aussi dans la préface des *Voix intérieures*, légèrement modifiée; elle est à coup sûr pour quelque chose dans ces vers philosophiques de la *Dernière gerbe* et de *Dieu :*

Pan, noir tisserand que nous entrevoyons
Et qui file, en tordant l'eau, le vent, les rayons,
Ce grand réseau, la vie...
. . . .
Double rayon tordu d'ombre et d'aube ravie...

Ainsi, depuis l'époque des premières controverses romantiques jusqu'à celle de l'exil, ce mot de Virgile ne cesse pas d'habiter la pensée de Hugo, — et ce qui est vrai de ce mot l'est de bien d'autres.

En se répétant avec cette fréquence, une citation change forcément de caractère et d'usage. Celle dont nous venons de suivre la destinée ne se présente pas toujours au poète français sous le même aspect : ici, elle lui sert d'argument dans une polémique littéraire ; là, de boutade dans une argumentation d'avocat ; ailleurs, elle n'est guère qu'un ornement ajouté pour finir la phrase par une formule à effet ; ailleurs enfin, elle est le point de départ d'où l'écrivain s'avance à la conquête d'une expression nouvelle, à la fois imitée et originale. On en peut dire autant d'un passage des *Bucoliques* que Hugo semble avoir aimé entre tous, de cette jolie et vive esquisse où l'on voit Galatée jeter en folâtrant une pomme à son berger, puis s'enfuir vers les saules tout en désirant se faire voir. Ces vers gracieux ont été directement imités dans les *Chansons des rues et des bois*, dans le Groupe des Idylles de la *Légende des Siècles*, dans *Toute la lyre*, etc. A cela, rien que de très naturel. Mais souvent Hugo s'empare de l'image que lui offre le poète latin, et la transporte du domaine bucolique dans des ordres d'idées essentiellement différens. A la fuite de Galatée, il compare tantôt la timidité hardie de Fantine devant Tholomyès, tantôt la fausse modestie de la violette, tantôt même, dans le *Post-scriptum de ma vie*, l'énigme totale des choses, « cette Galatée formidable, » qui « fuit sous les prodigieux branchages de la vie universelle, mais vous regarde et désire être vue. » Voilà la bergère de la troisième Églogue démesurément agrandie, jusqu'à être le symbole de la création mystérieuse. Et voici maintenant le même souvenir qui reparaît à propos de choses beaucoup plus humbles : dans son voyage en Suisse, Hugo rencontre une petite paysanne qui lui jette trois prunes et s'en va ; la comparaison avec Galatée s'impose, et l'érudit voyageur n'a garde d'y manquer. Ce qui est plus inattendu sans doute, c'est de rencontrer une allusion identique jusqu'au milieu des impressions poignantes éprouvées

à la visite du champ de bataille de Sedan : « Il y avait là des pommiers qui faisaient penser à Ève, et des saules qui faisaient penser à Galatée. » Mais, si imprévue que soit, en un pareil lieu, une pareille évocation, elle n'en est que plus caractéristique : elle nous atteste la fidélité acharnée du poète à ses premières admirations. L'aimable scène pastorale, qui, en 1839, a coloré d'un reflet de poésie antique sa rencontre du Rigi, qui, depuis, lui a donné une saisissante allégorie pour traduire sa conception du monde, obsède encore son imagination à soixante-dix ans, devant la vallée sinistre où a failli périr la France. Peu importe la diversité des sujets, des dates et des circonstances : qu'il s'agisse de récits de voyages, de méditations philosophiques, ou d'impressions de la guerre, Virgile est toujours là.

C'est que Virgile n'est pas, pour Victor Hugo, un de ces « auteurs à consulter » auxquels on se réfère pour chercher juste le passage dont on a besoin, et qu'on oublie ensuite, sitôt qu'on a refermé leurs livres. Il a eu avec les poèmes de son « maître » un commerce bien autrement suivi, affectueux et intime ; il se les est assimilés dans toute la force du terme, et c'est pour cela que le souvenir lui en revient en toute circonstance, et peut s'adapter à tous les usages. Ses réminiscences virgiliennes ne sont si nombreuses et si fidèles, elles ne se plient si souplement aux plus diverses intentions, que parce qu'elles sont absolument spontanées. Il est facile de s'en apercevoir lorsqu'on les rencontre dans les pages les moins « livresques, » les moins « littéraires » de Victor Hugo. Ce n'est pas seulement quand il veut écrire une ode ou un fragment épique qu'il songe au poète latin : les vers qu'il aime tant l'accompagnent dans tous les épisodes de sa vie réelle et familière. Ils se mêlent, par exemple, aux impressions de nature qu'il a ressenties dans l'Est de la France et en Allemagne et réunies dans le livre du *Rhin :* les émigrans alsaciens le font penser au Mélibée de la première Églogue ; il répète, pour saluer la Champagne, l'apostrophe de Virgile à l'Italie ; la vallée entre Chauffontaine et Verviers lui paraît d'une « douceur virgilienne ; » il se plaît, du haut du Klopp, à voir « les monts se rembrunir, les toits fumer, les ombres s'allonger et les vers de Virgile vivre dans le paysage. » Voilà bien des traces de poésie latine dans cet ouvrage qu'*a priori* l'on croirait tout pénétré de fantaisie médiévale et germanique ! Que de citations de Virgile encore on relèverait dans les lettres les moins

apprêtées ! Tantôt Hugo, écrivant à sa femme, lui cite un vers des *Catalecta*, qu'il charge son jeune fils, apprenti latiniste, de traduire à sa mère ; tantôt il invite son ami Asseline à venir manger les marrons bouillis de Tityre, *castaneæ molles;* ou bien, détournant ingénieusement une phrase des *Bucoliques*, il prie les vents de « porter quelque chose de ses paroles aux oreilles divines... » de George Sand. Il est bien clair que tous ces mots virgiliens, qui se présentent un peu au hasard de ses récits de voyages ou de sa correspondance, ne lui ont coûté aucun effort, aucune recherche. Ils sont sortis tout seuls d'une mémoire qui en était nourrie avec plénitude. Et par là, sans qu'on en doive exagérer l'importance, ils témoignent du moins que Virgile a été pour Hugo, autant et plus qu'un modèle poétique, un ami, un compagnon de tous les instans.

Tout nous conduit donc à la même conclusion : le grand nombre des citations, le fréquent retour de quelques-unes d'entre elles, la variété des applications qu'en fait le poète, autant de signes qui nous révèlent à quel point il est nourri de Virgile. Toujours et partout, l'influence de l'auteur latin s'est maintenue en lui. Jusqu'à quel degré, et en quel sens s'est-elle exercée ? a-t-elle été profonde ou superficielle? a-t-elle été voulue, ou subie, ou combattue? a-t-elle été salutaire ou fâcheuse ? Ici, nous sommes en présence de questions beaucoup plus délicates, et la réponse ne peut être donnée, en bloc, une fois pour toutes, si l'on songe combien Victor Hugo s'est perpétuellement renouvelé. Il faut donc le suivre étape par étape, depuis les années d'enfance où il a pris le premier contact avec l'*Énéide*, jusqu'à la veille de sa mort, où il déclarait à Gaston Boissier « qu'il y a tout dans Virgile. »

II

En 1811, lors de son examen d'entrée au Collège des Nobles de Madrid, Hugo explique quelques passages de Virgile; en 1813, en tête d'un thème latin sur Pyrrhus, il écrit une traduction de l'admirable vers de l'*Énéide*, *parcere subjectis et debellare superbos :*

Pardonner aux vaincus et vaincre les rebelles,

et il en illustre la pensée par deux dessins où l'on peut discer-

ner déjà son double goût pour l'expression concrète et pour la composition antithétique. Ce ne sont encore là qu'exercices d'écolier. Mais voici l'apprentissage de poète qui va commencer. Dès 1815, l'élève de la pension Cordier se sent invinciblement attiré par les vers, et Virgile est un des « complices » (non pas le seul, mais l'un des plus utiles) de sa « fièvre poétique. » C'est en traduisant la première Églogue, les épisodes du Règne de Jupiter, du Vieillard du Galèse, et d'Aristée dans les *Géorgiques*, d'Achéménide, des Cyclopes, de Cacus, d'Euryale et Nisus dans l'*Énéide*, que le futur auteur de la *Légende des Siècles* apprend les procédés élémentaires de son métier. Il serait vain de chercher à surprendre dans le choix de ces textes les prédilections naissantes du jeune écrivain. En réalité, Victor Hugo ne choisit pas : il suit tout simplement l'opinion courante ou la routine scolaire ; il va aux « morceaux choisis » les plus classiques, les plus célèbres, et c'est tout. Mais, déjà apparaît, dans ces travaux d'assouplissement poétique, l'une de ses meilleures qualités, la conscience professionnelle. Quand il s'impose de refaire de fond en comble sa traduction de la première Bucolique, quand il s'excuse d'avoir légèrement altéré la signification d'un vers afin de satisfaire aux exigences de la rime, quand il confronte sa version avec celles des autres interprètes, on voit bien qu'il possède, dès cette date, la robuste probité de bon ouvrier qu'il ne perdra jamais, pas même au sein de ses passions les plus exubérantes ou de ses plus capricieuses fantaisies.

Quel est le résultat de ce travail si loyalement assidu? M. Guiard a étudié en détail ce que nous avons conservé de ces essais de Hugo, et il a eu bien raison, car il ne saurait être indifférent de regarder de près ces premiers tâtonnemens du génie. Peut-être les juge-t-il un peu durement. Sans doute ces compositions, demi-scolaires, demi-poétiques, sont très loin d'avoir la splendeur des *Contemplations* ou la vigueur de la *Légende des Siècles :* mais, si l'on songe à l'âge de l'auteur et au goût de l'époque, on les lira avec plus d'indulgence. Elles présentent des mérites appréciables : de la clarté, de l'élégance et de l'harmonie presque toujours, quelquefois de la simplicité et de la force. Il arrive même que le jeune écrivain, sans doute déjà riche en antithèses, en ajoute au texte latin, comme dans l'histoire d'Achéménide :

... D'un Grec nous plaignons le malheur.

. . . .

Un compagnon d'Ulysse, un Grec, a sauvé Troie.

Ce qui lui manque le plus, c'est la puissance d'évocation pittoresque. Bien loin qu'on puisse pressentir en lui le futur « visionnaire, » halluciné par les formes et les couleurs, les images, souvent si frappantes, du poète latin ne subsistent chez lui que tout à fait estompées. Les mots concrets sont noyés dans une paraphrase vague et banale, les détails réalistes sont ennoblis, les coupes saisissantes disparaissent dans une fade uniformité d'alexandrins classiques. Cela prouve que le don de peindre, même chez les artistes les plus grands et les plus vrais, n'est peut-être pas aussi inné qu'on se le figure. Ceux « pour qui le monde extérieur existe » ne sont pas tels du premier coup ; il leur faut, avec une certaine maturité d'imagination, une certaine dose d'expériences sensibles ; ils ne savent voir qu'après avoir beaucoup regardé. Cette infériorité des traductions virgiliennes de Victor Hugo n'est donc pas étonnante, et elle ne suffit pas pour nous autoriser à leur appliquer le mot dédaigneux de l'auteur lui-même : « Bêtises que je faisais avant ma naissance. » Disons, si l'on veut, que Hugo n'était pas né encore, mais qu'il était sur le point de naître.

Au surplus, il serait puéril de se borner à épiloguer sur la valeur littéraire plus ou moins grande du *Cacus* ou de l'*Achéménide*. Il n'est même pas bien nécessaire de chercher ce que les « sujets » de ces exercices d'imitation ont pu laisser dans la mémoire de l'apprenti poète. S'inspire-t-il du combat d'Hercule et de Cacus lorsqu'il dépeint les luttes épiques d'Ordener, de Roland ou d'Éviradnus? L'Iblis de la *Légende* est-il une réplique des Cyclopes de l'*Énéide?* M. Guiard le conjecture, non sans vraisemblance : mais on est bien forcé d'avouer que l'imitation, si imitation il y a, n'est que lointaine et partielle. Le souvenir virgilien n'a été au plus que le noyau primitif de la description romantique : tout autour sont venus se cristalliser bien des élémens hétérogènes, lectures modernes, inventions personnelles, idées morales, etc., dont la juxtaposition fait précisément la riche et vivante complexité de l'œuvre définitive ; il serait bien téméraire d'y vouloir déterminer rigoureusement l'apport exact de Virgile. A notre avis, la vraie question est beaucoup plus haute. Il s'agit de savoir, non pas les thèmes de

développement que Virgile a pu fournir à son jeune disciple, mais la conception d'art qu'il a pu lui suggérer.

Là-dessus, malheureusement, ses confidences personnelles nous renseignent assez mal. Jusqu'à l'époque de sa maturité, s'il loue beaucoup son maître, il le juge sans grande précision, et par conséquent ne nous apprend guère ce qu'il croit lui devoir. Des épithètes comme « mon tendre Virgile » ou « mon auteur chéri, » ou la constatation que Virgile, à la différence de Delille, avait « du génie, » sont des éloges trop creux pour qu'on en puisse conclure quoi que ce soit. Deux ou trois réflexions, cependant, sont à retenir. Dans un article du *Conservateur Littéraire*, Hugo fait observer que « telle églogue de Virgile pourrait fournir des sujets à toute une galerie de tableaux; » un rapprochement avec André Chénier fixe encore mieux le sens de cette remarque sur la valeur plastique des vers du poète latin. Dans la préface de *Cromwell*, Hugo ne nomme pas Virgile, mais certainement songe à lui, lorsqu'il signale la grandeur noble que la poésie antique sait jeter sur les grotesques qu'elle met en scène : « Polyphème est géant, Silène est dieu. » Beaucoup plus tard, dans la préface des *Rayons et Ombres*, il dit en parlant de lui-même : « Sans méconnaître la poésie du Nord,... il a toujours eu un goût vif pour la forme méridionale et précise. La Bible est son livre. Virgile et Dante sont ses divins maîtres. » Cette profession de foi est de 1840, mais il est clair que, dans la pensée de l'écrivain, elle s'applique à toute sa production antérieure. Pour la bien comprendre, rappelons-nous quels sont les autres poètes que le jeune Hugo, à son entrée dans la vie littéraire, a pu connaître, et comment il a pu les interpréter : nous saisirons d'autant mieux ce qu'a dû être alors pour lui l'auteur de l'*Enéide*. Ne parlons pas des poètes français récens : ils lui ont sûrement paru (quoiqu'il ait salué avec respect la mémoire de Delille) bien fades et bien froids. Parmi les Latins autres que Virgile, il a étudié Horace (qu'il ne séparera guère de son illustre ami), Lucain, Juvénal, Ausone : mais chez ceux-là, chez Lucain ou Juvénal par exemple, s'il trouve la grande ampleur de la période et la belle sonorité du vers, qualités que son imagination architecturale et musicale ne manque pas d'apprécier, les autres tendances de son tempérament ne sont pas absolument satisfaites. Ces durs Latins de la décadence n'ont rien pour la sensibilité ni la rêverie, leur forme est trop

arrêtée. Hugo, très certainement, les admire, mais très probablement, il les admire plus qu'il ne les aime, et ne se sent point invité à méditer sur eux. C'est le contraire avec les lyriques, conteurs et romanciers de l'Allemagne et de l'Angleterre, ceux qu'il désigne par le terme commode de « poésie du Nord. » Ceux-ci ouvrent à la pensée des perspectives immenses : mais, si elle peut se plonger dans leurs œuvres, elle court risque de s'y perdre. Elle n'a devant elle aucun plan, aucun ordre, aucun contour défini, aucune lumière nette. Virgile est le seul qui soit à la fois suggestif et précis. Il y a en lui, — et Victor Hugo ne l'ignore pas; plutôt même serait-il porté à l'exagérer, — il y a de la « poésie » telle qu'on l'entend vers 1825 ou 1830, c'est-à-dire de l'émotion, du rêve, de la mélancolie, du mystère. Mais en même temps l'expression, créée par un labeur patient, est achevée en tous points : rien n'y subsiste de flou, d'obscur ou d'incohérent. Par ces deux qualités si difficiles à réunir, il répond au double besoin que Victor Hugo ressent à cette époque. Il lui enseigne à concilier l'infini du sentiment avec la perfection exacte de la phrase, à enclore, si l'on peut dire, une âme romantique dans une forme classique.

Que telle ait bien été l'influence du poète latin sur le poète français aux débuts de son activité littéraire, c'est ce que prouverait l'étude des fragmens virgiliens que contiennent ses premiers recueils, jusqu'aux *Feuilles d'Automne* inclusivement. Nous ne pouvons, on le comprend, les examiner un à un, renvoyant pour cela aux statistiques de M. Chabert et aux analyses de M. Guiard, Il y a pourtant quelques exemples assez typiques pour que nous demandions la permission de les mettre sous les yeux du lecteur. Tout le monde connaît la belle pièce des *Feuilles d'Automne* adressée à Louis B..., et inspirée par la mort du général Hugo. Le poète se représente son père, dans une autre existence, retrouvant ses anciens compagnons de l'armée impériale :

Car sans doute ces chefs, pleurés de tant de larmes,
Ont là-bas une tente. Ils y viennent le soir
Parler de guerre ; au loin, dans l'ombre, ils peuvent voir
Flotter de l'ennemi les enseignes rivales,
Et l'Empereur au fond passe par intervalles.

Cette description pittoresque et émouvante a sans doute, pour une large part, des sources bien modernes : d'abord, de

sentimens personnels, l'affection filiale et l'admiration pour la gloire napoléonienne; puis du goût romantique pour les visions d'outre-tombe, goût entretenu par les légendes médiévales et les ballades allemandes. Mais cette conception, qui pourrait si facilement dégénérer en un rêve monstrueux ou flottant, se traduit ici sous une forme très nette, très plastique. Or, cette forme vient de Virgile. Hugo a simplement transposé, en l'adaptant à un sujet contemporain, le tableau qui nous est tracé dans l'*Énéide* du bois où les guerriers grecs et troyens prolongent dans la vie infernale les occupations militaires de leur vie terrestre. Il y a là certes une imitation tout à fait libre, originale, inventive, mais une imitation; et quand bien même Hugo n'aurait pas mis en tête de son poème une épigraphe empruntée à un autre livre de l'*Énéide,* nous serions sûrs pourtant qu'il n'avait pas oublié son cher Virgile en écrivant cette belle page. Voici maintenant un autre passage, dans le *Fragment d'un Voyage aux Alpes* recueilli dans *Victor Hugo raconté...* Dès cette époque, Hugo aime les spectacles gigantesques et horribles de la nature, ce qui est très romantique; dès cette époque aussi il se plait à personnifier en êtres vivans les objets inanimés, et cela encore est du plus pur romantisme. Lorsque donc il anime un sommet alpestre, lorsqu'il fait du Dru (comme plus tard du « pâtre promontoire ») une sorte de berger colossal et mystérieux, nous le croyons bien loin de l'art sobre et raisonnable que le nom de Virgile symbolise ordinairement. Pas si loin pourtant. L'*Énéide* va fournir à son imagination troublée un terme précis de comparaison : « Lorsqu'on aperçoit confusément le Dru à travers le brouillard, dit-il, on pense voir le cyclope de Virgile assis dans la montagne, et les blancheurs de la Mer de Glace sont les troupeaux qu'il compte pendant qu'ils paissent à ses pieds. » — N'a-t-on pas le droit, en présence de tels exemples, d'estimer que les poèmes de Virgile ont rendu à Hugo encore débutant un très précieux service, en lui présentant des images concrètes, des couleurs franches, des lignes définies, toutes choses qui, sans gêner sa rêverie, l'empêchaient de se dissoudre ou de s'exagérer outre mesure?

Est-ce à dire que la conciliation soit toujours parfaite entre l'influence virgilienne et la tendance romantique? Non assurément. Il y a des heures où le chef du Cénacle croit devoir à ses doctrines le sacrifice de son admiration pour le poète latin.

A ses doctrines morales, d'abord. Non seulement spiritualiste, mais catholique exalté, il ne peut pas approuver sans réserves un écrivain païen, et très païen quelquefois. Il aura donc, dans un article sur l'*Éloa* de Vigny, une parole sévère pour « ces poésies monstrueuses par lesquelles Anacréon, Horace, Virgile même, ont immortalisé d'infâmes débauches et de honteuses habitudes, » et opposera à cette sensualité pervertie l'amour idéalisé que seules des âmes chrétiennes peuvent connaître. L'année suivante, dans une *Ode* adressée à Lamartine, il affirmera que l'infériorité morale des anciens entraîne forcément une infériorité esthétique. Si les « sages » (entendons par là les « classiques » et les « libéraux »: les deux ne font qu'un à cette date) disent au poète moderne, d'un ton de reproche :

Nous aimons qu'on nous charme en des chants bucoliques,
Qu'on y fasse lutter Ménalque et Palémon...
. . . .
Virgile n'a jamais laissé fuir de sa lyre
Des vers qu'à Lycoris son Gallus ne pût lire,

lui au contraire, Hugo, rassure son disciple :

Que t'importe, si Dieu
Parfois dans le désert t'apparaît face à face
Et s'il te parle avec la voix?

Voilà donc Virgile condamné, parce qu'il n'est pas chrétien. Et un peu plus tard il l'est encore, pour une raison toute littéraire cette fois, parce qu'il n'est pas assez original. Dans la préface de *Cromwell*, l'*Énéide* est assez durement traitée. Elle a le tort de venir trop tard : c'est le « dernier enfantement » dans lequel la poésie épique « expire. » Surtout, elle a le tort de n'être qu'un pastiche de l'*Iliade* : « Rome calque la Grèce, Virgile copie Homère... Le reflet vaut-il la lumière? le satellite qui se traîne sans cesse dans le même cercle vaut-il l'astre central et générateur? Avec toute sa poésie, Virgile n'est que la lune d'Homère. » Le mot final est bien dédaigneux, si peut-être l'idée n'est pas totalement dénuée de justesse. En somme, Hugo ne se dissimule pas que l'œuvre virgilienne est peu conforme aux dogmes de son école. Les romantiques déclarent que la vraie poésie est religieuse : Virgile est tout profane et sensuel. Ils déclarent que la vraie poésie est créatrice : Virgile n'est qu'un

imitateur. De là les sentences rigoureuses que Victor Hugo est obligé de prononcer.

Mais il les prononce à regret, en ayant soin de les adoucir par le témoignage hautement avoué de sa sympathie pour le poète ancien, qui, malgré tout, lui reste cher. Dans le même article sur Vigny où il lance une allusion si outrageante à l'Alexis de Virgile et au Ligurinus d'Horace, il n'oublie pas de signaler l'amitié tendre et noble qui unissait Horace et Virgile l'un à l'autre, amitié dont les modernes ont peine à sentir la douce beauté. L'ode à Lamartine que nous citions tout à l'heure, si elle sacrifie Virgile à Moïse, le traite cependant avec un certain respect. Et dans la préface de *Cromwell* enfin, Hugo insiste sur les qualités intrinsèques de Virgile, comme s'il voulait se dédommager de ce que ses principes le forcent à blâmer dans l'*Énéide*. L'épopée y expire, mais elle y expire « dignement ; » notons aussi cette restriction : « *Avec toute sa poésie*, Virgile n'est que la lune d'Homère. » Il est donc poète, en dépit du *Credo* romantique d'après lequel il n'a pas le droit de l'être ? En réalité, il y a lutte, dans l'esprit de Hugo, entre le dogmatisme systématique et le goût personnel. Sur ce point, le fidèle élève de Chateaubriand ressemble à son modèle. La thèse du *Génie du Christianisme* amenait Chateaubriand à proclamer l'infériorité de Virgile, comme de tous les anciens, auprès des modernes, qui jouissent des bienfaits d'une religion plus vraie et d'une morale plus pure ; Chateaubriand ne s'est pas dérobé à cette conséquence. Mais en même temps il était bien trop artiste pour ne pas sentir la grâce virgilienne en ce qu'elle a de doux et de mélancolique, de pur et de noble à la fois, et de fait, c'est peut-être dans le *Génie* que l'on trouverait les commentaires les plus exquis de certaines pages des *Bucoliques* et de l'*Énéide*. Victor Hugo est un peu dans la même situation complexe. Par un de ces démentis heureux que nos impressions spontanées infligent souvent à nos opinions artificielles, il se trouve ramené vers l'auteur latin au moment même où il doit signaler ses défauts ou ses lacunes. Le théoricien, en lui, désapprouve Virgile, mais le poète continue à s'en laisser charmer.

Du poète ou du théoricien, lequel aurait remporté la victoire définitive ? Il est impossible de le dire. Car, un peu après 1830, Victor Hugo devait trouver de nouvelles raisons de mieux comprendre et de mieux aimer Virgile, qui allaient balayer toutes

ses objections de théoricien, et renforcer au contraire son inclination primitive de poète.

III

Ce n'est pas ici le lieu de retracer la grande crise qui a bouleversé la vie de Hugo à partir de 1833, crise non seulement passionnelle, mais intellectuelle aussi, dont il est sorti avec une vision radicalement changée de la destinée humaine et de la nature, avec une philosophie tout autre, une poésie plus profonde et plus sincère, une sensibilité plus large et plus douloureuse. Quand on songe combien toutes les impressions se tiennent dans une âme, — et particulièrement dans une âme de poète moderne, — on peut s'attendre que cette rénovation de l'être de Victor Hugo ait son reflet dans sa façon de sentir l'œuvre virgilienne.

Et d'abord, pour commencer par le fait le plus tangible, il n'est pas douteux que les émotions diverses suscitées dans l'âme de Hugo par sa passion naissante n'aient eu pour effet de rendre Virgile plus présent à sa pensée. Relisons à ce point de vue les vers d'amour recueillis dans les *Chants du Crépuscule ;* relisons, par exemple, *Hier la nuit d'été...*, *Oh! pour remplir de moi sa rêveuse pensée...*, ou *Au bord de la mer*. Dans ces admirables paysages que le poète étale aux yeux ravis de Juliette Drouet, il n'y a peut-être pas un seul trait qui soit directement emprunté de Virgile: mais n'est-il pas vrai que l'ensemble le rappelle invinciblement? Cette nature douce, paisible, grandiose aussi, indulgente quand elle offre à l'homme une consolation pour ses inquiétudes ou un encouragement pour ses amours, cette nature dont Hugo invite les mille voix à accompagner son hymne d'adoration enthousiaste, c'est bien, en somme, la nature telle qu'on se la rappelle après avoir lu les *Bucoliques*, agrandie, magnifiée, mais non changée. D'autre part, quand il veut clore ces mêmes *Chants du Crépuscule* par un hommage de pieux respect à l'épouse délaissée, Hugo emprunte tout naturellement son épigraphe aux paroles du vieil Anchise devant le destin de Marcellus : *date lilia*. Mots « cités à contresens, » dit M. Chabert. Est-ce bien sûr? Hugo sait parfaitement le sens lugubre de l'expression virgilienne ; il s'en souviendra plus tard lorsque, frappé lui aussi par la mort prématurée d'un être jeune et cher, il

imitera magnifiquement cette explosion de désespoir paternel : « Des fleurs ! oh ! si j'avais des fleurs !... » Mais, en 1834, ne peut-il pas trouver quelque chose de funèbre dans le souvenir de son premier amour désormais éteint. « Mon avril se meurt feuille à feuille, » écrira-t-il quelques mois plus tard ; et en effet, si enivrante, si triomphale que soit la passion nouvelle, si féconde qu'elle puisse devenir, elle a tué une partie de son existence qui ne revivra plus. Il est donc fatal qu'en présence de son foyer abandonné, un peu de regret se mêle à la reconnaissance : les lis conviennent doublement, symboles de pureté et symboles de deuil.

En 1837, il laisse voir d'une façon plus explicite ce que Virgile est devenu pour lui : l'interprète et le confident de son amour. C'est à Juliette qu'est en réalité consacrée la pièce célèbre des *Voix intérieures* adressée nominalement à Virgile. Le poète français invite son maître à l'accompagner dans une promenade sentimentale, avec l'arrière-pensée de trouver en lui un témoin discret et résigné : « Nous irons tous les trois, c'est-à-dire tous deux... » Dans cette très gracieuse idylle, comme dans le joli madrigal de la même année,

> Venez, que je vous parle, ô jeune enchanteresse !
> Dante vous eût faite ange et Virgile déesse...

l'intention est visible chez Hugo de mettre son amour sous la protection de Virgile. M. Guiard s'étonne à ce propos. « On se demande, dit-il, pourquoi il s'adresse au grand poète latin qui consolait son protecteur d'un amour méprisé et non satisfait. Les bergers et les amans sont rarement heureux dans les *Bucoliques*. » La remarque est très juste : mais Hugo est-il donc alors véritablement « heureux ? » Sans parler de ce qu'il y a de forcément insatisfait dans tout grand amour, sa vie n'offre-t-elle pas plus d'un motif de tristesse, qui le rend aussi avide de consolation que pouvaient l'être Corydon et Gallus ? Il n'y a pas si longtemps qu'il a composé *A Olympio*, ce dialogue si curieux avec lui même, où, tout en entreprenant de nous persuader qu'il est résigné, il donne à entendre qu'il ne l'est pas. Plus récemment, il a laissé échapper bien des confidences désabusées dans les strophes *A Eugène, vicomte H...* Bientôt va venir *la Tristesse d'Olympio*, qu'on a bien pu traiter de déclamation à grand orchestre, mais qui n'en trahit pas moins, en quelques-uns de

ses vers, une très angoissante amertume. Partagé entre des sentimens contraires et, pour ainsi parler, tiraillé entre deux foyers, regrettant son passé « d'amour, de vertu, de jeunesse, » redoutant de vieillir, blâmé par les gens austères et raillé par les envieux, Hugo souffre alors, beaucoup plus profondément qu'on ne l'a souvent cru. Et puisqu'il souffre, il n'est pas surprenant qu'il se réfugie dans les bras de l'antique ami des malheureux. Virgile va l'aider à se soustraire à cette existence d'efforts stériles :

Viens, quittons cette ville au cri sinistre et vain,

et loin du monde réel, dans un triple rêve de nature, d'amour et de poésie, il va lui verser le divin oubli.

Il faut bien reconnaître d'ailleurs que, même une fois la tristesse dissipée, Hugo ne perd pas l'habitude de mettre sous le patronage de Virgile la majeure partie de ses vers d'amour. Après l'avoir pris pour consolateur de ses inquiétudes, il le prend pour témoin et conseiller de ses joies, de ses effusions triomphantes, voire de sa fougue sensuelle. Il est très certain, par exemple, que, vers l'époque des *Chansons des rues et des bois*, Virgile est devenu pour son disciple surexcité ce que M. Chabert appelle spirituellement un « maître en impudeur. » M. Chabert le regrette du reste, M. Guiard également, et il est fort difficile de ne pas être de leur avis. Entre le Virgile des *Voix intérieures* et celui des *Chansons*, nul doute que le premier n'ait pour lui le double avantage d'être plus vrai et d'être plus grand. Cependant, si choqué que l'on soit de l'éternelle, universelle et agaçante oaristys pseudo-virgilienne que Hugo sexagénaire a étalée, il ne faut pas croire que Virgile ait été confondu par lui avec les poètes franchement libertins. On se souvient de la petite pièce où l'auteur, s'adressant à son vers, lui conseille d'emmener avec lui, comme deux camarades (différens, quoique également chers), l'esprit gaulois et l'esprit latin :

Presse un peu le pas de Virgile,
Retiens par la manche Villon.

C'est donc que Virgile est aussi réservé, aussi timide, que Villon est effronté ! Pareillement un peu plus tard, Hugo écrit dans *Toute la lyre :*

L'idéal démasqué montre ses pieds d'argile,
On trouve Rabelais où l'on cherchait Virgile.

C'est donc que Virgile est autre chose que Rabelais! Virgile et Rabelais, Virgile et Villon : ces rapprochemens de noms, à eux seuls, sont fâcheux, mais n'oublions pas que ce sont des rapprochemens antithétiques. Pour tout dire, Virgile, à ce moment-là, n'est plus l'inspirateur unique du poète amoureux; il est désormais en compagnie assez hétéroclite, assez scabreuse, mais il n'a pourtant pas perdu sa propre noblesse. Et même il en communique un peu à son imitateur, quelque indigne que celui-ci en soit devenu. S'il y a dans les *Chansons des rues et des bois*, à côté de bien des pages déplaisantes, quelques visions vraiment et presque chastement belles, si l'appel au plaisir, trop souvent brutal, se pare quelquefois d'une certaine grâce plastique, et, d'autres fois, s'élargit en vaste symbole, l'honneur en revient à Virgile. Son influence, contre-balançant heureusement celle des Villon, des Rabelais, des Béranger, a imposé au poète quelque retenue jusque dans le pire débridement de ses instincts naturalistes ; elle a, si l'on ose dire, empêché l'oaristys de dégénérer en priapée. Hugo, qui ne se vante que de l'avoir « cherché, » l'a « trouvé » plus qu'il ne veut bien le dire. Par là, il lui doit un nouveau service qui n'est pas moindre que le premier. En 1837, Virgile avait apaisé sa tristesse : en 1865, il ennoblit un peu sa sensualité.

La conception de la nature, chez un poète comme Hugo, se lie étroitement à celle de l'amour : il est donc inévitable qu'elle aussi ait subi dans une large mesure l'action de la poésie virgilienne. Non pas qu'il y ait identité complète, que la nature soit pour Hugo ce qu'elle est pour Virgile : elle est cela, et autre chose encore, mais elle est cela en grande partie. Pour marquer la nuance exacte, qui, en pareille matière, est si nécessaire à observer et si facile à fausser, revenons à cette pièce des *Voix intérieures* qui est à la fois un hommage à Virgile, une apothéose de Juliette, et une évocation pittoresque d'un coin de nature agreste. Dans la description de la vallée de Meudon où le poète convie son maître à le suivre, il y a maints détails vraiment virgiliens, si l'on entend par là, non pas ceux qui se rencontrent déjà dans les *Bucoliques* ou dans les *Géorgiques*, mais ceux qui pourraient s'y rencontrer, ceux que Virgile aurait aimés :

Une chaste vallée
A des coteaux charmans nonchalamment mêlée...
. . . .

La grotte et la forêt, frais asiles de l'ombre.
. . . .
Les coteaux renversés dans le lac qui miroite
. . . .
A côté d'un cytise
Quelque feu qui s'éteint sans pâtre qui l'attise.
. . . .
Les satyres dansans qu'imite Alphésibée.

C'en est assez pour que la dédicace de cette pièce à Virgile ne soit, à aucun degré, un contresens. Mais, entremêlés à ces vers d'une beauté si simple, si pure, si « antique, » en voici d'autres qu'il n'est pas sûr que Virgile eût bien compris : ceux par exemple, où l'on compare « l'antre obstrué d'herbe verte » à « une bouche avec terreur ouverte, » ou bien encore ceux dans lesquels il est parlé d'une clairière

Où l'arbre au tronc noueux
Prend le soir un profil humain et monstrueux.

Cette déformation à la fois violente et mystérieuse des impressions naturelles, cette inclination vers l'énorme et l'effrayant, n'a rien de virgilien. Que le poète la laisse voir, alors même qu'il s'adresse à Virgile, c'est donc assez significatif. Mais quelquefois il s'y abandonne plus complaisamment, comme lorsque, passant de Virgile à Albert Durer, il trace, d'après le vieux peintre allemand, un paysage de cauchemar surhumain :

Une forêt pour toi, c'est un monde hideux.
. . . .
Sous la broussaille horrible et les ronces grimpantes
. . . .
Les chênes monstrueux qui remplissent les bois.

Victor Hugo se déclare aussi profondément pénétré de la pensée d'Albert Durer que tout à l'heure il se proclamait fervent disciple de Virgile. Les deux pièces figurent dans le même recueil ; elles ont été écrites la même année, à moins d'un mois de distance. Elles représentent bien, croyons-nous, les deux pôles entre lesquels oscille l'imagination de Hugo. Il est sollicité par deux visions des choses, — deux visions qui tantôt s'opposent et tantôt se confondent, réagissent l'une sur l'autre, mais qui, en leur fond, restent distinctes : l'une douce et paisible, l'autre tumultueuse et sombre. Celle-ci est shakspea-

rienne, si l'on veut, ou dantesque, ou tout simplement romantique : pour la première, il n'y a pas de doute, elle est bien virgilienne. Aucune des deux ne triomphe, aucune ne périt. Peut-être, à mesure qu'il vieillit, le poète est-il de plus en plus hanté par la seconde, mais la première ne perd jamais ses droits sur lui. Voyons-le penser et regarder pendant son séjour à Jersey, en 1854 ou 1855. C'est peut-être alors qu'il incline le plus vers une transfiguration apocalyptique du monde extérieur. Son âme, obscurcie par le deuil et par l'exil, s'est encore exaspérée dans ses longs et farouches tête-à-tête avec la mer sauvage ; il est séduit de préférence par les spectacles gigantesques, énigmatiques et terribles : qu'on se rappelle *A quoi songeaient les deux cavaliers dans la forêt*, les *Paroles sur la dune*, ou la fin de *Pasteurs et troupeaux*. Contempler « les yeux sinistres de la lune, » écouter « l'âpre rafale » qui disperse « la laine des moutons sinistres de la mer, » s'absorber avec une volupté furieuse dans ces sensations d'horreur et d'angoisse, voilà ce que Virgile, certes, n'eût point fait. Mais, exactement à la même époque, Victor Hugo écrit *Mugitusque boum*, aussi virgilien par la pensée générale que par le titre et les détails traduits ou suggérés. Il écrit *Éclaircie*, où il développe magnifiquement l'hymne d'allégresse des *Géorgiques* en l'honneur de la fécondité printanière. Il écrit la *Forêt mouillée*, où il traite le même thème, décrivant l'union du « ciel époux » et de la « terre fiancée, » exaltant

L'universel baiser sur la bouche éternelle.

Ainsi, même aux heures tragiques, quand les choses s'assombrissent à ses yeux sous le reflet de tout ce qu'il a vu de cruel dans l'humanité, il retrouve pourtant une autre conception de la nature, toute différente, bien moins lugubre, très proche de celle que Virgile lui a révélée.

En quoi consiste-t-elle au juste? Il est malaisé de le dire, et pour plus d'une raison. En premier lieu, Victor Hugo l'exprime avec autant de grandiloquence que Virgile y mettait de simple et ferme précision : pour la bien comprendre, il faut commencer par écarter le vêtement d'emphase dont il la recouvre le plus souvent. En outre, il s'agit ici plutôt d'un sentiment que d'une idée : une analyse rigoureuse ne peut qu'y échouer. Pourtant, sans vouloir trop définir et décomposer, il semble qu'on

puisse démêler, dans ce que nous appelions tout à l'heure la vision virgilienne de la nature chez Victor Hugo, plusieurs élémens associés. C'est d'abord, dans les détails du paysage, une impression de grâce et de douceur. La fraîcheur des sources, l'éclat souriant des fleurs, le silence pacifique des bois et des champs, la volupté de l'ombre, tout ce qui charme, repose, rassure, c'est ce à quoi Hugo, dans ses bons jours, dans ses jours virgiliens, se laisse prendre volontiers. — Si les détails sont suaves, jolis même, cela n'empêche pas que l'ensemble n'ait de la grandeur et de la force, et ne soit tout imprégné du sentiment de la vie universelle. Virgile, en même temps qu'imitateur de Théocrite, a été disciple de Lucrèce : Hugo le sait, et, à son exemple, aperçoit dans toutes les choses particulières, non seulement leur beauté propre, mais l'expression localisée de l'immense effort cosmique, et, comme il dit :

La pénétration de la sève sacrée.

Mais cette vie puissante, débordante, reste une vie harmonieuse. Le développement des êtres demeure soumis, comme l'activité humaine, à la loi de l'ordre et de l'équilibre. *Éclaircie* surtout traduit ce sentiment avec une noblesse remarquable. Le travail de l'homme n'en est pas exclu, témoin ces deux vers qui ne sont traduits d'aucune phrase de Virgile, et qui rappellent toutefois à merveille l'esprit des *Géorgiques :*

Le grave laboureur fait ses sillons et règle
La page où s'écrira le poème des blés.

Et d'autre part, tout dans la nature, sons, lueurs, mouvemens, tout concourt à produire une impression de joie robuste et sereine :

Tout est doux, calme, heureux, apaisé; Dieu regarde.

Quelle que soit l'originalité de ces descriptions de Hugo, et quand bien même elles contiendraient encore moins de vers qu'elles n'en renferment traduits ou imités de Virgile, n'est-on pas fondé à les appeler virgiliennes, tant on y retrouve ce qu'il y a d'essentiel dans celles du poète latin? Sans le souvenir des *Bucoliques* et des *Géorgiques*, ne peut-on pas croire que Victor Hugo se fût plus absolument laissé dominer par son goût croissant du colossal et de l'épouvantable; qu'il aurait fini par ne plus

aimer, par ne plus sentir même, que ce qui donne une sorte de frisson macabre ?

L'orage, l'horreur, la pluie,
Que tordent les bises d'hiver,
Répandent avec des huées
Toutes les larmes des nuées
Sur tous les sanglots de la mer.

Son admiration pour le maître latin l'a fort à propos aidé à se rappeler que la joie est aussi vraie que la douleur, l'ordre aussi beau que l'étrangeté. Son œuvre risquait d'être une tempête sans « éclaircies : » Virgile y a projeté plus d'un rayon de soleil.

Victor Hugo peintre de la nature, comme Victor Hugo poète amoureux, a donc très réellement, — et très utilement, — subi l'influence de Virgile : en est-il de même de Victor Hugo philosophe, penseur, ou « mage, » pour lui donner le nom dont s'est enivré son orgueil? Dès 1837, il est si fortement convaincu de l'union nécessaire entre la poésie et la philosophie, qu'il revendique pour Virgile la double gloire à laquelle lui-même aspire. Il est alors dans toute la ferveur de son admiration rajeunie pour le poète latin : il ne lui suffit pas de lui confesser son amour ou de contempler avec lui les spectacles pittoresques; il veut communier avec lui en la même foi métaphysique. Et comme, à ce moment, il est à demi chrétien, il fait de Virgile un demi-précurseur du christianisme,

... Un des cœurs que, déjà, sous les cieux
Dorait le jour naissant du Christ mystérieux.

La coïncidence, miraculeuse selon lui, entre la vie de Virgile et la naissance de Jésus, lui explique la « lueur étrange » qu'il croit voir briller à la cime des vers des *Bucoliques*. « Raison de poète ! ont pensé maints critiques, belle antithèse offrant matière à de beaux vers, et rien de plus ! » Mais l'intuition poétique, comme il arrive souvent, a cette fois été vérifiée par les recherches de la science. Les plus récens commentateurs de Virgile et les plus modernes historiens des religions, M. Sabatier et M. Salomon Reinach, donneraient plutôt raison que tort à Hugo. Sans doute on ne pense plus que Virgile, comme le croyaient le théologien Lactance ou l'empereur Constantin, ait pu pressentir, de quelque manière que ce soit, l'avènement pro-

chain du christianisme. Mais, si la IVe Églogue n'est plus prise pour une prophétie, on y reconnaît la mise en œuvre de vieilles idées communes aux cultes orphiques, aux livres sibyllins, aux traditions messianiques juives, de ces idées qui ont tant agi sur la religion nouvelle à ses débuts. Et par là le lien se trouve renoué, indirectement à la vérité, entre Virgile et le christianisme. Hugo disait donc vrai, autrement qu'il ne le croyait, en reconnaissant chez son poète favori des aspirations vaguement conformes à celles de l'Église chrétienne naissante. Il s'est d'ailleurs bien gardé de fausser cette idée en l'exagérant. Avec un sens de la nuance qui n'est pas très fréquent chez lui, il a multiplié atténuations et restrictions : « dieu *tout près* d'être un ange, » « il chantait *presque* à l'heure où Jésus vagissait, » « *à son insu* même, » « de *vagues* flammes. » Quoi qu'il en soit de l'exactitude historique de son hypothèse, elle reste intéressante en ce qu'elle nous révèle le besoin qu'il éprouve de se sentir en parfait accord avec Virgile sur tous les points, dans le domaine des idées aussi bien que dans celui des sentimens. Elle nous fait mesurer aussi le chemin parcouru en dix ou douze ans. Vers 1825, celui qui était alors le poète des « ultras, » s'effarouchait, dans son catholicisme intransigeant, devant le paganisme de Virgile. Plus éclectique désormais, il n'a plus de pareils scrupules. Il ne veut plus damner un grand poète, il préfère le christianiser pour raccourcir la distance qui les sépare. Il lui répugnerait de ne pas penser comme Virgile.

Pense-t-il réellement comme lui? ou n'est-ce qu'une pieuse illusion de disciple? Il serait bien téméraire de prétendre que toute la philosophie de Hugo, à l'époque de sa maturité, lui ait été suggérée par Virgile. Il se peut, néanmoins, que Virgile y soit pour quelque chose, pour plus de chose qu'on ne le croit communément. C'est ce que Renouvier, en étudiant Hugo comme philosophe, avait trop oublié, et ce que M. Chabert, au contraire, a très justement mis en relief. Il s'attache surtout à l'une des pièces les plus importantes des *Contemplations*, à *Ce que dit la bouche d'ombre*, et il établit, entre la doctrine qui y est contenue et celle de Virgile, un rapprochement des plus curieux. Il est bien vrai qu'en lisant la *Bouche d'ombre*, on ne songe guère à Virgile : cette promenade éperdue au-dessus d'un gouffre, dans la main d'un spectre, est du plus pur romantisme; et le gigantesque exposé du système contraste avec la sobriété virgilienne.

Mais, à travers cette amplification démesurée, quelles sont les idées maîtresses que l'on peut discerner? En première ligne, l'affirmation que l'âme est partout dans l'univers :

Vents, ondes, flammes,
Astres, roseaux, rochers, tout vit, tout est plein d'âmes.

Cette âme, créée d'abord pure et « impondérable, » a été altérée, souillée, alourdie par le mal, qui a produit la matière, et s'est pour ainsi dire concrétisé en elle :

La première faute
Fut le premier poids.

Elle peut cependant se relever par des expiations successives, par des incarnations renouvelées, où elle acquitte peu à peu sa dette. La vie terrestre n'est que le lieu du péché et de la peine. Plus tard, tout sera transformé; le mal mourra, et le bien, l'ayant en quelque sorte absorbé en lui-même, régnera seul. Ainsi résumée dans un très bref sommaire, la théorie de Hugo ressemble trait pour trait à celle que, dans le VIe livre de l'*Enéide*, Anchise révèle à son fils. L'univers plein d'âmes, c'est *mens agitat molem et magno se corpore miscet.* La matière et le mal identifiés et détruisant tous deux la puissance céleste de l'âme, c'est *noxia corpora tardant.* Les réincarnations de Hugo, comme les purifications de Virgile, servent à éliminer progressivement toutes les traces de matière et de faute; et, lorsque Hugo déclare que, pour mener à bien l'œuvre de son rachat, l'homme doit « oublier sa vie antérieure, » il ne fait que traduire en langage abstrait ce que Virgile exprime par le symbole du fleuve Léthé, où les âmes viennent boire l'eau d'ignorance et d'indifférence, qui leur permettra de recommencer à vivre. Seule l'idée du triomphe absolu du bien dans l'avenir manque à la révélation d'Anchise : la destinée humaine y est conçue comme un renouvellement perpétuel, mais sans progrès, comme un cercle sans cesse parcouru, mais toujours identique, au lieu que pour Hugo les purifications successives que subit l'âme humaine aboutissent à une transfiguration finale. Pourtant, même dans cette partie de son système, Hugo n'est pas en aussi complet désaccord avec Virgile qu'on pourrait le croire. Comme le remarque ingénieusement M. Chabert, si l'apothéose glorieuse et rassurante, qui termine la *Bouche d'ombre*, ne correspond à

rien qui se trouve dans l'*Énéide*, elle ressemble fortement à l'âge d'or décrit par anticipation dans la quatrième Églogue : en sorte que Hugo ne quitte Virgile que pour Virgile encore.

Cette comparaison entre la *Bouche d'ombre* et les vers philosophiques de l'*Énéide* ou des *Bucoliques* ne doit pas être prise au pied de la lettre. La métaphysique de Hugo se présente à nous avec beaucoup plus d'ampleur que celle du poète latin : sept ou huit cents vers (au lieu de trente ou quarante dans l'*Énéide*) parviennent à peine à l'épuiser. Elle se distingue aussi de celle de l'auteur ancien par certains détails un peu bizarres : pour Virgile, l'âme passe dans de nouveaux corps, mais dans des corps humains; Hugo, au contraire, loge l'âme du criminel condamné à expier dans des êtres inférieurs, tigres, crapauds ou aspics, ou plantes vénéneuses, ou même rochers ou cailloux inanimés. Enfin, devant l'image qu'il rêve du mal à jamais anéanti, Hugo a des cris de joie attendrie, des pâmoisons que Virgile n'a jamais connues, même dans l'églogue à Pollion, et à plus forte raison dans l'*Énéide*. Ce sont là des différences appréciables. Il y aurait lieu de se demander également si l'accord au moins partiel que nous venons de constater entre *Ce que dit la bouche d'ombre* et la théorie exposée par Anchise atteste bien une influence directe de Virgile sur Victor Hugo; car enfin il pourrait résulter d'une pure coïncidence? Hugo aurait pu puiser ailleurs, ou même inventer à lui tout seul, une doctrine qui, par hasard, se trouverait être la même que celle de Virgile? Pourtant les analogies de détail sont assez frappantes pour faire admettre qu'en écrivant la *Bouche d'ombre*, Hugo avait le texte de l'*Énéide* présent à la mémoire. Par conséquent, il possédait une claire conscience de la conformité de ses idées avec celles du poète latin, et cette conformité n'a pu que les lui rendre plus autorisées encore et plus chères.

On comprend après cela que Victor Hugo ait pu légitimement mettre Virgile au rang de ses inspirateurs. Dans la belle pièce des *Rayons et Ombres* intitulée *Sagesse*, tandis que le poète écoute alternativement les trois voix qui lui conseillent la haine, l'amour et l'indifférence, il voit près de lui ses livres familiers,

Et sa Bible sourit dans l'ombre à son Virgile.

Dans les *Contemplations*, Virgile n'est point oublié parmi les « mages; » il est nommé dans le même vers qu'Isaïe. Il ne

faut peut-être pas attacher trop d'importance à ce rapprochement, ni serrer de trop près l'épithète par laquelle sont qualifiés à la fois le poète latin et le prophète juif :

Toutes les âmes envahies
Par les grandes brumes du sort.

Cependant, quand on songe au culte que Hugo a toujours professé pour la poésie biblique, le seul fait de mettre tout à côté celle de Virgile montre en quel respect il tient celle-ci. Ce qu'on peut dire en toute sûreté, c'est qu'il n'a pas vu seulement chez son maître des émotions amoureuses et des descriptions pittoresques, mais une philosophie. Il a su reconnaître en Virgile un penseur inquiet, attiré par le problème de la destinée humaine. Il l'a suivi avec ardeur dans cette méditation, et a repris en la modifiant un peu la solution que Virgile lui-même avait empruntée aux platoniciens et aux stoïciens comme étant la plus claire, la plus harmonieuse, la plus capable de satisfaire la raison.

Car c'est ce qu'il faut bien noter : au formidable point d'interrogation que pose devant sa conscience l'existence du mal, Hugo ne répond pas toujours de la même manière. Quelquefois il se laisse emporter par un tel enthousiasme pour les forces bienfaisantes et lumineuses de l'univers qu'il leur promet une trop facile victoire : que dis-je! il la leur promet? non, il la voit déjà réalisée, et, de parti pris, oublie les obstacles. Ailleurs, il succombe à l'âcre angoisse qui le ronge; hypnotisé par sa vision trop intense du malheur actuel, il ne paraît plus concevoir la délivrance comme possible. La *Bouche d'ombre*, qui, de toutes ses pièces philosophiques, est la plus directement inspirée de Virgile, reste à mi-chemin entre l'optimisme éperdu et le pessimisme inconsolable. Le mal y est reconnu dans toute sa force, mais expliqué, interprété comme une condition du progrès moral, accepté par conséquent, et d'autant plus volontiers qu'on le sait transitoire. Les deux termes opposés du problème sont mis en égale lumière. Surtout, le poète fait effort pour trouver le lien logique qui les unit, et en cela il se rapproche de Virgile. Il y a dans l'œuvre philosophico-poétique de Hugo des visions plus puissantes de l'un ou de l'autre aspect des choses; mais nulle part mieux qu'ici il n'essaie de rendre compte pourquoi les choses sont ce qu'elles sont; nulle part il n'indique avec plus de

netteté le plan rationnel qui préside à la vie du monde et aux destinées de l'humanité. Cette notion de l'ordre, que, livré à lui-même, il oublierait peut-être, lui est rappelée, sinon enseignée, par Virgile.

A cet égard, l'action de Virgile a été un peu la même sur la philosophie de Hugo que sur sa conception de l'amour et sur son sentiment de la nature. Sur ces trois points, elle a combattu ce qu'il pouvait y avoir, dans ses tendances personnelles, d'excessif, de trouble et de morbide : elle a été un principe de noblesse et d'eurythmie. Lorsqu'il est sous l'ascendant de Virgile, Hugo ressent l'amour comme une émotion tout ensemble haute et douce, et non comme un désir grossier ou libertin. Lorsqu'il est sous l'ascendant de Virgile, il voit l'univers extérieur comme un spectacle heureux, et non comme une hallucination de cauchemar. Lorsqu'il est sous l'ascendant de Virgile, il se représente la destinée humaine comme une évolution normale qui a un sens, une loi et une limite, et non comme un prodige démesurément sublime ou monstrueusement atroce. Toujours et partout Virgile le règle, le calme, le réconforte.

Il était donc bien inspiré lorsqu'en 1837 il définissait, par un symbole emprunté à la *Divine Comédie*, le rôle qu'il assignait à Virgile. La vie, avec toutes ses fautes et toutes ses misères, ressemble effrayamment à l'enfer dantesque. Mais, dit-il à Dante :

> Mais, pour que rien n'y manque, en cette route étroite,
> Vous nous montrez toujours debout à votre droite
> Le génie au front calme, aux yeux pleins de rayons,
> Le Virgile serein qui dit : Continuons !

C'est bien cela. Dans toutes les parties de son œuvre, élégies amoureuses, descriptions de la nature ou méditations philosophiques, Hugo a trouvé en Virgile un maître de sérénité.

IV

Il s'est affranchi pourtant de cette maîtrise, et l'a reniée. Pas de très bonne heure, il est vrai : pendant les premières années de l'exil, sa reconnaissance et sa fidélité ne semblent aucunement diminuées. Nous avons relevé bien des pages virgiliennes dans les *Contemplations*, voire dans les *Chansons des rues et des bois ;* les *Châtimens* offriraient aussi quelques

réminiscences curieuses, de même le livre lyrique des *Quatre Vents de l'esprit* (notamment les descriptions de Jersey) ; et dans la *Légende des Siècles* enfin, le *Satyre* fait souvent penser au Silène et à l'Orphée de Virgile. Mais, à partir de 1860 environ, il est manifeste que Hugo n'a plus pour le poète latin la même admiration que jadis. Il porte sur lui des jugemens défavorables, et parfois très discutables, dans *William Shakspeare* et dans le *Post-scriptum de ma vie ;* et ce ne sont pas là des boutades passagères, ni des argumens amenés par les besoins de la polémique, puisque, un peu plus tard, dans une conversation avec M. Stapfer, à Guernesey, il avoue « qu'il n'aime plus Virgile avec prédilection. »

D'où vient cette défection inattendue? Est-ce seulement que le poète proscrit, enorgueilli par cette proscription autant que par les hommages qui viennent le chercher dans son île, ayant d'ailleurs conscience de son génie triomphant, se juge trop grand désormais pour garder posture de disciple ? On est assez porté à le croire lorsqu'on l'entend reprocher à Dante sa modestie excessive à l'égard de leur commun maître : « Dante est ébloui de Virgile, moindre que lui. » Qui donc, en rencontrant cette phrase dans le *Post-scriptum de ma vie*, n'est pas tenté de lire « Victor Hugo » au lieu de « Dante? » et l'auteur n'a-t-il pas, tout le premier, écrit « Dante, » afin que l'on comprît « Victor Hugo? » Cependant, quelque enivré qu'il soit de sa grandeur, et quelque impatient qu'il puisse paraître de toute supériorité, il est loin de renoncer à l'attitude déférente qu'il a toujours eue envers les grands génies du passé. S'il nomme Homère ou Juvénal, Dante ou Shakspeare, c'est toujours avec un respect enthousiaste ; jamais il ne risque à leur sujet des critiques comme celles qu'il lance contre Virgile. Il faut donc que celui-ci lui déplaise pour quelques raisons plus particulières, qui ne sont pas en jeu quand il s'agit des autres poètes anciens.

Ces raisons existent en effet, et elles sont de deux sortes. Comme à l'époque de la Restauration, Hugo invoque contre Virgile à la fois des griefs politiques et des griefs littéraires. Les griefs politiques sont, si l'on veut, radicalement inverses de ceux de 1825, mais au fond ils trahissent le même état d'esprit, mis au service d'une cause opposée. Quarante ans avant, Victor Hugo jugeait Virgile avec ses idées de royaliste catholique ; maintenant, il le juge avec ses principes de démocrate : sa doc-

trine a changé, non sa partialité; ou plutôt cette habitude d'introduire dans la critique des argumens politiques et religieux, habitude dont il s'était heureusement délivré pendant ses années de méditation désintéressée, reprend le dessus depuis qu'il est redevenu, dans un autre camp, un homme de combat. C'est bien toujours la même façon de raisonner: le rédacteur du *Conservateur littéraire* blâmait Virgile de n'être pas assez chrétien; le collaborateur du *Rappel* le blâme de n'être pas assez républicain. Le reproche de courtisanerie, — et de courtisanerie payée, — est effectivement un des plus sanglans qu'il lui adresse : « Virgile entend malice aux déifications profitables; sa Muse s'appelle Dix-Mille-Sesterces. » C'est pourquoi, bien plus haut que le flatteur à gages d'Octave et de Mécène, il élève Juvénal, ce Juvénal qui n'a sans doute pas été plus exempt que Virgile d'arrière-pensées d'intérêt personnel, mais en qui il ne veut voir que « la vieille âme des républiques mortes. » Ce qu'il ne peut pardonner à l'auteur des *Géorgiques*, c'est l'apothéose d'Auguste ou le Temple sur les bords du Mincio. Virgile lui apparaît comme un poète officiel, une sorte de Belmontet supérieur, tandis que Juvénal est presque un Hugo avant la lettre; ses *Satires* sont des « Châtimens. » Cette tendance à classer le talent d'après l'opinion éclate ingénument dans cette phrase de *William Shakspeare* où politique, littérature et pédagogie s'unissent en un si singulier mélange : « Le jour où, dans les collèges, les professeurs de rhétorique mettront Juvénal au-dessus de Virgile et Tacite au-dessus de Bossuet, c'est que, la veille, le genre humain aura été délivré. »

Est-il besoin de faire ressortir le sophisme d'une telle manière de juger? Est-ce la peine de rappeler que Virgile a fort bien pu être sincère en célébrant Auguste, quoique de l'avoir célébré n'ait pas nui à sa fortune? Hugo, mieux que tout autre, aurait dû le comprendre : les libéralités de Louis XVIII, jadis, avaient-elles suffi pour vicier la bonne foi de son royalisme? Virgile, lui aussi, n'avait-il pas le droit de chanter un gouvernement qui lui semblait juste et bienfaisant, dont il avait éprouvé, et dont beaucoup de ses contemporains éprouvaient l'influence réparatrice? Et quant à cette idée, implicitement contenue dans les boutades du *Post-scriptum de ma vie*, qu'on ne peut avoir de génie que dans un certain parti et avec de certains principes, un artiste comme Hugo pouvait-il l'accueillir?

ne devait-il pas la laisser aux étroits sectaires, aux médiocres journalistes, qui jaugent hommes et choses uniquement par rapport à leurs préjugés de coterie ? A ceux-là l'on pardonne de ne pas comprendre les *Géorgiques*... parce qu'ils n'ont pas écrit les *Contemplations!*

Peut-être, malgré tout, Hugo se serait-il arraché à cette mesquinerie de politicien et aurait-il admis qu'on peut être impérialiste et faire de beaux vers. Mais malheureusement, — malheureusement pour lui plus encore que pour Virgile, — les vers de Virgile ne lui semblent plus assez beaux. Ils sont trop loin de l'idéal qu'il préconise actuellement et qui n'est, comme d'habitude, que la projection en système de ses propres tendances. Son dogmatisme romantique contribue, autant que son intransigeance démocratique, à lui faire tenir pour suspecte la poésie virgilienne : elle lui paraît dépourvue des qualités que, à cette date, il prise plus que toutes les autres. Elle manque, premièrement, d'originalité créatrice : le chef-d'œuvre de Virgile, l'*Énéide*, n'est qu'une copie. Hugo l'avait déjà dit en 1827; il le répète en 1865, et plus fortement, et en reprenant avec plus d'ampleur la métaphore piquante dont il s'était servi : « Virgile part d'Homère. Observez la dégradation croissante des reflets : Racine part de Virgile, Voltaire part de Racine, Chénier (Marie-Joseph) part de Voltaire, Luce de Lancival part de Chénier, Zéro part de Luce de Lancival. De lune en lune, on arrive à l'effacement. » — Faible si on le compare à Homère, son modèle, Virgile est faible également si on le rapproche de Lucrèce, son prédécesseur. « L'illimité est dans Lucrèce. Par momens passe un puissant vers spondaïque presque monstrueux et plein d'ombre. Çà et là une vaste image de l'accouplement s'ébauche dans la forêt, et la forêt, c'est la nature. Ces vers-là sont impossibles à Virgile. » Ils existent pourtant chez lui, mais Hugo ne les voit pas, soit parce que l'esprit de système l'aveugle, soit plutôt parce que la force, dans la poésie de Virgile, si elle s'étale avec ampleur, ne s'impose pas avec brutalité. Hugo en est arrivé à un tel point qu'il ne conçoit presque plus d'autre grandeur que la grandeur âpre et fruste. Celle qui est paisiblement majestueuse lui paraît trop plate. Nous touchons ici à ce qu'il y a d'essentiel dans sa critique. Plus encore que d'invention, plus que d'ampleur, Virgile manque de défauts. Il y a deux classes de génies. Les vrais, les sublimes, tels qu'Isaïe et Ézéchiel

chez les Hébreux, Plaute et Juvénal à Rome, Shakspeare et Rabelais à la Renaissance, — et sans doute Hugo dans les temps modernes, — sont inégaux, irréguliers, parfois inintelligibles, et n'en sont que plus grands lorsqu'ils échappent à la prise de la raison vulgaire. Les autres, parmi lesquels Virgile figure auprès de Sophocle, de Platon, de Tite-Live, de Cicéron, de Térence, ne méritent aucun reproche. « Ils n'ont ni exagération, ni ténèbres, ni obscurité, ni monstruosité. Que leur manque-t-il donc? cela, cela c'est l'inconnu ; cela, c'est l'infini. » C'est leur perfection même qui fait leur faiblesse ; ils ont trop de goût pour avoir un génie véritable.

La distinction que fait ainsi Victor Hugo n'est pas neuve. C'est un peu celle que déjà La Bruyère établissait entre les ouvrages « beaux » ou « sublimes » et les ouvrages « parfaits » ou « réguliers ; » c'est celle qui était consacrée dans les écoles du XVIIe et du XVIIIe siècle ; c'est celle que, tout récemment encore, Sainte-Beuve venait de reprendre, précisément dans son *Étude sur Virgile :* il y louait le poète latin pour toutes ses qualités moyennes et classiques, sobriété, unité de ton et de couleur, harmonie et convenance des parties entre elles ; et, dans une allusion à peine voilée aux excès romantiques de Hugo, il ajoutait avec un soupir malicieux : « Oh ! qu'en ce moment nous irait bien le génie ou tout au moins le tempérament virgilien ! » Hugo, qui avait été cruellement mordu par l'attaque sournoise de son ancien ami, s'empare à son tour de l'antithèse traditionnelle entre l'art discipliné et l'imagination fantasque, mais en renversant totalement la valeur des deux termes. Tous les pédans, tous les cuistres, depuis Boileau jusqu'à Sainte-Beuve, ont fait de la perfection soutenue et mesurée la vertu suprême : il en fait, lui, le plus fâcheux signe de médiocrité. Ils ont dit que le génie, sans le goût, n'était rien : lui, il déclare que le génie ne peut exister là où le goût existe. Si, de cette déclaration, Virgile souffre plus qu'aucun autre, tant pis pour lui ! il faut bien qu'il expie le choix qu'a fait de lui Sainte-Beuve pour donner une leçon à Hugo !

N'exagérons pas, au reste, la gravité du jugement de Hugo sur Virgile. La condamnation, si condamnation il y a, n'est ni sans réserves, ni sans appel. Comme en 1827, quoique avec moins de largeur de sympathie, Hugo s'applique à louer Virgile au moment même où il blâme la conception d'art à laquelle se rat-

tache la poésie virgilienne. N'est-ce pas dans le *Post-scriptum de ma vie* que se trouve, à côté des plus injustes critiques, un commentaire enthousiaste de l'invocation à Auguste par laquelle s'ouvrent les *Géorgiques?* Non pas, certes, que Victor Hugo admire, ni même excuse la pensée maîtresse de ce morceau célèbre, à savoir l'apothéose de l'empereur, son entrée parmi les dieux et les étoiles : c'est, déclare-t-il, une idée « misérable, » une « flatterie abjecte, » quelque chose de « plat et honteux. » Mais, après s'être ainsi mis en règle avec sa foi républicaine, l'artiste, qui ne meurt jamais en lui, se laisse prendre à la poésie éclatante dont l'auteur latin a revêtu son adulation : il « entre en vision » devant le « prodigieux ciel » qu'évoquent ces majestueux hexamètres ; il n'a plus le loisir de songer à ses défiances de tout à l'heure. « Par l'idée, j'étais dans le petit, et par le style, me voilà dans l'immense. » Cette théorie ne suppose-t-elle pas une indépendance trop absolue du fond et de la forme? Ce n'est pas ici le lieu de le rechercher; il nous suffit qu'elle ait fourni à Hugo un moyen de rectifier ses paroles dédaigneuses à l'endroit de Virgile, et, tout en restant impitoyable pour le « courtisan, » de réhabiliter le « poète, » — qui, en définitive, seul nous importe.

Si, même alors que la passion politique lui parle avec le plus de violence, il sait quelquefois la faire taire pour n'entendre plus que le chant harmonieux de la poésie virgilienne, à plus forte raison est-il plus équitable encore après l'exil, lorsque sa vieillesse quasi royale l'incline à une indulgence de plus en plus large et compréhensive. A vrai dire, Virgile ne reprend pas la place privilégiée qu'il occupait quarante ans plus tôt dans ses affections ; il ne redevient pas le maître unique et suprême : il est un des maîtres, rien de plus, mais rien de moins. Des vers des *Géorgiques* et de l'*Énéide*, des *Bucoliques* surtout, sont imités dans la dernière *Légende des Siècles*, dans l'*Année terrible*, dans l'*Art d'être grand-père*, et jusque dans le *Pape* ou *Pitié suprême*. Le nom de Virgile est quelquefois omis, mais plus communément cité, dans les listes de grands penseurs et de grands poètes que Hugo aime à énumérer d'une voix sonore pour magnifier le prestige de l'art. Entre Virgile et César, la même antithèse est dressée (et tout à l'avantage de Virgile) qu'entre Voltaire et Napoléon, et que sans doute aussi entre Victor Hugo et Napoléon III. Mais, plus que des imitations peut-

être machinales, et plus que des louanges certainement vagues, voici qui est probant, et qui montre bien la part exacte d'influence que Virgile a sur l'esprit de Hugo. En 1881, dans une pièce des *Quatre Vents de l'esprit*, paraissent ces vers :

J'ai, comme Eschyle, deux âmes,
L'une où croissent les fleurs, l'autre où couvent les flammes.
. . . .
On est beau par Virgile et grand par Juvénal.

Ce qu'il en faut retenir, ce n'est pas seulement la formule antithétique par laquelle Hugo essaie de définir les deux poètes latins, c'est le rapport qu'il indique lui-même entre la nature de leurs deux génies et celle des deux tendances qu'il sent en lui. Tout ce qu'il a de douceur, de paix, de joie, d'harmonie, il le synthétise dans le nom de Virgile, tandis que Juvénal représente tout ce qu'il a de fougue furieuse et d'implacable violence. Est-ce exact ? Il y aurait, sur ce jugement, bien des réserves à faire. On pourrait se demander si Virgile n'a pas possédé quelques-unes des qualités que Hugo semble lui dénier, si son art suave et serein n'est pas plus susceptible de force, voire d'âpreté, qu'on ne le dirait d'après l'antithèse de tout à l'heure. Surtout on pourrait s'égayer de cette antithèse qui trahit un tel manque de modestie, car enfin elle revient à dire que Virgile est au plus la moitié de Victor Hugo. Il est vrai qu'être la moitié de Victor Hugo, pour Victor Hugo, à cette date-là, c'est déjà fort honorable ! Il faut donc interpréter comme un éloge sincère, et qui veut être flatteur, ce vers qui est le dernier où Hugo ait publiquement exprimé son opinion sur Virgile. Un peu moins enthousiaste qu'on ne s'y serait attendu en 1837, mais beaucoup moins dédaigneux qu'on ne l'aurait prédit en 1865, le mot final de Hugo sur Virgile est un adieu plein de dignité et de respect.

On voit, par tout ce qui précède, que l'admiration du grand romantique français pour le grand classique latin a bien pu quelquefois diminuer d'intensité, mais qu'elle n'a jamais subi d'éclipse totale. Les périodes où elle s'est le plus affaiblie, de 1825 à 1830 et de 1860 à 1870, sont celles où Victor Hugo s'est le plus laissé entraîner par le parti pris politique et par le préjugé d'école littéraire, c'est-à-dire, tranchons le mot, par l'esprit de coterie, quoique, même alors, il se soit tenu très éloigné d'une sévérité trop rigoureuse. Mais, quand il est dégagé des

mesquineries ambiantes, quand il n'est et ne veut être que penseur et artiste désintéressé, et non polémiste, quand il est vraiment lui-même, il ouvre son âme toute grande à l'influence de Virgile. Elle pénètre partout dans le détail comme dans l'ensemble, dans la conception de l'art comme dans celle de l'amour, dans le sentiment de la nature comme dans la recherche métaphysique, exerçant toujours son action pacifiante et purifiante. Il n'est pas exagéré de dire que Victor Hugo lui doit quelques-unes de ses meilleures qualités à ses meilleurs momens.

Telle est bien, nous semble-t-il, l'impression qui résulte des travaux de M. Chabert et de M. Guiard, et l'on ne peut que les féliciter de l'avoir suggérée par des exemples si nombreux et des argumens si convaincans. Nous permettra-t-on d'ajouter un mot toutefois? Il ne faut pas oublier que Virgile n'est pas le seul poète latin que Victor Hugo ait beaucoup connu, beaucoup pratiqué, et passablement imité. Voici deux petits faits qui montreront la nécessité de tenir compte de ses autres lectures latines. En 1839, des paysans ayant découvert des armes romaines dans un champ qui appartenait à M. le duc de***, Hugo en prit occasion pour traduire les admirables vers des *Géorgiques* sur les laboureurs de Philippes retrouvant les débris de la bataille d'autrefois. La traduction est fort belle ; M. Guiard dit avec raison que le texte est « senti et agrandi par l'interprète. » Mais, lorsque Hugo dépeint le cultivateur devant « un noir javelot, qu'il croit des cieux tombé, » M. Guiard souligne cet hémistiche comme ajouté et inventé. Ajouté, oui; inventé, non : c'est une réminiscence de Lucain, qui parle quelque part de la crainte superstitieuse inspirée par les armes qu'on croit tombées du ciel. Autre exemple. — Dans *William Shakspeare* on lit cette phrase : « Au moment où le roi Lear est roi de Bretagne et d'Irlande, il s'écoulera neuf cent cinquante ans avant que Sénèque dise *Ultima Thule.* » M. Guiard souligne ironiquement *Sénèque*, et M. Chabert met un point d'interrogation. Pour tous deux, *Ultima Thule* est une citation de Virgile que Hugo a faussement attribuée à Sénèque. Or, il ne faut pas trop se hâter de prendre Hugo en flagrant délit d'inexactitude. *Ultima Thule* est bien dans Virgile, mais est aussi dans Sénèque le Tragique, à la fin d'une belle tirade sur les progrès de l'activité humaine, qui certainement avait dû frapper l'auteur des *Contemplations.* — D'autre part, il faut noter qu'au moment où

il se refroidit un peu pour Virgile, Hugo lui oppose (en même temps que Dante) trois ou quatre poètes latins, Plaute, Lucrèce, Juvénal. Doit-il beaucoup aux deux premiers? On n'oserait l'affirmer, encore que la bouffonnerie de son Don César de Bazan ait une saveur parfois analogue à celle de Plaute, et que la grande poésie philosophique du *De natura rerum* ait pu agir sur son esprit quand il composait la *Bouche d'ombre* ou *Dieu*. Mais son culte pour Juvénal, hautement proclamé à maintes reprises, s'est traduit par des imitations quelquefois littérales, par de nombreuses réminiscences, par une ressemblance frappante dans la conception générale de la satire, pour aboutir enfin au vers que nous citions un peu plus haut :

On est beau par Virgile et grand par Juvénal.

Qu'est-ce à dire, sinon que nous souhaiterions qu'après les études de M. Chabert et de M. Guiard sur Virgile et Victor Hugo, on nous en donnât d'autres sur Hugo et Plaute, Hugo et Lucrèce, Hugo et Lucain, Hugo et Juvénal? Ces fragmens, rapprochés, constitueraient un travail sur les sources latines de Victor Hugo, qui lui-même ne serait qu'un chapitre du livre qui nous manque sur l'influence latine dans la poésie française. Car, cette influence, l'on sait, — ou l'on croit savoir, — ce qu'elle a été chez nos poètes classiques; mais, quand on arrive au XIX[e] siècle, on a l'air de croire qu'elle a brusquement cessé d'exister. L'exemple de Victor Hugo est là pour nous prouver qu'il n'en est rien : si révolutionnaire qu'il ait pu être, le romantisme, sur ce point, n'a pas radicalement rompu avec la tradition de la poésie française; quelque enthousiasme qu'il ait professé pour l'exotisme espagnol, anglo-saxon ou germanique, il est resté quand même imprégné de latinisme, — et l'on vient de voir qu'il ne s'en est pas mal trouvé.

RENÉ PICHON.

REVUES ÉTRANGÈRES

LA JEUNESSE DE SPINOZA

Der junge Spinoza, Leben und Werdegang im Lichte der Weltphilosophie, par Stanislas von Dunin Borkowski, 1 vol. in-8, illustré, Munster-en-Westphalie, librairie Aschendorff, 1911.

Un certain samedi d'avril de l'année 1640, toute la communauté des juifs portugais d'Amsterdam se trouva réunie dans sa synagogue pour assister et prendre part à une cérémonie d'un intérêt exceptionnel : c'était ce jour-là que le fameux Uriel da Costa devait faire publiquement l'aveu de ses erreurs et obtenir à nouveau son admission dans la communauté, après avoir subi la pénitence prescrite par la Loi. Né et élevé dans la religion catholique, da Costa exerçait les fonctions de trésorier de la cathédrale d'Oporto lorsqu'en 1618, vers l'âge de vingt-cinq ans, un regret lui était venu des anciennes croyances naguère abjurées par ses parens. Il avait alors quitté le Portugal, en compagnie de sa mère, s'était fixé à Amsterdam, et y avait solennellement renié le christianisme. Mais bientôt la publication d'écrits où il allait jusqu'à mettre en doute l'autorité révélée de la loi de Moïse avait commencé à scandaliser ses coreligionnaires ; et, à plusieurs reprises déjà, des tentatives de réconciliation avaient eu lieu entre lui et la synagogue : mais on l'avait vu, le lendemain, s'enfoncer plus profondément encore dans son hérésie. Cette fois enfin, accablé par la souffrance et par la misère, force lui avait été de s'avouer vaincu.

Debout sur une estrade, au milieu du temple, il lut d'abord à très haute voix la rétractation de toutes ses doctrines, en reconnaissant

qu'elles auraient eu de quoi lui mériter mille morts. La confession terminée, le malheureux fut dépouillé de tout vêtement jusqu'à la ceinture, attaché à une colonne, et violemment frappé de trente-neuf coups de corde, tandis qu'autour de lui l'assistance chantait des psaumes pour appeler sur la tête du frère repentant l'indulgence divine. Mais à cela ne se bornait pas le châtiment prononcé contre lui. Après avoir entendu, de la bouche de l'un des rabbins, la sentence qui daignait lever définitivement son excommunication, il reçut l'ordre d'aller s'étendre encore, de tout son long, en travers du seuil de la synagogue, et de rester dans cette position jusqu'à ce que chacun des fidèles, hommes et femmes, vieillards et enfans, fût sorti du temple en mettant le pied sur son corps.

Uriel da Costa, comme l'on sait, n'eut pas le courage de survivre à l'humiliation d'un pardon tel que celui-là. Remonté dans sa chambre, ce même soir, il se hâta d'écrire le récit de la scène tragique, essaya vainement de tuer d'un coup de pistolet, par la fenêtre, un neveu qu'il soupçonnait de l'avoir dénoncé, et puis, avec plus de succès, retourna son arme contre son propre cœur. Mais peut-être son désespoir se serait-il mêlé d'une ombre d'orgueil, s'il avait pu deviner que, parmi ces « enfans » dont il nous apprend lui-même qu'ils ont eu à passer sur son corps avec tout le reste de la communauté, se trouvait un petit garçon de huit ans qui, plus tard, reprendrait et consacrerait à la face du monde quelques-unes des « erreurs » qu'on venait de lui faire expier? Et peut-être l'enfant, d'autre part, tout en s'efforçant à détester docilement des doctrines que son âge ne lui permettait pas de comprendre, se sera-t-il pénétré, dès ce soir-là, — devant ce spectacle du traitement infligé à l'audacieux et trop confiant novateur, — de la précieuse leçon morale que devait symboliser, un jour, l'adverbe latin *cautè*, « avec prudence, » gravé par lui sur son cachet comme il l'était depuis longtemps déjà au fond de son cœur?

Cet enfant s'appelait Baruch Despinoza. Il descendait d'une vieille famille de juifs portugais, ou plutôt espagnols, car tout porte à supposer que les Despinoza (appelés aussi d'Espinoza) provenaient de la petite ville d'Espino, dans le royaume de Galice, et étaient apparentés à l'illustre famille espagnole des Espinosa, également issue de souche israélite. Mais les ancêtres du petit garçon, eux, n'avaient jamais voulu renoncer à la foi de leur race ; et c'était afin de pouvoir lui demeurer fidèles qu'ils avaient successivement émigré en Portugal, puis à Nantes, et enfin à Amsterdam. Le père de Baruch, Michel Despinoza,

était un marchand, de fortune assez modeste, mais hautement considéré parmi son peuple à la fois pour son zèle religieux et l'exemplaire austérité de ses mœurs. L'enfant avait perdu sa mère de bonne heure, et avait eu le chagrin de la voir remplacée, presque sur-le-champ, par une belle-mère dont l'attitude à son égard aura probablement contribué à le rendre pour toujours ignorant des simples et bienfaisantes émotions familiales. Mais du moins a-t-il pu apprendre dès le début, dans la maison de son père, cette exquise politesse mondaine qui allait être par la suite l'un des traits les plus frappans de son caractère. Les juifs portugais et espagnols d'Amsterdam avaient, en effet, rapporté de leur long séjour au delà des Pyrénées des sentimens et des manières d'un ordre infiniment plus relevé que ce qu'en montraient leurs coreligionnaires débarqués de Pologne ou d'Allemagne sur les bords de l'Amstel. « Les Portugais, — écrivait un voyageur du temps, — sont ici des juifs aristocratiques, qui toujours à la synagogue siègent noblement avec leur tabatière en main. Les juifs allemands sont comme des paysans, tandis que ceux-là font vraiment figure de gentilshommes. »

Au moment de la naissance de Baruch, en 1632, Michel Despinoza demeurait dans l'île de Vlooienburg, ou Cité des Puces, ainsi nommée à cause de l'énorme quantité de haillons que l'on y rencontrait le long des quais et dans les ruelles. Mais la maison qu'habitaient les parens du petit garçon était, à beaucoup près, la plus élégante et spacieuse de l'île tout entière; et c'est là qu'il avait eu à vivre ses premières années, s'amusant du mouvement pittoresque des nombreux marchés qui avaient lieu aux environs, de semaine en semaine, ou bien jouant au jeu espagnol du *castillo* avec des camarades, — dont aucun, d'ailleurs, ne semble être devenu pour lui un véritable ami, — ou encore se glissant dans la maison de son vénérable voisin, le vieux Jehuda Templo, pour y admirer une merveilleuse reconstitution en bois de l'antique Temple de Salomon, chef-d'œuvre de science et de patience dont Baruch devait conserver jusqu'à sa mort, parmi ses livres, une très intéressante description illustrée.

Ainsi il avait grandi, assez tristement selon toute apparence; et sans doute sa petite âme réfléchie et avide de savoir avait attendu impatiemment le jour où il lui serait permis de prendre sa part des leçons que recevaient, autour de lui, des camarades un peu plus âgés. Aussi bien une grande et magnifique école nouvelle allait-elle s'ouvrir pour les enfans juifs d'Amsterdam, dans le courant de l'année 1639, — tout contre cette Nouvelle Synagogue portugaise où le petit garçon

devait assister, l'année suivante, à la tragique amende honorable d'Uriel da Costa; — et il est presque certain que Baruch, ayant alors dépassé la limite traditionnelle de la septième année, aura figuré parmi les premiers élèves de l'institution. De l'enseignement qu'il avait pu recevoir jusque-là, aucune trace positive ne nous est parvenue. Sans doute un maître du voisinage lui avait appris l'alphabet hébreu, d'après l'ingénieuse méthode qui consistait à enduire de miel chacune des lettres, sur une feuille de carton, et à les faire lécher par les petits élèves, au fur et à mesure qu'ils réussissaient à les reconnaître. Mais une anecdote rapportée par le médecin Lucas nous révèle que, dès avant son entrée à l'école ou fort peu de temps après, le futur auteur du *Traité théologico-politique* a eu déjà l'occasion, sinon de prendre tout à fait en méfiance la ferveur religieuse, du moins de la concevoir comme n'étant pas forcément associée avec la probité :

Voulant éprouver son fils, le père de Spinoza lui donna l'ordre d'aller toucher une somme d'argent que lui devait une certaine vieille femme juive d'Amsterdam. L'enfant l'ayant trouvée occupée à lire la Bible, la vieille lui fit signe d'attendre qu'elle eût achevé sa prière. Après quoi Baruch lui dit sa commission, et cette bonne vieille, lui ayant compté son argent : « Voilà, dit-elle en lui désignant sa table, ce que je dois à ton père! Puisses-tu être un jour aussi honnête homme que lui! Jamais il ne s'est écarté de la loi de Moïse, et le ciel ne te bénira qu'autant que tu lui deviendras pareil. » En achevant ces paroles, elle prit l'argent pour le mettre dans le sac de l'enfant : mais le petit Baruch voulut d'abord, malgré la résistance de la vieille, compter à son tour la somme qu'elle lui remettait; et il découvrit qu'il y manquait deux ducatons, que la pieuse vieille avait fait tomber dans un tiroir par une fente pratiquée dans le couvercle de la table. Enflé du succès de cette aventure, et de voir que son père y eût applaudi, il s'attacha désormais à observer ces sortes de gens avec plus de soin qu'auparavant.

Beaucoup plus profonde et durable encore, toutefois, fut l'impression qui résulta chez lui des leçons de ses professeurs. L'école où il venait d'entrer comprenait sept classes, dont chacune avait sa salle distincte et son maître particulier. « Le matin, au coup de huit heures, nous dit un contemporain, élèves et maîtres arrivent de la ville, chacun se dirigeant vers sa classe; et la séance dure trois heures, après quoi tout le monde s'en retourne chez soi. L'après-midi, tous reviennent au coup de deux heures et travaillent jusqu'à celui de cinq, ou bien encore, l'hiver, jusqu'au moment où commencent les prières à la synagogue. » La première classe était surtout consacrée à l'étude des rudimens de la grammaire hébraïque et du calcul; mais dès

la seconde les petits élèves étaient initiés à l'analyse du *Pentateuque*, et désormais le principal effort des professeurs, depuis Joseph de Faro, chargé de l'enseignement élémentaire, jusqu'aux fameux Manassé ben Israël et Saül Morteira, se concentrait sur l'étude philologique, historique, et symbolique de l'Ancien Testament, telle que l'éclairaient les innombrables commentaires des anciens écrivains *talmudistes*.

C'est donc, par-dessus tout, des doctrines du Talmud que s'est nourri, pendant sept ans, le jeune Despinoza; et comme nous savons par ses biographes que, malgré l'estime singulière qu'il avait su inspirer à tous ses maîtres, et notamment à Saül Morteira, cette première phase de son éducation ne s'est pas achevée sans qu'il en fût arrivé déjà à douter grandement de la valeur surnaturelle de la religion où il était né, nous ne pouvons nous empêcher de vouloir rechercher, dans les divers ouvrages qu'il a certainement étudiés, les sources directes ou indirectes d'une crise religieuse qui était destinée à avoir les conséquences les plus graves à la fois pour le futur auteur lui-même du *Traité théologico-politique* et pour la pensée européenne tout entière depuis plus de deux siècles.

Directes ou indirectes, ces sources du doute religieux de Baruch doivent effectivement avoir été de deux sortes. Il y avait d'une part, dans les écrits talmudiques dont il s'imprégnait, une foule de conjectures ou de discussions qui l'accoutumaient expressément à attribuer une origine tout humaine à telle ou telle partie de la Bible. Le cycle désigné sous le nom de l'*Agada*, notamment, avait de quoi lui suggérer toute sorte de questions indiscrètes sur l'autorité des Livres Saints. Il y découvrait que, suivant certains rabbins des plus illustres, la reine de Saba ni le vénérable Job n'avaient jamais existé, que plusieurs des psaumes attribués à David avaient été composés avant la naissance de celui-ci, et que le témoignage personnel de Salomon ne s'accordait pas toujours avec celui des auteurs sacrés à son sujet. Mais tout cela n'était rien en comparaison du danger que devaient constituer, pour la foi d'un esprit éminemment critique et raisonnable comme celui du jeune garçon, les folles divagations « anthropomorphiques » des écrivains agadistes, prêtant de page en page à Dieu et aux anges un rôle ingénument fabuleux et quelque peu comique. L'un des thèmes favoris de ces écrivains n'était-il pas, — pour m'en tenir à ce seul exemple, — le long et minutieux récit de la manière dont Dieu avait sollicité et obtenu l'avis des anges, au moment de procéder à la création du monde? Pas un des chapitres du texte sacré qui

ne fût ainsi enveloppé de légendes fantastiques; et l'on comprend sans peine que l'invraisemblance trop manifeste de ces additions des commentateurs ait amené peu à peu Baruch à se demander si le fond même de l'histoire biblique n'était pas né, lui aussi, de l'ardente imagination d'hommes de sa race. « Dans cette tradition religieuse que ses maîtres lui présentaient comme intangible, — observe très justement M. de Dunin-Borkowski, — l'élève de l'école juive d'Amsterdam s'est trouvé fatalement contraint à apercevoir des fissures et des lacunes qui lui ont paru irrémédiables. Et aussitôt que lui a manqué sous les pieds le terrain stable de la tradition, pour apprécier la canonicité des livres de l'Ancienne Alliance, aussitôt les flots du doute l'ont inondé de toutes parts, lui rendant impossible désormais la croyance à la divinité des Saintes Écritures. Pour un cerveau assoiffé de logique, et avec cela complètement ignorant de la doctrine chrétienne de l'autorité, il n'y avait plus, depuis lors, aucun moyen de s'arrêter. La déception du jeune garçon à l'endroit de la tradition juive allait inévitablement l'entraîner jusqu'à la négation du caractère inspiré de la Bible. »

Mais en même temps que la pratique familière du Talmud habituait le jeune garçon à se détacher des croyances religieuses qui avaient autrefois consolé et soutenu les générations de ses ancêtres, elle semait en lui, ou plutôt y développait et y faisait fructifier des principes moraux qui, au contraire de ces dogmes théologiques, ne devaient plus cesser de diriger tous ses actes, jusqu'au jour où son génie de philosophe-poète allait réussir à les animer d'une vie et d'une beauté immortelles. « Si l'on excepte les prescriptions relatives à la prière et à la foi dans la Providence, — nous affirme encore le nouveau biographe de Spinoza, — l'idéal de vertu recommandé par le Talmud concorde trait pour trait avec la morale privée et publique du philosophe. Circonspection dans les actes et amour de la paix, douce résignation et effort continu à vaincre les passions, méfiance à l'égard des flatteurs, estime infinie de l'étude et du savoir, choix d'un travail manuel considéré comme gagne-pain, soumission parfaite aux lois éternelles de la nature, tout cela est venu en droite ligne au jeune homme de l'enseignement de ses premiers maîtres. » Les règles de conduite que Spinoza a cru plus tard, de très bonne foi, tirer par déduction géométrique de ses définitions et théorèmes métaphysiques, depuis vingt ans déjà il les avait puisées dans les traités talmudiques d'Akiba le Martyr, de son élève Meir, et d'Eléazar Hakkapar.

Au point de vue proprement « classique, » d'autre part, ces années de collège ne semblent pas avoir été d'un très grand profit pour la formation intellectuelle du brillant élève de Saül Morteira. C'est seulement après sa sortie de l'école, vers 1650, qu'a commencé sa véritable éducation d'humaniste et de savant. Mais peut-être les leçons de langue espagnole qu'il recevait de ses professeurs lui ont-elles permis de s'initier déjà, dès son enfance, au goût et aux aspirations littéraires du temps; et la présence parmi ses livres, au moment de sa mort, d'œuvres diverses de Cervantès, de Quevedo, et de Montalvan semble même nous prouver que la langue de ces écrivains est toujours restée pour lui, depuis lors, le mode préféré de l'expression poétique, tandis que le latin, le hollandais et le français ne lui servaient en quelque sorte qu'à traduire la « prose, » positive et discursive, de sa pensée. Sans compter qu'il y a encore un autre ordre de connaissances qui, selon toute probabilité, a dû se révéler à lui dès cette période initiale de sa vie, pour ne plus cesser de l'intéresser désormais avec une passion singulière. Dans la maison de son père tout de même qu'à l'école juive du Burgwall, l'enfant n'a pu manquer de subir la contagion de la curiosité que provoquaient alors, chez ses coreligionnaires, les derniers événemens de la politique européenne. A grands frais, les parens de Baruch et de ses condisciples entretenaient dans tous les pays des correspondans qui leur envoyaient, de jour en jour, jusqu'aux moindres nouvelles ; et l'on ne peut s'empêcher d'imaginer le petit collégien, entre sa classe du matin et celle du soir, tâchant de toute son âme à ne pas perdre un seul mot d'une longue et bruyante discussion provoquée, autour de la table de famille, par l'annonce d'une récente victoire de Cromwell ou de Condé.

Michel Despinoza avait naturellement espéré que son unique fils survivant, après l'achèvement de ses classes, consentirait à venir l'aider dans son commerce, en attendant d'être un jour admis à lui succéder. Mais Baruch avait, dès ce moment, puisé dans le Talmud la notion idéale d'une existence étrangère et supérieure au vain souci de l'argent ; et bien que ce même Talmud eût déjà très profondément ébranlé sa confiance dans les dogmes que ses écrivains avaient eu pour objet de lui expliquer, ce fut sans doute de son plein gré que le jeune garçon, afin de pouvoir poursuivre librement la série de ses études, résolut de se préparer aux fonctions de rabbin, — peut-être avec l'arrière-pensée de « se laïciser » avant peu, s'il se sentait décidément incapable de réaliser les hautes espérances fondées sur lui par sa

famille et ses professeurs. Sous la direction de maîtres infiniment érudits et zélés, il se plongea durant plusieurs années encore dans la lecture des innombrables commentateurs religieux de sa race, achevant ainsi, tout ensemble, de rompre les liens qui le rattachaient à l'antique tradition juive et d'emprunter à celle-ci tous les élémens qui allaient bientôt lui permettre de se constituer une foi nouvelle. Maintenant, le Talmud était remplacé pour lui par la Cabbale, tenue en grand honneur parmi les théologiens de la communauté portugaise. Dans le livre du *Zohar*, en particulier, il découvrait les germes d'une conception de la divinité aussi différente que possible du fâcheux anthropomorphisme de l'*Agada* talmudique. « Entre le Tout et le Très-Haut, y lisait-il, aucune différence n'existe. Tout est un et tout est Lui, tout forme un ensemble unique, sans distinction ni séparation de parties. » Ou bien encore : « Dieu est supérieur au monde, mais il ne lui est pas extérieur. » Et le même panthéisme se retrouvait, plus développé et exprimé en des formules plus saisissantes, dans un autre ouvrage cabbaliste qu'admiraient et recommandaient expressément à leur jeune élève Manassé ben Israël et Saül Morteira. Non seulement la *Porte du Ciel* d'Abraham de Herrera identifiait Dieu avec l'univers : elle proclamait qu'il ne pouvait exister qu'une seule substance, et douée d'un nombre infini d'attributs. « Si l'on voulait, — nous dit M. de Dunin-Borkowski, — résumer les principes élémentaires de la doctrine de Spinoza, on n'aurait qu'à transcrire mot pour mot ces théories du vieil Herrera. »

Et puis c'étaient, à côté de ces cabbalistes mystiques, d'autres auteurs qui, comme le célèbre Ibn Esra, fournissaient à Spinoza tous les principes de sa future exégèse, telle que nous la voyons énoncée dans le *Traité théologico-politique*. L'apprenti-rabbin y faisait notamment connaissance de la doctrine des Karaïtes, pour lesquels « la tradition n'avait aucune valeur, et la Bible ne pouvait être expliquée et interprétée que par son propre texte. » Et comme nous savons, par le témoignage autorisé du médecin Lucas, que le jeune homme, au cours de ces années, n'a rien négligé de ce qui pouvait l'amener à « pénétrer les secrets » du problème religieux, nous pouvons être sûrs aussi qu'il n'y a pas un des livres de la riche bibliothèque de son « séminaire » dont il n'ait extrait tout le secours qu'ils avaient à lui offrir pour le succès d'une telle entreprise. M. de Dunin-Borkowski nous fait passer sous les yeux une vingtaine d'ouvrages juifs de tous les temps, depuis ceux de Philon et d'Averroès jusqu'à des écrits de la première moitié du XVIIe siècle, dont chacun a dû certainement con-

tribuer à préparer aussi bien la critique et l'exégèse du philosophe que la partie positive de sa doctrine. Qu'il me suffise de signaler ici la traduction hollandaise d'un curieux roman du XIIe siècle, traduction dont un exemplaire, dans une bibliothèque d'Amsterdam, se trouve précisément avoir été relié, vers la fin du XVIIe siècle, avec la première édition hollandaise de l'*Éthique*. Le héros du roman est un « homme de la nature » que la contemplation du monde conduit par degrés à apercevoir l'identité intime des créatures et du Créateur. Ce personnage affirme l'unité de « l'esprit » qui nous apparaît réparti entre les divers animaux. Tous les animaux et toutes les plantes, « tous les corps, vivans et sans vie, inertes et doués de mouvement, » ne forment qu'un seul tout, et se confondent avec l'éternelle substance divine. Cette fois, nous reconnaissons clairement, en plus des « principes élémentaires » de la philosophie spinoziste, jusqu'à certaines des images qui lui seront chères, jusqu'à des tours de déduction employés par lui dans son *Éthique*. Et nous n'avons pas de peine à nous expliquer qu'un contemporain ait eu l'idée d'adjoindre à ce dernier livre, sous une même couverture, un ancien écrit qui vraiment lui aura semblé avoir eu de quoi inspirer le philosophe hollandais presque à l'égal du *Discours de la Méthode* et des *Méditations* de Descartes.

En réalité, cependant, il s'en faut que ce panthéisme mystique des métaphysiciens ou poètes juifs du moyen âge ait exercé sur le jeune Baruch une action aussi prompte et décisive que celle qu'avait auparavant exercée sur lui la morale talmudique. Ses propres confidences ultérieures nous apprennent que la découverte de son système a été précédée, dans sa vie, d'une période de scepticisme radical, où le spectacle des erreurs et des contradictions amoncelées autour de lui l'a poussé à désespérer de toute certitude. Le premier effet de ses études théologiques a été ainsi d'éteindre, dans son cœur, les dernières étincelles qui pouvaient encore s'y être conservées de la foi religieuse de ses pères; et peut-être avait-il également déjà commencé, depuis lors, à subir l'influence de ces sceptiques chrétiens de France, d'Angleterre, et d'Espagne, dont les idées avaient rencontré en Hollande un accueil tout particulièrement empressé ? Car c'est vers ce même temps que le jeune homme, se rendant compte de l'intérêt qu'il y avait pour lui à ne pas rester emmuré dans les limites trop étroites de la pensée et de la science juives, s'était mis à apprendre le latin et le français, bien avant que les leçons du célèbre van den Ende achevassent de le

familiariser avec l'esprit et la pratique de ces langues (1). Dans les écrits de l'école de Montaigne et de celle de Sanchez, il avait cru trouver une réponse suffisante aux problèmes que n'avaient pu résoudre en lui les vaines spéculations de la Cabbale ; et bientôt, sans doute, à ce pyrrhonisme total avait succédé chez lui une conception « naturaliste, » suivant laquelle toute réalité se réduisait aux seules lois de l'univers matériel, — ce qui impliquait pour l'intelligence humaine la possibilité et l'obligation de s'employer tout entière à la recherche de ces lois scientifiques. Mais rien de tout cela n'avait de quoi satisfaire pleinement et durablement l'ardente curiosité philosophique, — ou plutôt religieuse, — qui toujours avait survécu dans le cœur du jeune homme aux plus cruelles déceptions de son esprit, faisant de lui le digne descendant et continuateur de la longue génération de ces mystiques juifs qu'il croyait dédaigner. Sceptique ou naturaliste, l'élève du « séminaire » rabbinique d'Amsterdam s'étonnait et se désolait de l'étrange inquiétude que maintenait en lui l'exploration de ces doctrines nouvelles où il avait d'abord espéré pouvoir se fixer. Il avait beau se nourrir à présent de géométrie et de sciences physiques : les lumières qu'elles lui révélaient l'éclairaient sans parvenir à le réchauffer; et de mois en mois l'agitation qui l'avait envahi lui devenait plus pénible, lorsque, vers l'année 1651, la lecture de l'œuvre de Descartes lui ouvrit enfin l'issue que depuis longtemps il s'épuisait à chercher, l'issue par laquelle il réussirait désormais à s'évader de l'étouffante atmosphère d'ignorance et de doute où il était resté enfermé depuis plus de dix ans.

Ce qu'a été pour lui, désormais, cette révélation de la méthode et des théories cartésiennes, M. de Dunin-Borkowski nous le dit à son tour, en des pages d'une érudition, d'une mesure, d'une pénétration psychologique vraiment admirables. Il nous montre le jeune savant amené d'abord à l'étude de Descartes par sa seule curiosité scientifique, et n'arrivant que peu à peu à découvrir, dans l'œuvre du philosophe français, un ensemble de principes et de procédés les mieux faits du monde pour lui permettre de fonder sur eux la certitude absolue dont il avait toujours eu besoin, comme aussi d'employer à la création d'un système nouveau toutes les notions posi-

(1) J'ai eu autrefois l'occasion d'étudier ici les relations du jeune Spinoza avec ce curieux Van der Ende, — type parfait du « libertin » d'alors, — comme aussi de raconter brièvement la période de la vie du philosophe qui a suivi sa rupture avec la synagogue. (Voyez la *Revue* du 1er août 1896.)

tives qu'avait laissées en lui l'enseignement du Talmud et de la Cabbale. Mais peut-être la portée purement historique de ce tableau de la formation intellectuelle de Spinoza se trouve-t-elle encore dépassée pour nous par son intérêt biographique, par la vivante et tragique beauté du grand drame intérieur qu'il évoque devant nos yeux.

De chapitre en chapitre, à mesure que l'auteur nous décrit en détail les diverses étapes successives du mémorable voyage de Spinoza à la recherche d'une certitude religieuse nouvelle, notre imagination nous représente la figure singulière de l'étudiant juif d'Amsterdam, s'élançant à cette audacieuse exploration du monde de la pensée européenne sans sortir de la petite chambre qu'il habite sous les combles de la froide et triste maison paternelle. Ses anciens maîtres eux-mêmes lui sont maintenant devenus étrangers; nul ami, entre ces coreligionnaires qu'il continue à fréquenter exclusivement, personne pour recevoir la confidence des luttes douloureuses qui se livrent en lui. C'est seulement après la mort de son père, en 1654, qu'il osera enfin se mêler à la société chrétienne de sa ville natale, où d'ailleurs l'originalité de son esprit et l'agrément de ses manières ne tarderont pas à lui valoir de fidèles amitiés. Jusque-là il est seul, entièrement à l'écart du commerce des hommes. Il continue à fréquenter la synagogue, ainsi que nous le prouve encore la mention de son nom sur un registre, à la date du 5 décembre 1654 : mais déjà il sent peser cruellement sur lui une méfiance et une hostilité générales, trop heureux d'avoir su éviter, à force de « prudence, » les épreuves imposées autrefois à son devancier Uriel da Costa. Et dans cette solitude le jeune homme vit une existence merveilleusement active et passionnée, s'exaltant à poursuivre la réalisation de l'unique rêve qui l'ait jamais occupé; et il n'y a pas un des problèmes de son temps ni de tous les temps qui ne parvienne jusqu'à lui, pour être soumis à la même critique infiniment sagace avec laquelle il a, naguère, examiné et rejeté l'enseignement religieux de ses professeurs. Quatre ou cinq années se passent ainsi, vides en apparence de toute aventure, mais en réalité plus riches de péripéties émouvantes que toute la carrière d'un héros de roman; et lorsque, vers la fin de 1654, celui qui s'appellera désormais Benoît de Spinoza prend enfin le parti de sortir à la fois de sa chambre et du milieu juif où il est resté emprisonné depuis sa naissance, déjà tout le plan de sa vie ultérieure est nettement arrêté dans son cerveau. Déjà le jeune philosophe projette impatiemment de communiquer à tous les hommes le secret de l'incomparable certitude religieuse qu'il a réussi à conquérir pour son propre compte; déjà

l'emploi rigoureux de la méthode et des définitions de Descartes lui a permis de combiner, en un grand ensemble homogène, tout l'héritage spirituel des vénérables penseurs et poètes anciens de sa race.

Que lui importent désormais les menaces et les malédictions de ces rabbins qu'il s'est promis de ne plus connaître? Le 26 juillet 1656, de nouveau toute la communauté se rassemble à la synagogue, comme elle l'a fait il y a seize ans, pour juger les « erreurs » d'un frère égaré. Solennellement, le plus âgé des officians donne lecture d'un décret où il flétrit « les opinions et actions perverses de Baruch Despinoza, les effroyables hérésies qu'il soutient, et la manière affreuse dont il se conduit. »

En conséquence de quoi le dit Despinoza est déclaré banni et exclu du peuple d'Israël, et l'anathème suivant est prononcé contre lui : « D'après le jugement des anges et d'après la parole des saints, nous bannissons, chassons, et maudissons Baruch Despinoza, avec l'assentiment du Dieu éternel, ainsi que de toute notre communauté, en présence des Livres de la Loi. Nous lui appliquons les six cent treize malédictions prescrites par ces Livres... Que maudit soit-il pendant le jour et maudit pendant la nuit, maudit quand il se couche et maudit quand il se lève, maudit quand il sort et maudit quand il rentre! Que le Seigneur ne lui pardonne point! Que la colère du Seigneur ne cesse pas de brûler sur lui! » Et nous ordonnons que personne n'ait de rapports avec lui, oralement ou par écrit, que personne jamais ne lui témoigne la moindre faveur, que personne ne demeure sous le même toit que lui, ou ne s'approche de lui à plus de quatre coudées, que personne ne lise un écrit qu'il aura conçu ou copié!

Mais « ledit Baruch Despinoza, » plus « prudent » et plus heureux que son devancier d'il y a seize ans, n'assiste pas à la lecture de cette sentence. Tranquillement installé dans la maison de son nouveau maître Van der Ende, il ne pense plus qu'à tirer de leurs propres « erreurs » ces frères aveuglés qui perdent leur temps à l'excommunier. Et peut-être l'ancien mépris qu'il avait pour eux commence-t-il, dès lors, à être remplacé dans son cœur par un sentiment d'indifférence un peu mêlée de pitié, en attendant qu'un jour l'auteur de l'*Éthique* reconnaisse en eux les initiateurs secrets de sa pensée, ses véritables ancêtres selon l'esprit comme selon la chair!

T. DE WYZEWA.

ESSAIS ET NOTICES

LES SOUVENIRS D'UN JOURNALISTE PARISIEN

Cette année a vu éclore beaucoup de *Souvenirs*. Quarante ans se sont passés depuis que notre sol a été envahi et la patrie démembrée. Ceux qui ont vécu l'année terrible ont voulu mettre sous les yeux des générations nouvelles les spectacles qui n'ont cessé de les hanter, comme un cauchemar dont ils ne se sont plus éveillés. Ils ont eu grandement raison. Une nation qui oublie, c'est une nation qui renonce à elle-même. Et il est des choses dont il ne suffit pas d'avoir la connaissance historique, la notion abstraite et verbale : il faut en garder en soi l'impression douloureuse, en souffrir physiquement. Les récits de ceux qui ont vu servent à prolonger en nous cette sensation de blessure toujours saignante. Mais on glisse sur la pente des souvenirs, comme sur la pente de la rêverie, et l'un nous menant à l'autre, c'est bientôt tout notre passé qui s'évoque et tout le peuple des ombres qui reprend figure et couleur. Ainsi vient-il d'arriver à M. Arthur Meyer. N'ayant voulu d'abord que joindre à d'autres sa déposition de témoin, dans une année de commémoration, les événemens d'hier l'ont conduit à ceux d'aujourd'hui par un insensible et perfide enchaînement; après quoi, s'étant aperçu qu'il venait d'écrire ses mémoires, et tout effrayé de sa propre audace, il plaide du moins les circonstances atténuantes et écarte la préméditation.

Ces mémoires que, pour en limiter exactement la portée, il intitule *Ce que mes yeux ont vu* (1) plairont au public, car ce sont les mémoires

(1) *Ce que mes yeux ont vu*, par M. Arthur Meyer, 1 vol. in-16, Plon.

d'un homme heureux. Ce titre, sous lequel Brunetière étudiait naguère ici même les souvenirs de Marmontel, conviendrait aussi bien à ceux du directeur du *Gaulois*. Lui aussi eut des débuts pénibles et dut s'évertuer. Mais c'est la fin qui décide de tout. Le bonheur rend cruel ou bienveillant : l'auteur de *Ce que mes yeux ont vu* est d'une bienveillance universelle. Ceux qui furent ses adversaires, il leur a pardonné; ceux dont il fut l'adversaire, il s'est réconcilié avec eux. Ceux dont il ne partage pas les idées, il se défend de haïr leur personne; ceux dont la personne lui est médiocrement sympathique, il leur est indulgent pour la sincérité de leurs convictions et pour toute sorte de mérites qu'il leur découvre. L'index des noms cités, qu'il a eu le soin de mettre à la fin du volume pour faciliter les recherches, est un index de noms cités avec éloge : c'est un répertoire et c'est un palmarès. Parmi tant d'hommes qui furent mêlés à la politique, aux finances, aux affaires, à la vie élégante, artistique, sportive et littéraire, on admire qu'il y ait eu non seulement tant de beaux talens, mais tant de braves gens, et précisément dans des milieux où on ne va pas toujours les chercher. On s'en réjouit. L'optimisme vous gagne. On se sent devenir fier de ses contemporains. On se sait gré de l'esprit qu'on a eu de naître dans une époque aussi évidemment privilégiée.

Cette impression agréable vient ici du tour qui est aimable, de la qualité du récit qui est volontairement léger et anecdotique. En fait, quelles réalités habille cette forme pimpante! Que de tristesses pendant ces quarante années, et sans relâche comme sans compensations! Quel portique à une période d'histoire, que l'invasion étrangère suivie de la guerre civile! Pour ceux qui arrivaient alors à l'âge d'homme, ayant grandi dans cette illusion que la France était la première nation de l'Europe et que ses armes étaient invincibles, quel effondrement! Ils ne s'en sont pas relevés. Ils ont continué de porter en eux une âme de vaincu. Le pays pareillement. Toutes les convulsions qui ont suivi ont été des phases d'un même mal, les conséquences d'une même détresse initiale. De quelque nom qu'elles se soient appelées, boulangisme, panamisme, antisémitisme, elles ont attesté le malaise d'un pays mécontent de soi, qui se retourne contre lui-même et s'épuise en luttes intestines.

De ces mouvemens de l'opinion M. Arthur Meyer ne prétend pas rendre compte en philosophe. Il est journaliste. Il l'a toujours été. Quand il fait à tel ou tel l'honneur de lui avoir appris son métier, c'est de sa part coquetterie toute pure. Au lieu d'avoir à apprendre le

métier, il l'aurait plutôt inventé. Il était né journaliste. Il avait naturellement cette forme d'esprit qui travaille au jour le jour, fuit comme la peste les considérations générales et les développemens d'ensemble, et va droit aux faits qui doivent être pour le moins curieux, imprévus, amusans, à défaut d'être sensationnels. Il abonde en menus détails. Une rencontre, un déjeuner au restaurant, une poignée de main au club, un mot lancé au hasard, une plaisanterie retombée à l'aventure ont décidé de crises auxquelles les Montesquieu et les Guizot de l'avenir chercheront des explications plus lointaines, plus savantes, et moins divertissantes. C'est la théorie des petites causes engendrant de grands effets. Scribe en avait déjà tiré le parti que l'on sait. A qui ne l'applique pas d'instinct, les dieux ont refusé le don qui fait aussi bien l'homme de théâtre, le romancier et le journaliste.

Les chapitres intitulés *Paris autrefois et aujourd'hui*, *Sa Majesté l'Argent*, *Son Altesse la Presse*, me semblent bien n'avoir pas dû faire partie du dessein primitif de l'auteur. Comme il arrive souvent, c'est à ceux-là que le public ira de préférence. Ce qu'on demande surtout à un écrivain de souvenirs, c'est un témoignage sur ce qu'il a vu, et qu'il a été en situation de voir mieux que d'autres. Mieux que personne autre, par sa situation de journaliste parisien, M. Arthur Meyer a été à même de connaître Paris et, dans Paris, Tout-Paris. Fréquenter ces trois cents personnes, devenir leur historiographe, arriver à faire partie de leur bataillon sacré, ce fut de bonne heure son désir, son rêve, son âpre ambition. Il nous confie, de la meilleure foi du monde, l'ardeur et la naïveté de son zèle et comment il s'astreignait chaque jour à mourir de faim chez Bignon pour l'honneur de contempler ceux qui déjeunaient plantureusement aux tables voisines. Mais peu à peu il se rapprochait de la fameuse « table des célébrités. » Mais finalement il était admis à s'y asseoir. Enfin il pouvait dire à Aurélien Scholl : « mon cher ! » Nous sommes quelques-uns qui n'arriverons jamais à nous figurer ce que représentait comme satisfaction d'amour-propre ce « mon cher ! » dit à Aurélien Scholl. Aussi nous pouvons bien être des bourgeois de Paris, nous ne serons jamais des Parisiens.

Il y a pour chacun de nous un moment de la vie où se forme, se précise et se fixe notre idéal. L'idéal de M. Arthur Meyer s'est formé dans les dernières années du second Empire, et il s'y est arrêté. Vous vous rappelez certainement, dans la *Bertrade* de M. Jules Lemaître, ce bout de dialogue délicieux où un vieux gentilhomme et une amie retrouvée évoquent ces temps disparus de leur

jeunesse. Les souvenirs de l'un font écho aux souvenirs de l'autre qui achève machinalement les phrases du premier. C'est ce Paris-là que l'auteur de *Ce que mes yeux ont vu,* l'ayant vu de ses yeux de jeune homme, garde dans sa mémoire comme un Paris enchanté, merveilleux et pourtant réel. Songez donc! Il y avait alors le boulevard, et le boulevard s'étendait exactement de la rue Drouot à la Chaussée-d'Antin, de sorte qu'en deçà et au delà c'étaient pour le vrai Parisien les terrains vagues et les terres inconnues. Sur le boulevard, toute la journée défilé de célébrités, assaut d'élégances et d'esprit; le soir une activité nouvelle succédait à celle du jour, et les magasins brillamment éclairés commençaient de resplendir. Il y avait les premières représentations. Oh! les premières représentations, avant 1870, quand on ne connaissait ni répétitions générales, ni avant-générales, ni répétitions des couturières! Quelle gloire d'en être! Il y avait la sortie des Italiens, sous le péristyle de la place Ventadour, où se pressaient tant de jolies femmes : c'était comme une corbeille de fleurs. Il y avait le Bois, le tour du lac, les daumonts attelées à quatre; et il n'y avait pas d'automobiles! Il y avait les courses, et, en ce temps-là, « l'enceinte du pesage était fermée au demi-monde. » J'aime beaucoup cette petite phrase : elle me remplit de considération pour une époque si respectable. Nous avons bien dégénéré. Mais où sont les élégances d'antan?

Chaque fois que j'entends les survivans du Second Empire célébrer ces élégances de leur temps, je n'ai garde de douter. Ils y étaient; ils ont vu. Leurs traditions n'étaient pas très anciennes; ils se regardaient un peu trop passer dans la rue; car, soit dit sans l'offenser, le boulevard, même par un grand B, c'est encore la rue. On les rencontrait trop souvent du perron de Tortoni au perron des Variétés. Ils étaient trop gais; cela devait mal finir. Sans doute. Mais comme on comprend la partialité et la nostalgie de ces mémorialistes, quand ils comparent la société de leur temps à la nôtre! C'est de cette comparaison que bénéficie la société du Second Empire. Paris était alors plus petit et on commençait seulement à « l'embellir. » Il est incontestable que depuis quarante ans le goût s'est épaissi, les mœurs se sont vulgarisées et que, devant l'actuelle Cosmopolis, les Parisiens du défunt boulevard sont bien venus à regretter ce qui fut Paris.

De même pour la presse. Et c'est ici que le témoignage d'un journaliste consommé est d'un grand prix. Que pense-t-il de la presse, passée, présente et à venir, de ses variations et de ses transformations? Il est hors de doute que M. Arthur Meyer garde toutes ses préférences

pour le type de journal qui avait la vogue parmi les Parisiens d'hier. La chronique en était le clou d'or, la parure et l'orgueil. Ici encore, nous avons besoin d'un peu de complaisance pour le suivre. Elles sont devenues illisibles les chroniques éblouissantes des journaux d'alors; mais il est de toute évidence qu'elles n'ont pas été écrites pour être lues par nous : il suffit qu'elles aient ébloui les contemporains. Aujourd'hui la chronique est morte, le ténor est sans voix et la presse parisienne, dûment américanisée, est devenue le domaine de l'énorme, du colossal, du monstrueux. Il y a un type *Dreadnought* pour les journaux comme pour les cuirassés. L'un emploie douze linotypes pour la composition, dix-sept machines pour le tirage, reçoit trois mille lettres par jour, occupe huit cents employés, a vingt mille dépositaires, quinze inspecteurs, six lignes téléphoniques. Un autre possède cinq immeubles qui couvrent une superficie de trois mille quatre cents mètres carrés et trois grandes machines américaines qui débitent cent mille numéros à l'heure. Et ainsi de suite. C'est le moderne Léviathan. Aux journaux quotidiens, aux Revues, aux Magazines, joignez les publications illustrées, les journaux de finances, les journaux de théâtre, les journaux de sport. Quel est le résultat de cette multiplication du papier imprimé? A quoi sert à la presse d'avoir entassé Pélion sur Ossa? Le résultat, c'est qu'elle était une puissance autrefois; elle n'est plus maintenant qu'un bruit et un bluff. M. Arthur Meyer l'a très bien dit, et il a eu du courage à le dire. Snobisme et cabotinage, voilà les bienfaits actuels du « quatrième pouvoir. » Beau succès pour une époque où je me suis laissé dire que fonctionne une « École du journalisme ! »

A ces futurs confrères soucieux d'apprendre leur métier par l'exemple, qui vaut mieux que toutes les démonstrations, je recommande la lecture de ces Souvenirs. Ils y verront se dessiner entre les pages, entre les lignes, une silhouette de parfait journaliste, tel que M. Émile Faguet le dépeint dans sa Préface, « infiniment curieux de toute nouveauté et d'œil et d'oreille ouverts à tous les spectacles et à tous les bruits de ce monde. » Pareillement les futurs historiens de notre société qui voudront, comme les Goncourt, en tout connaître, jusqu'à un menu de dîner et jusqu'à un patron de robe, auront beaucoup à glaner dans ces notes du témoin le plus indulgent, — et le moins dupe.

R. D.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de M. Charles Maurras, au sujet de l'étude que M. Victor Giraud a consacrée à M. Paul Bourget, une lettre qu'il ne nous demande pas de reproduire en entier, mais dont deux points lui tiennent particulièrement au cœur. M. Maurras ne veut pas admettre que M. Paul Bourget se soit jamais mis à son école; il tient à dire qu'il considère l'auteur du *Disciple* comme son maître: c'est question de modestie de sa part. L'autre point de sa lettre est certainement plus important à ses yeux comme aux nôtres: aussi lui laissons-nous la parole.

M. Victor Giraud, — dit-il, — m'a causé, sans le vouloir, j'en suis certain, un tort très réel, à la page 111, où il parle d'un *catholicisme athée que l'on enseignerait à l'Action française*. Le mot de catholicisme athée, que l'auteur place entre guillemets, m'est attribué couramment. Or qu'on mette en cause l'Action française ou qu'on ne parle que de moi, c'est là, purement et simplement, une erreur d'attribution. Le propos « catholicisme athée » n'a jamais été employé que par Jules Soury. Soury a écrit chez nous, comme il a écrit à la *Libre Parole*, et sa collaboration, qui ne fut jamais que d'un hôte et d'un ami, s'est arrêtée vers 1903... L'Action française groupe des patriotes de toute croyance et de toute incroyance, mais qui s'accordent en ce point bien spécifié que la *politique religieuse de la France doit être catholique*. Qu'ils soient athées, qu'ils soient païens, spinozistes ou positivistes, ils admettent cette politique; mais ils l'admettent plus facilement encore quand ils sont catholiques; et dès lors, en quoi le catholicisme de ces derniers peut-il être le moins du monde « athée? » Nos catholiques sont des catholiques comme les autres, leur chaire du *Syllabus*, dans notre Institut d'Action française, vous en est le garant; et de nos mécréans (dont je suis), aucun n'a la prétention de professer ni d'enseigner le catholicisme.

Nous ne pouvons que donner acte à M. Charles Maurras de son explication, et restituer à M. Jules Soury ce qui lui appartient. L'ex-

pression est d'ailleurs un peu forte ; on n'enseigne pas un catholicisme athée à l'Action française ; on se contente d'y être très éclectique et d'y grouper des opinions confessionnelles diverses sous la même bannière politique. Ce n'est pourtant pas nous qui aurions qualifié M. Maurras de « mécréant. »

A propos du récit de la tentative de suicide de Maupassant fait par François, valet de chambre de l'écrivain, récit qu'il estime inexact sur quelques points, M. le docteur de Valcourt nous a adressé la note suivante :

François vint me chercher dans la nuit du 1er au 2 janvier 1892. (A cette époque j'étais en pleine activité à Cannes et ma vue est encore excellente en 1911.) Il insista, en arrivant, pour pénétrer dans ma chambre, désirant me dire, sans témoins, que Maupassant, dont je soignais depuis plusieurs années la mère et le frère, réclamait mes soins parce que mon pauvre ami avait voulu se couper la gorge avec un rasoir et qu'il fallait apporter les instrumens nécessaires pour fermer la plaie.

En route, François me raconta que le malade ayant manifesté, à plusieurs reprises, des intentions de suicide, il avait très sagement porté chez un armurier les cartouches du revolver de son maître, afin d'en faire retirer le fulminate, pour replacer ensuite les balles devenues inoffensives. Il en résulta, que lorsque, cette nuit-là, Maupassant voulut se servir de son revolver, les coups ratèrent tous, et que, après cet insuccès, il prit un rasoir et se fit une énorme entaille heureusement peu profonde, incisant la peau, la veine jugulaire externe, le muscle peaucier et entamant même les muscles sous-jacens.

Au bout de quelque temps, le pauvre exalté, voyant l'hémorrhagie s'arrêter, ouvrit une fenêtre. A ce moment, François, entendant du bruit, se précipita dans la chambre et arriva juste à temps pour l'empêcher de se précipiter dans le vide.

Maupassant me reçut très affectueusement, en me disant : « Mon cher ami, j'ai voulu me tuer, c'est insensé. »

La saignée provoquée par la section de la jugulaire avait produit une accalmie ; aussi me laissa-t-il très sagement prendre mes dispositions pour réparer le désordre.

Plusieurs lampes étaient inutiles, une seule suffisait, pourvu qu'elle fût tenue à proximité. Je chargeai François de cet office. A peine avais-je commencé mon travail, que François tomba inerte sur le plancher, ne pouvant supporter la vue de ces apprêts, comme cela arrive à bien des personnes en pareil cas. Après m'être occupé de lui et avoir attendu le temps nécessaire pour le remettre sur pieds, je lui demandai de prendre la lampe à bras tendu, mais en tournant le dos à l'opéré, de façon à ne rien voir. Quant au marin du *Bel-Ami*, il m'aida sans broncher et adroitement. L'inci-

sion faite par le rasoir était longue de 8 à 10 centimètres, or comme le muscle peaucier est très rétractile, l'ouverture était fort large. D'une main, je fis pénétrer mon aiguille de Reverdin et de l'autre je tenais une pince afin de rapprocher les bords de la plaie. Ayant les deux mains occupées, je chargeai le marin d'introduire le fil dans l'aiguille, lorsque celle-ci eut traversé les tissus, puis je pratiquai la suture. La réussite fut absolue, et la cicatrisation survint ensuite rapide et parfaite. L'histoire du « point de voile » est parfaitement ridicule. Pendant ce temps, Maupassant fut très calme, parlant beaucoup avec tout son bon sens.

Les jours suivans : alternatives et périodes de calme, de prostration ou d'extrême agitation. Le surlendemain, je dus même employer temporairement la camisole de force, en remplacement d'un cordage avec « points de voile » que le marin avait appliqué de lui-même, en attendant ma visite, parce qu'il lui était impossible de maintenir autrement le malade dans son lit.

En ces circonstances, nous décidâmes, mon excellent confrère le docteur Darenberg et moi, d'envoyer le pauvre malade dans l'ancien établissement du docteur Blanche, en le recommandant aux bons soins du docteur Meuriot, mon ancien camarade auquel j'écrivis. Peu après cette décision, nous reçûmes de MM. Delpit et Cazalis (Jean Lahor) un télégramme dans lequel ils protestaient avec véhémence contre cette décision. Absolument certains, malheureusement, de notre diagnostic, nous ne tînmes aucun compte de cette opposition. Quelques jours après, j'accompagnais notre pauvre ami à la station du chemin de fer; il pouvait à peine marcher. Il fut reçu, à la gare de Paris, par MM. Delpit et Cazalis qui, en le voyant, n'hésitèrent pas un instant à l'accompagner eux-mêmes directement à Passy, où, hélas ! la maladie suivit son cours fatal.

Ainsi s'éteignit cet homme de cœur, cet admirable écrivain.

Dr DE VALCOURT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Lorsque a paru notre dernière chronique, nous n'avions plus déjà de ministère, mais l'événement venait de se produire et nous n'avons pas eu le temps de l'annoncer : nous avons un ministère aujourd'hui, mais il est trop tôt pour émettre sur lui un jugement définitif. Eh quoi ! dira-t-on, sa composition ne vous apporte-t-elle pas des lumières suffisantes ? N'avez-vous pas la déclaration qu'il a lue aux Chambres ? Le nouveau président du Conseil n'a-t-il pas déjà prononcé un discours, et la Chambre n'a-t-elle pas voté un ordre du jour en sa faveur ? En effet, toutes ces manifestations ont eu lieu, mais comme elles sont en contradiction les unes avec les autres, que le nom des nouveaux ministres a un sens et que leur déclaration en a un autre, enfin que leur attitude générale ne témoigne jusqu'ici que d'un extrême embarras, il est prudent d'attendre avant de se prononcer. Déjà les premiers actes du ministère, ou du moins ses premières paroles ont causé de vives déceptions aux uns, sans avoir donné de grandes espérances aux autres. La situation reste très confuse, et rien, en somme, n'est plus naturel, car le ministère est né d'une intrigue, et il s'est constitué en dehors de toutes les règles parlementaires.

Quelques explications rétrospectives sont ici nécessaires. Le ministère est tombé, ou plutôt s'est démis, à propos d'une interpellation sur la politique religieuse, à la suite de laquelle il n'a eu finalement qu'une majorité de 16 voix. Le fait s'est produit avec une telle rapidité qu'il a donné l'impression d'un événement imprévu. Cependant il ne l'était pas tout à fait : depuis quelques semaines, on sentait que le ministère de M. Briand était fatigué et un peu usé. Cette impression date du jour où il s'était maladroitement reconstitué. Nous avons dit alors notre surprise ; elle a été d'ailleurs générale. On était au

lendemain de la grève des cheminots, qui avait compromis et alarmé un grand nombre d'intérêts. La résolution montrée par le gouvernement au cours de cette grève, la fermeté de son attitude, la promptitude de son action avaient inspiré confiance, on en savait gré à M. Briand : sa situation personnelle était très forte et il ne tenait qu'à lui d'en profiter et de nous en faire profiter. Lorsqu'on a appris qu'il congédiait son ministère, on a cru qu'il allait faire quelque chose d'important et que ses projets seraient révélés par le choix de ses collaborateurs ; mais dès que ceux-ci ont été connus, et que, parmi eux, on a découvert M. Lafferre, le désenchantement a commencé. A partir de ce moment, la situation personnelle de M. Briand a été ébranlée parce qu'on a eu le sentiment, ou qu'il ne comprenait pas ce que le pays attendait de lui, ou qu'il ne voulait pas s'y prêter. Le dépôt de projets de loi dont quelques-uns ont été attendus trop longtemps et dont quelques autres soulevaient de sérieuses critiques n'a ni rassuré, ni ramené les esprits. Évidemment les jours du Cabinet étaient comptés et M. Briand est trop intelligent pour ne s'en être pas rendu compte : sa démission, qui n'avait rien d'obligatoire, montre bien qu'il l'a fait. Tout cela ne doit pas nous faire oublier les grands services qu'il a rendus. Le premier, il a fait entendre les paroles que le pays attendait et qui ont eu partout un si profond retentissement. La volonté, par malheur, n'était pas aussi ferme qu'il l'aurait fallu, et le reproche qu'on a adressé à M. Briand de parler mieux qu'il n'agissait était fondé. Néanmoins, nous lui devons de la reconnaissance parce que, s'il n'a pas été tout à fait l'homme de la situation, il en a été le représentant, l'orateur et le prophète ; il en a favorisé l'évolution ; il l'a aidée à se manifester et à prendre de la force ; elle n'est plus après lui ce qu'elle était avant. C'est ce qu'il a dit, non sans quelque mélancolie, mais non sans fierté non plus, dans la lettre qu'il a adressée à M. le Président de la République en lui remettant sa démission. Il avait la majorité ; il aurait pu continuer la lutte ; pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? C'est, a-t-il expliqué, parce que, ayant voulu faire l'union du parti républicain, il y avait échoué. « L'appel, écrit-il, que j'avais adressé à tous les républicains en vue de réaliser, d'accord avec le gouvernement, au profit du pays et de la République, une politique de détente et d'apaisement ; de poursuivre, sous le régime de la séparation des Églises et de l'État, une œuvre de laïcité raisonnable, tolérante, respectueuse de toutes les croyances ; d'assurer enfin à tous les citoyens la stricte et égale justice administrative, cet appel, ou n'a pas été compris par certains, ou, défiguré par

d'autres, il a produit finalement sur une fraction de la majorité républicaine de la Chambre l'effet contraire de celui que je pouvais en espérer. » Cette politique était sensée et honnête, mais M. Briand en espérait trop s'il la croyait de nature à satisfaire, ou seulement à désarmer les radicaux-socialistes. Malgré tout, il reste convaincu que c'est la seule possible et que, par conséquent, elle sera, bon gré mal gré, appliquée par ses successeurs quels qu'ils soient, s'ils veulent durer. Lui seul ne peut plus la servir, au moins provisoirement, à cause, dit-il, « d'une méfiance qui va sans cesse grandissant, d'une hostilité qui devient chaque jour plus systématique, chez un certain nombre de républicains, contre le chef du gouvernement. » Il y a du vrai dans le jugement porté par M. Briand sur la situation et sur lui-même. Venu de l'extrême-gauche socialiste, ses anciens amis l'avaient renié, et il n'avait pas eu le temps de se faire ailleurs une clientèle personnelle. Il était à quelques égard un isolé dans la Chambre. Sa force n'était pas là, elle était dans le pays. Mais, à moins de dissoudre la Chambre, un ministre parlementaire ne peut pas vivre sans elle, et M. Briand a senti peu à peu augmenter pour lui la difficulté de subsister. Il s'est donc sacrifié dans l'intérêt même de sa politique et de son programme : nous verrons bientôt que ses prévisions n'ont pas été tout à fait trompées.

La crise une fois ouverte, on s'est demandé à qui s'adresserait M. le Président de la République pour la fermer. Il s'est adressé à M. Monis. M. Monis a été garde des Sceaux pendant le ministère Waldeck-Rousseau. Actif, remuant même, doué d'une parole vive et prompte, il occupe au Sénat une place importante. Il a pris part dans ces derniers temps à plusieurs discussions, notamment à celle des retraites ouvrières, pour lesquelles il a montré un enthousiasme dithyrambique. Cependant son passé ne donnait aucune indication précise sur ce qu'il allait faire. Conserverait-il quelques membres de l'ancien Cabinet? Ferait-il au contraire maison nette et y appellerait-il des hommes nouveaux? Il a pris le dernier parti. La débâcle a été complète ; seul M. le sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts y a échappé, ce qui ne fait de mal à personne : on est habitué à M. Dujardin-Beaumetz ; mais, à cette exception près, tout le Cabinet a été renouvelé. Le caractère en est nettement radical et radical-socialiste. Dans la hâte qu'il éprouvait d'en finir, on a vu, au dernier moment, M. Monis distribuer les portefeuilles comme des billets de loterie : le pur hasard a semblé présider à quelques-uns de ses choix et nous n'y ferons pas plus d'attention que lui-même. Sur deux points toutefois

il n'a pas hésité; ses offres ont été immédiates, comme les acceptations qui les ont accueillies : nous voulons parler de l'attribution du ministère des Finances à M. Caillaux et de celui de la Guerre à M. Berteaux.

Il ne s'agit pas ici de la capacité technique des deux hommes. M. Caillaux est un spécialiste en matière de finances, et M. Berteaux, qui a été déjà ministre de la Guerre, s'est assimilé les questions qu'il aura à y traiter ; mais l'un et l'autre sont avant tout des politiciens; ils ont montré à diverses reprises qu'ils mettaient les intérêts de parti, ou même de coterie, au-dessus de tous les autres, et s'il n'y a rien de plus fâcheux aux Finances, il n'y a rien de plus dangereux à la Guerre. M. Caillaux, pendant son dernier ministère, a inquiété, et alarmé tous les intérêts qu'il avait le devoir de défendre et de rassurer. Son projet d'impôt sur le revenu a jeté partout l'inquiétude. Tout le monde sait que le Sénat ne le votera pas tel qu'il est. Il semble donc que M. Caillaux était, en ce moment, moins désigné que personne pour occuper le ministère des Finances. — Point du tout, disent les malins, vous n'y entendez rien ; M. Caillaux n'est pas ce qu'un vain peuple pense; s'il s'est quelque peu laissé entraîner dans l'échauffement de la bataille, il a retrouvé son sang-froid depuis qu'il n'y est plus; il a d'ailleurs fait quelques expériences personnelles qui lui ont montré les questions par de nouveaux côtés; mais il a donné de tels gages au parti radical-socialiste et aux socialistes eux-mêmes que lui seul est capable de leur faire accepter certains amendemens, certaines modérations à son projet initial; ne jugez pas trop vite, attendez. — Nous attendons, il le faut bien, mais qui trompe-t-on ici? La réapparition de M. Caillaux inquiète, non pas parce qu'il n'est pas capable de faire ce qu'on attend de lui, mais parce qu'il est aussi capable de faire autre chose, suivant l'occasion. Quant à M. Berteaux, en ce moment sa place n'était pas à la Guerre. Plus que jamais ce ministère aurait dû échapper aux influences politiques, et, pour marquer cette convenance, ou plutôt cette nécessité, la présence d'un militaire de profession, d'un général, se recommandait puissamment. Si on voulait à tout prix de M. Berteaux, il fallait le mettre ailleurs. Mais où? Il était difficile à placer. Aux Travaux publics, il aurait trouvé la question actuellement brûlante des cheminots. On ne pouvait pourtant pas le mettre à l'Instruction publique ou à l'Agriculture : or il voulait être ministre et M. Monis n'était pas de force à passer outre à cette volonté. Le retour de M. Caillaux aux Finances et de M. Berteaux à la Guerre donne au ministère sa véritable physionomie : c'est

le triomphe du radicalisme socialiste en dehors de toute préoccupation des intérêts vitaux du pays.

A la Marine aussi on a mis un civil, M Delcassé, et nous y regrettons l'amiral Boué de Lapeyrère qui y avait réussi. Cependant le cas est différent. Nous aurions préféré que M. Delcassé n'entrât pas dans la combinaison actuelle : il vaut mieux que cela, de même qu'il valait mieux que d'autres combinaisons auxquelles il a appartenu : sa politique a souffert autrefois de certains voisinages qu'on lui reproche encore et qui n'étaient pas pour augmenter ni son autorité morale, ni sa force réelle. Mais la manière dont il avait quitté le ministère, il y a quelques années, devait lui faire désirer d'y rentrer, et nous désirions nous aussi qu'il y rentrât. Notre seul regret est que l'occasion n'ait pas été meilleure. Dans sa longue retraite, il n'est pas demeuré inactif. Les circonstances l'ont porté à étudier les questions maritimes; il les connaît fort bien aujourd'hui; il s'en est fait une véritable spécialité et, lorsqu'elles se sont posées devant la Chambre, il est devenu pour un gouvernement un collaborateur très utile ou un adversaire très redoutable. Il s'est trouvé un jour l'adversaire de M. Thomson, qui était alors ministre de la Marine, et M. Thomson a été renversé du coup. Il aurait été naturel, à ce moment, d'appeler M. Delcassé à le remplacer; mais le président du Conseil était M. Clemenceau, et M. Clemenceau ne pouvait pas souffrir M. Delcassé. Une nouvelle discussion maritime ayant eu lieu, M. Clemenceau a pris lui-même la parole et il a eu l'imprudence de lancer quelques-uns de ces traits, qu'il manie mieux d'ordinaire, contre M. Delcassé alors président de la Commission de la Marine. Mal lui en a pris : en quelques phrases, M. Delcassé a exécuté M. Clemenceau après M. Thomson, et, comme M. Thomson, M. Clemenceau a disparu. Au contraire, le 24 février, le jour où M. Briand a donné sa démission, dans une séance du matin, M. Delcassé est monté à la tribune pour appuyer l'amiral Boué de Lapeyrère et il a eu un succès personnel éclatant. Tant d'habileté méritait sa récompense. M. Delcassé avait fait siennes les questions de marine, il présidait la Commission avec une compétence incontestée, il avait la confiance de la Chambre. Si on avait eu tort de l'ignorer lors des crises précédentes, on ne pouvait plus continuer. M. Delcassé est une force pour le ministère; il pourrait même arriver que cette force fût un jour plus forte que le ministère lui-même. Sous les réserves que nous avons dû faire, nous souhaitons à M. Delcassé, dans l'œuvre qu'il entreprend à la Marine, le succès que méritent l'intelligence, la ténacité et le patriotisme de ses efforts.

Mais là s'arrête notre approbation : nous ne pouvons pas l'étendre au ministère des Affaires étrangères. Il est très regrettable que M. Pichon n'y soit pas resté, car il avait la confiance du corps diplomatique et il la justifiait par son bon sens, son application aux affaires, sa loyauté. Il laisse derrière lui une œuvre qui lui fait honneur, et nous reconnaissons qu'il était difficile de le remplacer. Mais on ne s'attendait pas à M. Cruppi. Loin de nous la pensée de discréditer le nouvel hôte du quai d'Orsay ; il est intelligent et laborieux ; il apprendra sans doute ce qu'il ne sait pas encore ; néanmoins, sa nomination a surpris. La situation générale de l'Europe, sans être alarmante, est très compliquée en ce moment ; les fils en sont un peu embrouillés. Il fallait un homme très au fait des choses et capable d'y faire face tout de suite. Pourquoi donc le choix de M. Monis s'est-il porté sur M. Cruppi ? Ici nous ne sommes pas dans le champ des hypothèses : M. Monis n'a pas choisi M. Cruppi, il l'a pris faute d'autre, après avoir offert successivement le portefeuille des Affaires étrangères à M. Ribot, à M. Poincaré et à M. Develle. Tous les trois ont refusé. Nous ne voyons pas M. Ribot dans le ministère actuel : sa réponse à M. Monis n'était pas douteuse. M. Poincaré a trouvé aisément une défaite et a, lui aussi, gardé sa liberté. Que faire ? Il fallait pourtant un ministre des Affaires étrangères : où dénicher cet oiseau rare ? M. Monis a songé à M. Develle, qui est passé au quai d'Orsay autrefois et y a laissé de bons souvenirs ; mais M. Develle, lui, songeait si peu à M. Monis qu'il était parti pour son département. Il a fallu l'en faire revenir pour avoir... son refus, ce qui en faisait trois. M. Monis a jugé que c'était assez et s'est adressé définitivement à M. Cruppi, dont il était sûr. Son excuse est qu'il n'avait personne : le parti radical et radical-socialiste manque de diplomates. M. Briand s'était vanté autrefois de mettre chaque homme à sa place ; il ne l'avait pas fait, mais son successeur l'a fait moins encore. M. Cruppi est un juriste ; il aurait été à sa place au ministère de la Justice ; le sort a voulu qu'on le mît aux Affaires étrangères. Puisse-t-il y réussir ? Nul ne le souhaite plus sincèrement que nous.

Les autres ministres ont moins d'importance. Quelques-uns, par hasard, s'étaient préparés à recevoir le portefeuille qui leur a été donné. M. Steeg était rapporteur du budget de l'Instruction publique et il connaît les questions universitaires ; mais dans quel esprit les traitera-t-il ? Son langage s'est souvent inspiré de l'esprit de secte. M. Paul-Boncour est le Benjamin du Cabinet ; il n'a que trente-huit ans ; il est socialiste ; il a du talent de parole ; on lui a confié le porte-

feuille du Travail, qui ne s'est pas usé entre les mains de M. Lafferre. D'autres choix s'expliquent moins. M. Messimy avait prononcé, il y a quelques semaines à peine, un discours très vif contre certaines opérations coloniales que nous faisons à tort ou à raison au centre de l'Afrique; la Chambre l'avait fort maltraité; elle s'était prononcée contre lui à une énorme majorité, et la presse, en général, ne lui avait pas été moins sévère. En conséquence, M. Monis lui a attribué le ministère des Colonies. Pourquoi? Le motif de cette fantaisie nous échappe. Il était certainement inutile de souligner de ce trait particulier le caractère de tout le Cabinet, comme si on avait voulu le faire mieux ressortir. Quel est ce caractère? C'est d'avoir été pris dans la minorité. M. Briand avait eu la majorité le 24 février; sa politique avait reçu l'approbation de la Chambre. Pourtant, qu'a fait M. Monis? Il est allé chercher ses ministres parmi les adversaires du programme à continuer. Il a fait plus, et la plupart de ses ministres, après leur nomination, ont imité son exemple: il est allé, ils sont allés faire une visite à M. Combes comme pour prendre attache avec lui, lui demander ses conseils, recevoir humblement son investiture. L'intention était claire: c'est à une politique que nos nouveaux ministres ont voulu rendre hommage. Cette politique, le pays n'en veut plus et on peut mettre M. Monis au défi de la suivre: au reste, on a vu bientôt qu'il n'en voulait pas lui-même. Nous craignons pour lui qu'il n'ait trouvé auprès de M. Combes le genre de force que M. Briand a trouvée auprès de M. Lafferre. Ses courbettes et celles de ses collègues devant M. Combes pèseront sur le ministère et, un peu plus tôt ou un peu plus tard, lui coûteront cher. Les mares stagnantes ne peuvent plus être un champ de gouvernement. Tout le monde l'a senti, les uns vivement, les autres plus vaguement, et le ministère a été accueilli partout avec une froideur pleine de réserve. L'impression qu'on en a eue est qu'il manquait de franchise. Que signifiaient ces avances à M. Ribot et à M. Poincaré si on devait, le lendemain, faire acte de vasselage envers M. Combes? Le ministère semblait vouloir tout ménager. Nous nous trompons toutefois quand nous disons que la froideur qui lui a été témoignée a été générale: à peine était-il formé que M. Jaurès a exprimé son enthousiasme avec le lyrisme qui est dans sa nature. Il a épanché une joie sans mélange dans son journal *l'Humanité*. Ce n'était pas, à la vérité, un ministère socialiste que celui de M. Monis, mais c'était du moins un ministère nettement radical, qui ne pourrait vivre qu'avec le concours des socialistes à la discrétion desquels le mettaient sa composition et ses premiers actes. Ce minis-

tère, en allant rendre visite à M. Combes, renouait la chaîne des temps. Qui était le vrai maître sous M. Combes? Était-ce M. Combes? N'était-ce pas plutôt M. Jaurès? Allait-on revoir ces jours heureux? M. Jaurès l'espérait et il serrait M. Monis sur sa poitrine dans une accolade vigoureuse sans se douter qu'il l'étouffait. Mais M. Monis s'en doutait et en était gêné. On n'allait pas manquer de lui demander s'il gouvernerait avec les unifiés. M. Jaurès était compromettant.

La déclaration ministérielle apporterait-elle une réponse à ces questions? Elle était attendue avec plus de curiosité que d'impatience. Bien que la durée plus longue des ministères ait rendu ces productions littéraires plus rares qu'autrefois, le genre en est un peu usé: il éveille le scepticisme. On se demandait pourtant ce qu'allait dire M. Monis. Il héritait d'une majorité relativement modérée, il avait fait un ministère très à gauche: comment les deux choses se concilieraient-elles? Avant même qu'il comparût devant les Chambres, le bruit courait que le gouvernement leur adresserait des déclarations apaisées et apaisantes. Mais il fallait voir. Que dirait-il de l'impôt sur le revenu, auquel la présence de M. Caillaux aux Finances donnait un caractère inquiétant? Que dirait-il de la réintégration des cheminots révoqués par les Compagnies de chemins de fer? Cette fois, c'est la présence de M. Berteaux qui était inquiétante: c'est lui, en effet, qui avait pris toutes les initiatives et multiplié les démarches pour obliger le gouvernement à forcer la main aux Compagnies. Que dirait-il des questions scolaires? La présence de M. Steeg n'était pas rassurante. On ne nous avait pas trompés: sur tous ces points, la déclaration du gouvernement a été circonspecte et même évasive. Il y a quelques semaines, M. Caillaux avait prononcé à Lille un discours qui indiquait déjà dans son esprit une certaine détente: beaucoup de ce discours est passé dans la déclaration ministérielle. C'est certainement M. Caillaux qui a écrit le passage relatif à l'impôt sur le revenu; il mérite d'être reproduit: « Notre première préoccupation, y lisons-nous, sera de faire aboutir la réforme de nos contributions directes. Tout disposé à apporter dans l'application de l'impôt sur le revenu les tempéramens utiles, à tenir compte des traditions, des habitudes, même en quelque mesure des préjugés, à écarter autant que le permet la logique du système tout ce qui peut alarmer les intérêts légitimes, le gouvernement n'en est pas moins résolu à soutenir devant le Sénat, dans son cadre et dans ses lignes essentielles, le projet de loi voté par la Chambre des députés. » Le gouvernement aurait pu dire plus: certainement il ne pouvait pas dire

moins. Nous n'attendions même pas de lui qu'il irait jusqu'à ménager les préjugés, quoique ce soit d'une saine politique; mais les traditions, les habitudes et les intérêts légitimes sont choses infiniment respectables et, certes, M. Caillaux n'en avait pas tenu un compte suffisant dans son premier projet. Il peut dire, à la vérité, que ce projet a encore été aggravé par la dernière Chambre, et nous n'y contredirons pas; mais, tel qu'il était à l'origine, il était déjà fort mauvais et un de ses plus grands torts était d'ouvrir la porte aux surenchères qu'on y a introduites. Le gouvernement, au total, ne s'engage pas à grand'chose puisque la fin de sa phrase se retourne contre le commencement, mais la fin était obligatoire et le commencement ne l'était pas : c'est donc le commencement qui importe. Et sur la question des cheminots ? Ici encore nous laissons la parole au ministère. « Dans l'ordre social qui nous préoccupe, à la stricte justice qui est une dette, il convient, dit-il, d'ajouter la bonté : la justice et la bonté sont de puissans facteurs de l'ordre et de la régularité des services. L'administration des chemins de fer de l'État, qu'il faut laisser libre pour la faire responsable, a spontanément réintégré la majeure partie des employés révoqués pour fait de grève. Elle continuera, en pleine liberté, la revision prudente des peines d'exclusion par l'examen attentif des dossiers, avec la ferme résolution de ne reprendre aucun de ceux qui ont été frappés par la justice pour violences ou faits délictueux, où des agissemens coupables ou nettement anarchistes mettraient en péril la sécurité publique. Nous comptons que cette pratique bienveillante et prudente nous donnera de tels résultats qu'elle nous rendra plus forts pour en demander l'adoption aux Compagnies de chemins de fer. » Tout cela, assurément, est assez contourné ; la justice, la bonté se balancent; l'intérêt public, la pitié pour les révoqués se font équilibre ; la Compagnie de l'État ne réintégrera que ceux de ses agens qui n'ont été condamnés pour aucun délit, ce qui simplifiera beaucoup sa besogne ; elle fera tout cela librement, ce qui donne à espérer que la liberté des Compagnies privées ne sera pas moins respectée. Comment agira-t-on sur ces dernières ? Par la persuasion, par l'exemple, par les résultats sur lesquels on compte. Attendons les résultats, cela donne du temps. Le plus désirable de tous est la suppression des accidens qui, sur le réseau de l'État, se multiplient plus qu'ailleurs, évidemment parce que la discipline y est plus relâchée. Si M. Caillaux a rédigé le passage de la déclaration qui se rapporte à l'impôt sur le revenu, celui qui traite des cheminots n'est sûrement pas l'œuvre de M. Berteaux. Sur les questions scolaires, la déclaration a

réédité les phrases ordinaires et devenues banales, sans rien de plus. M. Monis, afin de mieux montrer la sincérité de ses sentimens laïques, a ajouté que le jour où il avait été nommé délégué cantonal avait été le plus beau de sa vie, ce qui a fait rire. Disons enfin, pour en finir, que le gouvernement s'est déclaré partisan du scrutin de liste avec représentation proportionnelle : toutefois il y introduit l'apparentement comme un système transactionnel propre à faire l'union dans le parti républicain. Il peut y aider, en effet, parce qu'il fausse la réforme de manière à satisfaire des goûts différens. Au surplus, ce n'est là qu'un détail dans l'ensemble des questions que la déclaration pose et auxquelles le ministère ne semble pas devoir donner des solutions absolues.

Une interpellation a immédiatement suivi la lecture de la déclaration. De nombreux orateurs y ont pris part, surtout des socialistes et des progressistes. Parmi les premiers, il faut citer M. Colly et M. Sembat, et, parmi les seconds, M. Bérard, M. Paul Beauregard et M. Charles Benoist. M. Bérard est un jeune député élu l'année dernière qui a fait des débuts brillans : il a sommé le ministère de dire s'il entendait gouverner avec l'extrême gauche socialiste. « Je vous demande, a-t-il dit, de vouloir bien nous dire si, oui ou non, vous acceptez la collaboration politique d'hommes qui nous accusent à chaque instant, nous, d'être les complaisans des puissances de réaction et des puissances de privilège, et qui, je le crains bien, ne sont pas tout à fait libres, eux, vis-à-vis des forces d'anarchie et des puissances de désordre ; si, oui ou non, vous acceptez une collaboration politique qui imposerait au gouvernement, par répercussion, par incidence si je puis dire, la collaboration exigeante de la Confédération générale du Travail. » M. Paul Beauregard, frappé de la violation des règles parlementaires qui a présidé à la composition d'un ministère pris tout entier dans la minorité, étonné aussi d'entendre les hommes d'aujourd'hui tenir à peu près le même langage et promettre la même politique que ceux d'hier, a terminé son vigoureux discours en disant : « Êtes-vous les représentans de la revanche des vaincus? Ou bien êtes-vous un ministère de repentis? » M. Charles Benoist a demandé des explications plus précises sur les intentions du gouvernement relativement à la représentation proportionnelle. A toutes ces questions M. Monis a répondu peu de chose ; il s'est contenté de délayer un peu la déclaration ministérielle, et quant aux limites de la majorité qu'il poursuit, il les a fixées en disant que cette majorité doit « commencer où finit la haine de nos institutions

et se terminer là où commence la violence. » Soit : ces deux limites ne sont pas bien nettes, mais entre elles il y a de la place. Un ordre du jour de confiance a été voté par 309 voix contre 114. Qu'on ne se trompe pas aux apparences de ces chiffres. La Chambre comprend tout près de 600 députés : une majorité de 309 voix n'en dépasse la moitié que d'une douzaine : il y a eu environ 150 abstentions. Ce premier scrutin ne prouve pas grand'chose : il permet seulement au ministère de vivre et à la Chambre d'attendre.

La situation, en effet, manque de netteté et la question de M. Beauregard reste pour le moment sans réponse : Êtes-vous des vaincus récalcitrans ? Êtes-vous des repentis ? La suite le montrera. Le soir de la séance, M. Jaurès avait une grande déception ; il s'était trop pressé de crier victoire ; mais, le lendemain, il tergiversait comme le gouvernement lui-même, et après avoir accusé celui-ci de « débilité, » il relevait dans la phraséologie de M. Monis, « quelques accens de brave homme, » dont pour le moment il se contentait. Tout le monde peut compter plus ou moins sur la « débilité » du ministère, mais c'est là une faible base de gouvernement. Il faudra bien que M. Monis prenne un parti plus résolu. Les déclarations et les discours ne servent que pour un temps ; M. Briand, qui les faisait mieux que personne, a fini par s'en apercevoir. Tôt ou tard il faut des actes et c'est d'après les siens que le ministère sera jugé. Sa politique, telle qu'il l'a exposée dans sa déclaration, ressemble si fort à celle de M. Briand qu'on les confond. M. Bérard a pu dire, aux applaudissemens ironiques de la Chambre : *Defunctus adhuc loquitur*, le mort parle encore. M. Monis a la ressource de reprendre un vieux mot parlementaire et de dire : Nous jouerons le même air que vous, mais nous le jouerons mieux. Ce sera pour nous un spectacle piquant d'entendre les hommes qui ont renversé M. Briand jouer le même air que lui, surtout si, en effet, ils le jouent mieux, et nous sommes convaincus que, dans sa retraite provisoire, M. Briand sera encore plus enchanté que nous d'y assister, car ce sera sa justification. Sa lettre au Président de la République peut se résumer ainsi : — Il n'y a pas d'autre politique possible que la mienne, et, puisque je suis un obstacle, je m'efface pour que vous la fassiez. — Et c'est ce que M. Monis a commencé de faire. Mais pourquoi, ou plutôt à quoi M. Briand était-il un obstacle ? Était-ce vraiment à la réalisation de sa politique ? Non et on le voit bien : c'était à la satisfaction des appétits et des impatiences de ceux qui voulaient le remplacer. Il y a quelques semaines à peine, M. Cruppi, du haut de la tribune,

disait à M. Briand : — Allez-vous-en, vous nous gênez, quand vous serez parti nous serons tous d'accord. — La Chambre se moquait alors de M. Cruppi, et le huait même quelque peu. Demain, elle l'applaudira. O comédie !

La mort de M. Fogazzaro, qui a succombé à l'âge de soixante-dix ans après une opération douloureuse, donne un intérêt plus grand et plus touchant au roman que nous publions de lui. Il le considérait comme son testament : il y a mis les idées religieuses qui étaient la préoccupation continuelle de son esprit et de sa conscience, ses aspirations vers un catholicisme élargi, sa volonté de rester quand même uni et soumis au chef de l'Église. Il avait exprimé ses aspirations dans *le Saint; Leila* se termine, on le verra, par sa soumission. C'était une intelligence très noble, très élevée, en même temps qu'un écrivain et un romancier de grand talent. Il faisait honneur à son pays, et la *Revue*, qui a publié plusieurs de ses romans, doit un hommage à sa mémoire. Sentait-il sa fin prochaine quand il écrivait *Leila*? On peut le croire devant le beau portrait qu'il fait d'un vieillard qui voit venir la mort avec sérénité et résignation, tout en gardant pour lui le secret de ses pensées profondes. Le fait même qu'il a donné à la maison où l'action commence et où s'en déroulent les principales péripéties, le nom de sa propre maison de campagne près de Vicence, *La Montanina*, prête plus de consistance à cette supposition. Quoi qu'il en soit, M. Fogazzaro a mis beaucoup de lui-même dans les deux personnages les plus sympathiques de son roman, Marcello et Donna Fedele. Il a eu le temps de terminer cette dernière œuvre, de la voir paraître en volume en Italie, de veiller à la traduction que devait en publier la *Revue*. Il n'est pas mort tout entier.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.